

LIGNES DIRECTRICES

en appui à la stratégie de la Région
pour la Coopération Internationale

REGION DE TANGER - TETOUAN

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes ainsi que toutes les institutions qui ont rendu possible l'élaboration du présent document.

Nous remercions d'abord, Mr. Allal SAKROUHI, Wali - Directeur Général des Collectivités Locales-Ministère de l'Intérieur, Mme Zakia el MIDAOUI, Directrice de la Coopération Multilatérale du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération, Mr. Bruno POUEZAT, Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement au Maroc, et Mme Alia AL DALLI, Représentant Résident Adjointe du Programme des Nations Unies pour le Développement au Maroc.

Nous tenons aussi à exprimer nos vifs remerciements à Mr. Mohamed HASSAD, Wali de la Région de Tanger-Tétouan et Gouverneur de la Préfecture de Tanger-Asilah et à Mr. Rachid TALBI EL ALAMI, Président du Conseil Régional de Tanger-Tétouan, pour la participation active de leurs institutions respectives à l'élaboration du document.

Nos remerciements s'adressent également à Mr. Mohamed YAACOUBI, Wali de Tétouan, à Mr. Mohamed ASSILA, Gouverneur de la Province de Chefchaouen, à Mr. Mohamed BENRIBAG, Gouverneur de la Province de Fahs-Anjra, à Mr. Mohamed M'RABET, Gouverneur de la Province de Larache, à Mr. Abdelmajid EL HANKARI, Gouverneur de la Préfecture de Mdiq Fnideq, et à Mr. Mohammed TALLEB, Gouverneur de la Province de Ouezzane.

En vue du travail important réalisé dans le cadre de l'appui aux Communes de la Région de Tanger/Tétouan, dépassant 35.000 habitants, dans l'élaboration de leur Plan Communal de développement, nous remercions les Présidents des Conseils Communaux : Mr. Idaomar, de Tétouan ; Mr. Sefiani, de Chefchaouen ; Mr. Kenfawi, de Ouazzane ; Mr. Morabit Soussi, de M'diq ; Mr. Khotar, de Fnidek ; Mr. Amniouel, de Martil ; Mr Ait M'Barek, de Larache ; Mr. Khairoun, de Kasar el Kebir.

Enfin, nos plus vifs remerciement vont au Conseil Régional de Tanger/ Tétouan, à son Président Mr. Talbi Alami, au Secrétaire général, Mr. Ben Abdessadek, aux Présidents et membres des commissions Affaires Sociales et Relations Internationales, Mme. Rouchati et Mr. Kharkhri, Mr Bouhriz et Damoun, pour leur constant appui et leur active participation à toutes les initiatives du Programme ART GOLD du PNUD au Maroc.

L'Équipe du Programme ART GOLD du PNUD Maroc, Avril 2008

Myrième Zniber, Cristino Pedraza, Nisrine Qadouri, Milena Verrié-Biosca, Maria Frías, Sébastien Vauzelle, Julia Dequen, Benyounes Znasni et Clara Xifra.

L'Équipe du Programme ART GOLD du PNUD Maroc, Actualisation, Mars 2011

Cristino Pedraza, Luca Portacolone, Agnes Bertholier, Claudia Micciche, Nisrine Qadouri, Nadia Bennani, Sophiane Mehaoui, Benyounes Znasni, Eva Gallardo, Laia Vila, Giovanni Saporiti, Nazha Boujdadi et Ismael Kamate, Laura Alcaide.

ELABORATION DU DOCUMENT :

Le contenu du document a été élaboré grâce à l'appui de la Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur et la participation de 370 personnes en représentation des institutions suivantes :

Conseil Régional de Tanger/Tétouan ; Division des Collectivités Locales de la Wilaya de Tanger; Provinces de Fahs-Anjra, Chefchaouen, Larache et Tétouan, et Préfecture de Mdiq-Fnideq et de Tanger Assilah et Ouazzane ; Conseils Provinciaux et Préfectoral de Tanger-Asilah, Fahs-Anjra, Tétouan, Chefchaouen, Mdiq-Fnideq, Tanger-Assilah et Ouazzane et Larache; Communes Urbaines de Chefchaouen, Larache, Ksar El Kebir, Mdiq, Fnideq, Tétouan, Martil, Oued Laou, Tanger et Ouazzane; Communes Rurales de Allyiene, Anjra, Aouama, Bahraouyine, Jouamaa, Ksar Majar, Laouamra, Melloussa; Délégations Provinciales et Préfectorales de la Santé de Chefchaouen, Tanger-Asilah, Larache, Mdiq-Fnideq et Tétouan; Délégations Provinciales et Préfectorales de l'Education de Chefchaouen, Tanger-Asilah, Larache, Mdiq-Fnideq et Tétouan; Délégations Provinciales et Préfectorales de l'Entraide Nationale de Chefchaouen, Tanger-Asilah, Larache, Mdiq-Fnideq et Tétouan; Délégations Provinciales et Préfectorales de la Jeunesse et Sports de Chefchaouen, Tanger-Asilah, Larache, Mdiq-Fnideq et Tétouan; Délégations Provinciales de l'Agriculture de Chefchaouen, Tanger et Tétouan; Délégations Provinciales de la Culture de Chefchaouen, Tanger-Asilah, Tétouan, Annexe Provinciale de la Culture de Larache; Délégations Provinciales de l'Artisanat de Chefchaouen, Larache, Tanger et Tétouan; Délégations du Tourisme de Tanger et Tétouan; Délégation de l'Habitat de Tétouan; Délégation des Pêches Maritimes de Larache, Tanger, Tétouan; Délégation Provinciale de l'Equipeement de Larache, Tanger et Tétouan; Délégation du Commerce et de l'Industrie de Tétouan; Délégation des Eaux et Forêts de Larache, Tanger, Tétouan; Délégation Provinciale des

Transports urbains de Larache; Délégation Provinciale de l'Energie et des Mines de Tanger; Haut Commissariat au Plan; Centre Régional d'Investissement; Agence de Promotion et de Développement des Provinces du Nord; Institut National d'Action Sociale; Agence de Développement Social, Inspection Régional de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace; Office de Développement de la Coopération de Tanger; Direction Régionale des Eaux et Forêts; Institut National de Recherche Agronomique; Centre Régional de Tanger; Institut National de Recherche Halieutique; Centre Régional de Tanger, Fondation Tanger Med; Amana; Association APAFAS; Association TARGA; Office National de l'Eau Potable de Larache, Tétouan; Premier arrondissement urbain de la Ville de Larache; Association ECODEL; Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos; Office Régionale de Mise en Valeur Agricole du Loukkos; Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC); Office National de l'Electricité de Chefchaouen, Tanger et Tétouan; Amendis; Banque Populaire de Tanger-Tétouan; Association ADELMA; Association Rives pour le Développement et la Communication; Réseau Espace Citoyenneté, Maison de la Femme; Projet Gouvernance Locale Maroc; Association ATIL; Association Tétouan Asmir; Agence Urbaine de Tanger, Tétouan; Association des Enseignants de Science et Vie de la Terre, Agence Spéciale Tanger Med (TMSA); Association Sounboulad; Association Talassemthane; Association SAHIL pour le Développement; Association Mahronn; Association de Renaissance Féminine à Fnideq; Association Lotissement Bahr à M'diq; Association des Pêcheurs de M'diq; Réseau des clubs d'environnement; A.S.B.I; Association de Développement Local de Chefchaouen (ADL); Association RBC; Association Mujeres en Zona de Conflict (MZC). Association ADELMA, Association Wifak, Association Ibn Battota, Association Rif Al Andalous, Association Assaid Al Hozze.

Coordination générale	: Cristino PEDRAZA LOPEZ
Coordination exécutive	: Luca PORTACOLONE
Équipe ART GOLD du PNUD Maroc Rabat	: Bashir MOKRANE, Claudia MICCICHE, Agnes BERTHOLIER, Nisrine QADOURI, Nadia BENNANI
Région de Tanger - Tétouan	: Sophiane MEHAOUI, Laia VILA CARRERES, Eva GALLARDO FLORES, Ismaël KAMATE, Nazha BOUJDADI
Équipe de rédaction :	
Groupe de Travail Régional – GTR	: Mina ROUCHATI, Hanane KHACHANI
Groupe de Travail de Tanger-Assilah	: Saïd HIBA, Karim AFIF
Groupe de Travail de Chefchaouen	: Nouzha MAKININ
Groupe de Travail de Fahs - Anjra	: Abdelaziz IDRISSE
Groupe de Travail de Larache	: Hassan JEMMAL
Groupe de Travail de Mdiq - Fnideq	: Abdelhabib AZARIAH
Groupe de Travail de Tétouan	: Mohamed BENSAID, Hassan OUALITI
Groupe de Travail d'Ouezzane	: Moulay Hafid ALAMI
Photographies	: Jean Michel ANDRE, mars 2007/2009
Edition	: Mission Conseil
Infographiste	: Mohammed Taha BEN HAMMOU

INTRODUCTION	9	XII. Les personnes âgées	59
RESULTATS DU 1er CYCLE DE PROGRAMMATION S'APPUYANT SUR LES LIGNES DIRECTRICES	11	XIII. Les handicapés	60
CONCEPTION DU DOCUMENT	15	XIV. La Société Civile :Associations et ONG Locales	60
1. Objectif	15	XV. La Coopération Internationale dans la Région	62
2. Méthodologie	16	XVI.. Plans stratégiques existantss	66
3. Situation actuelle	18	ANALYSE SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)	68
LA REGION DE TANGER – TETOUAN. DYNAMIQUES ET TENDANCES	21	Lignes Directrices de la Région	70
• Dynamiques	22	LA PRÉFECTURE DE TANGER-ASSILAH	77
• Les tendances	23	I. Présentation du territoire	79
• Les stratégies, les instruments et les risques	23	II. Structure administrative de la Préfecture	80
• La Coopération décentralisée dans le cadre du Programme ART GOLD du PNUD Maroc	25	III. Population et société	81
• Objectifs du Millénaire pour le Développement	26	IV. Services sociaux	85
• Les mécanismes financiers dans la Région de Tanger-Tétouan	29	V. Secteurs économiques et développement économique local	90
PRESENTATION DE LA REGION TANGER-TÉTOUAN	31	VIII. Le développement local dans la Préfecture : INDH et Coopération Internationale	99
I. Situation sur la carte	33	Lignes Directrices du développement de la Préfecture de Tanger-Assilah	101
II. Contexte historique	33	PROVINCE DE CHEFCHAOUEN	105
III. Structure administrative	34	I. Situation sur la carte et Contexte historique	107
IV. Données principales	36	II. Structure administrative	108
V. L'emploi dans la Région	39	III. Population et société	110
V. Initiative Nationale pour le Développement Humain	41	IV. Services sociaux	112
VII. Ressources naturelles et environnement	42	V. Développement économique	115
VII. Services Sociaux	45	VI. Ressources naturelles disponibles : environnement	117
IX. Développement Economique	49	VII. L'INDH dans la Province	117
X. Situation de la Femme	57	IIX. Société Civile	118
XI. L'enfance et la jeunesse	58	IX. Coopération Internationale dans la Province	119
		Lignes Directrices de la Province	120

PROVINCE DE FAHS - ANJRA 125

I. Situation sur la carte et Contexte historique....	127
II. Structure administrative.....	128
III. Données principales	128
IV. Services sociaux.....	131
V. Développement économique.....	132
VI. Ressources naturelles disponibles : environnement.....	134
VII. L'INDH dans la Province.....	134
IIIX. Société Civile	135
IX. Coopération Internationale dans la Province	135
IX. Plans Stratégiques de Développement existants	136

Lignes Directrices de la Province 137

PROVINCE DE LARACHE 141

I. Situation sur la carte et Contexte historique....	143
II. Structure administrative.....	143
III. Données principales	145
IV. Services Sociaux.....	146
V. Développement économique.....	151
VI. Ressources naturelles disponibles : environnement.....	158
VII. L'INDH dans la Province	159
IIIX. Société Civile	159
IX. Coopération Internationale dans la Province	160
X. Plans stratégiques de développement.....	161

Lignes Directrices de la Province 162

PREFECTURE DE MDIQ - FNIDEQ 167

I. Situation sur la carte et Contexte historique....	169
II. Données principales	169
III. Services Sociaux.....	169
IV. Développement économique.....	171
V. Ressources naturelles disponibles : environnement.....	174

VI. L'INDH dans la Préfecture	174
VII. Société Civile	174
VIII. Coopération Internationale dans la Préfecture...	174

Lignes Directrices de la Préfecture 175

PROVINCE DE TETOUAN 181

I. Situation sur la carte et Contexte historique....	183
II. Structure administrative.....	184
III. Données principales	185
IV. Services Sociaux.....	187
V. Développement économique.....	189
VI. Ressources naturelles disponibles : environnement.....	191
VII. L'INDH dans la Province	193
IIIX. Société Civile	193
IX. Coopération Internationale dans la Province	193

Lignes Directrices de la Province 194

PROVINCE D'OUAZZANE 199

I. Situation sur la carte et Contexte historique....	201
II. Structure administrative.....	201
III. Données principales	203
IV. Services Sociaux.....	206
V. Développement économique.....	207
VI. Ressources naturelles disponibles : environnement.....	210
VII. Société Civile	210
IIIX. L'INDH dans la Province	210
IX. Coopération Internationale dans la Province	211

Lignes Directrices de la Province d'Ouazzane 212

ACRONYMES 215

INTRODUCTION

Le Programme ART GOLD du PNUD Maroc s'inscrit dans le cadre des initiatives de coopération internationale promues par les Nations Unies pour appuyer la mise en œuvre des engagements souscrits lors de la signature des Objectifs du Millénaire pour le Développement et de la Déclaration de Paris.

Ayant démarré au Maroc en 2007, Le Programme est entré dans une nouvelle étape à partir de la signature du Document de Programme Multidonateurs 2010-2012 en janvier 2010, entre les Ministères de l'Intérieur et des Affaires Étrangères du Maroc et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Cela a permis de mener à bien les actions programmées et de mobiliser des ressources en provenance de la coopération bilatérale et décentralisée d'Italie, Espagne et France.

Au cours du cycle 2007-2009, le Programme ART GOLD du PNUD Maroc a appuyé les Groupes de Travail dans la réalisation du document des « Lignes Directrices en appui à la stratégie de la Région pour la Coopération Internationale », ainsi que dans la mise en œuvre de projets lui venant en réponse. Depuis 2010, ces efforts ont été consolidés par la mise à jour du document des Lignes Directrices, par le lancement de deux nouveaux Groupes de Travail (Groupe de Travail de Tanger Assilah et de Ouezzane), par l'appui aux Communes Urbaines de la Région de plus de 35.000 habitants dans le processus d'élaboration des Plans Communaux de Développement et aussi par la formulation d'une convention cadre de partenariat et co-financement, actuellement en phase de finalisation entre le Conseil Régional de Tanger-Tétouan et le PNUD Maroc de l'institution régional dans la conduite de la coopération décentralisée pour le développement territorial. Actuellement, le Programme ART GOLD du PNUD Maroc est dans sa deuxième phase de programmation locale, qui vise à une effective appropriation de la démarche de la part des partenaires nationaux et locaux, et à la capitalisation des compétences et des acquis accomplis jusqu'à présent.

Le Programme a adopté une méthodologie qui assure une participation maximale des différents acteurs internationaux, nationaux et locaux. En effet, ceux-ci sont impliqués dans la création de mécanismes de renforcement des capacités locales de programmation et de gestion. L'objectif est de faciliter la mise en place, dans le cadre des politiques de développement locales et nationales, des engagements pris lors des différents Sommets promus par les Nations Unies, en particulier les Objectifs du Millénaire. Ainsi, le Programme s'adapte à la réalité et aux structures existantes en les renforçant plutôt qu'en créant de nouvelles structures et donc en doublant les efforts de manière inutile. Les principes de l'appropriation nationale et de l'alignement deviennent de plus en plus des objectifs phare de l'action du Programme ART GOLD du PNUD Maroc.

Les Groupes de Travail Régionaux et Provinciaux, véritables plateformes de coordination de la coopération internationale décentralisée, sont les structures locales sur lesquelles se basent les activités du Programme. Ce sont des Groupes de Travail multisectoriels et territoriaux qui garantissent la coordination des actions de développement local sur leurs territoires, devenant par là même des structures de référence au sein du processus de décentralisation en cours au Maroc.

En effet, le Maroc parie depuis quelques années sur la décentralisation et le dynamisme socio-économique au niveau local, comme le démontre le lancement en 2005 de l'INDH, ainsi que Les stratégies de renforcement des Collectivités Locales et de la Régionalisation, qui sortent renforcées du Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI du 9 mars 2011.

Ainsi, le rôle du Programme ART GOLD du PNUD Maroc est de mettre à la disposition des Collectivités Locales marocaines les expériences en matière de décentralisation à travers son réseau de partenaires. L'objectif est de réaliser des expériences innovatrices pilotes, à travers lesquelles le Programme contribuera à l'amélioration des capacités locales de gestion et de planification, afin d'accélérer le processus de décentralisation et instaurer des dynamiques de développement local.

RESULTATS DU 1^{er} CYCLE DE PROGRAMMATION S'APPUYANT SUR LES LIGNES DIRECTRICES

A l'occasion de la première mise à jour du document des « Lignes Directrices en appui à la stratégie régionale pour la coopération internationale », il nous semble utile et pertinent de mentionner certains des résultats qui ont été achevés durant la 1^{ère} phase de programmation de l'initiative ART/GOLD du PNUD Maroc (2007 – 2009), grâce notamment à la disponibilité d'un document d'orientation stratégique, qui permet de promouvoir l'établissement de plateformes partenariales pour la réalisation de projets de développement local et pour la réalisation d'initiatives de renforcement de capacités.

A titre de rappel, du Programme ART/GOLD du PNUD Maroc, dont l'objectif général s'aligne aux priorités nationales en matière de décentralisation et renforcement du rôle des collectivités locales dans la conduite de relations et initiatives de coopération internationale décentralisée, ainsi qu'exprimées par la DGCL du Ministère de l'Intérieur, vise à établir un cadre opérationnel, fonctionnel, et facilitateur, en vue de **coordonner l'action des collectivités locales et répondre de manière complémentaire, cohérente aux besoins et priorités de développement des territoires.**

Pour ce faire, en tant qu'objectifs spécifiques, le Programme vise à :

- **Améliorer l'efficacité de l'aide au développement** en favorisant la coordination des partenaires de la coopération décentralisée et appuyant la planification stratégique participative au niveau local (régional/Lignes Directrices et Communale/PCD)
- **Renforcer les compétences des Collectivités Locales** en vue d'assurer des services de proximité et de qualité aux citoyens , et ce à travers le renforcement des capacités locales (Elus, Cadres administratifs et techniques, etc.) par le biais de la formation et les échanges techniques entre les CL Marocaines et Européennes en matière de décentralisation et de développement local

- **Contribuer à la réalisation des OMD au niveau local** à travers la mise en œuvre de projets et initiatives novateurs en réponse aux documents stratégiques au niveau régional (LD) et communal (PCD), avec le soutien (technique et financier) de la Coopération Décentralisée

A partir de ces objectifs, des hommes et des femmes ont tiré profit, de manière directe et indirecte, de l'ensemble de projets et initiatives de développement local et de renforcement de capacités, par les initiatives.

Région de Tanger-Tétouan	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Bénéficiaires directs	2.270	1.512
Bénéficiaires indirects	203.970	135.980

Ces résultats ont été rendus possibles à travers une implication active d'acteurs locaux et internationaux agissant localement dans le cadre des structures participatives (**Groupes de Travail Provinciaux/Préfectoraux et Régional**) déployées par le Programme ART/GOLD du PNUD Maroc. Ainsi, on enregistre une progression remarquable du nombre d'instances représentées dans ces Groupes, entre 2007 (41) et 2010 (155), issues des Autorités locales et des services déconcentrés de l'État, des Collectivités Locales (Conseil Régional, Communes), des Organisations de la Société Civile, des secteurs privé et académique, de la coopération internationale et décentralisée.

Grâce à l'interaction, au sein des Groupes de Travail, de l'ensemble de ces acteurs, des **projets de développement local** ont été montés, financés et mis en œuvre ; leur valeur ajoutée réside dans la plateforme partenariale sur laquelle ils se basent, ainsi que sur le concours de plusieurs partenaires au financement et au pilotage des activités. Ainsi, l'ensemble de projets répondant aux Lignes Directrices a impliqué plus de 50 partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux, et a mobilisé un financement multi-partenarial total avoisinant 1,8 millions de dollars \$.

Titre du projet	Territoire	Thématique	Année de début -fin	Partenaires (Locaux, Nationaux et Internationaux)	Budget multi-partenarial	OMD
Installation du Groupe de Travail Régional (GTR) et de la Maison du Développement dans la Région de Tanger Tétouan	REGION	Renforcement des capacités des acteurs locaux du développement	2008-2009	Conseil Régional de Tanger Tétouan, Collectivités Locales, ONG, acteurs de la Coopération Internationale et Décentralisée	Total : 162.817	OMD 8
Espace pour le renforcement des capacités et coordination des acteurs de la coopération internationale et des collectivités locale	Province de CHEF-CHAOUEN	Renforcement des capacités des acteurs locaux du développement	2008-2009	Province de Chafchaouen ; Commune Urbaine de Chefchaouen ; acteurs locaux du développement	Total : 38.608	OMD 8
Appui à la bonne gouvernance dans la Préfecture de M'diq-Fnideq à travers le renforcement des capacités des acteurs locaux	Préfecture de M'DIQ / FNIDEQ	Renforcement des capacités des élus locaux et des collectivités locales	2009-2010	Préfecture de M'diq/Fnideq ; Communes de Mdiq, Fnideq et Allienne ; Associations ADELMA et Assaïda al Horra	Total : 52.013	OMD 3 et 8
Renforcement des capacités de Communication externe de la CU de Chefchaouen par la création de son portail internet	Commune de CHEF-CHAOUEN	Stratégie nationale e-maroc	2009-2010	Province de Chefchaouen ; Commune de Chefchaouen ; Réseau associatif RaqAlpha	Total : 37.247	OMD 8
Création d'un Centre Permanent des Nouvelles Technologies de l'Information à la Wilaya de Tétouan	Province et Commune de TETOUAN	Stratégie Nationale de promotion des NTIC	2008-2009	Wilaya de Tétouan ; FAMSİ	-	OMD 8
Maison de la Femme	Commune de Tanger	Gouvernance Locale, Économie Locale, Stratégie nationale d'égalité des sexes	2007-2008	Reseau Espace Citoyenneté ; FAMSİ	Total : 42.688	OMD 3
Création d'une Cellule de Gestion participative du patrimoine culturel de Larache	Province de Larache	Préservation Patrimoine Culturel du Maroc	2010	Province (Division des Affaires Sociales – INDH) ; CU de Larache et Ksar el Kebir ; Délégations Provinciale et Régionale de la Culture ; Fondation CIREM ; Ass. IDCPP	Total : 48.806	ODM 8
Lutte Contre l'abandon scolaire à travers la mise à niveau des infrastructures scolaires et la sensibilisation sur l'importance de l'école publique dans la Commune Rurale de Jouamaâ	Province de Fahs Anjra	Plan d'Urgence de l'Éducation Nationale	2010	Province (Division des Affaires Sociales – INDH) ; Commune de Jouamaa ; Délégation Provinciale de l'Éducation	Total : 39.887	ODM 2 ODM 3
Publication de matériel didactique en appui à la formation et la prise en charge intégrée des maladies de l'enfance (PCIME) au Maroc	Province de Chafchaouen	Lutte contre la mortalité infantile	2007-2008	Province ; Délégation Provinciale de la Santé ; Medicus Mundi	Total : 20.000	OMD 4 OMD 5 OMD 6
Promotion du tourisme rural au niveau du Parc Naturel régional de Bouhachem	Province de Chafchaouen, d'envergure Régionale	Politique Nationale des Pays d'Accueil Touristique	2010	Conseil Régional de Tanger/Tétouan; Délégations Provinciales des Eaux et Forêts et du Tourisme; Associations ATED et Rif el Andalous; Gouvernement des Iles Baléares; PACA	Total : 231.679	OMD 1 OMD 7 OMD 8

(suite)

Titre du projet	Territoire	Thématique	Année de début - fin	Partenaires (Locaux, Nationaux et Internationaux)	Budget multi-partenarial	OMD
Amélioration des conditions de vie de la femme rurale à travers le développement de l'élevage caprin	Province de Tétouan	INDH (Promotion des activités génératrices de revenus)	2007-2008	Délégation Provinciale de l'Agriculture ; Association de Développement Local de Chefchaouen ; Ass. Féminine Bouatou ; USAID	Total : 65.457	OMD 1 OMD 3
Écoles Atelier Chefchaouen: Jardinage, Maçonnerie, Peinture sur Bois	Province de Chefchaouen	Politique d'Emploi	2007-2010	Province, FAMS, CU Chefchaouen, Ass. Développement Local Chefchaouen, Délégations Provinciales de l'Artisanat et de l'Entraide Nationale	Total : 53.352	OMD 1
École Atelier Tétouan - Patrimoine	Province de Tétouan	Politique d'Emploi	2010-2011	CU Tétouan ; Délégation de la Culture ; FAMS, Diputación de Cordoue	Total : 79.703	OMD 1
École Atelier Larache – Tourisme culturel	Province de Larache	Politique d'Emploi et Tourisme	2007-2008	Provinces de Larache et de Huelva ; Universités de Tanger et de Huelva ; Direction Régionale de la Culture ; Fondation « Santa Maria de Belen » ; FAMS ; Ass. Ecodev	Total : 63.405	OMD 1
École Atelier Tétouan – Arts et métiers	Province de Tétouan	Politique d'Emploi	2010-2011	Wilaya Tétouan ; CU Tétouan ; INDH ; ANAPEC ; Ministère Tourisme et Artisanat ; DGCL ; AECID ; FAMS ; Ass. Marocaine Écoles Atelier	Total : 655.575	OMD 1
Gestion des déchets solides dans la Commune rurale de Bab Taza	Province de Chefchaouen – Groupement de Communes	Gestion des déchets; aménagement du territoire	2009-2010	Éducation Nationale ; Eaux et Forêts ; Municipalité Bab Taza ; Clubs d'Environnement ; Mancomunidad Campo de Gibraltar ; Sindicato de Trabajadores de Educacion de las Islas baleares ; Fundacion M.F. de Roviralt ; Associations ATED, Bab Taza pour l'Environnement, AESVT Chefchaouen ; Diputación de Jaen ; FAMS	Total : 41.264	OMD 7
Promotion de l'Irrigation localisée pour une gestion rationnelle des ressources en eau dans le bassin agricole du Loukkos	Province de Larache	Plan National de l'Économie de l'Eau d'irrigation	2009-2010	ORMVAL ; Association Rajaa des agriculteurs	Total : 38.114	OMD 1 OMD 7
Création d'un Observatoire Provincial de l'Environnement	Province de Fahs Anjra	Stratégie Nationale pour la protection de l'Environnement Guide pour Observatoires Régionaux de l'Environnement et de Développement Durable.	2009-2010	Province ; Éducation Nationale ; Parco Natural de las Alcornocales ; FAMS	Total : 42.940	OMD 7 OMD 8
Arboriculture	Province de Fahs Anjra	Plan Maroc Vert	2007-2008	Province de Fahs Anjra (Division des Affaires Sociales) ; Délégation Provinciale de l'Agriculture, CR Jouamaa, Ass. Tadamoun	Total : 31.116	OMD 1

Dans le cadre de ces projets, un certain nombre de **missions** de partenaires de la coopération internationale décentralisée ont été effectués dans la Région de Tanger/Tétouan ; également, des missions d'échanges d'acteurs régionaux ont été réalisées à l'étranger.

Ces missions d'échanges et de partage d'expériences ont constitué une occasion de **renforcement de capacités** et de savoir-faire des acteurs régionaux. En parallèle, l'objectif du renforcement de capacités a été poursuivi à travers des ateliers de **formations**. Entre 2007 et 2010, 124 journées de formation ont été organisées au profit des acteurs locaux de la Région de Tanger/Tétouan, touchant 2170 personnes-ressources des administrations déconcentrées, des collectivités locales, des organisations de la société civile, et de tout autre acteur territorial concerné. Il est par ailleurs à noter, qu'à ces formations organisées par le Programme ART/GOLD, sont à ajouter les nombreuses initiatives de renforcement de capacités qu'ont été développées dans le cadre des projets répondant aux Lignes Directrices.

Parmi les initiatives les plus ambitieuses, force est de rappeler le **Forum Régional de la Coordination de l'Action de la Société Civile**, qui s'est tenu à Tanger en mai 2009 et a convié plus de 200 acteurs locaux, issus d'organisations de la société civile, d'institutions et collectivités locales, et d'entités internationales de la coopération au développement

et décentralisée. Les objectifs du Forum ont visé à dresser un état de lieux des actions menées par la société civile ainsi que réfléchir aux outils de coordination pour assurer la synergie entre les initiatives et politiques déployées par l'ensemble des intervenants locaux en matière de développement.

Pour conclure, il mérite d'être mentionné l'effort du Programme ART/GOLD du PNUD Maroc dans le domaine de la planification stratégique et participative, dans le cadre de l'**appui aux Communes Urbaines** dépassant 35.000 habitants dans l'élaboration de leur Plan Communal de Développement.

Les villes de Tétouan, Larache, Ouazzane, Chefchaouen, Ksar el Kebir, Martil, Mdiq, Fnideq, ont ainsi été accompagnées par des partenaires de la coopération décentralisée (Fondation CIREM et MedCités ; FAMS et FAFPE ; Felcos et INU, à l'Orientale) dans la mise en œuvre d'un processus largement participatif visant à mener une réflexion stratégique destinée à formuler une vision d'avenir concertée au niveau de l'ensemble des parties prenantes au développement du contexte urbain. A l'heure actuelle, les Conseil Communaux intéressés sont en train de passer en revue et adopter les PCD ainsi élaborés ; une fonction d'appui à la mise en valeur des documents ainsi élaborés et des capacités développées, sera formulée, au titre de l'année 2011, par le Programme ART/GOLD du PNUD Maroc.

CONCEPTION DU DOCUMENT

I. Objectif



Les “Lignes Directrices de la Région de Tanger-Tétouan en appui à la stratégie régionale pour la coopération internationale” est un document d’analyse et de synthèse des problématiques et des potentialités du territoire.

Le document a été réalisé à travers la recherche et l’analyse des données et de la documentation existante dans la Région et dans les Provinces et Communes, et la prise en compte des plans de Développement sectoriels existants. Des entretiens ont également été réalisés auprès de sources officielles lors de l’élaboration du document.

L’analyse intersectorielle des données a représenté la seconde phase dans la définition des “Lignes Directrices”. Il s’agit d’une méthode que les acteurs locaux considèrent comme un apport fondamental du Programme ART GOLD du PNUD Maroc. Le trait d’union entre ces différents aspects a été le caractère participatif. Toute la sélection de priorités s’est faite à travers un processus de participation des institutions locales et de la société civile.

Les “Lignes Directrices” contiennent :

- La présentation du territoire et de la population de la Région, et de chaque Province et Préfecture ;
- La présentation et l’analyse des forces et fragilités du territoire en termes sociaux, économiques et environnementaux ;
- L’analyse des principales problématiques spécifiques du territoire en matière de développement humain ;
- Les ressources existantes et les potentialités locales non développées ;
- Les stratégies existantes visant à apporter des réponses durables aux problèmes identifiés.

Document de travail
Lignes Directrices en appui à la stratégie régionale pour la Coopération Internationale

ATELIER THEMATIQUE :
☐ Gouvernance et Développement Local
☒ Services Sociaux
☐ Economie Locale
☐ Environnement

Problématique	Potentialités
Déficit dans la couverture sanitaire rurale, pas beaucoup de structures sanitaires dans les zones rurales.	- existence de plusieurs programmes sanitaires planifiés dans la région. - les potentialités.

Proposition 1

Lignes directrices	Amélioration de la couverture sanitaire de la région rurale pour la stratégie nationale et le développement local.
Bénéficiaires potentiels Provinces et Communes (PAC)	population rurale de la Région T.T.
Organisations qui peuvent intervenir sur ce domaine	Ministère de S.C.
Ressources disponibles	Les équipes médicales planifiées à travers le P.E.C.
Ressources nécessaires	Véhicule pour équipe médicale, médicaments, matériel médical, équipement.

L'objectif des "Lignes Directrices" est de présenter à la coopération internationale décentralisée qui souhaite travailler dans le cadre du Programme ART GOLD du PNUD Maroc, la Région et ses Provinces, ainsi que les axes

prioritaires de développement social et économique les plus propices à assurer un positif impact de la Coopération internationale et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire.

2. Méthodologie

Le document a été élaboré en suivant un processus de programmation locale, à travers une série d'étapes que nous énumérons ci-après et qui supposent le renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de planification territoriale et de gestion des apports de la coopération internationale.

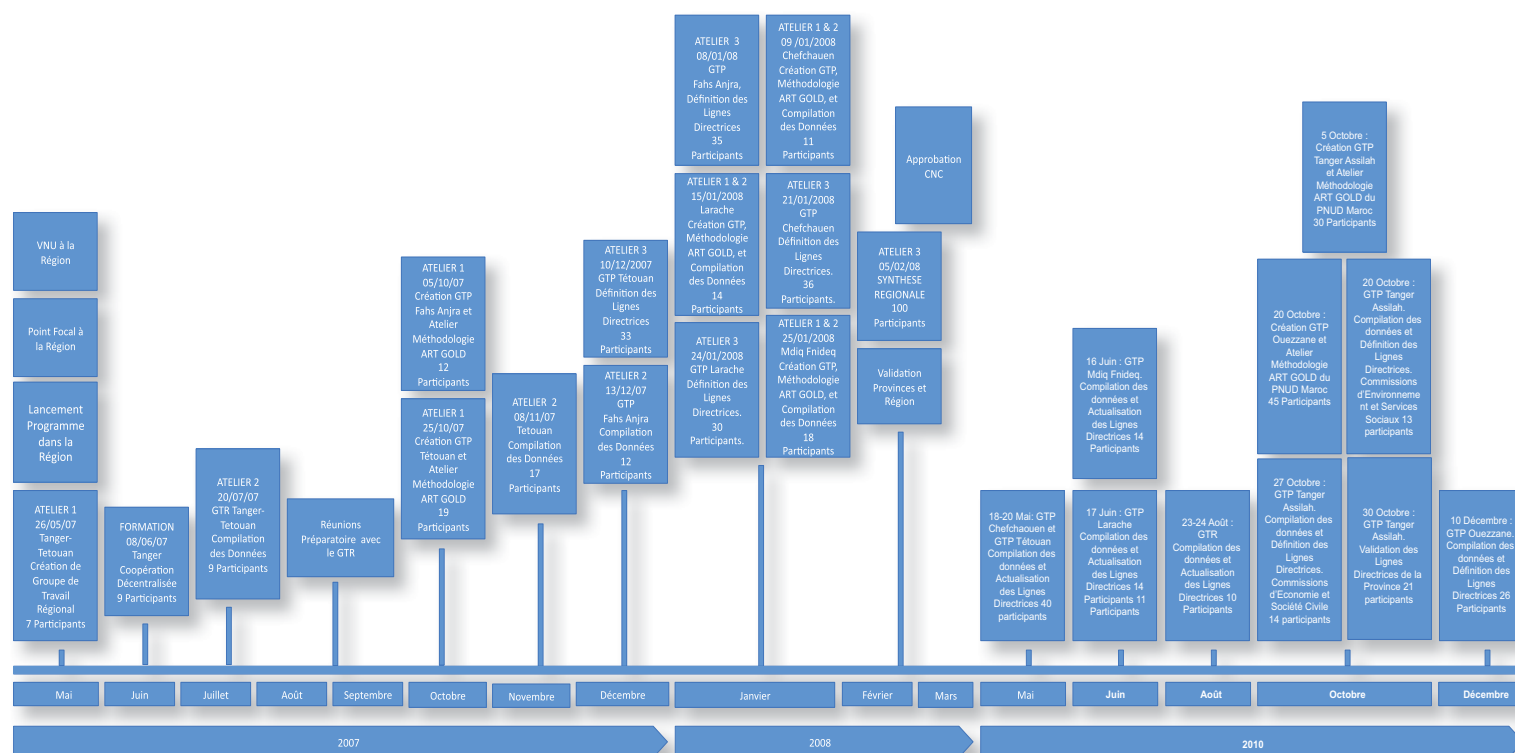
- Pour ce faire, les étapes suivantes ont été suivies :
 - ATELIER 1 : Méthodologie ART GOLD du PNUD Maroc
 - Formation sur la Coopération Décentralisée
 - ATELIER 2 : Compilation et analyse de données
 - ATELIER 3 : Définition des priorités et formulation des Lignes Directrices
 - SYNTHÈSE REGIONALE



- Phase d'élaboration (2007/08)
- Phase de mise à jour
 - Ateliers d'actualisation des données
 - Ateliers pour l'élaboration du chapitre des Lignes Directrices des nouveaux Groupes de Travail : Province d'Ouezzane et Préfecture de Tanger Assilah
 - Travail de révision et ré-édition du document



CALENDRIER D'ÉLABORATION ET MISE À JOUR DES LIGNES DIRECTRICES DANS LA RÉGION DE TANGER-TÉTOUAN



Le processus d'élaboration et mise à jour des Lignes Directrices a été largement participatif. Ont participé à l'élaboration de ce document :

	Répresentants des Ministères et des Services Déconcentrés	Walis et Gouverneurs	Sécretsaires Généraux	Présidents des Conseils Régionaux et Provinciaux	Présidents des Communes	Autres Elus	D'autres Administration, fonctionnaires	INDH	Agences de Développement	Universités	Représentants de la Société Civile: associations, ong...	Partenaires de la Coopération Internationale	TOTAL
Région de Tanger Tétouan	23		1	1	2	1	4		12	2	17	7	70
Tétouan	32	1	1	1	1		3	2	3	1	11	2	58
Fahs – Anjra	26		1		3	2	1	4	3		10		50
Chefchaouen	16		1		1		2	3			13	3	39
Larache	16							2	2		7	1	28
Mdiq - Fnidq	12		1				2	1	1		4		21
Tanger Assilah	24		4			6	3	2			16	4	59
Ouezzane	7	1	11			9	4				11	2	45
TOTAL Région de Tanger-Tétouan	156	2	20	2	7	18	19	14	21	3	89	19	370

3. Situation actuelle

Ceci est le premier document de “Lignes Directrices” élaboré par les Groupes de Travail Régional et Provinciaux de la Région de Tanger - Tétouan. Il s'agit d'un document qui se veut simple, pratique et facile à lire et qui a pour objectif de mobiliser la coopération décentralisée, autour d'objectifs concertés en matière de développement local et de stimuler la participation et l'échange de celle-ci avec la Région et ses Provinces.

Dans ce contexte et dans le cadre d'une stratégie de partenariat pour le développement, des projets sont alors mis en œuvre dans une logique de co-financement entre les acteurs locaux et leurs homologues de la coopération internationale et décentralisée.

Des mises à jour régulières assurent la pertinence du document et le rendent un outil de connaissance toujours vivant.

LIGNES DIRECTRICES PROVINCIALES

Tétouan - Chefchaouen - Fahs-Anjra - Larache - Mdiq-Fnideq -
Tanger Assilah et Ouezzane

Approche transversal du genre

**Gouvernance et
Décentralisation**

Environnement

Economie Locale

Service Sociaux

LIGNES DIRECTRICES DE LA REGION
DE TANGER - TETOUAN

STRATEGIE REGIONALE
POUR LA COOPERATION INTERNATIONALE



LA REGION DE TANGER – TETOUAN. DYNAMIQUES ET TENDANCES

La Région de Tanger-Tétouan a historiquement été une des zones de rencontre entre le Maroc et l'Europe, et entre le Maroc et le monde entier. Ce pont entre les cultures a doté la Région d'une particularité qui ne possède aucune autre Région du Maroc : le dynamisme interne.

En se promenant dans les rues des villes de la Région de Tanger-Tétouan, on se rend vite compte de la vivacité des habitants et de leur chaleur humaine, ce qui en fait l'un des points d'attraction du pays. Les personnes que l'on est amené à croiser lors de cette promenade manient pour la plupart trois ou quatre langues différentes avec facilité (dialecte marocain, amazigh, français et espagnol).

La dynamique favorable de la Région, dont l'histoire est très riche, eu égard à sa position géostratégique et le statut de Tanger comme ville internationale jusqu'en 1956, a débuté à la fin des années 1990 et s'est accélérée en ce début du XXIème siècle.

Le port Tanger-Med, qui a modifié les relations économiques de la Région avec son entourage, a permis d'attirer de grands investissements et de lancer une dynamique de développement économique génératrice de croissance et d'emploi. Certes, de nombreuses entreprises dont des multinationales européennes, sont délocalisées pour s'installer à Tanger, où le coût de la main d'œuvre est moindre et les profits. Notamment, il faut signaler la création d'une usine Renault à Tanger, (dont l'activité doit démarrer début 2012) ; celle-ci va permettre la création de nombreux emplois dans la Région et changer le visage de la Province de Fahs/Anjra). Reste de savoir comment gérer cette dynamique, pour qu'un développement social et durable accompagne un développement économique très rapide et difficile à maîtriser.

A côté de cette dynamique favorable à l'emploi, il convient donc de travailler sur des politiques de rétribution correspondant à l'augmentation du coût de vie au Maroc, cause de nombreux

déséquilibres et d'impulser de manière résolutive les efforts visant à mettre en place des infrastructures de vie de toute la population.

Dans le cadre des politiques nationales et sous l'impulsion de l'Etat, la coopération internationale œuvre pour relever de défi. Les ONG internationales, les Agences bilatérales de différents pays, les Agences du Système des Nations Unies et les instances de la coopération décentralisée travaillent activement dans la Région.

Toutefois, la plupart des actions manque de coordination, ce qui réduit leur l'impact. Sans aucun doute, cette maladie endémique de la coopération internationale est due à deux raisons intimement liées.

La première touche directement à la volonté de visibilité de tous les acteurs de la Coopération qui ne partagent ni leur méthodologie ni leurs instruments, mais leurs interlocuteurs. Ces derniers profitent parfois de cette situation pour tirer le meilleur parti des uns et des autres. Il est donc temps de mettre en pratique les principes de la déclaration de Paris sur la coordination, l'alignement et la concertation de l'aide publique au développement. La deuxième raison de ce manque de coordination réside dans le fait qu'il existent des nombreux récepteurs de l'aide Internationale : les Collectivités Locales, les Associations (nombreuses et de natures différentes), les Services Publics...etc. Le manque de coordination se situe aussi à ce niveau, résolument local.

Il n'existe aucun instrument régional proprement dit de coordination de l'action de la coopération internationale ; si ce n'est la proposition que fait le Programme ART GOLD du PNUD Maroc ; de mettre en place un Groupe de Travail Régional qui représente les intérêts de tous au service d'un territoire, visa à combler ce manque.

• Dynamiques :

Voici en synthèse les principales dynamiques intéressantes la Région de Tanger-Tétouan :

- Le Port de Tanger Med permet un développement de la Région et favorise son ouverture sur l'extérieur.
- La volonté politique et les ressources pour de réaliser des investissements sociaux qui permettent d'améliorer le niveau de vie des groupes risquant d'être exclus du développement économique.
- Des investissements croissants dans le secteur de la construction sont en cours et doivent être accompagnés d'un contrôle environnemental pour garantir la sauvegarde du patrimoine naturel de la Région. Le passage de la gestion d'une offre touristique réduite à la consolidation de la Région comme pôle d'attraction comporte d'importants risques environnementaux.
- Présence d'entreprises qui administrent des biens et services au niveau régional et national mais avec des capitaux étrangers et une gestion marocaine réduite. Il existe de rares investissements basés sur des capitaux marocains ou mixtes.
- La quasi-absence d'une planification territoriale urbaine qui met au centre l'expansion de la ville à moyen et long termes et permet à des groupes défavorisés d'y prendre part.
- La Région Tanger-Tétouan jouit d'une excellente communication via terre, mer et air, grâce à des infrastructures de bon niveau qui supportent la situation géographique unique de la Région et à son rôle stratégique.
- Les processus de décentralisation et régionalisation permettront peu à peu à la Région d'assumer le rôle d'une entité territoriale et responsable et capable d'agir.

Ainsi, il s'agit là de dynamiques positives mais qui comportent des risques de fracture entre les enjeux économiques et sociaux.



• Les tendances :

- Une Région avec une variété culturelle aussi reconnue (arabes, berbères, influence espagnole et héritage andalous) doit assurer une société égalitaire avec les mêmes opportunités et possibilités d'accès aux services.
- La grande variété du patrimoine et de l'héritage de la Région permet de l'imaginer comme l'une des zones touristiques les plus courues de la Méditerranée et de l'Afrique du nord. L'offre touristique est fondée sur les atouts historiques, naturels et surtout culturels. Deux zones déclarées "pays d'intérêt touristique" ont été distinguées, il s'agit de Larache et de Chefchaouen.
- Il est donc nécessaire de se focaliser sur la formation des travailleurs locaux pour répondre à l'éventuel "boom" touristique, mais aussi contribuer à la recherche d'alternatives de tourisme rural et écologique.
- L'Union Européenne considère la Région comme prioritaire dans le cadre de la politique et des instruments de voisinage mis en place. Pour tirer profit de ces opportunités, les collectivités locales de la Région doivent se doter de capacités de gestion améliorant l'efficacité et la transparence des processus de gestion et de bonne gouvernance locale. La politique de voisinage stipule également que les actions doivent être cofinancées, ce qui nécessitera de mener une réflexion sur les financements aux collectivités locales décentralisées et sur la gestion des compétences. Un tel débat existe au Maroc, mais il reste beaucoup à faire sur ce terrain.
- Les Régions du Sud de l'Union Européenne tentent de se positionner dans la Région pour pouvoir obtenir des places privilégiées, et avoir ainsi un accès aux fonds engagés. Il est nécessaire, en tout cas, de chercher une cohérence dans les actions de ces Régions et dans ce cadre, c'est la Région de Tanger Tétouan qui doit jouer le rôle d'organisatrice de leurs interventions et ne pas laisser celles-ci s'organiser ou se désorganiser seules.
- Le nombre croissant des associations et leur nature diverse peut s'analyser sous différents angles : d'une part elles assument des responsabilités croissantes au sein de la Région dans la mise en œuvre d'actions de développement, et d'autre part leur action ne se situe point dans un cadre stratégique unitaire et coordonné.
- Des flux importants de migrants en provenance de l'intérieur du pays, trouvent en Tanger un point de passage vers l'Europe. Les adolescents sont les premiers exposés aux conséquences négatives, du phénomène, dont les causes sont liées au manque d'opportunités économiques. S'ils existent des centres d'accueil dédiés à ces mineurs, le travail préventif, d'accompagnement et de recherche de solutions face à ce phénomène s'avère crucial. A cet égard les plans d'urbanisme ont à prendre en compte l'installation de migrants dans la zone.
- L'exode rural est une tendance qui n'est pas propre à la Région Tanger-Tétouan mais au contraire il s'agit d'un phénomène presque mondial. Les habitants des campagnes fuient des zones où l'absence de services de base et le fort enclavement ôtent à la population jeune tout espoir de rester. La majorité des jeunes dans les zones rurales vivent de l'agriculture. Les difficultés d'accès font que le personnel médical comme le personnel enseignant doivent faire preuve d'une grande volonté pour assurer leur service.

• Les stratégies, les instruments et les risques :

- L'Agence de Développement et de Promotion des Provinces du Nord (ADPN) a été créée pour faciliter et canaliser les investissements nationaux dans la Région, dans l'optique d'améliorer son développement et de lui rendre tout son dynamisme. Jusqu'à présent, il s'agit d'un instrument stratégique et utile en ce qui concerne

le volume de fonds et la gestion de ceux-ci. L'ADPN bénéficie de partenariats avec de nombreuses agences de coopération. Cependant, l'ADPN ne compte aucune présence dans la Région, ce qui risque à d'en limiter les capacités d'action et d'adaptation aux nécessités du territoire.

- La gestion du savoir et sa mise à disposition du territoire devrait s'appuyer au maximum sur l'Université. Pôles de développement, pépinières d'entreprises et centres technologiques sont nécessaires pour mettre à profit le potentiel endogène du territoire. Peu d'investissements existent dans ce sens et cela laisse aux entreprises étrangères privées l'espace que pourraient occuper, en termes de compétitivité, les entreprises locales. Le travail de ces centres est d'offrir des opportunités aux entrepreneurs locaux, leur permettant d'atteindre un niveau raisonnable de compétitivité.
- Le secteur tertiaire continue d'être l'un des piliers du développement local, mais également l'un des oubliés en matière d'investissement. A titre d'exemples, la possibilité de tirer profit des produits naturels et organiques de la zone tient au fait que ceux-ci obtiennent des labels de qualité et jouissent d'une compétitivité acceptable sur les marchés internationaux; d'autre part, l'exploitation de l'énorme potentiel de la Région en matière de pêche maritime requiert des investissements non seulement pour la modernisation des embarcations, mais aussi de la chaîne du froid et de la commercialisation.

- Le Code de la Famille a représenté un pas important vers une politique d'égalité. Or, ce changement de normes devrait être accompagné par la mise en place d'instruments locaux de sensibilisation sur le thème de l'équité homme femme.
- La Région est associée à un concept de qualité spéciale. L'offre touristique, la pêche, l'agriculture, les services commerciaux, la proximité, la situation géographique, la diversité humaine et géomorphologique, l'histoire et les événements sont quelques uns des atouts que recèle la Région et grâce auxquels elle pourrait devenir une zone compétitive au niveau de la Méditerranée.
- Le processus de Régionalisation est à peine imité. Ainsi, la Province reste un niveau au sein duquel s'installent les institutions représentant l'Etat, mais se trouve coincée entre des Communes possédant la réelle capacité d'exécution, et le niveau régional qui possède la vision globale du territoire nécessaire à la planification territoriale. De plus, toutes les Provinces et Préfectures possèdent leurs spécificités et identités, plus développées sans doute que le sentiment régional. De fait, la majorité des citoyens ne voient pas la Région comme un moteur de développement mais au contraire comme un frein bureaucratique et institutionnel. C'est la raison pour laquelle on rencontre d'importantes difficultés pour pouvoir équilibrer le développement à l'échelle régionale. Il est donc difficile d'y établir des réseaux de biens et de services, et d'y échanger des bonnes pratiques.



• La Coopération décentralisée dans le cadre du Programme ART GOLD du PNUD Maroc

L'un des atouts du Programme ART GOLD du PNUD Maroc réside dans le réseau de partenaires de la coopération décentralisée dont il dispose. La coopération décentralisée englobe toutes les relations d'amitié et de partenariat nouées entre les collectivités : locales d'un pays et leur homologues d'autres.

L'importance de la coopération décentralisée au Maroc, tout comme dans le reste du monde, connaît une progression fulgurante, car non seulement les fonds des institutions de la coopération décentralisée, mais également les capacités de ses acteurs et son organisation, se développent de façon exponentielle.

Le Maroc s'est inscrit dans un processus de décentralisation intéressant et riche, et il convient de réévaluer à la hausse l'apport de la coopération décentralisée dans ce cadre, à travers l'échange d'expériences propres qui ont fait leurs preuves dans différents contextes.

La coopération décentralisée européenne est composée d'entités correspondantes à celles qui existent au Maroc : à savoir les niveaux régional, provincial et communal, avec leur éventail de nuances et de caractéristiques.

C'est pourquoi le Programme ART/GOLD du PNUD Maroc met en contact, à la demande des territoires marocains, ce savoir-faire en matière de décentralisation et de gestion des services du territoire avec les institutions concernées et les instruments créés. Ainsi, à titre d'exemple l'expérience acquise dans le domaine de la gestion du système social de Santé et d'Education par les Régions d'Espagne, de France ou d'Italie peut s'avérer stratégique dans l'appui aux processus en cours au Maroc.

Un large éventail de possibilités permet d'éviter de faire l'erreur de restreindre l'efficacité de la coopération décentralisée au seul appui des projets : les réflexions comme celles que mène le Programme ART GOLD du PNUD Maroc sur le rôle des travailleurs sociaux dans une société en croissance ;

la possibilité de travailler dans le cadre des programmes d'alphabétisation d'adultes avec des méthodes novatrices ; l'éducation non formelle qui est déjà développée dans le pays à travers divers vecteurs ; les processus de gestion transparente des institutions publiques, la gestion efficace et la lutte contre la bureaucratie grâce aux nouveaux outils ; l'appui au tissu social associatif et son perfectionnement comme instrument de développement local ; les études de chaînes de valeur de produits locaux : ce sont là autant d'expériences qui peuvent s'avérer très fructueuses. On peut également faire entrer dans ce cadre toutes les structures locales créées en Europe pour gérer des territoires comme c'est le cas des Agences de Développement Local qui peuvent voir dans les grandes Agences du Nord et de l'Orient un "vis à vis" de l'autre bord de la Méditerranée.

C'est le sens même du document des Lignes Directrices, qui a pour objectif de faire connaître les stratégies des Régions marocaines à tous les partenaires du Programme ART GOLD du PNUD Maroc. L'objectif principal est d'éviter que les actions de coopération ne se restreignent à un seul secteur et de les intégrer dans le cadre d'une stratégie propre au territoire.



C'est pour cette raison que sont partenaires du Programme ART GOLD du PNUD Maroc des Régions comme l'Andalousie, les Iles Baléares, la Catalogne, la Communauté Valencienne et Barcelone en Espagne ; la Région Provence Alpes Côte d'Azur et la Région Champagne-Ardenne en France ; la Toscane, la Lombardie et l'Ombrie en Italie ; tout comme la Conférence des Régions Périphériques Maritimes de l'Europe qui regroupe 159 Régions du littoral européen et qui permet au Programme d'acquérir une dimension lui offrant la possibilité de participer aux débats sur la régionalisation et les potentialités qu'elle implique au niveau méditerranéen notamment. La CRPM joue également un rôle fondamental, celui d'intermédiaire avec l'Union Européenne, ce qui facilite plus d'avantage la participation à ces débats.

Des fonds de coopération décentralisée, comme le FAMSJ ou celui le FELCOS d'Ombrie, des fondations, des réseaux d'universités, des associations et des services économiques et sociaux, font partie des réseaux actifs dans le cadre du Programme. Ils apporteront, conjointement avec les acteurs locaux, une réponse homogène et coordonnée aux « Lignes Directrices en appui à la stratégie de la Région pour la coopération internationale », qui sont des orientations régionales pour la coopération internationale.

Cela démontre que l'action de la coopération vient toujours en complément des efforts menés par les institutions locales et qu'elle doit être articulée à des politiques nationales et s'appuyer sur une réelle appropriation par les collectivités locales.

• Objectifs du Millénaire pour le Développement :

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont issus d'un accord conclu entre les Etats membres des Nations Unies, lors du Sommet du Millénaire de 2000, afin de lutter de façon conjointe contre la pauvreté au niveau mondial. Ils sont au nombre de 8 objectifs mesurables et devront être achevés avant 2015.

Le Maroc s'est engagé à réaliser ces objectifs à travers le lancement de mesures d'accélération de son processus de développement économique et social, et notamment

C'est pourquoi la proposition du Programme ART GOLD du PNUD Maroc d'appuyer la création de Groupes de Travail multisectoriels, à l'échelle régionale et locale, permet de rendre extensive cette vision de territoire, en opposition à une vision purement sectorielle. L'idée de fonder un groupe destiné à intégrer le processus de développement de son territoire, notamment à travers la réalisation de projets avec des entités de la coopération décentralisée, et à mettre en pratique des expériences novatrices de gestion des services ou des territoires, ne correspond à une stratégie qui s'impose à tous les pays et qui profite des expériences régionales dans le monde entier. Les groupes de travail sont des instruments clés de développement local, si tant est qu'on leur fait confiance et qu'on les appuie comme il se doit.

Enfin, il ne s'agit pas seulement d'un flux d'expériences Nord-Sud auquel nous sommes habitués mais plutôt de la mise en valeur de toutes les bonnes pratiques marocaines en matière de développement local pour les mettre également à la disposition des partenaires du réseau ART au niveau mondial.

Ce n'est qu'ainsi que sera dépassé une fois pour toutes le paradigme « donateur-bénéficiaire » et que l'on pourra passer à une logique de partenariat, afin d'affronter les défis communs liés au développement.

l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) en 2005. Ces mesures ont engendré une évolution notable des indicateurs de suivi des 8 objectifs depuis leur lancement en 2000, et laissent penser que ces objectifs seront atteints progressivement et comme prévu en 2015*.

« Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim ». La réalisation de cet objectif a connu un progrès très significatif. Entre 2001 et 2008, la pauvreté absolue

* Rapport National de Développement Humain, Maroc 2009.

a été réduite de 41,2%, la pauvreté relative de 42,5% et la vulnérabilité de 30,3%. Cependant, si, durant cette période, 1,7 million d'individus sont sortis de la pauvreté et 1,2 million de la vulnérabilité, 2,8 millions d'individus vivent encore au-dessous du seuil de la pauvreté relative. Cette réduction a été plus marquée dans le monde urbain que dans le monde rural, ainsi que dans les Régions les plus développées. Pour atteindre cet objectif, le Maroc a mis en œuvre une politique gouvernementale focalisée sur le développement social et humain, à travers notamment l'Initiative Nationale de Développement Humain. Ces actions commencent à donner leurs fruits. La dernière carte de la pauvreté, datée le 2007, montre que la baisse de la pauvreté entre 2004 et 2007 a été plus grande dans les Communes les plus pauvres, celles ayant bénéficié de l'INDH.

« Assurer l'éducation primaire pour tous ». Cet objectif est caractérisé par deux volets : la généralisation de la scolarisation et l'analphabétisme. En ce qui concerne le premier volet, le taux net de scolarisation des enfants de 6-11 ans a été estimé au niveau national, en 2008/09, à 90,5% contre 52,4% en 1990/91. Ce taux est passé de 35,9% à 90,6% en milieu rural contre respectivement 76,6% et 90,5% en milieu urbain. L'amélioration a été plus importante pour les filles en milieu rural, pour lesquelles ce taux a presque quadruplé, au cours de la même période. Ces résultats ont été atteints surtout grâce à l'engagement des pouvoirs publics, qui se matérialise par le lancement du plan d'urgence 2008/2009 et par l'accroissement continu du budget de l'Etat en faveur du secteur de l'enseignement. Ce budget a connu une augmentation de 33% en 2010 par rapport à 2008, atteignant environ 24% du Budget de l'Etat et 6,4% du PIB.



En ce qui concerne l'alphabétisation, le taux global est passé de 45% en 1994 à 60,3% en 2009.

« Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ». La réalisation de cet objectif a connu des avancées notables grâce à la politique adoptée à l'égard des femmes, dans les domaines notamment du statut personnel, de l'éducation et de l'accès à l'emploi, des ressources, du champ politique et des centres de décisions. Dans ce contexte, et à titre d'exemple, en matière d'éducation, l'indice de parité entre les sexes en 2008/2009, par rapport à l'année scolaire 1990/91, a enregistré un gain de 31 points dans le secondaire qualifiant et 34 points dans l'enseignement supérieur.

« Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans ». Des progrès très significatifs ont été réalisés dans ce domaine. Parmi l'ensemble des décès annuels, la proportion d'enfants qui meurent avant leur cinquième anniversaire était de 42% vers 1980; elle ne représentait plus que 20% en 1987 et 13% en juin 2008-juin 2009*.

« Améliorer la santé maternelle ». Entre 1995-2004 et 2004/2010, le taux de mortalité maternelle aurait reculé près de 42% (227 décès maternels pour 100 000 naissances au cours de 1995-2003 sur 132 décès pour 100000 naissances vivantes entre juin 2004 et juin 2009, s'inscrivant ainsi dans la tendance d'évolution qui a caractérisé les indicateurs de développement humain durant la décennie écoulée. Ces avancées résultent en grande partie de la mise en place d'un plan visant à accélérer la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, en tant que composante prioritaire de la stratégie de santé 2008-2012.

« Combattre le VIH-SIDA, le paludisme et d'autres maladies ». Le Maroc a mis en place des politiques de lutte contre ces différentes maladies sous la forme de grands programmes et avec le soutien de la Société Civile. Dans ce cadre, il faut souligner que le Maroc a été le premier pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient à

* Estimations provisoires à partir du 1er passage de l'Enquête Démographique à répéter (END 2009/10)

bénéficier de l'appui du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme dès le premier appel à soumission en 2003, et le renouvellement de cet appui pour la période 2007 à 2011, constitue un gage de la reconnaissance des efforts déployés. A cet effet, le taux de prévalence du VIH SIDA reste à un niveau très faible au Maroc. Par contre, il faut signaler que l'analyse de l'évolution dans le temps du nombre de cas de VIH/sida notifiés, montre une augmentation progressive à partir de l'année 2005. L'augmentation du nombre de cas notifiés serait en lien avec le renforcement du dépistage volontaire et à visée diagnostique ainsi qu'à un accès aux services de prise en charge au niveau de plusieurs Régions.

« Assurer un environnement durable ». Dans le domaine de l'environnement, le Maroc a ratifié les trois conventions du processus de Rio de Janeiro, a lancé la mise en œuvre du Plan national pour la protection de l'environnement (PANE) et a promulgué de nouvelles lois pour la préservation

de l'environnement. Dans ce contexte et à titre d'exemple, 10 parcs nationaux ont été créés, répartis sur une superficie de plus de 770000 ha ainsi que quelques réserves de biosphère (arganier, intercontinentale de la méditerranée, etc. Les efforts en matière de protection des écosystèmes fragiles (montagne, oasis) et de contraste aux effets des changement climatique se sont intensifiés ces dernières années.

« Mettre en place un partenariat mondial pour le développement ». L'analyse de l'état d'avancement de cet objectif dans le cadre du rapport de l'année 2005 est focalisée sur le budget de l'Etat et de l'aide extérieure pour les Services Sociaux Essentiels (SSE). Dans ce contexte, il faut noter que la dépense moyenne annuelle consacrée aux SSE se basait sur une évolution de 17,8% en 1990 à 20% en 2006. Il est aussi à noter qu'au Maroc le travail visant le développement économique et humain coalise des acteurs divers, nationaux et internationaux, institutionnels et associatifs. Le grand défi porte sur la coordination de l'ensemble des initiatives.



• Les mécanismes financiers dans la Région de Tanger-Tétouan

La Région de Tanger-Tétouan dispose de différents mécanismes financiers qui peuvent être mis à la disposition des projets développés, en réponse aux priorités des Lignes Directrices de la Région, et ce en partenariat avec les acteurs locaux de développement et avec l'appui de la Coopération Internationale et décentralisée.

Les Collectivités Locales disposent en effet à l'échelle communale, provinciale et régionale, d'un budget annuel destiné à financer les actions développées dans le cadre du Plan de Développement Economique et Social. Les collectivités locales peuvent être récepteurs de fonds de la coopération internationale via la création de comptes d'affectation spéciale, et en assurer une gestion directe.

Par ailleurs, le Centre Régional d'Investissement de la Région de Tanger-Tétouan participe à la promotion du développement économique et social de la Région dans le but de contribuer à la croissance de l'économie local et à la création d'emplois.

L'Agence pour la Promotion et le Développement du Nord (APDN) est l'un des acteurs territoriaux les plus dynamiques en matière de diplomatie économique à l'échelle régionale. Elle dispose de moyens financiers pour la mise en œuvre de programmes économiques et sociaux intégrés et d'actions relatives à la réalisation des politiques sectorielles de promotion et de développement économique et social de la zone concernée.

L'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) dispose d'une enveloppe budgétaire annuelle destinée à la réduction de la pauvreté, de la précarité et de l'exclusion sociale au niveau des Provinces, à travers des actions de soutien aux activités génératrices de revenus, le développement des capacités, l'amélioration des conditions d'accès aux services et infrastructures de base et le soutien aux personnes en grande vulnérabilité.

L'Entraide Nationale dispose également d'un fond de subventions aux projets de développement liés à l'aide et à l'assistance aux populations démunies, ainsi qu'à la promotion familiale et sociale. Cette institution peut être appelée à participer à la mise en place d'organismes et d'établissements destinés à faciliter l'accès au travail et l'intégration sociale des orphelins, des handicapés physiques et autres groupes de personnes relevant de son assistance.

Le Fond Hassan II de développement économique et social, apporte un concours financier aux programmes d'habitat, d'infrastructure autoroutière, d'irrigation, d'aménagement du domaine forestier, de réalisation de structures d'accueil pour les investissements industriels et touristiques, de construction de complexes sportifs et culturels, de création d'infrastructures de petits ports de pêche et de développement des technologies de l'information; ainsi qu'aux actions de promotion de l'emploi notamment par les associations de micro- crédit et à tout projet contribuant à la promotion de l'investissement et de l'emploi.

Le Fond Social de Développement (FSD) appuie les associations marocaines de développement par le financement de projets destinés à aider les populations économiquement et socialement vulnérables : pauvres de certaines zones rurales isolées, enfants des rues, personnes handicapées, jeunes chômeurs.

L'Agence de Développement Social (ADS) contribue également par l'apport de subventions à des actions de formation dans le cadre de projets socio-éducatifs, de santé ou de renforcement des capacités d'organisations de la société civile. Ce financement, adapté aux activités génératrices de revenus, permet aux associations et autres coopératives de mobiliser l'épargne et de la réorienter vers des investissements productifs.

Finalement, les entreprises privées de la Région disposent également de fonds pour la réalisation de projets ayant un impact sur le développement économique et social.



REGION DE TANGER-TETOUAN



PRESENTATION DE LA REGION TANGER - TÉTOUAN

I. Situation sur la carte

«Le Maroc ressemble à un arbre dont les racines nourricières plongent profondément dans la terre d'Afrique et qui respire grâce à son feuillage bruisant aux vents d'Europe »

Sa Majesté Hassan II, le Défi.

«La régionalisation élargie escomptée n'est pas un simple aménagement technique ou administratif. Elle traduit, plutôt, une option résolue pour la rénovation et la modernisation des structures de l'État, et pour la consolidation du développement intégré».

Extraits du discours de Sa Majesté Mohammed VI sur la régionalisation, 2010.



La Région Tanger-Tétouan a une position géographique hautement stratégique, à la fois entrée de la Méditerranée et porte de l'Afrique. Elle se situe à l'extrême Nord-Ouest du Royaume du Maroc, à 14 kilomètres seulement du continent européen. Elle est limitée au Nord par le Détroit de Gibraltar et la Mer Méditerranée, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Sud par la Région Gharb Charda Bni Hassen et à l'Est par la Région Taza-Al Hoceima-Taounate.

II. Contexte historique

Sa position stratégique a fait que la Région Tanger-Tétouan a eu une histoire riche et spécifique qui la distingue du reste du pays. Axe de pénétration en Afrique, terre de richesses naturelles, et passage vers et depuis la Méditerranée, sur les routes commerciales maritimes, elle a fait partie, depuis des millénaires, des grandes civilisations: phénicienne, romaine,

carthaginoise, musulmane, et a subi dans les derniers siècles l'influence hispano-portugaise et française....

Depuis l'indépendance du Maroc et la fin du statut international de la ville de Tanger, à la fin des années Cinquante, la Région a connu une évolution en dents de scie. Ces dernières années, l'ensemble des Régions du pays a connu un grand mouvement de redynamisation. La Région de Tanger-Tétouan a particulièrement connu un désenclavement et une urbanisation importante, le lancement de grands chantiers, une implantation d'investissements étrangers, un développement de la société civile, ou encore la candidature de Tanger à l'Exposition Internationale 2012. Or, cet essor spectaculaire ne se fait pas sans conséquences : exode rural, apparition de quartiers périphériques défavorisés et situation sociale précaire.

III. Structure administrative

Le Maroc est découpé en 16 Régions, et chaque Région est divisée en Préfectures et en Provinces, elles-mêmes composées de Communes¹.

Il est à noter que le découpage administratif de la Région dans l'année 2010 a donné lieu à la création d'une nouvelle Province, Ouezzane, limitrophe avec les Provinces de Chefchaouen et Larache. Ainsi, la nouvelle structure administrative de la Région de Tanger-Tétouan comprend, les Provinces de Tétouan, Chefchaouen et Ouezzane et la Préfecture de Mdiq-Fnideq (Wilaya de Tétouan), la Province de Fahs Anjra et la Préfecture de Tanger-

Assilah (Wilaya de Tanger) et couvre 113 Communes dont 14 urbaines² :

- Wilaya de Tanger :

- Préfecture de Tanger-Assilah (3 Municipalités et 9 Communes Rurales)
- Province de Fahs Anjra (8 Communes Rurales)

- Wilaya de Tétouan :

- Province de Tétouan (5 Municipalités et 20 Communes Rurales)
- Province de Chefchaouen (1 Municipalité et 27 Communes Rurales)
- Province de Larache (2 Municipalités et 18 Communes Rurales)
- Préfecture de Mdiq-Fnideq (2 Municipalités et 1 Commune Rurale)
- Province de Ouezzane (1 Municipalité 16 Communes Rurales).

L'organigramme ci-dessous montre que deux dynamiques administratives, complémentaires et intimement liées coexistent au Maroc aujourd'hui : la décentralisation et la déconcentration. En effet, l'exigence de démocratie réelle nécessite fortement de prendre les décisions en tenant compte de la proximité avec le citoyen, et ce dans une approche participative.

1. D'après la loi n° 78-00 (Charte Communale) les Communes sont les particules élémentaires de la décentralisation, elles sont les plus petites collectivités territoriales de droit public. Elles sont divisées en Communes urbaines (municipalités) et en Communes rurales. La Préfecture ou la Province constitue le deuxième niveau de décentralisation territoriale. Le nom de Préfecture est attribué aux ensembles urbains et celui de Province aux circonscriptions plutôt rurales. La Région constitue le troisième et plus haut niveau de décentralisation territoriale. Concrètement les affaires de la Région recouvrent un domaine très vaste puisqu'elles s'étendent à tout ce qui peut contribuer au développement économique, social et culturel du territoire.

2. Référence sur la Nouvelle Charte Communale de 2002, et à la mise à jour de la loi 17-08.

Diagramme de la structure politique administrative :

Axe de déconcentration

Le Gouvernement

Le Ministère de l'Intérieur

Le Wali de la Région

1^{ère} autorité territoriale, il :

- ◆ Joue le rôle du gouverneur de la Préfecture, chef- lieu de la Région ;
- ◆ Est l'Organe exécutif du Conseil Régional ;
- ◆ Est responsable de la gestion déconcentrée de l'investissement.

Le Gouverneur de la Préfecture/Province

- ◆ Représentant du Roi, de l'Etat et du Gouvernement, il est :
- ◆ Doté du pouvoir exécutif de l'Assemblée provinciale/préfecturale;
- ◆ Exerce la tutelle sur les collectivités locales ;
- ◆ Le coordonnateur des services extérieurs en vertu des pouvoirs délégués par les Ministres.

Le Pacha, Chef de district, Chef de Cercle ou Caïd

Chacun dans sa juridiction :

- ◆ Assure, sous la direction du Gouverneur, l'application des réglementations et la sauvegarde de l'ordre public ;
- ◆ Coordonne et supervise les activités des districts urbains ou Caïdats du cercle rural ;
- ◆ Assure aussi la fonction de conseiller et médiateur pour toutes les questions d'intérêt communal et intercommunal

Axe de décentralisation

Les deux chambres du parlement national

Le Conseil régional élu au suffrage indirect

- ◆ Examine et vote le budget, examine et approuve les comptes administratifs dans les formes et conditions prévues par la loi
- ◆ Elabore le Plan de Développement Economique et Social de la Région, conformément aux orientations et objectifs retenus par le Plan National de Développement
- ◆ Elabore un Schéma Régional d'Aménagement du territoire, conformément aux orientations et objectifs retenus au niveau national
- ◆ Fixe, dans le cadre des lois et règlements en vigueur, le mode d'assiette, les tarifs et les règles de perception des taxes, redevances et droits divers au profit de la Région

L'Assemblée de la Préfecture/Province élu au suffrage indirect

Délibère sur des questions telles que :

- ◆ les projets d'emprunts ;
- ◆ la fixation, dans le cadre de la loi, du mode d'assiette, des tarifs et des règles de perception des redevances, droits et taxes au profit de la Préfecture/Province ;
- ◆ l'acquisition, l'aliénation et l'échange des immeubles ; le changement d'affectation des immeubles des services préfectoraux/ provinciaux ;
- ◆ la concession, gérance et autres formes de gestion des services publics préfectoraux/ provinciaux ;
- ◆ les plans ou programmes de développement régional et de mise en valeur concernant la Préfecture/Province.

Le Conseil de la Commune urbaine/ rurale

A pour prérogative les tâches suivantes :

- ◆ Développement économique et social ;
- ◆ Finance, fiscalité et biens communaux ;
- ◆ Urbanisme et aménagement ;
- ◆ Services publics locaux et équipements collectifs ;
- ◆ Hygiène, salubrité et environnement ;
- ◆ Equipement et actions socio-culturelles ;
- ◆ Coopération, association et partenariat.

Concertation

Concertation

Concertation

IV. Données principales

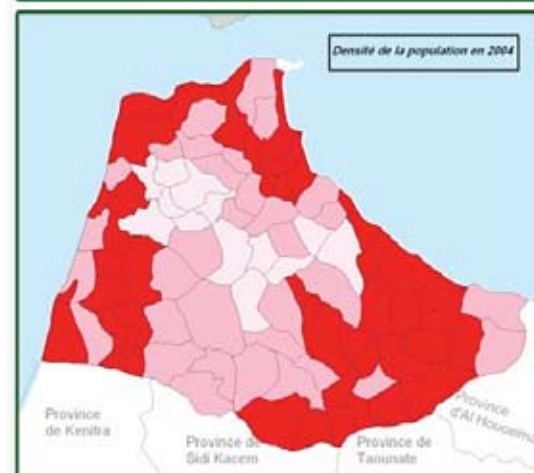
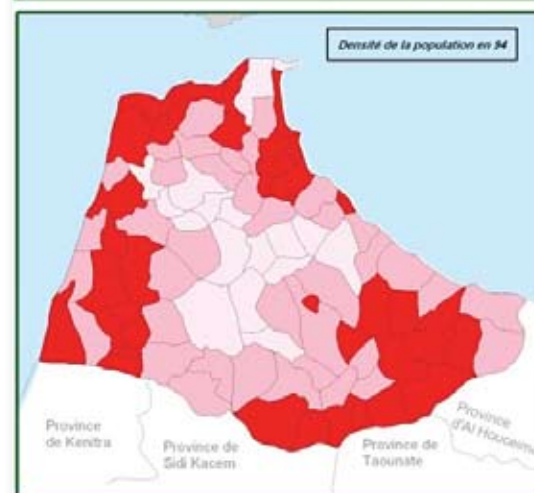
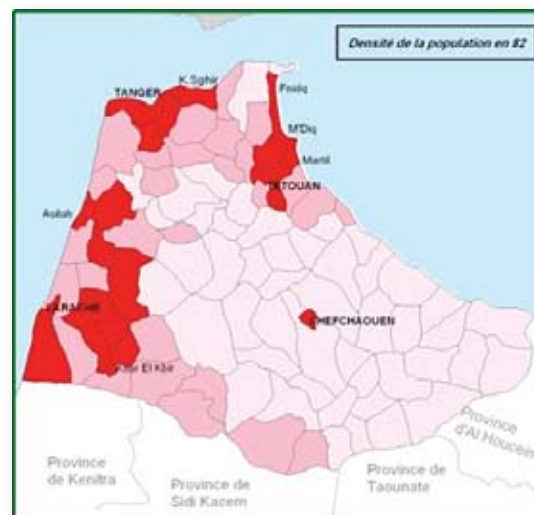
En 2008, la population totale de la Région Tanger-Tétouan s'élève à 2.625.000³ habitants soit 8,4% de la population totale du royaume Marocain, dont 39,6% dans le milieu rural. Cette densité n'est pas répartie de manière égale sur l'ensemble du territoire de la Région. Le sud-ouest et le littoral sont très peuplés, tandis que le centre connaît une densité relativement faible. L'exode rural fait que les villes sont toujours plus peuplées.

Les jeunes de moins de 15 ans représentent 33% de la population de la Région, tandis qu'au niveau national, cette catégorie d'âge représente 30% des Marocains.

La pyramide des âges montre que la population de la Région, comme celle du pays, est en transition démographique. La tranche la plus importante est passée de 0-9 ans à 10-19 ans, et devrait continuer à vieillir. Cela implique une mutation profonde de la structure de la population et des différentes politiques menées face aux problématiques d'ordre démographique, dans le domaine des services sociaux notamment (Education, Santé, Jeunesse et Sport...).

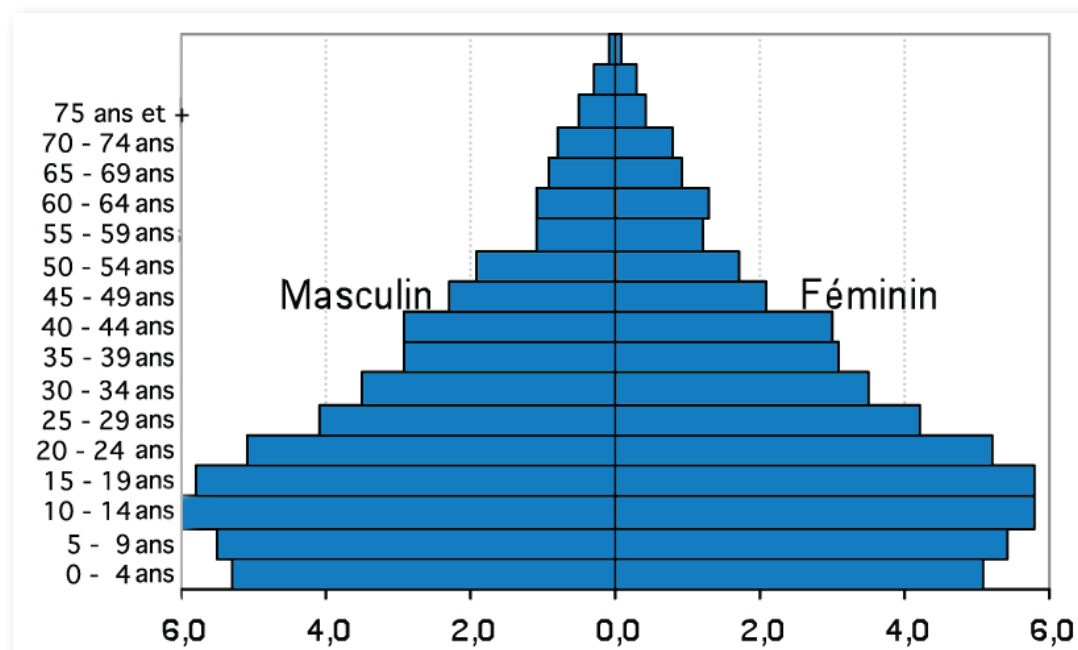
Dynamique démographique les densités 1982, 1994 et 2004

Source : Inspection Régionale de l'Aménagement
du territoire.



³ Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED)/
Annuaire statistique du Maroc, 2009

Pyramide des âges de la population de la Région de Tanger-Tétouan au RGPH 2004



Source : Haut Commissariat au Plan

La Région Tanger-Tétouan, dont la superficie (11.570 km²) représente 1,6% du territoire marocain, est la quatrième Région du Maroc par sa population. C'est une Région de plus en plus attractive. Sa population, jeune en comparaison à celles des autres Régions, a augmenté de 20% en 10 ans, pour atteindre 2.625.000 habitants pour l'année 2008⁴.

L'attractivité de la Région de Tanger-Tétouan s'explique notamment par un taux de chômage inférieur au taux national : il est de 8,4 % à Tanger-Tétouan, contre 9,7% pour tout le Maroc⁵. La densité dans la Région (213 habitants par

km carré) est beaucoup plus importante que pour l'ensemble du territoire marocain (42 hab/km²). Elle a augmenté de façon spectaculaire en 10 ans (+35 contre +5 pour le Maroc).

En 2014, la population de la Région sera, selon les projections réalisées par le Haut-commissariat au Plan, de 2.850.000 habitants. La population du Maroc s'élèvera à 33.179.000. Ce qui équivaut, pour Tanger-Tétouan, à une augmentation de 15%, contre 9.9% seulement au niveau du pays. Le dynamisme démographique se maintiendrait donc pour les dix prochaines années au moins.

4. Projections de la population des Provinces, Préfectures et Régions par milieu de résidence : 2004 à 2015, Haut Commissariat au Plan.

5. Résultats de l'Enquête Nationale sur l'Emploi, année 2006.

Croissance de la population entre 1982 et 2004 avec une projection pour 2015

PROJECTIONS DE LA POPULATION TOTALE (EN MILLIERS) PAR PROVINCE/PREFECTURE,											
2005-2015											
Province Préfecture	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Tanger-Assilah	777	794	811	828	845	862	879	896	913	930	946
Chefchaouen	531	540	547	555	562	569	576	583	590	596	601
Fahs Anjra	99	101	103	105	107	109	111	113	115	117	119
Larache	474	477	479	482	483	485	488	489	490	491	491
M'diq-Fnideq	98	99	101	103	105	107	108	110	111	112	114
Tétouan	523	532	542	550	561	568	577	585	592	602	610
Ouezzane *	305	306	307	308	308	308	308	309	308	308	*
Région (Province de Ouezzane non incluse)	2502	2543	2583	2623	2663	2700	2739	2776	2811	2848	2881
Région (Province de Ouezzane incluse)	2807	2849	2890	2931	2971	3008	3047	3085	3119	3156	*

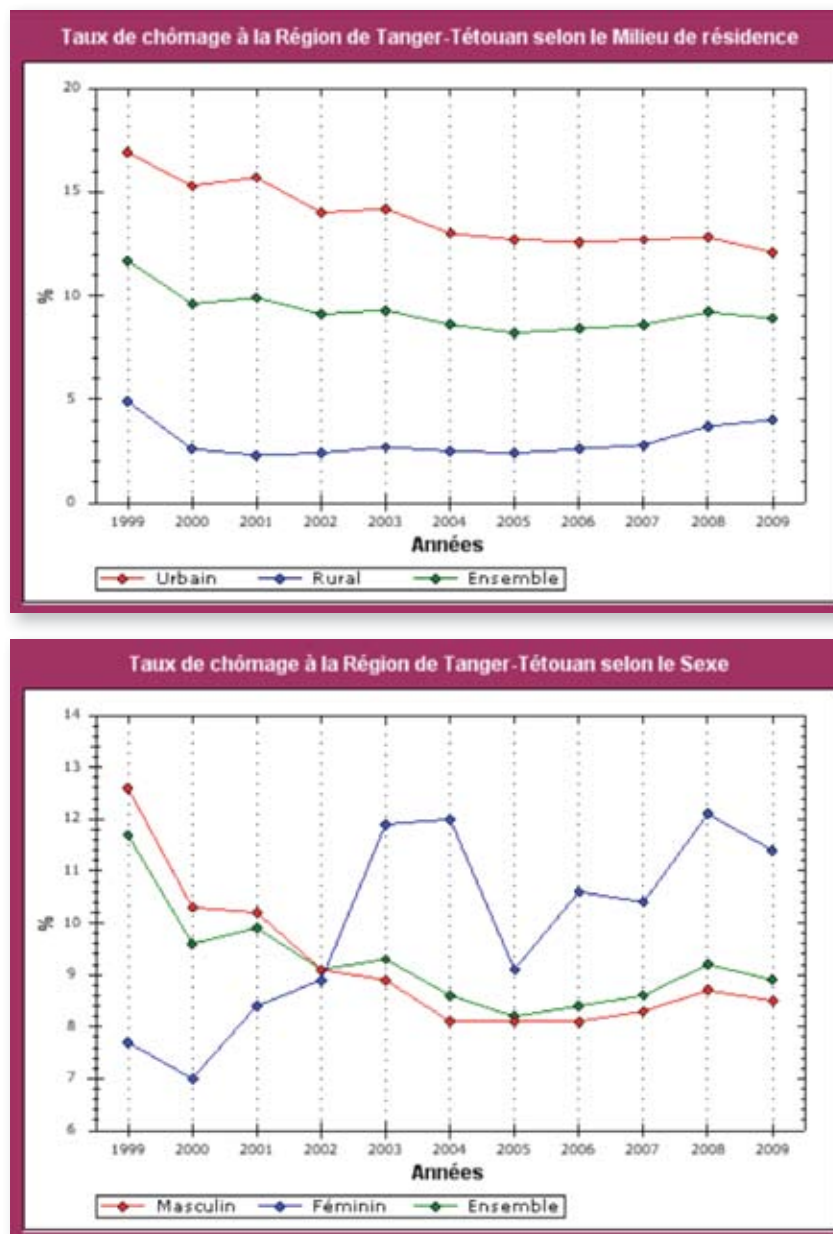
Source : Centre de Recherches et des Etudes Démographiques

* Les données de la Province de Ouezzane ont été fournies suite à une mission d'identification des Lignes Directrices de la Province réalisée du 2 au 6 novembre 2010. Les institutions rencontrées ont été les suivantes: Division des Affaires Sociales, Commune Urbaine de Ouezzane, Cercle

de Ouezzane, Délégation Provinciale de la Santé, Conseil Provincial, Division de l'environnement et de l'urbanisme, Délégation Provinciale de l'Entraide Nationale, Division des Affaires Intérieures, Maison de la Jeunesse de Ouezzane et le Centre des Travaux Agricoles.

V. L'emploi dans la Région

À la fin de l'année 2009 les données relatives à l'emploi dans la Région étaient les suivantes :



Source : Enquête Nationale sur l'emploi. Le taux de chômage dans la population active âgée de 15 ans et plus.

Taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus Selon le niveau du diplôme et le milieu				
		Milieu		Total
		Urbain	Rural	
Diplôme	Sans diplôme	35,0	44,2	39,5
	Niveau moyen	32,0	40,3	33,2
	Niveau supérieur	53,9	30,1	53,3
Total		36,2	43,8	42

Région Tanger/Tétouan, Année 2009 - HCP

Population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu				
		Milieu		Total
		Urbain	Rural	
Sexe	Masculin	351 420	272 077	623 497
	Féminin	69 840	33 155	102 995
Total		421 260	305 232	726 492

Région Tanger/Tétouan, Année 2009 - HCP

Taux de chômage selon le sexe et le milieu				
		Milieu		Total
		Urbain	Rural	
Sexe	Masculin	11,4	4,4	8,5
	Féminin	15,7	0,7	11,4
Total		12,1	4,0	9,95

Région Tanger/Tétouan, Année 2009 - HCP

Taux de chômage selon l'âge et le milieu				
		Milieu		Total
		Urbain	Rural	
Tranche d'âge entre	[15 - 24]	29,6	9,9	19,7
	[25 - 34]	16,6	2,0	10,9
	[35 - 44]	4,1	1,9	3,3
	[45 et plus]	1,2	0,5	1,0
Total		12,1	4,0	8,72

Région Tanger/Tétouan, Année 2009 - HCP

VI. Initiative Nationale pour le Développement Humain

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain, lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans son discours du 18 mai 2005, constitue un référentiel stratégique pour le développement social et la consolidation des acquis en matière de démocratie et de décentralisation. Cette initiative s'appuie sur une démarche déconcentrée qui respecte les principes de la participation de tous les acteurs locaux de développement, la planification territoriale stratégique, le partenariat et la convergence des actions ainsi que la bonne gouvernance.

Dans la Région de Tanger-Tétouan, de nombreux projets figurent parmi les programmes ambitieux de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion initiés par l'INDH. Ainsi, pour la période 2006 à 2010, une enveloppe budgétaire de l'ordre de 612 millions de dirhams a été consacrée aux différents projets.

La réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité a pris une importance nouvelle suite au discours royal du 18 mai 2005, annonçant l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), qualifiée par Sa Majesté le Roi de « chantier de règne ».

L'INDH se distingue par :

- **Cinq valeurs** : confiance, participation, dignité, pérennité, transparence
- **Cinq principes** : proximité, concertation, partenariat, contractualisation, bonne gouvernance
- **Quatre programmes** : lutte contre la précarité, lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain, lutte contre la pauvreté en milieu rural et programme transversal.
- **Trois démarches** : réactivité, planification, intégration

Par ailleurs, plusieurs instances de participation et de concertation ont vu le jour suite au lancement de l'INDH :

- Le **Comité Régional de Développement Humain (CRDH)** est présidé par le Wali de la Région, et composé des Gouverneurs des Provinces, du Président du Conseil Régional, des Présidents des Conseils Provinciaux et Préfectoraux, des services déconcentrés de l'Etat, des organisations de la société civile, de l'Université et du secteur privé. Il possède plusieurs rôles : la mise en cohérence globale des initiatives provinciales de développement humain, la convergence avec les programmes de l'Etat, des établissements publics, des collectivités locales et le pilotage du programme.
- Le **Comité Provincial de Développement Humain (CPDH)** qui est présidé par le gouverneur, est composé des élus de représentants des administrations et de la société civile.
 - Son rôle au niveau local est de valider des initiatives locales de développement humain (ILDH), d'élaborer des conventions de financement des ILDH avec les partenaires locaux, de débloquent des fonds correspondant aux ILDH validées, de superviser la mise en œuvre des programmes et d'assurer la maîtrise d'œuvre confiée aux services déconcentrés, institutions, etc.
 - Son rôle au niveau central est la consolidation provinciale des ILDH, la contractualisation annuelle avec le niveau central des ressources correspondant aux ILDH et le reporting des indicateurs de suivi des réalisations et de l'évolution des indicateurs de développement humain.
- Le **Comité Local de Développement Humain (CLDH)** comprend les représentants des élus des Communes, le président de la commission chargée du développement économique, social et culturel, les associatifs, les services techniques déconcentrés et l'autorité locale. Son rôle est d'élaborer l'Initiative Locale de Développement Humain (ILDH) avec possibilité d'appui et d'assistance technique externe, de mettre en œuvre opérationnellement des projets retenus et de réviser le Plan de Développement Économique et Social Communal.



VII. Ressources naturelles et environnement

I. Topographie

La Région Tanger-Tétouan présente des variétés de relief et de climat qui contribuent à sa richesse géographique. En effet, en dehors des plaines côtières, les zones à géomorphologie abrupte ou fortement ondulées couvrent plus de 80% du territoire régional⁶. On distingue principalement quatre zones homogènes :

- Le Tangérois, situé dans le Détroit de Gibraltar, entre la Méditerranée et l'Océan Atlantique ;
- La Côte et les bassins méditerranéens, qui constituent la zone axiale de la chaîne du Rif ;
- Le Jbala, qui correspond aux zones montagneuses et aux vallées intérieures ;
- Le Bassin du Bas-Loukkos, qui constitue l'espace naturel le plus développé de la Région.

2. Climat

Le climat de la Région est de type méditerranéen à influence océanique. Les températures restent clémentes en hiver, douces en été aussi bien sur les côtes qu'en altitude. Elles descendent rarement jusqu'à 0°C au mois de janvier. En été, l'atmosphère se réchauffe sensiblement, les températures maximales en juillet varient entre 16°C et 26°C. La Région de Tanger-Tétouan est une des Régions du Maroc qui bénéficient de la moyenne de pluviométrie la plus élevée. Il neige au dessus de 1000 m d'altitude.

3. Patrimoine naturel

Un Plan Directeur des Aires Protégées élaboré par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts, a mis en exergue la qualité environnementale de la Région et son importance dans l'échiquier de la biodiversité du Maroc.

6. Les données de ce chapitre ont été mises à disposition par l'Inspection Régionale de l'Aménagement du Territoire de la Région Tanger-Tétouan (IRAT).

Le Plan Directeur des Aires Protégées a identifié pas moins de 18 Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique, dont trois sont prioritaires, répartis sur l'ensemble du territoire et intégrant les espaces maritimes, côtiers, continentaux et les zones humides.

Parmi ces sites, les plus importants sont :

- le Parc de Perdicaris, dans la ville de Tanger. Il s'agit d'une réserve zoologique créée à la fin du XIX siècle, où vivent de nombreuses espèces de la faune et de la flore locales et étrangères.
- le SIBE de Tahaddart, situé dans la Province de Tanger-Assilah. Ce site humide est le lieu d'escale d'un grand nombre d'oiseaux migrateurs.
- le parc de Talassemrane sur la dorsale calcaire de Chefchaouen. Situé sur plus de 60.000 ha, il constitue un sanctuaire pour la préservation des espèces et notamment de la seule sapinière marocaine, et est l'un des gisements les plus importants en matière de grottes et d'ovens.
- le parc naturel régional de Bouhachem. Ce parc, en cours de constitution, compte 76 000 ha, à cheval des Provinces de Tétouan, Larache et Chefchaouen.
- la zone humide de Larache. Elle fait l'objet d'une étude de faisabilité pour la constitution d'un Parc Naturel Régional.

Le Parc de Jbel Moussa est classé parmi les sites qui ont une importance biologique et écologique : il fait partie de la Province de Fahs Anjra et ce situe dans la Commune de Taghmart. Sa superficie est de 4100 hectares, et c'est aussi un refuge pour les oiseaux immigrants de l'Europe à l'Afrique.

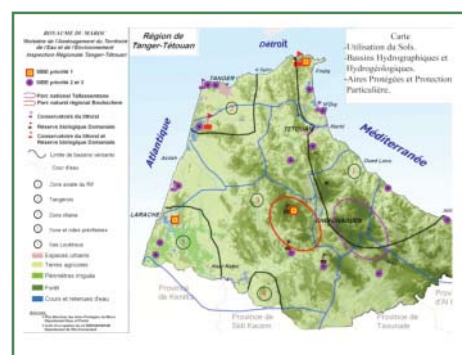
4. Richesses naturelles

La Région Tanger-Tétouan possède 15.795⁷ ha de superficies des essences résineuses naturelles il s'agit de 3.174 ha de sapins,

80 ha de genévriers, 2.512 ha de Pins, 7.172 ha de Thuya et 2.857 ha de cèdres.

Si le sous-sol de la Région ne présente pas de ressources à forte rentabilité, le calcaire et le sable présents dans les gisements sont exploités pour la consommation régionale.

La couverture en forêt, de concernant 36% du territoire, est une richesse pour la Région. Cette forêt se caractérise par une grande diversité d'essences naturelles (chênes liège, vert et zène, cèdre, thuya, pins, sapins). Or, la Région souffre du problème de défrichement des forêts. Les forêts sont marquées par les droits d'usage, donc les riverains peuvent tirer profit de la forêt. Le problème est qu'il existe un vide foncier, qui empêche de déterminer la propriété du domaine forestier.



La plupart des forêts ne sont pas encore délimitées. Il existe pourtant des textes législatifs qui encadrent cette délimitation et une possibilité d'échange de terrains situés au sein du domaine forestier contre des terrains situés en dehors, afin que les premiers soient récupérés par l'Etat. Ceci représente un problème pour l'Etat mais aussi pour les riverains. C'est un frein au développement.

Le problème de la déforestation est également très important. La déforestation est due à la pression démographique sur des espaces présentant une des densités de population les plus importantes du Maroc, à la monétarisation de l'économie, à la dépréciation de la valeur des matières premières et à la consommation de bois pour l'énergie.

7. Source : Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification – Annuaire Statistique du Maroc, 2009.

En effet, cette déforestation a des répercussions sur la faune de la Région, à travers la disparition de certaines espèces, comme le cerf ; sur l'environnement, avec le déferlement des eaux usées dans l'Oued Martil ; et sur la gestion des ressources en eau.

Enfin, la mer et l'océan, qui entourent la Région de Tanger-Tétouan, offrent des ressources peu exploitées, dans la mesure où la pêche ne représente que 4% de la production nationale, tandis que la façade maritime de la Région est relativement importante en comparaison avec celle d'autres Régions.

Ces deux ressources naturelles pourraient d'ailleurs avoir un rôle important dans le développement d'énergies renouvelables.

5. Environnement



Les stratégies de développement durable doivent prendre en compte les effets de l'essor que connaît actuellement la Région de Tanger-Tétouan sur l'environnement. Ainsi, l'eau, l'air, mais aussi les paysages, urbains comme ruraux, subissent certains effets du développement rapide qui connaît le Nord du Maroc, et demandent une attention particulière, car la Région compte parmi les plus beaux et les plus riches milieux naturels du pays.

Les problématiques liées à **l'eau** sont multiples, à partir de la pollution de la mer, des cours d'eau et des nappes phréatiques, jusqu'au traitement des eaux usées, rendu difficile par l'apparition, dans les plus grandes villes, d'une multitude de quartiers « clandestins », qui souffrent d'une absence de branchements aux réseaux d'évacuation des eaux usées et d'adduction d'eau potable. Cela provoque une pollution des rivières, des nappes souterraines et menace les zones de prélèvement de l'eau potable. Cette pollution présente également un impact sur les zones littorales touristiques, et menace la biodiversité halieutique, mettant en danger les activités de pêche dans la Région. Ces problèmes sont accentués par la déforestation.

La pureté de **l'air** représente également un sujet de préoccupation. Les phénomènes conjoints d'urbanisation et d'industrialisation produisent une pollution qui s'accroît en été avec la chaleur et l'accroissement de la circulation.

Les **paysages** sont sujets eux aussi à une pression humaine forte. Ils représentent pourtant une source de richesse et un potentiel de développement importants, à travers le tourisme notamment. Les côtes méditerranéenne et atlantique présentent des centaines de kilomètres de plages, encore largement naturelles. Les montagnes, avec la Chaîne du Rif en particulier, dotées d'un couvert forestier très dense, caractérisent le centre de la Région. Les milieux urbains offrent de grandes qualités architecturales à travers leurs quartiers anciens (anciennes médinas, kasbas...). Des vestiges des civilisations passées enrichissent les paysages, urbains comme ruraux. Les ruines les plus spectaculaires se trouvent sur les sites de Lixus, Tamouda, Cotta et Zilis.

VIII. Services Sociaux

I. La Santé

Le coordonnateur de la Santé au niveau régional est situé à Tétouan. Il dépend du ministère de la Santé et s'appuie sur des délégations provinciales situées dans les chefs-lieux des sept Provinces et Préfectures de la Région.

La Région compte près de 200 centres de santé⁸ d'importance inégale. Neuf des douze centres hospitaliers sont concentrés à Tanger et à Tétouan. Les Centres de Santé en milieu rural, qui représentent plus de 50% de l'ensemble, n'assurent que les soins de base, et seulement 26 d'entre eux possèdent des lits.

Le nombre de médecins pour la population dans la Région de Tanger-Tétouan est supérieur à la moyenne du pays, surtout dans les grandes villes avec des hôpitaux plus équipés. Au total, la Région compte 1.160⁹ médecins, dont 579 dans le secteur public. La Région Tanger-Tétouan compte 49¹⁰ Centres de Santé dans le milieu urbain, 36 dispensaires dans le milieu rural et 28 Centres de Santé au niveau des Communes rurales avec lits pour accouchement. Dans la Région, on trouve 14 hôpitaux dont 9 hôpitaux généraux.

Le secteur privé compte quant à lui 543 médecins, dont 53% ont une spécialité. On note un nombre insuffisant de médecins, infirmiers et personnel administratif.

La Région souffre d'une carence en équipements technologiques, en matériel, ainsi qu'en spécialistes dans les hôpitaux publics. Il n'y a pas, par exemple, d'échographe dans les centres d'accouchements.

Pourtant, avec un niveau de ressources plus élevé, le travail réalisé pourrait être très satisfaisant. En effet, avec le peu de moyens actuels, les services restent relativement performants, au point de provoquer l'étonnement des spécialistes européens en visite dans la Province. Il convient également de privilégier les formations qualifiées. Dans ce domaine, la Délégation du Ministère de la Santé coopère avec la Wilaya et les Municipalités.

Terri- toire	Méde- cins/ 1000 habi- tants	Dentis- tes/ 1000 habi- tants	Pharma- ciens/ 1000 habi- tants	Para- med/ 1000 habi- tants	Nbre de lits en hôpitaux publics/ 1000 ha- bitants
Maroc	0,33	0,1	0,24	1,2	0,8
Région Tanger- Tétouan	0,51	0,07	0,21	0,9	0,9

Source : HCP, Annuaire statistique du Maroc 2006

Le Rapport Genre du Ministère des Finances explique que « des programmes spécifiques dédiés à la santé de la femme et de l'enfant ont été mis en place dans un contexte marqué par des taux de mortalité maternelle et infantile relativement élevés comparativement à d'autres pays en développement ».

En termes de santé materno-infantile, les soins prénatals et l'assistance à l'accouchement concernent à peine plus de la moitié des femmes. La mortalité maternelle reste importante, surtout en milieu rural.

En ce qui concerne la santé de l'enfant, la couverture vaccinale est satisfaisante, variant entre 80 et 95% selon les milieux. La mortalité infantile a baissé de plus de la moitié durant la période 1980-2003, passant de 91 pour mille naissances

8. Les données exposées dans ce chapitre ont été mises à disposition par le HCP et les délégations provinciales de la Santé.

9. Source : Ministère de la santé (Public), Conseil National de l'Ordre des Médecins (Privé)- Annuaire Statistique du Maroc, 2009.

10. Source : Ministère de la Santé – Annuaire Statistique du Maroc, 2009.

vivantes en 1980 à 40 en 2003 (au niveau national). La mortalité néonatale reste cependant élevée avec 27 pour mille ; ceci est en relation avec l'état de santé de la mère et les conditions du déroulement de la grossesse et de l'accouchement.

Parmi les problèmes dont souffre le secteur de la santé, on compte : l'insuffisance des moyens financiers, particulièrement en milieu rural ; la distance à parcourir pour atteindre le centre de soins le plus proche ; l'insuffisance du personnel médical :

Pour toutes ces raisons la médecine traditionnelle a longtemps occupé une place considérable pour des raisons culturelles et à cause d'un manque de moyens. On assiste maintenant à une prise de conscience de l'utilité de la médecine moderne, ce qui met sous pression le système de la Santé.

2. L'Education, l'Enseignement et la Formation Professionnelle

L'Académie régionale du Ministère de l'Education, basée à Tétouan, gère le développement de l'éducation dans la Région. Soulignons que, selon la loi, l'enseignement au Maroc est obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans.



L'analphabétisme est un problème grave dans la Région, notamment en milieu rural. Des cours destinés aux adultes ont été lancés pour lutter contre l'analphabétisme de la population. Ils ont souvent lieu dans les mosquées, et sont gérés par le Conseil des Oulémas. Le taux d'analphabétisme, chez la population âgée de 10 ans et plus, est de 41,5%¹¹. Ce chiffre s'élève à 53,9% chez les femmes, et peut aller jusqu'à 80% chez les femmes vivant en milieu rural.

La Région, compte 574¹² Etablissements de l'Enseignement primaire public (de 6 ans à 11 ans), relevant du Ministère de l'Education Nationale, qui regroupent 315.838 élèves dont 154.477 filles. De plus, le problème de la déperdition est aigu. Il est le résultat de deux facteurs : l'un économique, car les parents n'ont souvent pas les moyens de fournir à leurs enfants le matériel scolaire nécessaire ; l'autre socioculturel, surtout pour les filles. Par ailleurs, c'est à noter que, depuis 2004, la pyramide des âges s'est renversée car le taux brut de natalité a baissé, ce qui explique la baisse des inscrits dans l'enseignement primaire.

L'état des infrastructures scolaires, notamment en ce qui concerne les sanitaires, l'électrification, etc., est délabré, et la plupart des établissements souffre du manque de cantines. De plus, les préfabriqués se sont développés à cause de la difficulté de bâtir un grand nombre d'établissements en dur, malgré les objectifs fixés au niveau national, en particulier dans les zones accidentées.

Dans la Région de Tanger-Tétouan, il existe 97¹² établissements de l'enseignement collégial public. Ces établissements accueillent 103.806 élèves (dont 48.168 filles). Pour l'enseignement secondaire public diplômant (de 15 à 18 ans) dans la Région, on compte 35 écoles, 2.115 professeurs et 38.642 élèves, soit 11,5% de la population totale de cette tranche d'âge. Les internats pour lycées et collèges et les cités

11. Les données exposées dans ce chapitre ont été mises à disposition par le HCP et les délégations provinciales de l'Education.

12. Source : Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique - Année scolaire 2008-2009, Annuaire Statistique du Maroc, 2009.

universitaires sont largement insuffisants pour accueillir tous les étudiants. Cela porte préjudice à la scolarisation des filles notamment.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, la Région dispose d'atouts majeurs, à travers une Université publique à Tétouan (possédant de nombreuses antennes à Tanger, Larache et Martil) :

- 6 Facultés : Faculté des Sciences à Tétouan, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales à Tanger, Faculté des Sciences et Techniques à Tanger, 2 Facultés Poli-disciplinaires (Larache et Martil), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines à Tétouan ;
- 5 Ecoles Supérieures : Ecole Supérieure Roi Fahd de Traduction à Tanger, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion à Tanger, Ecole Nationale Supérieure à Tétouan, 2 Ecoles Nationales des Sciences Appliquées (Tanger Et Tétouan) ;

- Quatre Instituts : Tourisme, Action Sociale, Formation de la Santé et Beaux Arts.

Au total, cela représente 12 centres d'enseignement supérieur avec 609 professeurs et 19.697 étudiants, qui se répartissent à peu près équitablement entre hommes et femmes.

En 2009, 20 établissements de formation professionnelle répartie dans la Région, assurent une formation qualifiante dans différents secteurs. Ces établissements sont appelés à doubler leur capacité d'accueil actuelle qui est de 15.000 places, en vue d'anticiper sur les besoins en recrutements du tissu industriel de la Région.

Dans le secteur de la Formation Professionnelle, il faudrait noter l'effort mené par l'Entraide Nationale. Le nombre des centres ainsi que des bénéficiaires peut être résumé dans le tableau suivant :

Tableaux : Les centres de l'Entraide Nationale

	Centre d'Éducation et de Formation «CEF»		Établissement de Protection sociale «EPS»		Centre de Formation par Apprentissage «CFA»	
	Nbre Centre	Nbre Beneficiaries	Nbre Centre	Nbre Beneficiaries	Nbre Centre	Nbre Beneficiaries
Tanger	12	1014	07	828	04	221
Tétouan	13	1059	08	1470	01	90
Chefchaouen	37	906	26	548	01	126
Fahs Anjra	04	158	01	240	--	--
Mdiq	04	391	02	80	--	--
Larache	25	890	08	390	05	260
Total	93	4418	52	3556	11	697



3. La Culture

La Région de Tanger-Tétouan, grâce à sa position géographique, est riche d'une culture spécifique, influencée par l'époque andalouse et par la forte identité rifaine notamment. Le Festival nommé « Amazighité=ouverture »¹³ est un bon exemple d'une identité culturelle très forte, mais en même temps ouverte sur les autres cultures, arabe et espagnole en particulier.

13. Les informations livrées dans ce chapitre ont fournies par les délégations provinciales de la Culture.

De fait, la Région est célèbre pour ses nombreux Festivals, notamment le Tanjazz, les Nuits Méditerranéennes, le Salon du livre, l'Amazighité, le Festival du Court Métrage Méditerranéen, Festival Tanger sans Frontière à Tanger ; la Musique Andalousse, Alegria à Chefchaouen ; le Festival International de culture à Assilah, le festival du film à Tétouan....

D'autre part, Tanger accueille depuis plus d'un siècle de nombreux artistes marocains et étrangers (photographes, peintres, écrivains...), qui enrichissent la vie culturelle de la ville, et de la Région en général.

Enfin, le patrimoine de la Région, d'une richesse rare, demande un effort urgent de préservation. Depuis les ruines romaines de Lixus (Province de Larache) jusqu'au Théâtre Cervantes de Tanger, en passant par la Médina de Tétouan, patrimoine de l'humanité, les monuments qui témoignent du passé grandiose de la Région souffrent des aléas du temps et de l'essor du nombre de visiteurs. Des projets de rénovation et de conservation ont été entrepris sur divers sites.

4. Le Sport et le Loisir

La Délégation Régionale de la Jeunesse et des Sports est en charge du secteur des sports et loisirs dans la Région¹⁴. Le secteur de la jeunesse et des sports vise aussi à contribuer au développement humain au niveau de la Région de Tanger-Tétouan dans les domaines culturel, éducatif, sportif, et de formation professionnelle. Malgré un budget assez faible, ce secteur développe de nombreuses activités, notamment à travers les maisons des jeunes.

Selon les normes en vigueur au Maroc, chaque Province doit compter au minimum un centre d'accueil (foyer féminin, maison de jeunes, centre de loisirs) chque 10.000 habitants. Dans la Région, seule la Préfecture de Tanger-Asylah respecte ces normes ; les Provinces de Tétouan, Chefchaouen, Larache et Fahs-Anjra, ainsi que la Préfecture de Mdiq-Fnideq possèdent des infrastructures bien inférieures à ce chiffre.

14. Les informations livrées dans ce chapitre ont fournies par les délégations provinciales de la Jeunesse et des Sports.

IX. Développement Economique

1. Economie sociale et solidaire

La Région Tanger-Tétouan connaît actuellement une montée en puissance du secteur de l'économie sociale et solidaire. Cet important progrès se concrétise en la création de coopératives, d'associations et de représentations de mutuelles. Ces instances contribuent activement à la création et à la pérennisation des activités génératrices de revenus et d'emploi (AGR), et par-là même, œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

a. Les Coopératives :

Le secteur des coopératives occupe une place non négligeable dans les programmes de développement économique et social de la Région. Dans le même cadre, une Délégation Régionale de l'Office de Développement de la Coopération (ODECO) pour promouvoir ce secteur a été mise en place.

En 2009, la Région comptait 525 coopératives. Leur répartition sectorielle révèle une prédominance du secteur agricole (64% du nombre total des coopératives de la Région), suivi du secteur de l'artisanat (14%) et de l'habitat (10%). Les autres secteurs, tels que le transport, la pêche, les commerçants détaillants, la forêt, les plantes médicinales et aromatiques, les denrées alimentaires, la main d'œuvre, l'exploitation des carrières, le tourisme, la consommation, le commerce électronique et les centres de gestion sont peu représentés.

Les indicateurs économiques permettent de décrire le niveau de performance du secteur des coopératives au niveau de la Région. Les données de l'ODECO et celles de l'Observatoire de l'Économie Sociale et Solidaire de la Région Tanger-Tétouane montrent que les coopératives ont cumulé un chiffre d'affaires global de l'ordre de 536.834.706 Drh en 2006. Le taux d'évolution annuelle moyen est de l'ordre de 6,3%, ce qui traduit une nette augmentation du chiffre d'affaire des coopératives entre 2002 et 2006 dans la Région.

On peut mettre en exergue certains points manquants :

- De 2002 à 2006, l'ensemble des coopératives était excédentaire. De même, leurs actifs immobiliers ont progressé, marquant un taux d'évolution annuel moyen de l'ordre de 11,3 % de 2002 à 2006.
- La Région a connu également une augmentation dans le nombre d'entreprises coopératives créées entre 2002 et 2009, et une augmentation du nombre d'adhérents sur la même période (précisément 10,2 % et 3,0 % par an), spécialement dans les coopératives agricoles et artisanales.
- Le capital a connu une fluctuation positive depuis 2002 jusqu'à 2008.

b. Les Coopératives de Femmes :

Le nombre de coopératives féminines créées est passé de 32 en 2004 à 56 coopératives en 2009, soit un taux d'évolution annuelle moyen de 15,0%. Les autres indicateurs ont connu également des évolutions positives :

- le nombre d'adhérents : +15,3 %,
- le capital (en Drh) : +10,4 %.

L'activité des coopératives de femmes se situe principalement dans les secteurs de l'agriculture et de l'artisanat. Il faut noter que les Provinces de Larache et Chefchaouen comptent le plus grand nombre de coopératives à l'échelle de la Région.

c. Les Associations :

Les associations au niveau de la Région Tanger-Tétouan agissent sur un large spectre d'activités : les enfants et les jeunes, la santé, le développement à base Communautaire, la protection de la femme et de la famille, la protection de l'environnement, la promotion des droits humains, la gouvernance locale et la participation citoyenne.

La contribution réelle du secteur associatif réside dans ses effets induits, en termes de richesse et d'emplois indirects créés à travers les associations portant des projets d'activités génératrices de revenu (AGR). En parallèle, l'activité

associative prend l'essor de la participation citoyenne dans la gouvernance locale.

d. Les Mutuelles :

Le secteur des mutuelles dans la Région est animé par plusieurs organisations réparties en trois grandes catégories.

• Les mutuelles de couverture sanitaire et sociale :

Cette catégorie englobe plusieurs mutuelles, en plus de la Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS) chargée de l'organisation des mutuelles du secteur public.

• Les mutuelles d'assurance :

Les trois types sont représentés dans la Région Tanger-Tétouan :

- La Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances (MAMDA) : destinée à couvrir les risques liés à des activités agricoles.
- La Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances (MCMA) : couvrant l'ensemble des risques (biens et personnes) liés à tous les secteurs.
- La Mutuelle d'Assurance des Transports Unis (MATU), compétente dans les assurances des transports publics de voyageurs.

• Sociétés de cautionnement Mutuel :

Ces institutions interviennent dans le secteur de l'artisanat, du transport et de la pêche.

• Les mutuelles communautaires :

Il s'agit de groupes de personnes qui s'organisent localement pour couvrir leur besoin en matière de financement de la santé via leurs cotisations.

Ces mutuelles sont constituées dans des Communes rurales dans le cadre d'un partenariat multipartite : population,

associations locales, autorités locales, structures sanitaires locales, pharmaciens, Communes, etc.

La première expérience pilote de création d'une mutuelle communautaire au Maroc a vu le jour en 2002 dans la Commune de Zoumi (Province de Chefchaouen).

2. Tendances



La Région connaît actuellement un essor considérable, avec des projets structurels majeurs, tels que le projet Tanger Méditerranée. Ce port, l'un des plus grands de Méditerranée est desservi par la mise en place d'une gigantesque plateforme logistique (routes, autoroutes, chemins de fer). Il y a une volonté politique de faire bénéficier la Région tout entière, et notamment ses deux pôles Tanger et Tétouan, des retombées économiques colossales du projet.

La Région est dotée d'un statut spécial et d'un régime fiscal avantageux (50% de réduction d'impôts pour les entreprises qui s'y installent) qui a permis de renforcer sa compétitivité et de relancer l'investissement dans la zone. Le Centre Régional d'Investissement (CRI) est à la disposition des investisseurs potentiels, leur livre les informations nécessaires et les aide à mettre en place les conditions nécessaires pour s'installer. A souligner aussi l'installation à Fahs/Anjra de l'usine Renault, dont l'activité doit démarrer début 2012.

Mis à parts ces grands chantiers infrastructureux, l'investissement se concentre surtout sur l'immobilier. Cet

investissement démesuré dans l'immobilier donne lieu à un contraste paradoxal : il existe une crise du logement, alors que de nombreux immeubles restent vides. Le phénomène de spéculation lié à cette problématique n'est pas sain pour l'économie locale.

Enfin, il convient de souligner que l'économie régionale est marquée par l'importance de l'informel et du commerce parallèle, malgré une action forte des autorités contre ce phénomène.

Le plus grand défi auquel se confronte le développement économique de la Région concerne la capacité de mobiliser des capitaux marocains, équilibrant l'injection de capitaux étrangers, notamment dans les secteurs du tourisme et de l'immobilier.

3. Secteurs Economiques

Le secteur primaire occupe une place importante dans la Région de Tanger-Tétouan et emploie 44% de la population active. Le secteur secondaire occupe 22,5% de la population active. Le secteur tertiaire est porteur, surtout depuis une décennie environ, et emploie 33,5% de la population active. La situation des femmes dans le secteur tertiaire a évolué, mais le pourcentage d'employées reste tout de même faible (environ 15%). Dans l'administration, elles sont deux fois moins nombreuses que les hommes¹⁵.

a. L'Agriculture

Le monde rural compte presque exclusivement sur l'agriculture, mais le manque de diversité des sources de revenu provoque une dépendance importante des aléas climatiques, qui frappent en profondeur l'économie rurale¹⁶. L'agriculture connaît d'autre part des problèmes de qualité : avec l'ouverture des frontières, la concurrence est importante et il s'agit de tabler sur la qualité du traitement et du conditionnement aux normes d'hygiène pour y faire face.

La recherche de modes de culture s'adaptant mieux aux aléas climatiques, ainsi que la création de réservoirs et de barrages, pour les périodes plus sèches, sont en développement, mais cet élan doit être soutenu et multiplié. La valorisation des produits agricoles (trituration de l'huile d'olive, plantes aromatiques et médicinales, lait, fromage, produits dérivés de l'élevage en général) fait l'objet de plusieurs projets dans la Province de Chefchaouen, mais reste faible dans le reste de la Région.

Les terres cultivées qui sont estimées à 440.355 hectares représentent 38% de la superficie totale de la Région. L'élevage dans la Région représente 6% de l'effectif total à l'échelle nationale. C'est un élevage traditionnel et extensif, ce qui explique la prédominance de la culture fourragère (60%). La production agricole industrielle est localisée dans la zone de Larache, tandis que la Région est dépendante du reste du Royaume pour les légumineux.

La culture de l'olivier est extrêmement présente dans toute la Région. De très nombreuses oliveraies couvrent le relief accidenté (notamment à Ouazzane). La culture se fait de manière biologique, mais la qualité de l'huile est parfois entravée par l'absence d'unités de trituration modernes.

L'adaptation de l'agriculture à la sécheresse qui marque la Région est nécessaire. Les systèmes d'irrigation en particulier doivent être aménagés et modernisés pour permettre une utilisation économe de l'eau (goutte à goutte, développé en Espagne, sur l'olivier notamment). La réduction du débit des sources rend en eau ce problème plus préoccupant encore et urgent à résoudre. La formation doit elle aussi se développer, car les ressources humaines sont affaiblies, par les départs volontaires notamment. L'agriculture est donc marquée par un faible taux d'encadrement. Le développement du tissu associatif dans le domaine de l'agriculture est important, car le morcellement des exploitations implique un grand nombre d'agriculteurs qui doivent mettre en commun leurs efforts par le biais de coopératives. Cela permettrait l'acquisition d'équipements modernes et une facilitation de l'accès aux marchés.

15. Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan (HCP).

16. Les informations livrées dans ce chapitre ont été fournies par les délégations provinciales de l'Agriculture.

Il est difficile de connaître précisément la situation des femmes dans le secteur agricole, en raison de l'absence de statistiques dans ce domaine. Pourtant, il convient de souligner l'énorme contribution de la femme au développement rural et le fait qu'elles fournissent une grande part du travail requis par la production et la récolte des denrées nécessaires à la subsistance de la population.

Il est à noter que la stratégie nationale représentée par le « Plan Maroc vert » vise à développer les retombées économiques du travail agricole à assurer la durabilité des ressources en vue des contraintes dérivantes des changements climatiques, à achever une modernisation des instruments et techniques employés. Dans les tableaux suivants quelques exemples de projets issus du Plan Maroc Vert.

«Projets Potentiels dans le Plan Maroc Vert (PMV) dans la Région de Tanger – Tétouan»

Projets potentiels (Pilier I) par province

Filières	Nbre de projets	Consistance	Provinces
Cultures industrielles	1	Amélioration de la production	Larache
Agrumes	2	Extension de la superficie (4.000 ha) et valorisation de la production	Larache
Avocatier	2	Extension de la superficie (1.340 ha)	Larache
Olivier	13	Unités d'extraction de l'huile d'olives	Larache, Tanger, Chafchaouan, Tétouan
Pomme de terre	5	Valorisation de la production	Tanger, Larache
Fraisier	2	Extension de la superficie (1.000 ha) et valorisation de la production	Larache

Projets potentiels (Pilier II) par province

Filières	Nbre de projets	Consistance	superficies (ha)	Provinces
olivier	42	Extension, réhabilitation, et valorisation de l'olivier par la mise en place d'unités de trituration	104.300	Ouazzane, Chafchaouan, Tétouan, Tanger, Larache
figuier	15	Extension, et valorisation du figuier par la mise en place d'unités de séchage	11.000	Ouazzane, Chafchaouan, Tétouan, Tanger, Larache
prunier	1	Extension de la superficie	600	Chafchaouan, Tétouan, Larache
amandier	1	Extension de la superficie	2 500	Chafchaouan, Tétouan
Plantes aromatiques/médicinales	1	Mise en place d'un centre de production et de valorisation avec la mise à niveau de 2 unités existantes	-	Ouazzane, Chafchaouan, Tétouan, Tanger, Larache

b. L'Élevage

Le relief accidenté de la Région fait que l'élevage caprin y est largement majoritaire, bien qu'il existe aussi de nombreux troupeaux d'ovins et de bovins. (notamment dans la plaine du Loukkos) L'élevage caprin est caractérisé par la grande dispersion des troupeaux, qui comptent souvent un nombre réduit de têtes. Il convient de profiter au mieux du potentiel de la forêt, à travers le développement de l'élevage caprin, de l'apiculture, et des plantes aromatiques et médicinales. Cela accompagne le développement de l'écotourisme et la commercialisation de produits bios.

Le manque d'organisation dans ce domaine, par l'absence fréquente de coopératives pour répondre aux problématiques Communes des éleveurs, nuit à la valeur ajoutée des produits issus de l'élevage.

C'est à noter la rapide développement de l'apiculture, qui présente un potentiel à achever, en termes d'emploi et de retombées économiques.



c. La Pêche

La façade maritime de la Région s'étale sur 375 kilomètres (sur 3.416 km qu'en compte le Maroc), ce qui la place dans une situation favorable pour l'expansion du secteur de la pêche maritime. Pourtant, la pêche locale ne correspond qu'à 4% des prises au niveau national. Les ports de pêche les plus importants sont Tanger, Assilah, Larache, Martil, Oued Laou et Mdiq. Il s'agit d'une activité qui se limite à l'autosuffisance à cause de l'insuffisance des moyens utilisés. La pêche¹⁷ emploie environ 13.000 marins.

Des coopératives de pêcheurs commencent à se développer, avec l'appui de l'ODECO et de diverses associations. De même, certaines ONG ou coopérations internationales financent des actions de mise à niveau des infrastructures de pêche, mais ces efforts demandent à être largement développés, tant le potentiel de la Région est énorme en la matière.

La Région Tanger-Tétouan dispose de potentialités importantes dans le domaine de la pêche, avec une large façade maritime et neuf ports (Tanger, Larache, Mdiq, Ksar Sghir, Assilah, Jbha, Oued Laou, Fnideq et Martil). La flotte opérant dans la Région est constituée de plus de 1.809 unités. Le port de Tanger enregistre le plus grand nombre (19% de la flotte) suivi du port de Larache (18%) et de M'diq (13%).

Le secteur offre 14.077 emplois dont 30% enregistrés dans le port de Tanger, 26% dans le port de M'diq et 18% dans le port de Larache. Par ailleurs, la Région Tanger-Tétouan fournit une production de 26.000¹⁸ tonnes de poissons formant 5,4% de la production halieutique nationale en 2006.

L'industrie de transformation et de valorisation des produits de la mer est prospère dans la Région et offre de très fortes perspectives d'investissement et de développement. Ceci, est en lien avec la mise à niveau du tissu industriel de la Région. Par ailleurs, la Région compte huit coopératives de pêche actives dans les domaines suivants: la pêche artisanale, la collecte des algues maritimes, la pêche côtière, la collecte des coquillages, la commercialisation et l'exportation.

17. IRAT : Inspection Régionale de l'Aménagement du territoire.

18. Source : Office National des Ports, 2006.

Le suivi et l'accompagnement de ces coopératives par l'ODECO jouent en faveur de l'amélioration des conditions de fonctionnement de ces coopératives et encouragent les communautés des pêcheurs à en créer davantage.

Cependant, les activités de ces coopératives se heurtent à plusieurs problèmes. Entre autres, l'isolement de la majorité des sites, le manque de conditions d'hygiène et de salubrité, le manque de valorisation des produits de la pêche et le manque, voire l'absence parfois d'infrastructures de réception et d'approvisionnement du système de commercialisation généralement informel.



d. L'Industrie

Grâce à sa situation géostratégique, la Région Tanger Tétouan s'affirme de plus en plus comme une Région charnière, plaque tournante de l'activité industrielle¹⁹. Tanger est le deuxième pôle industriel du Royaume. Les établissements actifs dans ce secteur représentent 10% du total national et représentent 15% des emplois permanents au niveau national. La féminisation de l'emploi industriel est un autre fait marquant de la Région, avec un effectif total de 70.000 emplois permanent en 2004, représentant 14,1% du total national. Cependant, la plupart de ces employées occupent les postes les plus bas et travaillent dans des conditions très difficiles.

¹⁹ HCP : Haut Commissariat au Plan

Les industries du textile et du cuir emploient 63% des travailleurs du secteur secondaire dans la Région, suivi des industries électriques et électroniques avec 13%.

L'activité industrielle de la Région souffre d'une importante vulnérabilité, due à sa dépendance de la conjoncture internationale, et européenne notamment.

La ville de Tanger, dotée de plusieurs zones industrielles et zones franches, abrite 61,8% de l'ensemble des établissements industriels de la Région, ce qui explique le mouvement migratoire important vers la ville.

e. L'Urbanisme

En 2009, SM le Roi Mohamed VI a baptisé la nouvelle ville à côté de Tanger-Med par Ch'Rafate. Une ville avec une superficie de 1.300 ha, qui servira au logement d'environ 150.000 habitants à l'horizon 2020. Cette ville dans la Commune rurale de Jouamaa, nécessitera un investissement de 24 milliards de Drh pour donner une réponse à l'augmentation de la population de la Région de Tanger-Tétouan, favorisée par le développement industriel de la Région, et notamment du pôle Mellouso/Tanger-Med

L'urbanisme se lie aux fragilités des territoires, du point de vue humain et environnemental, ce qui impose une planification adéquate et responsable des interventions sur les territoires. Pour cela des plans d'aménagement du territoire efficaces doivent être développés.

Enfin, c'est à noter que le secteur du bâtiment et des travaux, privés et publics emploie 10% des travailleurs du secteur secondaire, ce qui le rend l'un des principaux pourvoyeurs d'emploi.

f. Les infrastructures générales

Eu égard à sa position géographique, la Région a projeté un programme de construction de routes et d'autoroutes, ainsi qu'un programme de raccordement des réseaux autoroutiers au complexe portuaire Tanger-Med.

Voici quelques détails concernant l'infrastructure de mobilité, dans la Région Tanger/Tétouan :

Infrastructure routière : le réseau routier de la Région Tanger-Tétouan s'étend sur un total de 2027Km :

- Autoroute Tanger/port Tanger Med (54 Km) : assure depuis 2008 la liaison entre l'autoroute du Nord et le nouveau port ;
- Autoroute Tétouan-Fnideq (28 Km) : maillon important du schéma d'armature autoroutier national ;
- Rocade méditerranéenne (250 Km) : projet structurant pour les Régions du Nord, reliant les villes de Tanger et Saïdia sur huit sections, d'un important intérêt économique et social.

Réseau ferroviaire: la Région est dotée d'une infrastructure ferroviaire moderne et dispose de 9 gares ferroviaires dont 5 au niveau de la Wilaya de Tanger.

Une liaison ferroviaire Tanger/nouveau port (45 Km) est opérationnelle depuis 2009. Elle relie le nouveau port au réseau ferroviaire de Tanger existant.

Réseau aérien: la Région compte deux aéroports internationaux (à Tanger et à Tétouan), qui font l'objet d'un programme d'extension et de rénovation.

Infrastructure portuaire: la Région abrite la plus grande concentration portuaire du Maroc. Elle dispose d'un port commercial à Tanger et de ports de pêche et de plaisance à Assilah, Larache, Jebha, M'diq, Restinga Smir et Quabila, ainsi que le port de Ksar Sghir.

Port Tanger Méditerranée : port de dimension mondiale, appelé à devenir le premier hub de transbordement dans la Région Nord-Ouest africaine. Le projet constitue le pivot d'une zone de développement économique. Outre le port en eau profonde, le complexe est formé de plusieurs zones franches, industrielles et commerciales. Le complexe

permettra, à l'horizon 2012, le traitement d'un trafic annuel de plus de 8 millions de conteneurs, de 7 millions de passagers, de 700.000 camions, de 2 millions de voitures et de 10 millions de tonnes d'hydrocarbures.



g. Le Tourisme

Etant donné son positionnement stratégique et ses potentialités naturelles, historiques et culturelles, la Région est considérée comme l'un des principaux pôles touristiques²⁰ du Royaume. Ainsi, le Centre Régional d'Investissement prévoit 3.370 emplois dans le secteur du tourisme pour les années à venir, soit 46% de la totalité des emplois régionaux. La capacité hôtelière de la Région représente 15% de la capacité nationale. Ce secteur est largement en essor, grâce à l'attractivité des stations balnéaires de la Méditerranée, parmi les plus courues du pays, et compte tenu la construction de la station balnéaire de Port Lixus. Le tourisme rural n'est pas en reste, et connaît un développement très prometteur, soutenu par une forte volonté des autorités locales, et une coopération étroite avec certains partenaires internationaux. Les nombreux sites naturels et archéologiques offrent un potentiel extraordinaire qui n'est pas encore pleinement exploité.

S'oriente de plus en plus vers un tourisme d'affaires de haute gamme ; patrimoine mondial de l'humanité.

20. IRAT : Inspection Régionale de l'Aménagement du territoire



Dans la Région, il est à noter la singularité du paysage et des vues panoramiques à fort potentiel touristique de Fahs-Anjra. Tétouan, constitue quant à elle, un haut lieu du tourisme culturel grâce aux legs andalous et la Medina Tanger. Larache, quant à elle, offre un potentiel non négligeable comme destination de tourisme de vacances à travers le développement d'une offre multi-produits : culturel, balnéaire, sportifs rural, etc. Chefchaouen, de son côté, dispose d'un potentiel pour le tourisme rural grâce aux conditions naturelles et écologiques d'exception. Ouezzane est encore, en tant que nouvelle Province, dans une phase d'identification et de valorisation de ses potentialités touristiques. En fin, Mdiq-Fnideq, affiche des atouts touristiques considérables qui combinent détente, animation et sports nautiques.²¹

Sur la base de ces atouts, les objectifs du secteur touristique à l'horizon 2015 sont :

- 7 millions de nuitées touristiques
- 2,4 millions d'arrivées touristiques
- Durée moyenne de séjour de 3 jours
- 32.000 lits hôteliers supplémentaires (13.000 actuellement)

h. L'Artisanat

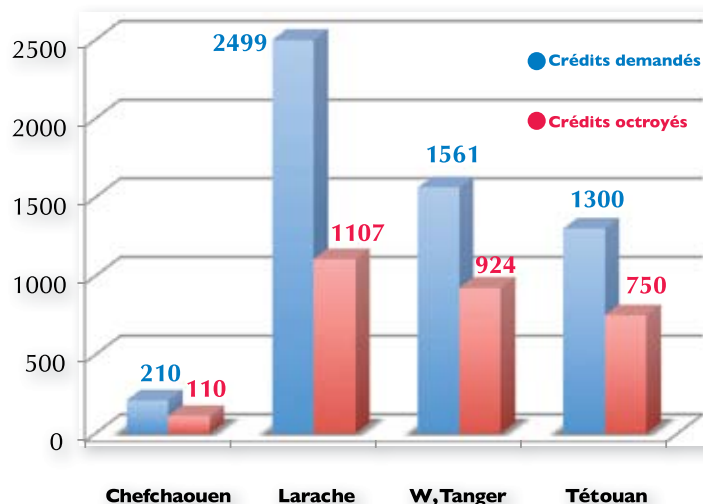
Un seul ministère régit le tourisme et l'artisanat, divisé en deux secteurs. Il existe une stratégie claire, organisée et chiffrée, à l'horizon 2015 portant sur la mise à niveau du secteur de l'artisanat et la requalification des artisans. Il s'agit du projet de Développement Régional de l'Artisanat pour la Région du Nord (Tanger-Tétouan et Taza Al Hoceima Taounate). L'effort concerne l'ensemble de la chaîne des valeurs, depuis l'approvisionnement en matières premières à la vente, en passant par la formation.

La tradition artisanale dans la Région est très forte, mais les faiblesses du secteur sont importantes. La majorité des artisans travaillent dans l'informel, dans des ateliers très restreints, avec des moyens très modestes.

21. CRI Tanger -Tétouan : « Grands Chantiers de la Région de Tanger-Tétouan ».

Ainsi, la Région ne participe-t-elle aux exportations artisanales nationales qu'à hauteur de 1%. Larache, Chefchaouen et Tétouan occupent une place privilégiée dans ce secteur.

Crédits demandés et octroyés aux artisans par la Province/Willaya, 2004 en 1000 Drh



X. Situation de la Femme

La population féminine de la Région Tanger-Tétouan est estimée à 1.226.660, soit 49% de la population générale, selon le RGPH 2004.

Des acquis au niveau des lois ont été obtenus sans pour autant avoir un impact révolutionnaire sur la situation et la condition des femmes. L'adoption par le Maroc depuis Février 2004, d'un nouveau Code de la Famille, qui repose sur le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes se heurte à des entraves au niveau de son application équitable au profit des droits des femmes. Ce Code a entraîné d'importantes avancées, mais n'a pas encore permis une participation significative des femmes dans la vie publique à l'échelle locale et nationale. Si le nombre de femmes élues a connu une augmentation significative surtout dans le monde rural grâce aux listes additionnelles, l'accès des femmes aux postes de décisions dans l'administration régionale est très restreint. Aussi, les élues restent minoritaires, ce qui en quelque sorte, limite leur pouvoir d'imposer des programmes communaux qui répondent aux besoins différenciés des hommes et des femmes. Notamment, les prérogatives des Commissions des affaires sociales au niveau des Communes restent encore faibles concernant la lutte contre la violence fondée sur le genre.

La lutte contre la violence fondée sur le genre peine à se situer dans un cadre formel de politique publique. Cependant, il faut noter une forte implication du Ministère de la Justice qui s'est traduite localement par la création de locaux d'appui aux femmes et enfants victimes de violence au niveau de tribunaux de première instance (Tanger, Tétouan, Ksar El Kabir, Larache et Ouezzane) et de cellules régionales au niveau des cours d'appel de Tanger et de Tétouan. Ces cellules regroupent les différents intervenants sur la question de la violence à l'égard des femmes et des enfants parmi lesquels, les associations bien qu'il s'avère difficile de mesurer l'impact réel de l'existence de ces cellules sur les bénéficiaires finaux, elles ont permis, en l'absence de chaînes de services institutionnalisées, de coordonner l'action des différents intervenants en vue d'améliorer les conditions d'accueil et

d'accompagnement des victimes au niveau des instances de la police, de la gendarmerie, des hôpitaux et des tribunaux.

Il s'agit également d'une occasion de sensibilisation des institutions. Le Ministère du développement social est aussi présent dans la dynamique de lutte contre la violence fondée sur le genre à travers l'appui aux associations, aux réseaux et centres d'écoutes au niveau de la Région qui travaillent sur la question, ainsi qu'à travers l'appui aux associations qui s'en intéressent.

Par rapport au volet économique, les femmes n'ont pas encore réalisé d'avancées significatives, par exemple en matière d'emploi. L'écart entre les hommes et les femmes est important: la population active féminine ne représente que 26,0% contre 74,9% pour les hommes (en baisse par rapport à 2007 qui était de 27,2%). Le taux dans la Région Tanger-Tétouan est de 13,7% contre 76,9% pour les hommes. Le taux de chômage dans la Région est de 9,2% dont 12,1% pour les femmes contre 8,7% pour les hommes. Les femmes sont donc plus touchées par le chômage que les hommes et occupent des emplois non rémunérés à raison de 44,7%.



La réforme du statut général de la fonction publique en 1999 garantit en principe l'égalité dans l'accès à la fonction publique. Cependant dans la réalité, le taux de femme dans la fonction publique dans la Région ne dépasse pas 36,68%, avec une concentration dans les zones de Tanger Asilah 33,33%, de Tétouan (30,10%) et le plus faible taux (1,7%) à Fahs-Anjra. Le taux national étant de 36,42% et l'accessibilité des femmes aux postes de décisions est de l'ordre de 2,9% pour un taux global national de 9%.

Par ailleurs, les Programmes de Planification familiale ont connu un relatif succès. Le nombre moyen d'enfants par femme, (ISF Indice Synthétique de Fécondité) a enregistré une baisse importante au niveau national, passant de 5,5 enfants par femme au début des années 1980, à 2,4 en 2004. Dans la Région de Tanger-Tétouan, cet indice est de 2,7. Le relèvement de l'âge au premier mariage et une plus grande utilisation des moyens contraceptifs expliquent en grande partie la baisse importante de la fécondité des femmes marocaines.

L'écart entre hommes et femmes en matière d'alphabétisation est observable au niveau national, de même qu'au niveau de la Région Tanger-Tétouan. Le taux d'analphabétisme des femmes est passé de 67,9% en 1994 à 53,9% en 2004 avec un taux de 76,4% dans le monde rural et contre un taux pour les hommes de 29,2%.²²

XI. L'enfance et la jeunesse²³

Les enfants et les jeunes (de 0 à 19 ans) représentent 44,6% de la population de la Région, répartis équitablement entre les filles et les garçons. Si celles et ceux de moins de 20 ans représentent 40% de la population en milieu urbain, leur pourcentage atteint 50,9% en milieu rural.

Un jeune sur deux en âge de scolarité travaille. Par ailleurs, l'abandon scolaire dans la Région de Tanger-Tétouan est très

22. Source : élaboré par Réseau Espace Associatif avec les données de la Région.

23. Les informations et données livrées dans ce chapitre ont été mises à disposition par le HCP et les Délégations Provinciales de la Jeunesse et des Sports.

important. Selon l'UNICEF, en 2005, dans la ville de Tanger, le pourcentage des élèves qui ont abandonné l'école avant la fin du cycle primaire était de 65%.

Le taux de scolarisation dans la Région de Tanger-Tétouan est de 70,9% (74,8% masculin et 66,7% féminin). Les filles souffrent d'un accès limité à la scolarisation par rapport aux garçons, 11% des filles dans le milieu rural sont déjà mariées, ce qui accentue également le phénomène d'abandon scolaire féminin.

Autre difficulté, le manque d'équipement des écoles en eau potable, électricité et cours de récréation, notamment en milieu rural. Concernant les équipements scolaires et extra scolaires (maisons de jeunes, écoles urbaine et rurale, infrastructures sportives, activités d'animation, encadrement des jeunes, encadrement sanitaire) nécessaires aux jeunes, la Région ne dispose en moyenne que d'une structure par 49.861 jeunes.

Pour palier à cette situation, l'Entraide Nationale a mis à disposition de la population plusieurs jardins d'enfant et d'alphabetisation dans toute la Région de Tanger-Tétouan : on en compte environ 4.000 en toute la Région.

Une répartition inégale de ces structures sur le territoire de la Région est à noter (voir paragraphe services sociaux : sport et loisirs) de même qu'il faut préciser qu'un grand nombre de clubs sportifs sont gérés par des associations et le secteur privé, chose qui limite l'accès de la jeunesse à ces services.

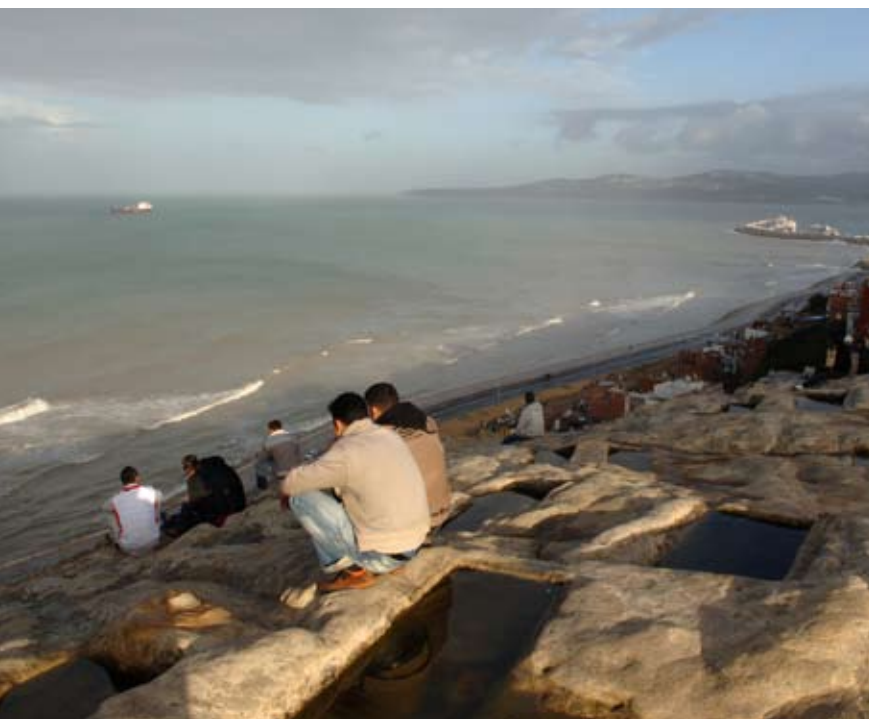


XII. Les personnes âgées

Comme l'ensemble du Maroc, la Région de Tanger-Tétouan a connu ces dernières années de grandes mutations démographiques dont le vieillissement de la population aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. L'espérance de vie est de 70 ans, selon le recensement de 2004, alors qu'elle était de 48 ans pour les deux sexes dans les années 60.

Le taux de personnes âgées en 2007 est de 8,3% pour l'ensemble du Maroc et un peu plus de 8 % dans la Région Tanger-Tétouan. Ce taux sera selon les projections du Haut Commissariat au Plan de 10,2 % en 2020 et de 12,8% en 2030.

Le rôle des personnes âgées au Maroc est très important. Elles sont généralement accueillies au sein du foyer de leurs enfants lorsque leur autonomie s'amenuise. Dans ce cadre, ils représentent un fort vecteur de cohésion familiale.



La Région de Tanger-Tétouan est dotée d'institutions qui mènent des actions en faveur des personnes âgées, dont trois maisons pour personnes âgées (Dar Al Ajaza), une à Tanger et deux à Tétouan, institutions où l'on trouve toutes les catégories sociales vulnérables bien qu'elles ne soient destinées qu'aux personnes âgées. Elles sont gérées par l'association Musulmane de Bienfaisance, t'offrent l'hébergement, la nourriture et les soins de base aux bénéficiaires. A Larache, un club pour personnes âgées a été créé en 2005. Il s'agit d'un espace socioculturel ayant comme mission de favoriser le bien être des personnes âgées.

En matière de santé, le besoin en gériatres est énorme au niveau du Maroc où seulement 11 gériatres ont été formés dernièrement par le Ministère de la Santé et aucun n'exerce dans la Région Tanger-Tétouan.

XIII. Les handicapés

Selon l'Enquête Nationale sur le Handicap réalisée en 2004, le Maroc comptait 5,12% de personnes en situation de handicap, soit l'équivalent de 1 530 000 personnes. Une projection de ce taux à la population de la Région de Tanger-Tétouan donnerait un chiffre de 102 000 personnes handicapées dans la Région.

L'enquête réalisée sur le handicap a permis de dégager les conclusions suivantes :

- Les maladies acquises sont la première cause de handicap ;
- Les hommes sont les plus touchés par le handicap ;
- D'importantes difficultés d'accès aux soins, à l'éducation et au travail existent ;
- Le traitement des handicapés se fait selon une logique de survie plus que d'intégration.

Seules 12% des personnes handicapées sont affiliées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, à une assurance ou à une mutuelle. Environ 30% des moins de 20 ans en situation de handicap sont scolarisés, soit un taux pratiquement trois fois inférieur à celui des enfants non atteints par un handicap.

Il existe dans la Région de Tanger-Tétouan quelques associations qui œuvrent en faveur des personnes handicapées notamment celles atteintes d'handicap physique, mais le handicap mental n'est que timidement ciblé par le tissu associatif. L'Union des associations pour le handicap (Wilaya de Tanger- Tétouan) a été créée dernièrement.

En plus de quelques structures d'éducation et d'encadrement pour personnes handicapées, notamment les enfants, la Région est dotée d'un centre d'éducation pour enfants autistes localisé à Tanger.

La Région de Tanger-Tétouan n'est pas dotée des infrastructures adaptées aux besoins des personnes handicapées. Les principaux services publics, d'éducation, de santé, de travail et de loisir ne sont pas accessibles aux personnes vivant avec un handicap. Ainsi le manque d'accessibilité renforce leur vulnérabilité sociale et engendre son exclusion sociale.

Quant au milieu rural, la situation des personnes handicapées est plus vulnérable, compte tenu de l'absence d'établissements et d'associations œuvrant en leur faveur.

XIV. La Société Civile : Associations et ONG Locales

Le rôle des associations connaît un grand essor au Maroc et attire de plus en plus de personnes, de communautés, d'organismes... Aux associations professionnelles, sportives, culturelles, s'ajoutent depuis quelques années des associations de développement à caractère social ou économique, de promotion des droits de l'homme, de la femme, des jeunes, etc.

La société civile s'est donc largement développée en termes quantitatifs, puisque d'après le séminaire du CAFRAD de Mai 2004, le nombre d'associations s'élève à 40.000 sur l'ensemble du territoire national. Il y a entre 4.000 et 4.500 associations dans la Région Tanger-Tétouan. Leur recensement est difficile, et leurs moyens et l'actions sont inégaux. De plus, leur domaine d'intervention s'est élargi. Des thèmes comme la lutte contre la pauvreté, l'intégration des couches sociales

les plus démunies dans le processus de développement économique et social, l'approche genre, etc., sont de plus en plus traités par la société civile.

- Une concentration des Associations dans les zones urbaines et périurbaines au détriment des zones rurales.



Il convient de souligner le changement opéré par l'administration marocaine vis-à-vis du rôle des Associations. Celui-ci se traduit par une ouverture de nouveaux espaces pour l'accomplissement de leur fonction d'assistance. L'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) et l'Agence pour la Promotion et le Développement du Nord (APDN), appuient des projets de développement en concertation avec la société civile.

La fragilité du tissu associatif des Provinces du Nord rend plus nécessaire encore la mobilisation des ressources, à la fois financières et matérielles, pour faire face aux besoins de formation et de professionnalisation à tous les niveaux.

La participation des populations concernées et leur implication constituent un élément fondamental de toute stratégie qui concourt à la lutte contre la pauvreté. Cette démarche participative permet de mobiliser les populations et de les amener à adhérer aux différents projets sociaux.

En s'adressant directement aux différentes catégories de la population locale défavorisée : les femmes, les jeunes, les handicapés...les associations jouent un véritable rôle d'avant-garde contre la pauvreté et l'exclusion.

Cependant, une étude intitulée « Associations et Organisations non gouvernementales au Nord du Maroc », réalisée par l'Agence Régionale pour l'immigration et la Coopération de la Communauté de Madrid et le Secrétariat d'Etat chargé de la Coopération Internationale présente ainsi les principaux traits essentiels des associations de la Région Nord :

- Un besoin de formation à tous les niveaux ;
- Une inadaptation des moyens de communication, tant internes (entre les associés et les dirigeants) qu'externes (avec d'autres associations de la Région ou au niveau national ou international) ;



XV. La Coopération Internationale dans la Région

La Coopération Internationale est très présente dans la Région et peut être recensée comme suit :

Espagne²⁴ :

Le Maroc est considéré comme l'un des pays prioritaires de la coopération espagnole. Les axes prioritaires de la coopération espagnole au Maroc selon le Document Stratégie Pays 2005-2008, élaboré par l'AECID en concertation avec les institutions marocaines et les ONG espagnoles présentes au pays, sont les suivants :

1. Les besoins de base et les services sociaux ;
2. La gouvernance démocratique ;
3. La promotion du tissu économique ;
4. Le genre et développement ;
5. L'amélioration de la durabilité environnementale et ;
6. La culture et le développement.

Le Document Stratégie Pays signale aussi celle des Provinces du Nord (Tanger, Tétouan, Chefchaouen, Al Hoceima, Taza, Taounate, Nador, Berkane, Oujda, Taurit et Jerada) comme l'une des trois zones prioritaires de la coopération espagnole au Maroc.

La coopération décentralisée espagnole est elle aussi largement tournée vers l'autre côté du Détroit. Les Communautés Autonomes (Régions) de la rive nord-méditerranéenne comme la Catalogne, Murcie, mais surtout l'Andalousie, sont les plus présentes dans la Région Tanger Tétouan.

France :

Le Maroc demeure le premier partenaire de coopération de la France. Le Maroc est l'un des premiers pays bénéficiaires de l'Agence Française de Développement (AFD). Les

24. Les informations et données exposées au titre de la coopération internationale ont été récoltées auprès des coopérations concernées.

interventions de l'AFD portent surtout sur les secteurs de l'eau et de l'assainissement, des infrastructures de base et du secteur productif.

La coopération décentralisée française est présente sur l'ensemble du territoire marocain. La Région Provence Alpes Côte d'Azur développe un partenariat avec la Région Tanger-Tétouan depuis l'an 2000 dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de la formation...etc

Belgique :

Le Maroc est un des principaux pays partenaires de la coopération belge. Depuis bientôt 45 ans, la Belgique soutient la stratégie et les efforts du Gouvernement marocain en vue d'accélérer la croissance économique et de réduire la pauvreté. Le Maroc fait partie des 18 pays partenaires de la coopération gouvernementale belge. Lors de la 18ème session de la Commission Mixte de la Coopération au Développement entre la Belgique et le Maroc, qui s'est réunie à Rabat le 23 et le 24 novembre 2009, les deux gouvernements ont adopté un nouveau Programme Indicatif de Coopération (PIC) pour la période 2010-2013. La coopération belge a fait le choix de concentrer les activités de coopération du PIC 2006-2009 dans les zones rurales du Maroc. Dès lors, ce choix est maintenu dans le PIC 2010-2013. La coopération belge au Maroc vise donc à contribuer à promouvoir, à travers l'appui aux stratégies sectorielles de l'agriculture et de l'eau, le développement humain durable.



Italie :

Les interventions de la Coopération italienne au Maroc sont concentrées dans les Régions du Nord et du Centre. Le 2009, suite à la visite au Maroc du Ministre des Affaires Extérieures Italien, a donné un nouvel élan à la coopération bilatérale entre les deux pays, qui a permis la signature de différents accords, parmi lesquels : l'approbation du programme de coopération au développement pour la période 2009-2011 ; le lancement du programme de conversion de la dette 20 millions d'euros en soutien de l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) et le Programme National des Routes Rurales (PNRR2) ; l'accord relatif au projet pour améliorer l'accès à l'eau et à l'hygiène environnementale dans la Province de Settat ; l'accord sur l'assistance technique et financière du projet en faveur d'associations de microcrédit marocaines et la Déclaration conjointe sur la coopération dans le domaine de l'alphabétisation et l'éducation non formelle à distance.

Canada :

L'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) pilote un total de 36 projets au Maroc dans les domaines de la bonne gouvernance, l'éducation et la décentralisation/déconcentration. A souligner spécialement le projet de Gouvernance Locale, mis en œuvre en priorité dans les Régions de Tanger/Tétouan et Al Hoceima/Taza/Taounate. Ce projet vis à renforcer les processus de gouvernance locale en travaillant dans la perspective d'une amélioration des conditions de vie des populations ; renforcer les capacités pour soutenir un développement local inclusif, optimal et durable et outiller le Maroc en vue d'une généralisation d'approches de gestion innovantes auprès de l'ensemble de ses Collectivités Locales. Dans le cadre de cette initiative, l'ACDI a donné son appui au processus d'élaboration des Plans Communaux au Développement de certains Communes Rurales de la Préfecture de Tanger Assilah.

Allemagne :

Caractérisée par un esprit innovateur dans le domaine du développement durable, la coopération allemande au

développement constitue l'un des piliers les plus importants des relations entre les deux pays. Les 3 principaux axes de la coopération allemande au Maroc sont :

1. La gestion des ressources en eau ;
2. L'environnement et le changement climatique et
3. Le développement économique durable.

Au-delà de ces trois axes prioritaires, il existe également d'autres domaines d'intervention comme le soutien à l'INDH, la santé reproductive, ainsi que la promotion de l'approche genre.

La coopération technique allemande, (GTZ) développe des nombreux projets dans la Région Tanger Tétouan, notamment dans le domaine du traitement des déchets urbains.

Japon :

La coopération maroco-japonaise est ancienne. Rien que l'aide publique accordée au Maroc par le pays du soleil levant remonte à plus de 30 ans. Plusieurs secteurs ont bénéficié de cette coopération, notamment l'aménagement des infrastructures, l'électricité, la pêche ainsi que l'eau potable. Pour ce dernier, l'objectif est d'arriver à un usage rationnel de l'eau à travers une gestion intégrée de cette ressource basée sur la pérennité, l'efficacité et un usage équitable par les différentes Régions du pays.

Union Européenne :

Elle est présente dans la Région Tanger-Tétouan à travers le programme MEDA I et MEDOCC. Le Plan d'Action UE-Maroc, lancé dans le cadre de la Politique de Voisinage, permet aux fonds européens d'avoir un impact plus important dans le Nord du Maroc. Autre Programme intéressant la Région de Tanger/Tétouan est le CIUDAD : « Cooperation in Urban Development and Dialogue ».

Agences des Nations Unies :

L'UNICEF, le PNUD, le PAM, le FNUAP, la FAO et l'OMS travaillent dans la Région Tanger Tétouan.

Ainsi, la coopération internationale dans la Région Tanger-Tétouan est riche et touche plusieurs secteurs. Cependant, sa principale faiblesse réside dans le manque de coordination dont elle souffre.

Les contreparties de cette coopération internationale au niveau local, peuvent être classées en deux catégories :

- **Les Acteurs Institutionnels** : au niveau régional, provincial et communal, les interlocuteurs de la Coopération Internationale sont les services des relations internationales de la Wilaya et du Conseil Régional, de chaque Province et Préfecture, et des Communes urbaines.
- **Les Acteurs Associatifs** : de nombreux acteurs associatifs travaillent avec la Coopération Internationale. On peut tout de même déplorer l'accès limité de certaines associations de dimensions réduites aux appuis techniques et financiers apportés par la coopération décentralisée notamment.

Dans le cadre de la coopération décentralisée, les actions entreprises par la Région Tanger-Tétouan sont inscrites dans deux grands volets :

- Actions initiées dans le cadre de la **Coopération Bilatérale** ;
- Actions initiées dans le cadre de la **Coopération Multilatérale**.

A- Coopération Bilatérale :

Trois conventions de coopération ont été signées dans ce cadre, à savoir :

- Convention de coopération entre la Région Tanger/Tétouan et la Région Provence- Alpes- Côte d'Azur signée le 15 mai 2001 ;
- Convention de coopération avec la Diputación de Cadix ;
- Protocole d'entente et de coopération avec la Région Toscane.

A.I Coopération avec la Région Provence- Alpes- Côte d'Azur :

Cette coopération touche différents domaines :

A.I.I Développement économique :

A ce niveau, les partenariats interentreprises furent encouragés par les deux Régions. Les organismes économiques dans les deux Régions ont été sollicités pour procéder à des échanges et établir des partenariats.

L'accord de coopération entre les deux Régions a permis aux chambres de commerce de Tétouan et de Tanger d'initier, avec la chambre de commerce de Marseille, des études pour la mise en place d'un centre de services aux entreprises.

a). Secteur de la Recherche et de l'enseignement supérieur :

Des nombreux échanges scientifiques ont montré l'intérêt des chercheurs à fédérer leurs compétences dans différents domaines de la recherche. A cet effet, un certain nombre de dossiers relatifs aux recherches sur les changements climatiques et environnementaux, sur le développement rural en moyenne montagne, ont été financés dans le cadre de la coopération entre les deux Régions.

b). Secteurs de l'éducation, de la formation et de l'apprentissage :

Deux dossiers ont été mis en exergue à ce niveau, à savoir :

- Formation des élus et des cadres territoriaux: plusieurs stages de formation touchant diverses thématiques ont été organisés.
- Programme Med-Accueil: chaque année, un groupe d'étudiants a la possibilité de bénéficier d'une bourse pour finaliser leur recherche.

A.I.2 Domaine de la jeunesse :

Dispositif régional de volontaires pour la coopération : des jeunes volontaires français sont affectés dans des institutions et ONG de la Région, en vue d'apporter leur appui à celles-ci.

Printemps des lycéens : il s'agit d'une manifestation où plusieurs lycéens de différentes Régions méditerranéennes se retrouvent, en vue de confronter leurs savoirs et leurs aptitudes dans plusieurs domaines d'activités. L'accord de coopération entre les deux Régions permet chaque année à l'un des lycées de la Région de participer à cette manifestation.

a). Secteur de l'environnement, du développement durable et de l'agriculture :

Les deux projets phare dans ce domaine sont le projet du Parc de Bouhachem et celui de Perdicaris.

A ces deux projets est venu s'ajouter un troisième qui est intitulé «Renforcement de la Région Tanger-Tétouan en matière d'aménagement du territoire» et qui bénéficie d'un financement dans le cadre du Projet d'Accompagnement à la Décentralisation (PAD Maroc). La finalité de ce projet est de contribuer à un meilleur positionnement de la Région Tanger-Tétouan par un renforcement de la capacité régionale à développer une vision stratégique et à suivre les projets relevant de l'aménagement du territoire et de la compétence régionale.

b). Secteur du tourisme :

La priorité a été donnée au transfert de savoir-faire et à la formation professionnelle. Plusieurs actions de formation ont été initiées à cet effet avec le concours d'institutions spécialisées des deux Régions.

A.II Coopération avec la Diputación de Cadix :

La coopération avec la Diputación de Cadix a débuté en 2002. L'accord de coopération y afférent a été signé le 13.03.2002 à Tanger. Les principales activités réalisées dans le cadre de

cette coopération s'inscrivent dans le projet MARIFA qui rentre dans le cadre du programme Intereg III A Espagne-Maroc.

La coopération entre la Diputación de Cadix et la Région Tanger-Tétouan s'est articulée autour des axes suivants :

- L'organisation de la Foire d'Algesiras qui a évolué au fil des années pour devenir une foire de l'arc latin.
- La formation des techniciens de la Région Tanger-Tétouan appelés à travailler dans les centres d'hémodialyse.
- La formation des élus de la Région Tanger-Tétouan.
- Les échanges entre les universités des deux territoires. Ces échanges ont donné lieu à l'organisation des masters et à la réalisation de certains travaux de recherche.
- La réalisation par la Diputación de 4 jardins pour enfants dans le territoire de la Région Tanger-Tétouan.
- L'équipement de la salle de formation et de la salle de réunion du Conseil Régional de Tanger-Tétouan.
- La mise en place d'un réseau d'entreprises des deux territoires dans le cadre d'une initiative européenne.
- La réalisation d'une plateforme d'échange entre les opérateurs touristiques des deux territoires.

A.III Coopération avec la Région Toscane :

Le protocole d'entente et de coopération entre les Régions Toscane et Tanger-Tétouan a été signé le 21 mai 2004. Et bien que les deux Régions aient exprimé dès le départ leur volonté de s'impliquer vigoureusement dans un certain nombre de domaines, dont notamment la promotion des petites et moyennes entreprises et l'appui à la structuration du secteur de l'artisanat, les actions initiées jusqu'à présent demeurent très limitées.

Jusqu'à présent, la coopération entre les deux Régions s'est limitée aux projets initiés dans le cadre des programmes communautaires européens.

B- Coopération Multilatérale :

La Région Tanger-Tétouan est partenaire dans un certain nombre de projets inscrits dans le cadre de programmes européens, notamment Inetrreg Medocc. Les résultats escomptés par la Région à ce niveau consistent en :

- Faire partie d'un réseau qui appuierait ses démarches auprès des bailleurs européens ;
- Bénéficier des échanges des bonnes pratiques, des expertises et des savoirs-faire des autres partenaires ;
- Acquérir une capacité de montage de projets susceptibles d'être financés dans le cadre de la politique de voisinage.

Par ailleurs, la Région Tanger-Tétouan est membre de plusieurs réseaux internationaux tels que: CRPM, AIRF, FOGAR, REMI...

XVI. Plans stratégiques existants

Le Conseil Régional Tanger-Tétouan, en partenariat avec le Ministère des Affaires Économiques et Générales et l'Agence pour la Promotion et le Développement des Régions du Nord, a mis en place un Plan de développement Régional Economique et social dont l'objectif principal est de doter la Région d'une vision globale, intégrée et d'un plan d'action qui guidera toutes les actions visant à la promotion de l'économie sociale et solidaire dans la Région.

Ce plan vise aussi à :

- permettre à des personnes exclues de l'économie de créer des activités économiques pérennes ;
- favoriser un développement territorial fondé sur l'exploitation et la valorisation des richesses et potentialités locales (savoir faire local, produit de terroir, etc.) ;
- contribuer à l'organisation du secteur informel.

l'APDN²⁵ est donc un acteur clé du développement régional, son action visant à la promotion et le développement des régions du nord (Tanger-Tétouan et Taza-Al Hoceima-Taounate).

Mandatée pour assurer une certaine cohérence dans la conduite des projets et programmes économiques et sociaux intégrés, mis en œuvre dans les Provinces du nord, l'Agence joue à ce titre un rôle d'interface entre les différents opérateurs publics et privés, selon une démarche qui favorise l'approche participative et l'implication des départements ministériels, des collectivités locales, des investisseurs, des organisations non gouvernementales et des bailleurs de fonds étrangers.

L'originalité de cette structure réside notamment dans les particularités suivantes :

- Elle est placée directement auprès du Premier ministre afin de pouvoir jouer à la fois un rôle de coordonnateur interministériel et d'animateur inter institutionnel ;
- Elle est exonérée pour l'ensemble de ses actes, activités ou opérations de tout impôt, taxe ou tout autre prélèvement fiscal... (art 13 de la loi 6-95 portant création de l'Agence) ;
- Elle est dotée d'un organe consultatif dit « Conseil d'orientation de l'Agence ». Ce conseil est présidé par le Premier ministre et est composé des ambassadeurs des pays membres de l'Union Européenne et du Chef de la Délégation de la Commission Européenne à Rabat. Ce Conseil est perçu comme un espace de dialogue et de concertation, ayant pour principal objectif d'associer davantage les partenaires européens à l'appréciation et au suivi des projets de développement entrepris au profit des Provinces du Nord.

Dans le domaine du tourisme, Le Conseil Régional de Tanger-Tétouan, en partenariat avec l'Inspection Régionale de

25. Source : APDN : Agence de Promotion et de Développement des Provinces du Nord du Royaume

l'Aménagement du territoire et la Région ProvenceAlpes Côte d'Azur, a mis en place un schéma directeur de développement du secteur. Le Plan de Développement Intégré de la Formation Hôtelière et Touristique, élaboré par les acteurs impliqués dans la vision 2010 (Département de Tourisme, Département de la Formation Professionnelle, OFPPT, Fédération Nationale du Tourisme et la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière) a pour objectif de répondre à la demande d'emplois directs estimée à 72.000 postes dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie à l'échelle nationale. Les projections pour la période 2008/2012, révèlent un besoin de 62.000 lauréats dans le secteur de l'hôtellerie. Ces besoins se concentrent à hauteur de 31% dans la Région de Tanger-Tétouan.

Genre : L'ancien Secrétariat d'Etat Chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées (SEFEPH), a mis en oeuvre deux importantes stratégies en matière de genre, à savoir la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité entre les sexes et la Stratégie Nationale de Lutte contre la Violence à l'égard des Femmes.

Emploi : au cours de l'année 2007, environ 10.000 diplômés ont été insérés dans la vie active à travers l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) dans la Région de Tanger-Tétouan. Par ailleurs et afin d'aider les entreprises à recruter les profils adéquats, une panoplie de programmes sont mis à leur disposition: Programme Taâhil et Programme Idmaj.

ANALYSE SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

FORCES	FAIBLESSES
• Nord du Maroc: Position géographique stratégique sur les bords de la Méditerranée et de l'Atlantique, qui lui permet d'être un pont entre le Maghreb, l'Europe, l'Afrique et la Méditerranée en général. • Richesse historique et culturelle due au passé proche et lointain de la Région. • Présence d'une population jeune, dynamique, engagée et enthousiaste. • Région extrêmement riche en diversité naturelle avec plus de dix-huit sites définis d'intérêt biologique et écologique, dont les parcs naturels de Perdicaris, Tahaddart, Bouhachem, Bas-Loukkos et Talassemtane. Richesses naturelles : les plages, montagnes... • Création d'un nouveau port accompagné d'une plate forme logistique immense offrant un potentiel parmi les plus importants de la Méditerranée ; présence d'infrastructures de transport et de communication grâce à deux aéroports, un réseau important d'autoroutes et la voie ferrée vers Rabat et Casablanca. • Dynamisme économique croissant grâce au développement des zones industrielles et franches et de l'industrie du tourisme. • Existence de structures d'accueil créées pour faciliter le développement des investissements étrangers dans la Région, canaliser et exécuter les investissements locaux et gouvernementaux tel que le CRI et l'APDN. • Richesse du tissu associatif local et d'ONG nationales et internationales, qui fait que la Région bénéficie d'une capacité de participation et de développement local. Et existence d'agences et fondations de développement social. • Présence d'une diversité d'acteurs de la coopération internationale sur le territoire, de diverses origines (Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, France, Italie, Japon, Union Européenne, Agences du Système de Nations Unies, Coopération décentralisée et ONG Internationales). • Appartenance aux Régions limitrophes concernées par la politique de voisinage de l'Union Européenne. • Existence de divers services déconcentrés de l'Etat (santé, éducation...) • Tradition de participation de la femme dans le développement.	• Jeunesse insuffisamment formée pour répondre au déficit du développement locale. • Taux d'analphabétisme très important notamment dans le milieu rural et chez la femme. • Manque de coordination entre les acteurs de développement. • Emplois de base et secteur informel largement féminisés et difficulté d'accès de la femme à des postes de responsabilités. • Région fortement touchée par la migration en tant que point de transit. • Carence dans la couverture en services sociaux. • Importance du secteur informel. • Manque d'une participation citoyenne. • Présence de toutes les formes de pollution. • Manque de politiques sociales vis à vis des personnes à besoin spécifiques. • Insuffisance de compétences d'intervention chez les acteurs de développement. • Existence de zones enclavées dans le rural. • Manque d'infrastructures sociales pour la jeunesse. • Absence d'espace de concertation pour le tissu associatif. • Fragilité environnementale.

OPPORTUNITES

- Richesse de l'arrière pays, peu exploité jusqu'à présent.
- Diversité et dynamisme du tissu associatif.
- Intérêt croissant de la coopération andalouse, espagnole et européenne pour la Région du nord du Maroc (politique de voisinage de l'Union européenne).
- Présence du Programme ART GOLD Maroc dans la Région, avec les Maisons de Développement, Lignes Directrices, GTR et GTP.
- Accueil par le Conseil Régional des représentants de plus de 400 Régions, de nombreux représentants ministériels de pays du monde entier, des Agences des Nations Unies, de plusieurs banques internationales de développement, à l'occasion de la Deuxième Convention Internationale pour une Approche Territoriale du Développement, en Mai 2008.
- Richesse des relations internationales du Conseil Régional, qui sera renforcé par l'élargissement de ses compétences
- Renforcement de la démocratie locale grâce au nouveau découpage électoral projeté.
- Lancement de l'INDH qui va favoriser des dynamiques de développement au niveau local.
- La mise en œuvre de projets permettra à la Région d'attirer le tourisme international.
- Fort engagement et volonté politique au niveau national et régional pour accélérer le développement de la Région.
- Mise en œuvre des programmes nationaux pour atteindre les objectifs millénaires de développement :
 - Programme de mise à niveau des villes ;
 - L'Initiative National de Développement Humain ;
 - Programme Ville sans bidonvilles ;
 - La charte de l'environnement ;
 - Réforme de l'enseignement.
- Création des comités de parité et de l'égalité des chances stipulés récemment par la loi, au niveau des Communes.

MENACES

- Risques naturels importants (sismique, inondation, érosion...)
- Dégradation de l'environnement (déforestation, incendies, pollutions...)
- Extension des quartiers périphériques de manière anarchique.
- Manque d'intégration du milieu rural dans les plans d'aménagement.
- Confusion dans les règles régissant la propriété des terrains (terrains collectifs)
- Absence d'une vision stratégique intégrée régionale.
- Importance accrue de l'économie informelle.
- Poches de pauvreté et une forte exclusion sociale du.
- Augmentation des migrations internes.
- Disparité entre le développement des différentes villes de la Région
- Extension urbaine non contrôlée et non appropriée
- L'immigration et l'exode rural non contrôlés

LIGNES DIRECTRICES DE LA REGION

LIGNES DIRECTRICES RÉGION Gouvernance et Décentralisation	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Appuyer la coordination au sein des collectivités locales par l'instauration des modalités et des pratiques de planification stratégique	Les collectivités locales	OMD8	DGCL, Programme d'appui à la décentralisation (France), Université, ADS, APDN, HCP, ENA.	Budgets des collectivités locales, Fonds INDH, Expertise, Données et informations,	Fonds supplémentaires, Expertise internationale...
Améliorer la concertation entre les acteurs locaux (régionaux et provinciaux) et appuyer les structures déconcentrées à travers la mise en place d'un système d'information et de communication	Les collectivités locales, citoyennes, services extérieurs de l'Etat, Le privé, La société civile, Coopération internationale,	OMD7 OMD8	DGCL, HCP, Université, Les Médias, Coopération Italienne, Administration Territoriale,	Données et informations dont disposent ces différents organismes, expertise (HCP), centra de Documentation des Collectivités locales,...	Appui financier et technique de la coopération internationale
Renforcer les capacités de gestion des acteurs locaux du développement (élus, société civile) à travers la mise en place de programmes de formation et des échanges techniques	L'ensemble des acteurs locaux,	OMD7 OMD8	Université, Société Civile, Partis politiques, Syndicats, Privé...	Expertise, Acteurs locaux,	Appui technique et financier...
Appuyer l'insertion socioéconomique pour la réalisation des diagnostics sur l'emploi et la mise en place d'un Système d'Information Géographique	Chômeurs Professionnels	OMD1 OMD3 OMD8	Ministère de l'emploi et des affaires sociales, Collectivités locales, réseaux ART, APND, Chambres professionnelles, Coopération Belge, Coopération Décentralisée espagnole	Ressources humaines Locaux	Equipement Accompagnement Appui technique
Améliorer l'efficacité et accélérer les procédures de l'administration locale par la modernisation et l'introduction des NTIC	Cadres administratifs, Collectivités locales	OMD7 OMD8	Université, centres de formation, APND, Services extérieurs, réseaux ART, AECID, Coopération italienne	Ressources humaines Locaux	Equipement Appui technique et formation
Favoriser la démocratie participative par le renforcement des outils de gestion des collectivités locales	Les citoyens, Les acteurs locaux,	OMD7 OMD8	Collectivités locales, Tissue associatif, partis politiques, AECID, Education Nationale,	Ressources humaines,	Appui financier et technique
Améliorer le suivi et l'évaluation de l'action des institutions locales par la création des outils de monitoring et l'institutionnalisation des processus	Citoyens, Collectivités Locales, Acteurs financiers et économiques,	OMD7 OMD8	Cour régionale des Comptes, Experts comptables, BET...	Expertise, cadre juridique,	Appui financier

LIGNES DIRECTRICES RÉGION Gouvernance et Décentralisation	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Stimuler la participation de la femme dans la vie publique par l'introduction de programmes d'intégration de l'approche genre dans les politiques publiques et la sensibilisation des fonctionnaires et des élus	La population	OMD3 OMD7 OMD8	Education Nationale, Partis politiques, AECID, Société Civile...	Cadre juridique, Expérience de la société civile, Programmes d'intégration de l'approche genre dans les politiques publiques	Appui technique et financier

LIGNES DIRECTRICES RÉGION Services Sociaux	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Améliorer le taux de scolarisation et lutter contre l'abandon scolaire par la sensibilisation, l'appui social aux familles vulnérables et la formation des formateurs	Elèves et familles	OMD2 OMD3	Education Nationale, Communes, Entreprises, ONG, UNFPA, INDH, Entraide Nationale	Infrastructure, RH, Budget de fonctionnement EN, Budget des CL, associations actives	Ressources financières
Encourager la scolarisation de la femme par la création de centres d'hébergement et le développement du transport scolaire	Jeunes filles rurales	OMD2 OMD3	Education Nationale, Communes, Entreprises, ONG, UNFPA, UNIFEM, INDH, Entraide Nationale, Fondation Mohamed V, l'INDH, Entraide National	Infrastructure, RH, Budget de fonctionnement EN, Budget des CL, associations actives	Budget de construction et d'équipement de Dar Taliba et complément pour les frais de fonctionnement
Améliorer la couverture dans les zones rurales enclavées par la sensibilisation et le soutien à la stratégie mobile	Population rurale de la région	OMD4 OMD5 OMD6	Santé, équipement, intérieur, CL Coopération Internationale, ONGD, INDH, OMS	Equipes médicales pluridisciplinaire et protocole de PEC	Véhicule pour équipe mobile, médicaments, hôpital mobil et équipement
Renforcer les prestations sanitaires et réduire la mortalité maternelle et infantile par - la réhabilitation et l'équipement des maisons d'accouchement, - le renforcement des actions de proximité, - le développement de la vaccination - la formation du personnel médical - et l'appui et coordination de la société civile active dans le domaine de la santé	Femmes et enfants	OMD4 OMD5 OMD8	Santé, CL, INDH, UNICEF, OMS, ONG locales, Entraide Nationale, Education Nationale, Université, Medicus Mundi, Jeunesse et sports, PASC	Centres de sante et maisons d'accouchement dans certaines Communes, RH du Ministère de la sante Réseau associatif existant, association des parents d'élèves	Appui financier et technique Budget formation

LIGNES DIRECTRICES RÉGION Services Sociaux	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Améliorer la prise en charge des handicapés mentaux et des malades mentaux par la création de centres de réhabilitation et une mise à niveau des hôpitaux psychiatriques	Population handicapés mentaux et physiques	OMD6	Santé, Affaires sociaux, INDH, intérieur, CL, ONG	Hôpitaux et structures d'accueil psychiatriques, centres de réhabilitation physique, association de soutien	Appui financier et technique
Mettre en valeur le patrimoine culturel et archéologique de la Région à travers la création d'infrastructures de gestion in situ, un recensement du patrimoine immatériel et le développement de la cartographie	Ministère de la culture, société civile, population touristes	OMD8	ONG, Ministère de la culture, CR et CP, APDN, UNESCO	RH, potentiel culturel	Appui financier, équipement et construction
Appuyer la réhabilitation des monuments historiques de la Région par la mise en place de chantiers de restauration	Ministère de la culture, population régionale, touristes, ONG	OMD7 OMD8	Ministère de la culture, Secteur privé, ONGD CL, CR et CP	RH, expertise national, potentiel culturel	Appui financier et équipement
Améliorer la formation professionnelle par la mise à niveau des centres de formation professionnelle et le développement de la formation continue et de nouvelles filières adaptées aux besoins	Jeunes, Travailleurs,	OMD1	Office de formation prof, délégation de l'emploi, chambres, ONG, Coopération Internationale	Infrastructures, RH,	Appui financier et technique
Améliorer les services fournis par les institutions qui relèvent de l'Entraide Nationale par la formation et la qualification des ressources humaines, et la modernisation de l'équipement	Population vulnérable (services) et personnel de l'Entraide Nationale (formation)	OMD1 OMD2	EN, INDH, Coopération, ONG	Ressources humaines	Appui financier et technique
Renforcer les infrastructures sportives dans les quartiers et établissements scolaires en zones rurales	Jeunes, élèves, étudiants	OMD2	ONG, Délégation Jeunesse et sports, Communes, fondations	Infrastructures, équipements, RH	Appui technique et financier
Intégrer et responsabiliser les jeunes dans le processus dynamique et social à travers la sensibilisation, l'appui aux programmes de participation et le renforcement des capacités des jeunes	Jeunes des deux sexes	OMD2 OMD3	ONG, délégation JetS, EN	Maisons de jeunes, centres, conseils d'élèves, associations des étudiants	Appui financier et technique

LIGNES DIRECTRICES RÉGION Economie Locale	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Développer le tourisme local (culturel, rural et de montagne) et appuyer l'artisanat par la création de circuits touristiques et de centres pour les artisans	Population locale Artisans Associations de professionnels du tourisme	OMD1 OMD7	Délégation de tourisme Conseil Régional de Tourisme, Associations de professionnels, Chambre d'artisanat, APDN, ADS	Diversité des ressources naturelles, notamment les parcs naturels Diversité des traditions culturelles,	Infrastructures Formation Sensibilisation
Valoriser les produits agricoles (arachide, olive, lait de caprin, miel, PAM, pomme de terre) et les produits du terroir par l'amélioration des techniques et des équipements	Agriculteurs/ trices Eleveurs/ es, Population Rurale	OMD1 OMD3 OMD7 OMD8	RTT, ORMVAL, DPA, ODECO, Communes, ONGs Entreprises privées, Centres de recherche et université ADS	Potentialités de production, Ressources humaines, Expertise	Equipement, Assistance techniques spécifiques
Appuyer les structures de commercialisation des produits agricoles de la Région, notamment par la création d'une plate-forme commerciale	Population rurale et C.R	OMD8	Provinces, C.U. et C.R., ORMVAL, DPA, Chambre d'agriculture, APDN	Base de données, Compétences humaines	Etudes de faisabilité, Ressources financières
Développer l'arboriculture fruitière dans les zones de montagne par la plantation d'arbres et la mise en place de systèmes d'irrigations propices à leur croissance	Agriculteurs/ trices C.R.	OMD1 OMD3 OMD7	ORMVAL, DPA, ODECO, FAO	Patrimoine foncier important, savoir-faire local	Financement et accompagnement, optimisation des ressources hydriques
Développer les principales lignes d'investissement régionales à travers la mise en réseau de structures d'appui à l'économie locale (CRI, institutions financières et micro-financières, etc.)	Population de la Région Entrepreneurs	OMD8	CRI, Institutions financières et microfinancières, ADPN, ADS, Coopération italienne et belge, AECID	Ressources humaines, structures créées	Appui technique Echange d'expériences nationales et internationales
Promouvoir la pêche artisanale par la qualification des pêcheurs et la valorisation des produits maritimes	Pêcheurs Artisans de la pêche	OMD7	Délégation de la pêche ONP, Institut National de Recherche Halieutique, APDN, Associations professionnelles, Chambre de la pêche maritime	Façade maritime (méditerranéen et atlantique) Ressources humaines	Equipement Appui financier et technique
Appuyer la création et le renforcement des Très Petites Entreprises, des Activités Génératrices de Revenus, des coopératives et des associations professionnelles à travers la mise en place des structures d'accompagnement et de fonds de soutien financier, notamment dans le domaine de la micro-finance	Jeunes promoteurs Coopératives Associations des professionnels	OMD3 OMD7	Fondation Banque Populaire, APDN, ADS, Instituts de formation, ANAPEC, OFPPT, Chambres, ONG	Ressources humaines, Diplômés/ées, chômeurs	Appui technique et formation

LIGNES DIRECTRICES RÉGION Economie Locale	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Améliorer la situation socioéconomique de la femme en milieu rural à travers le développement des AGR et la formation professionnelle	Femmes rurales Population rurale	OMD3 OMD7 OMD8	ORMVAL, ADES, ODECO, DPA, ADPN, ONG, Institutions financières	Savoir faire de la femme rurale, Matière première	Appui technique et financière
Renforcer l'insertion de la population active dans le monde du travail, notamment les jeunes et les femmes, par le soutien à la formation professionnelle	Population active Jeunes, femmes, Secteurs d'activité économique	OMD 7	Instituts de formation professionnelle, AECID, DPA, ORMVAL, ONG	Infrastructures, Ressources humaines	Appui financière, Outils pédagogiques Formation de formateurs
Appuyer les actions de promotion de la Région par le développement du marketing territorial, notamment la création d'outils de communication (site web, etc.)	Tous les acteurs économiques RTT	OMD3 OMD7 OMD8	Aménagement du territoire, IRAT, CRI, Tous les services C.L.	Base de données	Appui technique en marketing territorial et appui financier

LIGNES DIRECTRICES RÉGION Environnement	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Valoriser les ressources forestières et periforestières (SIBE promotion en parc naturels) à travers le développement de l'écotourisme et de l'exploitation et la commercialisation des produits forestiers	Population riveraine ; Communes ; Haut Commissariat aux Eaux et Forêts LCD «	OMD7	Université, Instituts de Recherche, Départements concernés, INRA, ONG, CL, Autorités Locales, Haut Commissariat, APDN, ABHL, INRA	Schéma directeur d'aménagement du territoire, GEF Rif, Projets pilotes réalisés	Financières, Expertises
Améliorer la gestion des déchets liquides, solides et gazeux en milieu rural à travers la mise en place de décharges contrôlées	Population locale ; Communes ; Région de Tanger-Tétouan	OMD7	CL, GTZ	GTZ, Coopération espagnole, ONG	Infrastructures de base, Technologie, expertise
Promouvoir l'éducation à l'environnement et l'écotourisme dans la Région à travers la mise en place d'un centre de formation régional	Population locale ; Communes ; Région de Tanger-Tétouan ; Société Civile Jeunes scolarisés et non scolarisés ; ONG ; Elus et fonctionnaires , Enseignants	OMD7	MEMEF (SEEE), OFPPT, ONE, Université, Conseil Régional du Tourisme, ESTA	Centre National de Tabant	Infrastructures de base Ressources humaines et financières expertise

LIGNES DIRECTRICES RÉGION Environnement	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Renforcer la coordination des stratégies en matière d'environnement à travers la mise en place d'un observatoire régional	Acteurs régionaux de l'environnement	OMD7	Conseil Régional, SEEE, Eaux et Forêts, MHUAE, IRAT	Savoir faire local, PGPE/GTZ, Programme SIG, CNE, ORMVAL	Appui technique et financier ressources humaines
Développer les outils d'évaluation du coût de la dégradation de l'environnement par la production d'indicateurs pour contenir l'impact environnemental négatif.	Intervenant dans la gestion de l'Env.	OMD7	INRA.	Rapport Banque Mondiale, 2003	Expertise Ressource Humain et financier
Appuyer la stratégie régionale de mobilisation et de protection des ressources en eau à travers le traitement antiérosif des bassins versants et le développement du système de goutte à goutte, de réutilisation des eaux usées et de désalinisation des eaux de mer.	Intervenants de l'Eau	OMD7	SEEE INRA ABHL Eaux Forets ONEP CL	PDAIRE , CONSEIL SUP DE L'EAU	Expertise Ressources Humaines et financières
Rationaliser l'exploitation des produits de la pêche à travers l'encadrement et l'organisation des intervenants (création de coopératives de pêcheurs, valorisation des produits de la mer, mise à niveau des zones de stockage du poisson).	Villages de pêcheurs Populations locales CL	OMD7	Délégation de la pêche, OFPPT, Institut National de recherche halieutique, DPA, INRA	Union de Pêches, Réseau de coopératives, ONG, Accorde de Pêche/ Maroc/EU, Projet Oued Laou	Matériel, Equipement, Formation Commercialisation, Sensibilisation
Développer la culture d'épargne d'énergie par la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables	Collectivités locales, agriculteurs, coopératives, associations	OMD7	Ministère de l'énergie, délégation régionale de l'énergie, ONE, collectivités locales, CRI, ADS, APDN, ONG, AECID, Réseaux ART (IDEASS, UNIVERSITAS)	Ressources humaines et naturelles	Echange d'expériences, expertise, appui technique,
Prévenir les risques naturels (inondations, mouvements de terre, etc.) et industriels (incendies, pollution, etc.) par l'élaboration des diagnostics et l'encouragement à la recherche	C. Rurales et Urbaines	OMD7	DGCL, Collectivités locales, APDN, Université, Réseaux ART (IDEASS, UNIVERSITAS), AECID	Ressources humaines	Appui technique et formation



LA PRÉFECTURE DE TANGER-ASSILAH



La Préfecture de Tanger-Assilah

I. Présentation du territoire

I. Contexte géographique

La Préfecture de Tanger-Assilah, s'étendant sur une superficie de 974 km², se situe à l'extrême Nord-Ouest du Royaume du Maroc ; délimitée, au Nord, par le Détroit de Gibraltar et la mer Méditerranée, à l'Ouest, par l'Océan Atlantique, à l'Est, par la Province de Fahs Anjra, au Sud, par les Provinces de Larache et Tétouan. Avec 6 autres Provinces et Préfectures, Tanger-Assilah fait partie de la Région de Tanger/Tétouan.

Carte de la Région Tanger-Tétouan



La Préfecture présente un climat humide et doux à la fois. La pluviométrie de la Préfecture est assez importante (90 jours de pluie par an), si comparée à celle du reste du pays, tandis que les températures restent modérées (17° en moyenne sur l'année). Néanmoins, Tanger est souvent envahie par des vents d'Est (Chergui), très intenses et d'une vitesse moyenne de 30 Km/h. Le relief de la Préfecture est composé de plaines basses et de collines prolongeant le Rif occidental : seuls les massifs d'el Menzla et de Cap Spartel sont de nature rocheuse et abritent des nombreuses espèces forestières. Les sols sont de

nature argileuse, marneuse et schisteuse, à la base d'une grande pauvreté en ressources aquifères et d'une grande activité d'érosion. L'extension côtière est importante, avec ses deux façades, méditerranéenne et atlantique, qui la caractérisent pour abriter le fameux Détroit, porte de la Méditerranée et espace de contact entre l'Afrique et l'Europe. Le territoire de la Préfecture est traversé par plusieurs cours d'eau. Parmi les principaux, à rappeler l'Oued Ayacha, l'Oued M'harhar, l'Oued Boukhalef et l'Oued Lhachef, qui se jettent dans les eaux de l'Océan Atlantique.

2. Contexte historique

L'histoire de la Préfecture de Tanger-Assilah est l'histoire de ses deux villes majeures, Tanger – chef lieu de la Préfecture ainsi que de la Région – et Assilah – ville côtière de tradition portugaise, aujourd'hui localité touristique renommée. Après une présence phénicienne, la ville de Tanger fut fondée, au IV^e siècle avant J.-C., par les Carthaginois qui en firent un comptoir. En 146 avant J.-C., à la chute de Carthage, la ville est rattachée à la Maurétanie et devient une colonie romaine (Tingis), liée à la Province d'Espagne. Tanger prend une telle importance, qu'elle devient, vers le III^e siècle, la capitale de la Maurétanie Tingitane.

C'est de Tanger qu'en 711, commença la conquête de l'Espagne par les troupes de Tarik Ibn Ziad. Pendant les cinq siècles qui suivent, les dynasties du Maroc, de Tunisie et d'Espagne se disputent la souveraineté sur Tanger. La ville devient mérinide en 1274.

Les rivalités européennes pour le contrôle de la ville du détroit démarrent à la fin du XIX^e siècle. La France, l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Allemagne multiplient les missions diplomatiques et commerciales pour placer leurs pions, ce qui met la ville au centre des rivalités internationales. En 1925, la ville acquiert un "statut international", et se dote d'une administration internationale. Il s'agit de l'époque du plus grand rayonnement international de Tanger, tant dans le domaine

culturel que dans celui des affaires, sans doute favorisé par les facilités offertes à la contrebande, à l'espionnage et à la contrefaçon.

Le 9 avril 1947, le Sultan Mohammed V prononça à Tanger le premier discours qui fait référence à un Maroc unifié, indépendant et intégrant la nation arabe. Après l'Indépendance, la conférence de Fédala, en octobre 1960, rend Tanger au Maroc. En 1960, le gouvernement pourvoit à Tanger le statut d'une ville comme les autres du Royaume, tout en la dotant d'une zone franche.

A partir de l'Indépendance la ville connaît une sorte de marginalisation des politiques publiques nationales, ce qui n'aide pas le développement économique ni la mise en place d'infrastructures modernes et aptes à contrer le cloisonnement du nord. La nouvelle politique de développement du Nord est lancée en début du Millénaire, sous l'égide de Sa Majesté le Roi Mohamed VI. Des efforts considérables sont déployés pour la réalisation des projets ambitieux, afin d'impulser le développement socio-économique par la mise en place d'infrastructures conséquentes. Parmi les projets les plus importants, force est de mentionner la construction du port de Tanger Méditerranée, qui constitue un atout de taille pour le développement de la Région et du nord du pays.

L'histoire d'Assilah remonte à plus de 3600 ans. Le nom de cette cité, qui s'appelait jadis « Zilis », est cité par plusieurs auteurs et historiens anciens, en tant qu'une des plus importantes agglomérations de l'ancienne Maurétanie. Après l'Islamisation du pays, cette ville nommée alors Assilah fût reconstruite en 844 (229 de l'Hégire), et puis gouvernée à partir du X siècle par le Gouverneur de Tanger. En 1471, les portugais prennent Assilah et y construisent une place forte, pour la transformer en un comptoir commercial et stratégique important. En 1592, le roi d'Espagne et du Portugal, Philippe II, suite à la mort du roi portugais Sébastien en 1589 à la Bataille des Trois Rois, restitue la ville au sultan le Sadien Ahmed el-Mansour. Espagnoles et arabes alternent la possession de la ville – qui devient un centre de piraterie durant les siècles XVIII et XIX - jusqu'en 1956, date de son intégration définitive dans le Royaume du Maroc.

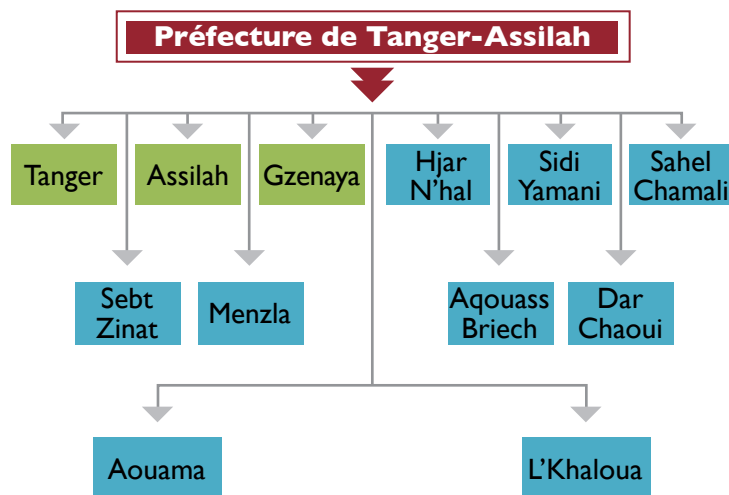


II. Structure administrative de la Préfecture

La Préfecture de Tanger-Assilah est régie par le Gouverneur, nommé par le Roi. Il est chef des services extérieurs et responsable de l'administration territoriale au niveau de la Préfecture.

Le territoire de la Préfecture est reparti en trois Communes Urbaines (Tanger, Assilah et Gzenaya) et en neuf Communes Rurales, dont 8 appartenant au cercle d'Assilah (Dar Chaoui ; Sidi Yamani ; Menzla ; Had Gharbia ; Sebt Zinat ; Sahel Chamali ; Aqouass Briech et enfin Aouama) plus la Commune Rurale de Hjar N'hal relevant du District de Tanger Boukhalef.

Voici, schématiquement, le découpage communal de la Préfecture Tanger-Assilah.



Au sein de ces Communes, 309 sont les Conseillers, tandis que la Préfecture exprime 5 parlementaires au niveau national.

III. Population et société¹

La population de la Préfecture de Tanger-Assilah s'élève à 786.311 habitants, dont le 90% réside dans le milieu urbain et le 10% dans le milieu rural. Sa densité de 860 hab./km² est alors plus importante qu'au niveau régional (213 hab./ km²), ainsi que national (73 hab./ km²).

Le taux d'accroissement de la population se situe aux alentours de 2,9%, résultat d'une baisse significative de la population rurale (-1,1% sur la même période). A cet égard, la population de la Préfecture devrait rejoindre 971.000 unités en 2015, et ainsi largement dépasser le million d'habitant dans la dernière partie de la décennie.

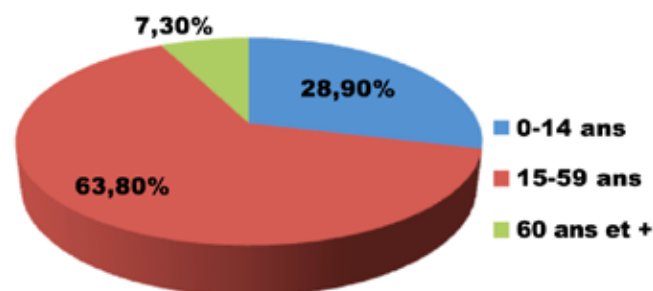
**Population de la Préfecture
de Tanger-Assilah, répartie par Commune**

Communes de la Préfecture	Population	Nombre de ménages
Tanger	669.685	144.297
Arr. Beni Makada	238.382	47.384
Arr. Charf Mghogha	141.987	30.036
Arr. Charf Souani	115.839	25.948
Arr. Tanger-Médina	173.477	40.929
Assilah	28.217	6.245
Al Manzla	3.031	555
Aquass Briech	4.132	787
Azzinate	4.895	920
Dar Chaoui	4.495	877
Aouama	20.541	3.834
Lkhaloua	12.946	2.405
Sahel Chamali	5.588	1.087
Sidi Lyamani	10.895	1.883
Boukhalef	18.699	3.657
dont Centre Gzenaya	3.187	682
TOTAL	786.311	167.229

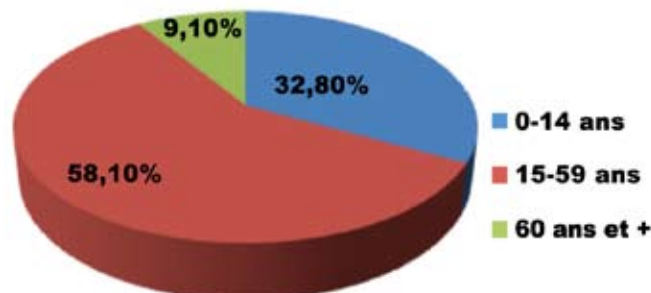
1. Les données statistiques présentées dans le présent chapitre sont issues du Recensement Général de la Population de 2004 (RGPH 2004), sauf si différemment indiqué. En matière de population, selon les données 2008 du Centre d'Études et de Recherches Démographiques (CERED), la Préfecture compterait 828 000 habitants.

La population de la Préfecture est très jeune (environ 30% de la population est comprise entre 10 et 24 ans) ; plus en général, la population se répartie en tranches d'âges de la manière suivante, compte tenu des différences entre les milieux rural et urbain :

**Répartition de la population par
tranche d'âge dans le milieu urbain**



**Répartition de la population par
tranche d'âge dans le milieu rural**



I. Femmes

La population féminine de la Préfecture de Tanger-Assilah s'élève à 379.366 unités (49,9% de la population totale). Elle souffre encore d'un déséquilibre traditionnel, par rapport à l'homme, au niveau tant économique, que social et politique.

Une autre problématique économique touchant les femmes concerne une faible valorisation de leurs apports professionnels : en tant que femmes au foyer, ouvrières agricoles et dans le domaine de la manufacture, les femmes

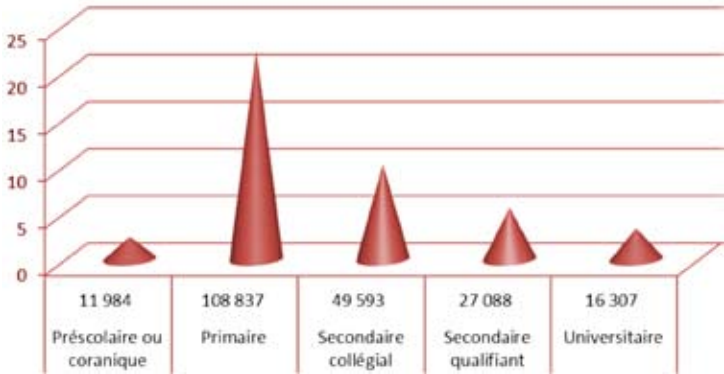
contribuent à la taille de l'économie de manière plus que proportionnelle aux bénéfices qu'elles collectent au niveau de l'économie formelle.

Au niveau social, mise à part le poids de la structure traditionnelle de la famille et de la société, les femmes expérimentent des limites réelles dans l'accès aux principaux services à tutelle de leurs spécificités : dans les domaine de la santé (services de planification familiale, disponibilité de centres d'écoute en matière de violence), juridique (faible niveau de sensibilisation et de compréhension des effets réels de la reforme du Code de la Famille - Moudawana), et du développement professionnel (difficulté d'accès à l'offre de formation ou de reconversion professionnelle – privilégiant les hommes –, ainsi qu'aux opportunités de mise à disposition de microcrédits).

Quelques données caractérisant la population féminine de la Préfecture

Index synthétique de fécondité	2,2
Chef de ménage femmes, non mariées	23.305 (sur 162.713)
Femmes actives	83.285 (sur 295.766)
Femmes employées dans l'agriculture	2.512
Femmes employées dans l'industrie	33.678
Femmes employées dans le commerce	3.678
Femmes employées dans les services	9.736
Femmes employées dans l'administration	9.300

Répartition de la population féminine par niveau d'éducation



2. Enfance & Jeunesse

La population de la Préfecture étant très jeune, la situation de l'enfance traduit un défi majeur pour l'avenir de la population et son bien-être, ainsi que pour le développement de long terme du territoire.

Données démographiques relatives à l'enfance

Tranche d'âge	Total (% de la population)	Filles
0 – 5 ans	69.598 (9,2 %)	34.092 (4,5 %)
5 – 10 ans	72.438 (9,6 %)	35.689 (4,7 %)
10 – 15 ans	80.225 (10,6 %)	39.539 (5,2%)

Les enjeux principaux auxquels l'enfance se confronte dans la Préfecture de Tanger/Assilah sont essentiellement de nature sociale, étant liés à l'accès des enfants à des services et structures d'éducation et de santé de bon niveau.

Au niveau de la Préfecture, quatre établissements publics se réfèrent aux enfants en situation précaire : trois se trouvent en milieu urbain et un en milieu rural (appui à la scolarisation féminine), et prennent en charge environ 200 situations de précarité, ce qui représente un nombre limité par rapport à la taille des problématiques de marginalité liée à l'enfance ; d'autres structures sont établies par des acteurs privés (associations), notamment en milieu urbain, et contribuent nettement à soulager des situations graves de précarité et marginalisation chez les enfants. Les thèmes principaux de la précarité sociale portent sur l'immigration des mineurs (non seulement ceux résidents dans la Préfecture, mais tout d'abord les mineurs «en transit », provenant d'autres Régions du pays à destination des côtes espagnoles) ainsi que sur leur situation de sans abri et de sans famille. Les structures d'accueil et d'orientation restent, en ces respects, encore déficitaires.

Les jeunes âgés de 10 à 24 ans représentant le 32,1% de la population totale, leur effective inclusion dans la vie sociale et économique du territoire se configure en tant que défi crucial, d'ordre économique et social. Ces défis sont par ailleurs conditionnés par les évolutions culturelles fortement touchant le monde juvénile, qui se trouve dans un contexte encore traditionnel, mais partage largement les opportunités et perspectives liées à la modernité et à l'ouverture culturelle, si évidentes dans ce territoire.

Les défis sociaux de la jeunesse sont relevés par un réseau d'établissements assurant la formation et l'orientation professionnelle, y compris les Maisons des jeunes, implantées dans la Préfecture et touchant un peu près 13.000 jeunes, qui sont appuyés en matière d'apprentissage de l'informatique et des langues, et au niveau de l'alphabétisation.

Des centres d'éducation et de travail sont créés pour absorber les déperditions scolaires et accueillir les filles dont les conditions financières et sociales des parents ne leur permettent pas de rejoindre l'école, et ce en vue de les qualifier professionnellement et les insérer dans la vie active ; la Délégation de l'Entraide Nationale dispose, à cet égard, de 12 centres : 9 dans l'urbain et 3 dans le rural.



Les activités sportives au niveau de la Préfecture de Tanger-Assilah intéressent 5.735 jeunes encadrés par des associations et 10 écoles de sports relevant de la Délégation de Jeunesse et Sport. Par ailleurs, la Préfecture de Tanger-Assilah est une destination importante des colonies de vacances : ses activités touchent quelques 7.000 bénéficiaires par an.

Au niveau économique, les deux défis majeurs se situent au niveau de la capacité d'absorption par le marché de l'emploi, d'une main d'œuvre juvénile de plus en plus formée, ainsi que de la promotion de l'esprit entrepreneurial dans un territoire en plein essor économique.

3. Personnes aux besoins spécifiques

Une dizaine d'associations locales soutenant des personnes à besoins spécifiques reçoivent un appui par l'Entraide Nationale, ce qui montre comme la prise en charge de cette situation de marginalité sociale n'est pas encore intégrée directement au sein des politiques publiques territoriales, mais reste de compétence d'associations à but non-lucratif, qui mettent en œuvre leurs services avec l'appui des pouvoirs publics, ainsi que du soutien des privés et d'autres bailleurs de fonds. A ne pas négliger, cependant, les quelques centres d'accueil des personnes aux besoins spécifiques qui relèvent de la Commune de Tanger, de l'Entraide Nationale et de la Délégation de la Santé.

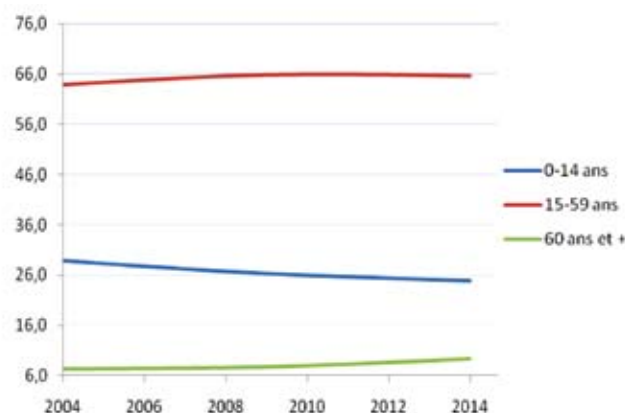
Autre thème crucial, celui de l'adaptation architecturale, au niveau des bâtiments publics et du décor urbain, qui n'est pas encore adaptée aux besoins spécifiques de ces personnes. Enfin, à remarquer la mise en place de classes mixtes de la part de la Délégation de l'Éducation Nationale, ce qui permet d'envisager une manière de favoriser l'intégration socio-éducative des enfants aux besoins spécifiques.

4. Les personnes âgées

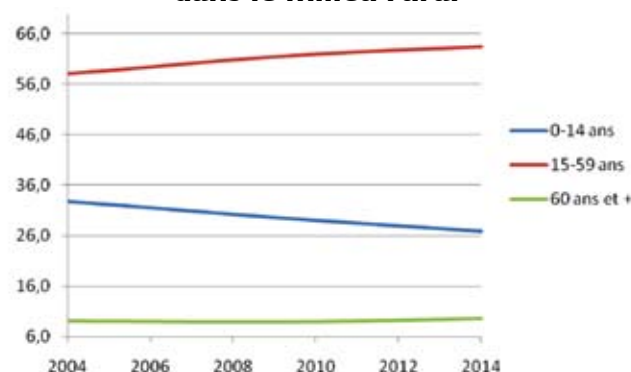
Les personnes âgées de 60 ans et plus dans la Préfecture de Tanger-Assilah sont 56.243 (dont 28.392 femmes), soit 7,4% de la population totale. Plus significatif, les projections pour 2014 nous informent d'une tendance à l'augmentation

numérique de cette tranche de population, tant en milieu urbain que rural.

Projection de la population dans le milieu urbain



Projection de la population dans le milieu rural



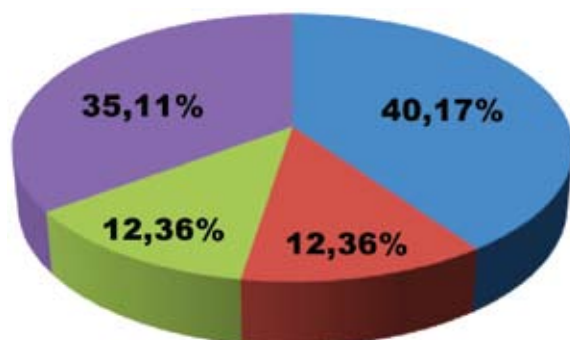
Cette dynamique impose la nécessité de la mise en place d'infrastructures d'accueil et, plus en général, d'un développement de la capacité d'hébergement et de mise à disposition des soins de base aux personnes âgées. Ces défis s'accompagnent d'un lent mais inexorable changement de mentalité et d'attitude sociale vis-à-vis des personnes âgées, qui jouissent de moins en moins, notamment dans le milieu urbain, d'un appui inconditionné de la part de la famille d'origine. Pour cette raison, des maisons d'accueil de personnes âgées sans famille commencent à voir le jour dans le territoire de

la Préfecture, même si, pour l'instant, seulement quelques dizaines de cas peuvent être pris en charge.

5. Les organisations de la société civile

L'activité associative est, au niveau de la Préfecture de manière proportionnelle à la situation nationale, très développée : on compte quelques centaines d'associations actives dans les domaines des enfants et des jeunes, du développement à base communautaire, du développement de la femme et de la famille, de la protection des droits humains ; parmi les associations recensées, nombreuses sont celles qui ne sont pas actives.

Répartition du travail associatif



- Associations de travail pour les jeunes
- Associations de défense de la femme
- Associations de développement de quartier
- Associations de travail diversité

Le milieu associatif joue un rôle précieux en ce qui est la prise en charge des marginalités sociales et économiques, indirectement appuyé sur cela par les instances publiques et les bailleurs de fonds internationaux. Il abrite des capacités des plus en plus importantes dans le domaine du travail social, mais aussi de la planification stratégique et participative locale (ce qui est démontré de l'implication d'associations en tant que fournisseurs d'assistance technique aux Communes dans le cadre de l'élaboration de leurs PCD) et de la gestion des projets de développement local.

IV. Services sociaux

I. La santé

Le réseau hospitalier possède une capacité totale de 629 lits au niveau de la Préfecture. Par ailleurs, 599 médecins exercent dans la Préfecture (370 relèvent du secteur privé et 229 du public). Le réseau hospitalier se compose ainsi :

Nom de l'hôpital	Capacité	Implantation
Mohamed V	250	Tanger ville
Al Kortobi	68	Tanger ville
Duc de Tovar	145	Tanger ville
Assilah	56	Assilah
Mohamed VI	55	Beni Makada
Psychiatrique	55	Charf M'ghogha

Les structures de santé de base se répartissent de la manière suivante :

Centres de Santé Urbains	Centres de Planification Familiale	Centres de Santé Communales	Dispensaires Ruraux
19	2	8	0

L'offre sanitaire est complétée de structures de soins spécialistes, tels que 12 blocs opératoires, 8 salles de radiologie, 3 laboratoires d'analyse, 1 laboratoire d'épidémiologie, 1 centre de transfusion sanguine, 62 appareils d'hémodialyse.

Le secteur de la santé est intégré d'une offre importante de services et structures issus du privé :

Cliniques Publiques à But Lucratif		Cabinet Radio	Labo Médicaux	Cabinets	Chirurgien Dentiste	Pharmacie ou dépôt
Nombre	Lits					
9	228	07	11	287	83	217

Cet apport du secteur privé permet de renforcer évident par l'observation des indicateurs de desserte fortement les services aux citoyens, comme il apparaît ci-dessous :

Désignation	Apport Public	Désignation	Apport Public-privé
Nbr habitants / médecin	3 694	Nbr habitants / médecin	1 640
Nbr habitants / Chirurgien Dentiste	76 909	Nbr habitants / Chirurgien Dentiste	9 000
Nbr Femme en âge de procréation par gynécologue	11 270	Nbr Femme en âge de procréation par gynécologue	21 150
Nbr habitants par phtisiologue	211 500	Nbr habitants par phtisiologue	65 077
Nbr Infirmier /10000 habitants	7		

Certaines problématiques de santé qui risquent de s'accroître demandent l'élaboration de stratégies régionales de santé, particulièrement celles s'adressant aux adolescents et jeunes, et des plans d'actions préfectoraux intégrant les services de santé scolaire et universitaire, de santé reproductive, de santé mentale. En particulier, la formation des professionnels de santé en matière de prise en charge des adolescents et des jeunes, l'intégration des IST/SIDA (prévention, dépistage et prise en charge) dans les programmes visant les adolescents et les jeunes, et l'intégration des prestations de santé des adolescents et des jeunes dans les centres de santé et d'accueil de situations de précarité (prisons, orphelinats, centres de sauvegarde, etc.), semblent être les axes de travail les plus urgents.

2. L'éducation et la formation professionnelle

Pour l'année scolaire 2008-2009, le nombre d'inscrits aux établissements scolaires de la Préfecture s'élève à 182.792 élèves, repartis en 346 établissements.

Cycles Scolaires		Nombre d'Établissements		Nombre d'Élèves	
		Urbain	Rural	Total	Filles
Enseignement Préscolaire	Public	26		815	421
	Privé	61		4437	2042
Enseignement Primaire	Public	110	24	94479	45735
	Privé	66		15715	7462
Secondaire Collégial	Public	31	4	41290	20773
	Privé	22		3207	1508
Secondaire Qualifiant	Public	13		20925	11624
	Privé	11		1527	638
Enseignement Originel	Public	6		397	148
TOTAL		346		182792	90351

Au niveau de l'enseignement supérieur, voici quelques données synthétiques :

Établissements d'enseignements supérieur	2004-2005		2005-2006	
	Total	dont filles	Total	dont filles
Université Abdelmalek Essaadi- Tanger :				
Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales Tanger	7.437	3.919	7.035	3.569
Faculté des Sciences et Techniques Tanger	1.382	624	1.474	677
École Nationale de Commerce et de Gestion Tanger	719	353	744	388
École Supérieure du Roi Fahd de la Traduction Tanger	82	42	96	45
École Nationale des Sciences Appliquées Tanger (ENSAT)	280	80	307	100
Institut Supérieur International de Tourisme Tanger			632	341
Institut National de l'Action Sociale			119	103

L'importance de l'éducation en termes sociaux et économiques apparaît évidente en considérant les multiples initiatives structurantes entreprises par l'Éducation Nationale.

- Le «Programme d'Urgence 2009-2012» vise à une mise à niveau de l'offre scolaire, en toutes ses composantes : au niveau des structures scolaires, de la disponibilité du corps d'enseignants, des programmes d'apprentissage, de la vie étudiante.
- L'opération «1 million de cartables» a, pour l'instant, fourni du matériel scolaire à plus de 100.000 élèves dans la Préfecture.
- 9 centres d'internats permettent à environ 1200 étudiants de poursuivre leur cycle scolaire, tandis que plus de 11.000 étudiants bénéficient des services des cantines.
- Le «Programme Tayassir» aidera environ 150 familles, avec une aide financière directe, pour encourager l'intégration des jeunes dans le cursus scolaire.
- Le Programme de lutte contre l'alphabétisme (2007-08) compte sur 70 centres ouverts à la fréquence de plus de 9.000 jeunes, en milieu urbain ainsi que rural.

L'éducation informelle, dont les structures et programmes relèvent du secteur associatif, représente enfin un outil réel et pertinent de prise en charge des besoins des jeunes en matière d'accès à une éducation de qualité.



La formation professionnelle dans la Préfecture de Tanger-Assilah poursuit ses efforts visant la formation d'une main d'œuvre qualifiée et son adaptation aux révolutions technologiques. Ses résultats se constatent dans l'amélioration de la qualité de formation par la création de plusieurs filières innovantes. Ce dispositif inclut des établissements sectoriels dédiés aux métiers porteurs, notamment le tourisme, les N.T.I.C, le transport, le textile/habillement,...

Cette extension du réseau s'est faite conformément à une stratégie de proximité, adoptée par l'OFPT depuis 2002, et visant à être au plus près des opérateurs économiques. Un exemple de cette démarche est la création d'un établissement de formation au cœur de la zone franche de Tanger qui offre des cursus répondant à des besoins identifiés par les opérateurs de la zone, notamment le câblage, l'électromécanique et la plasturgie...

Durant la période s'étalant de 2002/2003 à 2007/2008 la Préfecture de Tanger-Assilah a connu la création de plusieurs établissements de formation :

- ISTA Transport spécialité dans les métiers de transport et logistique ;
- C.Q.P (Centre de qualification professionnelle) Beni Makada, au sein de la zone industrielle Al Majd dédié aux métiers de "habillement-confection" ;
- Centre d'insertion Essabil – Tanger ;
- ISTA-TFZ au sein de la zone franche Boukhalef, dédié aux métiers de câblage automobile, électronique et automatisme ;



- Centre social Mixte – Tanger ;
- ISMONTIC – Tanger orienter Off shoring et NTIC .

Au titre de l'année 2007-2008, le nombre d'établissements de formation professionnelle en fonction dans la Préfecture de Tanger-Asilah est de 78, offrant une capacité d'accueil de 7.609 places pédagogiques, auxquels il faut ajouter 60 établissements privés. A relever également l'existence de 4 centres de formation, relevant de l'Entraide Nationale, touchant environ 220 bénéficiaires.

Département formateur	Nbre éta- blissements	Capacité d'accueil
OFPPT	9	3.649
Ministère de la Jeunesse et des Sports	5	465
Ministère de Tourisme	2	400
Ministère de la Santé : Institut de Formation au métiers de la Santé	1	150
Ministère du Commerce et d'Industrie	1	100
Ministère de la Justice	1	120
Total Public	18	4.734
Secteur privé	60	2.875
TOTAL	78	7.609

En 2006, l'OFPPT a procédé à la création d'un guichet de formation et d'accompagnement à la création d'entreprises à Tanger, dans le cadre du programme national Moukawalati. Ce guichet, depuis sa création, a dispensé aux porteurs de projets une formation portant sur les méthodes de réalisations des études de marchés, des études techniques, des études financières et un accompagnement pour l'élaboration de leurs plans d'affaires.

Le plan de développement quinquennal du dispositif de l'OFPPT dans la Préfecture de Tanger-Asilah prévoit une augmentation d'effectifs de 4.790 stagiaires entre 2008 et 2013. Cette augmentation est le résultat des opérations suivantes :

- Création d'un nouvel établissement «Institut de formation aux métiers (IFM) de l'industrie automobile» de Melloussa. La consistance de l'IFM en terme de locaux et d'équipement offre les meilleures conditions pédagogiques et professionnelles pour la qualification des stagiaires au profit du Groupe «Renault» qui s'installera à Melloussa pour la fabrication de 400.000 véhicules/an à l'horizon 2012 et sera capable de générer 36.000 emplois.
- Création de nouvelles filières dans les secteurs du tourisme, du B.T.P, des N.T.I.C et en *offshoring*.

3. La culture

La Préfecture est riche en monuments historiques et événements culturels, ce qui met en valeur le territoire en tant que destination de tourisme culturel, au niveau national ainsi qu'international. Les villes de Tanger et Assilah sont très dynamiques en termes d'activités culturelles, comme l'indique le nombre et la qualité de festivals musicaux et artistiques que chaque année attirent des dizaines de milliers de personnes et positionnent les villes de la Préfecture en tant que destinations culturelles de choix ; parmi les événements principaux, on cite le Salon International du Livre, le Tanjazz, les Nuits de la Méditerranée.

Plus limitée, par contre, est la disponibilité de structures culturelles ouvertes, dans le quotidien, à l'utilisation citoyenne, telles que des bibliothèques et médiathèques ; les structures les plus performantes sont ainsi rattachées aux institutions culturelles internationales (*Instituto Cervantes, Alliance Française*, etc). Au niveau d'Assilah, ville originale et dynamique, les principales attractives annuelles sont le festival estival, le site archéologique « Zilil », l'Université d'été, et le patrimoine architectural de la Médina et ses remparts.

4. Sport et loisirs

Les activités sportives formelles au niveau de la Préfecture intéressent environ 6.000 jeunes, encadrés par des associations et 10 écoles de sport relevant de la Délégation préfectorale. Les principales installations sportives qui se trouvent dans le territoire de la Préfecture sont synthétisées ci-dessous :

Installation	Effectif
Stade football	2
Terrains de football gazonnés	4
Terrains de football	1
Terrains de Basket – Ball	4
Terrains de Hand – Ball	2
Terrains de volley – Ball	2
Terrains de tennis	2
Terrains de football de programme proximité et INDH	32
Parcours de Golf	1
Salles OMNISPORT couvertes	2/1 en phase de construction
Piscines	0
Bases nautiques	1
Piste d'athlétisme (6 couloirs)	1
Complexe de cricket	1

V. Secteurs économiques et développement économique local²

L'économie de la Préfecture est fortement polarisée sur Tanger, pôle à la fois industriel, des services et des infrastructures, de la Région et du Nord marocain, abritant une main d'œuvre hétérogène. Ainsi, les services portuaires et la manufacture sont les secteurs porteurs et grands employeurs du bassin, tandis que les services liés aux transports et au tourisme se développent efficacement (des nouveaux projets balnéaires et/ou résidentiels voient le jour). Au niveau rural, l'économie et l'emploi sont liés à l'agriculture, et des dynamiques d'exode rural s'engendrent.

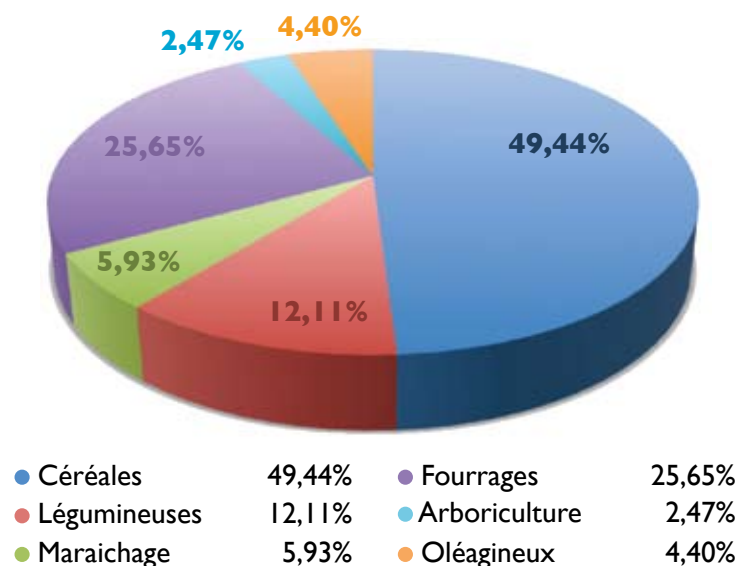
I. Agriculture



2. En matière de développement économique, les données présentées dérivent essentiellement d'une Monographie de la Préfecture datant 2008, d'un Diagnostic-Analyse territorial du MATUHE, et d'autres études et données mis à disposition par les membres du GTP de Tanger/Assilah et fournissant des informations datant 2007/2008.

La Préfecture compte environ 8.880 exploitations ; elle s'étend sur une superficie de 96.000 Ha répartie comme suit : 54 778 Ha (57%) est la superficie agricole totale dont : irriguée = 1 396 Ha ; forêts = 19 895 Ha ; inculte = 21 027 Ha. Le relief présente des plaines basses le long de la côte atlantique ayant des grandes potentialités de production, et une partie centrale montagneuse, à vocation forestière et pastorale. Dans ce contexte, l'activité agricole est orientée à l'élevage et à la céréaliculture, et génère des revenus pour environ 14.000 familles de la Préfecture.

**Production végétale 2007/2008
superficie en Ha**



Voici, schématiquement, un aperçu des points forts et faibles d'un secteur sensible, celui agricole, dans la Préfecture de Tanger-Assilah :

• Atouts :

- Pluviométrie suffisante ;
- Proximité des centres de consommation (Tanger, Asilah et Tétouan) et existence d'un réseau routier et portuaire important ;
- Zone à vocation élevage.

• Contraintes Structurelles :

- La micro-propriété dominante ;
- Age avancé des agriculteurs, lié à l'exode rural ;
- 45% des exploitations se trouvent dans les zones à relief accidenté ;
- Envahissement des terres agricoles par l'urbanisation ;
- Absence de nappe phréatique ;
- Insuffisance du personnel d'encadrement.

• Contraintes techniques :

- Emploi encore limité de moyens de production modernes ;
- Faible recours au crédit agricole ;
- Faible superficie réservée à l'arboriculture fruitière ;
- Dominance de la race locale du cheptel animal.

2. L'élevage

L'élevage constitue la principale activité agricole et une source de revenu et d'emploi importante ; on compte environ 130.000 animaux, en majorité bovin et ovins. L'élevage est dans l'ensemble de type extensif à semi extensif tirant l'essentiel de son alimentation des parcours et des produits et sous produits des cultures. L'élevage intensif est concentré dans les zones où les productions fourragères sont importantes (Boukhalef, Khaloua, Sahel Chamali et Tnine Sidi el Yamani). Les productions animales sont ainsi conséquentes et variables, intéressant aussi la production laitière et l'apiculture. L'ensemble de 6 coopératives agricoles rassemblent 3 à 400 producteurs.

3. La pêche

La circonscription maritime de Tanger représente près de 4% de l'espace maritime national, elle dispose d'un littoral de 165 Km de côte comprise entre Asilah sur la façade atlantique et Belyounech sur la côte méditerranéenne. Ainsi, elle se

distingue par sa position géographique à l'entrée du Déroit de Gibraltar, ce qui lui confère un atout exceptionnel pour le développement d'activités maritimes, particulièrement celles liées à la pêche. Ce secteur peut compter sur 25 navires hauturiers et environ 200 navires côtiers opérationnels au port.

La valeur économique du secteur est fort relevante, atteignant le demi milliard de dirhams ces dernières années. Les employés dans les secteurs de la pêche s'élèvent à environ 30.000 unités, dont une partie réduite dans la pêche artisanale (10%), les autres intégrant une flotte professionnelle et moderne ; à relever l'existence de 6 organisations professionnelles du secteur. Une portion importante de l'économie liée à la pêche se situe au niveau des unités de transformation, qui sont 24 au niveau de la Préfecture (conservation ; congélation, conditionnement, etc.).



4. L'industrie

Les industries de transformations sont considérées les plus importantes de la Préfecture de Tanger Assilah, à l'égard du rôle joué par celles-ci dans l'économie de la Région et au niveau de l'emploi de main d'œuvre. Dans ce cadre, la branche du textile et de la confection accapare la grande partie (60%) de l'ensemble des unités constituant le tissu industriel tangérois. Le nombre d'unités industrielles représente 6,5% du nombre total à l'échelle nationale, la main d'œuvre représentant, de son côté, 7%. La production de ces unités abritées dans la Préfecture représente environ 4% du volume de la production industrielle nationale. En ce qui concerne l'exportation du secteur industriel, l'importance de celle-ci se traduit par une valeur de plus de 1,200 millions de dhs, soit 5% de celles enregistrées à l'échelle nationale.

La Préfecture est ainsi le deuxième pôle industriel du Maroc grâce aux nouveaux projets industriels, qui se traduisent en une forte implantation de secteurs émergents, à côté du secteur traditionnel du textile, tels que les composants automobiles et aéronautiques, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTICs), ainsi que l'agro-industrie : La création de la zone industrielle à Béni Makada permet de répondre aux aspirations des milieux d'affaires et susciter l'intérêt de plusieurs opérateurs économiques nationaux et étrangers. La Préfecture de Tanger-Assilah dispose actuellement d'une pépinière d'entreprises qui comprend 48 locaux professionnels avec une école d'entreprise.

En dehors de la zone industrielle, qui abrite 132 unités et emploie 18.000 personnes, il existe d'autres unités essentiellement de textile et confection qui sont éparpillées dans la ville de Tanger, on en compte en nombre de 8.

À côté des zones industrielles, la Préfecture abrite 37 unités opérant essentiellement dans les secteurs des matériaux de construction et confection, disséminées le long des routes de Tétouan et de Rabat.

Créée en 1999, la Zone Franche de Tanger est gérée par la société Tanger Free Zone (TFZ), qui fait partie du groupe

TMSA. C'est le plus important pôle d'activités économiques de la Région, doté d'atouts remarquables, tels que la desserte infrastructurelle (transports et communications), la facilité administrative et les avantages fiscaux, ainsi que la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée et des coûts contenus. On y trouve l'ingénierie informatique, l'industrie automobile et aéronautique, la menuiserie de l'aluminium, le textile, la mécanique, câblage etc. Fin 2009, on compte 475 entreprises installées, principalement issues d'investissements étrangers en provenance de l'Union Européenne, des Etats-Unis, du Maghreb et du Moyen-Orient. Les investissements attirés par la ZF s'élèvent à plus de 6 milliards de dhs en dix ans, et l'emploi engendré est de l'ordre de 47.000 postes.

Autour de la TFZ, s'étale sur une superficie de 500 Ha la Tanger Auto motive City, qui est en cours de réalisation, et accompagnera le développement de l'usine Renault à Melloussa.



5. Le tourisme

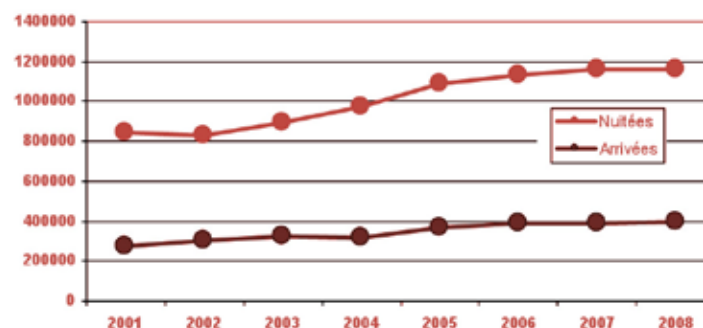
La situation privilégiée de la Préfecture de Tanger-Assilah avec ses deux façades maritimes, et enracinement dans l'histoire de sa diversité culturelle, constituent autant d'atouts pour le développement des activités touristiques. Le territoire de sites d'infrastructures touristiques considérables, situées aux alentours de sites historiques (les Médina et les sites culturels de Tanger et Assilah) et de lieux naturels d'exception (les plages, les caps Spartel et Malabata, les parcs et jardins) ; et d'une capacité importante d'hébergement, en mesure d'attirer

un grand nombre de touristes, tant nationaux qu'étrangers. Le tourisme de passage est également développé, en raison du positionnement de Tanger et de son port en tant que porte d'entrée dans le pays.

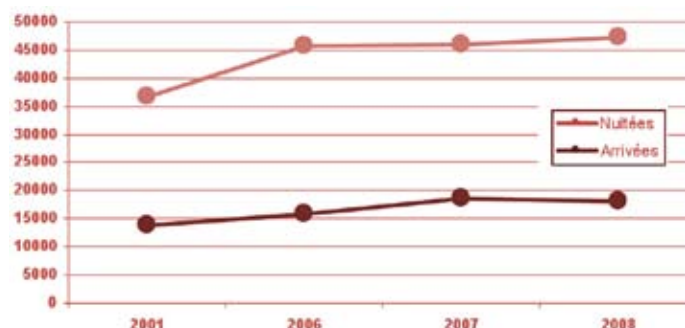
En matière d'hébergement, la Préfecture englobe 62 établissements hôteliers classés en tant que hôtels (39), résidences touristiques (7) et maisons d'hôtes (13), 1 gîte et 2 pensions pour une capacité de 7.179 lits. La Préfecture Tanger-Assilah compte aussi 100 unités d'hébergement non classés, 3 résidences à caractère social, 87 hôtels non classés et 10 campings, pour une capacité d'autres 6.594 lits. En 2013, d'autres 22.000 lits s'ajouteront à l'actuelle offre touristique.

La demande touristique s'élève à 795.994 nuitées passées dans les établissements de la Préfecture, en 2007 ; ci-dessous son évolution au cours des dernières années.

Evolution touristique annuelle à Tanger



Evolution touristique annuelle à Assilah



6. L'artisanat

La Préfecture de Tanger-Assilah dispose actuellement de 17 coopératives artisanales comptant 716 adhérents et 16 associations regroupant 686 participants.

Le secteur artisanal est pourvoyeur d'emplois dans la mesure où il occupe plus de 11.790 artisans, regroupés dans divers métiers.

Les exportations des produits artisanaux – qui donnent un aperçu de la répartition et de l'importance des différents métiers se résument ainsi :

Produits exportés	Valeur en DH	
	2007	2008
Tapis	--	2.210.184,00
Vêtements	981.212,00	1.280.554,00
Couverture	866.097,80	423.076,00
Cuivre	87.645,00	37.222,00
Bois	1.245.949,77	2.378.348,00
Produits végétaux	1.420,00	1.700,00
Article en fer	95.028.150,00	481.822,60
Zellige	30.626,63	65.370,29
Poterie	51.319,86	184.983,00
TOTAL	3.359.299,56	5.079.259,89

7. Le commerce et services

Le commerce est constitué à Tanger de centres commerciaux et supermarchés de superficie variant entre 500 et 2.000 m², ou sont commercialisées des gammes variées de produits et marchandises.

Le commerce classique d'épiceries ou de boutiques a tendance à une certaine saturation compte tenu du nombre de personnes qui s'y adonnent. Il est difficile de cerner ce secteur avec exactitude en raison de la non inscription au registre du commerce d'une bonne partie de détaillants et de l'abondance de marchands ambulants.

Quant à l'activité commerciale dans le milieu rural, elle s'exerce principalement au niveau des souks hebdomadaires. D'autres commerces jadis traditionnels connaissent progressivement une certaine modernisation des moyens utilisés. A citer à ce propos les boulangeries, les drogueries, les services, etc...

Une forme de commerce organisé est celui du commerce associé, constitué de coopératives comme celles des bouchers, poissonniers, laitiers,.... On compte aussi des éconômats relevant des associations des œuvres sociales du personnel de la justice, des P.T.T et de l'Education Nationale.

La Préfecture de Tanger Assilah est dotée de 5 marchés de gros : un marché de gros pour les fruits et légumes à Tanger, 2 halles aux poissons, 2 abattoirs municipaux (à Tanger et Assilah).

Dans le but de restructurer le commerce intérieur, le Ministère du Commerce et d'Industrie a lancé un plan stratégique à l'horizon 2020 (Rawaj). Ce fonds permettra de financer et d'appuyer les projets initiés par les collectivités locales dans le but d'organiser les espaces commerciaux, moderniser les espaces publics et aménager des sites pour la sédentarisation des commerçants ambulants.

Pour finir, le secteur bancaire est en plein essor, avec 146 agences ouvertes dans la Préfecture et 300 millions de dirhams de dépôts.

8. Infrastructures de mobilité et équipement

La Préfecture de Tanger-Assilah dispose de deux ports importants, à savoir le port de Tanger Ville et le port d'Assilah qui contribuent au développement économique local ainsi qu'à la promotion de certaines activités notamment commerciales, industrielles et touristiques qui distinguent la ville de Tanger. La mise en activité du port Tanger Med soulage la ville du trafic lourd, et crée des espaces pour un développement urbanistique de pointe de l'actuelle zone portuaire.

La Préfecture est traversée par la voie ferrée et dispose de 3 gares : deux à Tanger (Tanger Ville - 1,5 million de passagers en 2007 - et M'ghogha) et une 3ème à Assilah. L'Aéroport international de Tanger "Ibn Batouta" est situé à 11 Km au sud-ouest de la ville de Tanger et développe ses liaisons avec l'Europe (300.000 passagers en 2006).

Le réseau routier de la Préfecture de Tanger Assilah totalise un linéaire de 211,8 Km dont 176,10 Km revêtus. En raison du développement des activités économiques dans la Préfecture et étant donné sa position géographique, ce réseau il est sollicité par un trafic intense sans cesse croissant. De Tanger, l'autoroute connecte la Préfecture avec Rabat et le reste du pays ; une nouvelle voie double connecte désormais Tanger à Tétouan (condition importante pour l'instauration d'un «duopole »), et le nouveau port de Tanger Med peut compter sur une liaison efficace avec l'autoroute et les chemins de fer.

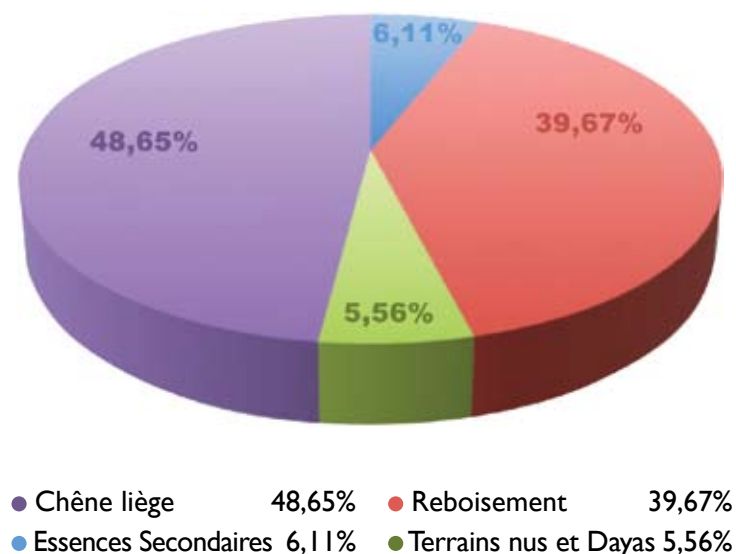
Le secteur des transports s'appuie sur un nombre important d'entreprises de transport de marchandises (environ 700, dont 300 de transport international).



9. Ressources naturelles

La nature a été particulièrement prodigue avec ce territoire. Sa position géographique très particulière lui confère un climat quasi insulaire se singularisant du reste de la zone nord du Maroc. Une température stable tout au long de l'année, une forte pluviosité en hiver, de nombreuses sources d'eau, un fort ensoleillement en été accompagné d'un fréquent vent d'est ... telles sont les caractéristiques climatiques principales de la Préfecture de Tanger Assilah.

Le résultat en est une végétation unique au Maroc, composée d'essences européennes et tropicales d'une rare luxuriance. Aujourd'hui, les principales essences présentes sont le chêne-liège, le chêne vert, le pin parasol, le cèdre de l'Atlas... Le domaine forestier s'étend sur une superficie de 20.101 Ha. Les superficies forestières se répartissent comme suit :



La Préfecture de Tanger-Assilah recèle des potentialités paysagères importantes permettant de développer et de promouvoir le tourisme rural ou écologique à l'intérieur des massifs montagneux. Ce secteur est en train de se structurer dans le cadre d'initiatives pilotées par le Conseil Régional de Tanger- Tétouan et le Ministère du Tourisme et de l'Intérieur.

Autre composante naturelle détentrice d'une valeur économique est la pêche, qui constitue, comme il a été noté, l'un des secteurs principaux de la Préfecture, soit en termes de revenu que d'emploi.

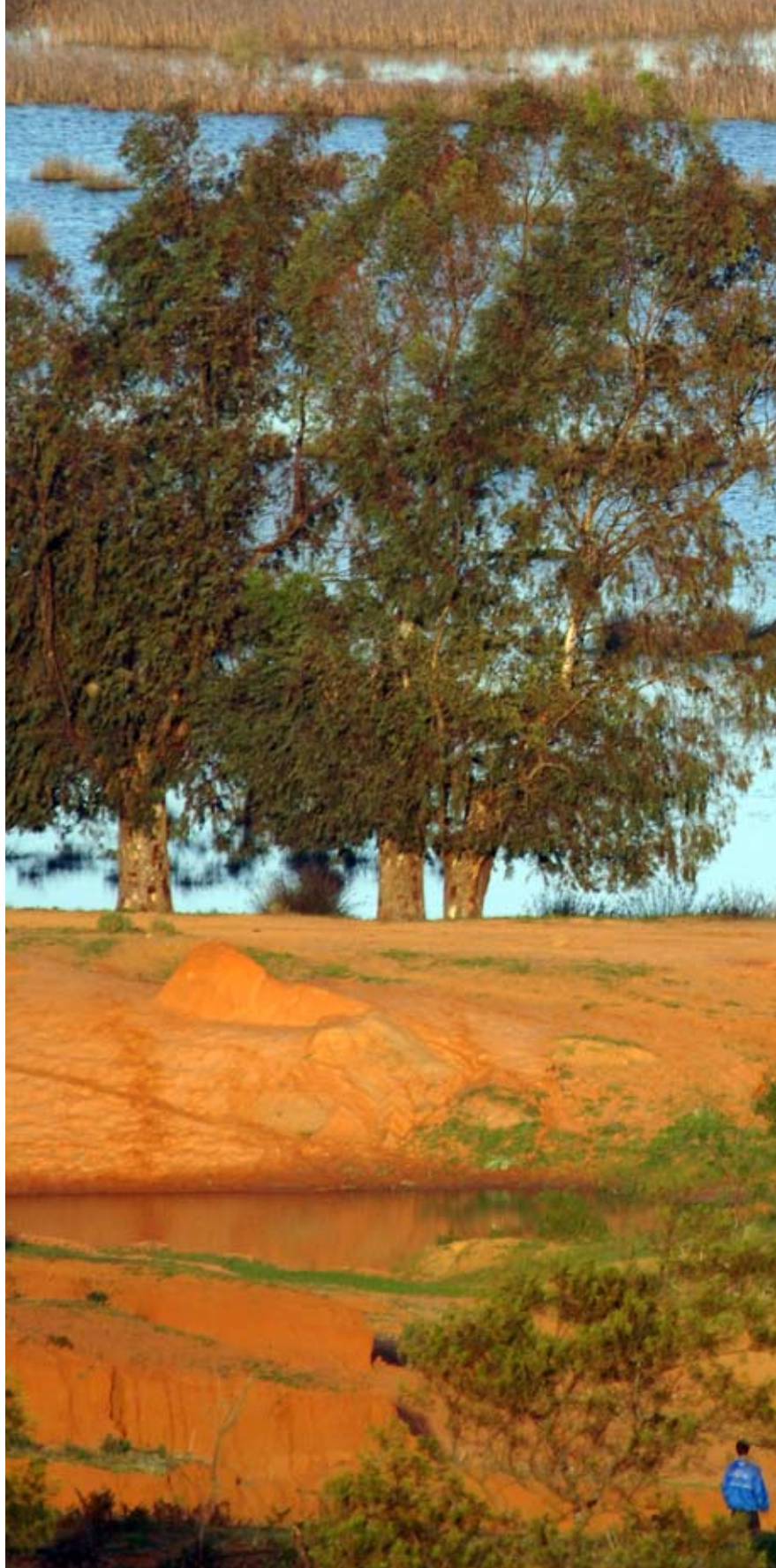
Les puissantes ressources en vent, soleil et courants marines recèlent des potentialités remarquables en termes d'énergies renouvelables. En particulier, le créneau de l'éolien revêt ici un caractère national : le parc éolien de Tanger I "Dhar Saâdane", le plus grand d'Afrique, s'étend sur une longueur totale de 42 Km. Érigé dans deux endroits différents, sa première zone, constituée de 126 éoliennes, est située à Dhar Saâdane. Quant à la seconde, sise à 12 km à l'Est de Tanger, elle est composée de 39 éoliennes. La capacité totale de ce parc est de 140 Mégawatts.

Si l'environnement constitue une ressource énergétique renouvelable encore à exploiter, ainsi qu'une potentialité économique (revenus, investissements et innovation) et sociale (emploi), il est aussi caractérisé par des fragilités importantes, de système.

Tout d'abord, la ressource en eau est limitée. Outre la nappe phréatique de Charf el Akab il n'existe pas dans la Préfecture d'autres réservoirs souterrains exploitables pour l'alimentation en eau d'une population croissante. Dès les années '50, une surexploitation de la nappe phréatique a entraîné le tarissement des sources alimentées par cette nappe. Il est alors indispensable de faire appel aux ressources en eaux superficielles ; à cet égard, la construction du barrage el Hachef a permis d'assurer la satisfaction des besoins en eux du territoire à l'horizon 2020.

Autre élément de forte fragilité est représenté par les risques géologiques, qui rendent l'extrémité nord-ouest du Maroc une zone vulnérable, et qui sont des plus sensibles en raison du trafic important de bateaux porte-containers et pétroliers qui défilent en proximité des côtes tangéroises.

L'intervention humaine est à son tour source de fragilité environnementale ; à cet égard, on cite essentiellement la pollution, due à la croissance démographique et industrielle,





ainsi qu'à une évidente diffusion de la voiture en tant que moyen de locomotion principal ; et l'urbanisation sauvage, qui occupe des terres agricoles et établit des constructions qui prennent en compte de manière très marginale les retombées environnementales et même géologiques.

La gestion des déchets est également une frontière sensible en matière de tutelle environnementale et bonne gestion des espaces publics. Le problème se pose au niveau rural comme à celui urbain, puisque dans les deux contextes la collecte et élimination des déchets est seulement partiellement maîtrisée. Au niveau de la ville de Tanger, l'enjeu est de taille, en considérant une production de déchets qui s'élève à 250.000 tonnes par an, dont seuls le 4-5% sont recyclés. La collecte des déchets est gérée par les Communes (arrondissements) et souvent déléguée à des entreprises privées.

L'interaction entre l'homme et l'environnement, qui peut produire des retombées négatives majeures et des risques pour les futures générations, relève d'une efficace campagne d'éducation à l'environnement, domaine traditionnel d'action du monde associatif ; la récente mise en place d'un Observatoire Régional de l'Environnement pourrait fournir en ce respect des opportunités pour véhiculer les thèmes de la protection environnementale auprès des administrations publiques, des collectivités locales et de la population, notamment juvénile. Également dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement, c'est à noter la récente mise en place d'un Espace d'Échanges et Formations Environnementaux, géré par l'association AESVT et installé dans des établissements de l'Éducation Nationale : l'initiative vise à créer plus de conscience environnementale chez les élèves, et à mettre à disposition des acteurs locaux des compétences et outils en matière de tutelle environnementale.

VI. Habitat et aménagement du territoire

L'accroissement et l'urbanisation rapide de la population ont accru de manière considérable la demande en logement et ont fait évoluer en profondeur la nature de l'habitat, sa répartition dans l'espace ainsi que ses modes de production.

On constate aujourd'hui une forte inadéquation de l'offre et de la demande en logement, qui se traduit paradoxalement en des phénomènes de vacance de logements vides (environ 18.000 à Tanger) et par un recours constant à la sphère informelle. La conséquence spatiale de cette situation est une croissance désordonnée des villes et un mitage des campagnes et du littoral par des constructions souvent informelles. Les politiques publiques de construction de logements permettent d'améliorer quelque peu la situation mais de manière insuffisante face à l'ampleur de la demandes.

Les perspectives d'aménagement du territoire de la Préfecture sont actuellement conditionnées par la stratégie de développement d'un «duopole» Tanger – Tétouan, ce qui entamerait un développement urbanistique, des transports et de l'habitat de la Préfecture, fortement polarisé vers l'est. Cette option tient aussi en compte la prochaine ouverture du pôle industriel de l'automobile à Melloussa, qui attirera des flux importants de ressources humaines à loger dans les environs des installations industrielles.

Ci-dessous des données concernant l'état et la disponibilité de logements, au niveau de la ville de Tanger.

Nombre total des logements	164.520
Surface moyenne du logement	134,93
Age moyen du logement (en années)	25,2
Age du logement en %	Moins de 10 ans : 14,5
	Entre 10 et 19 ans : 32,5
	Entre 20 et 49 ans : 42,05
	50 ans et plus : 11,05
Statut d'occupation en %	Propriétaire : 75,4
Branchement au réseau d'eau potable en %	88
Branchement au réseau d'électricité en %	95,6
Branchement au réseau téléphonique fixe en %	30,4
Mode d'évacuation des eaux usées en %	91,8

Source : Enquête logement dans la Région de Tanger/Tétouan du MHUAE (2008)

A partir des éléments de cette étude, des analyses en matière d'aménagement peuvent être dégagées :

- **Développement urbain :**

- **Avantages :**

- Croissance naturelle et exode rural concourent à un fort dynamisme démographique ;
- Existence d'un patrimoine urbain de taille ;
- Un maillage urbain hiérarchisé et différencié.

- **Faiblesses :**

- Une croissance urbaine désordonnée et peu maîtrisée ;
- Les équipements ne suivent pas la croissance démographique ;
- Une croissance urbaine trop portée sur le littoral.

- **Habitat :**

- **Faiblesses :**

- Une demande en logement qui croît de manière considérable mais à laquelle l'offre répond de manière insatisfaisante ;
- Le recours à l'informel engendre une croissance désordonnée des villes et un mitage des campagnes et du littoral ;
- L'habitat rural, souvent dispersé, est mal desservi par les infrastructures.

- **Transports et infrastructures**

- **Avantages :**

- Des projets de liaisons routières interrégionales ;
- Le projet de port Tanger-Méditerranée est générateur de développement.

- **Faiblesses :**

- Un réseau routier insuffisant ;
- Des conflits et des engorgements existent en raison de la cohabitation sur les mêmes axes de flux locaux, interrégionaux ou internationaux ;
- Le trafic ferroviaire est peu efficace et peu développé, tant pour le fret que pour le trafic voyageurs ;
- Tanger et de nombreuses villes constituent des goulets d'engorgement pour la circulation routière.

VIII. Le développement local dans la Préfecture : INDH et Coopération Internationale

Plus de 214 millions de DH ont été alloués aux projets inscrits dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) au niveau de la Préfecture de Tanger-Assilah, entre 2005 et 2009. Cette enveloppe a permis la réalisation de 215 projets répartis sur quatre programmes principaux.

Le programme de lutte contre l'exclusion en milieu urbain a bénéficié, à lui seul, de plus de 142 millions de DH (66% de l'effort financier total). Ce programme, réalisé dans 20 quartiers cibles des arrondissements de Tanger-Médina, M'ghogha et Bni Makada, vise à réduire l'exclusion sociale et à atténuer la pauvreté, à travers l'amélioration de l'accès aux équipements et aux services sociaux, l'animation socioculturelle et sportive et la promotion de l'emploi et des activités génératrices de revenus. Entre 2005 et 2009, 118 projets ont été adoptés dans le cadre de ce programme, réalisés en concertation entre l'ensemble des acteurs locaux concernés.

Pour sa part, le programme de lutte contre la précarité a bénéficié de quelque 34 millions de DH, répartis sur 12 projets visant le renforcement des capacités des centres d'accueil et l'amélioration de la qualité de leurs prestations.

Le programme transversal a, quant à lui, porté sur la réalisation de 76 projets nécessitant une enveloppe de près de 30 millions de DH. Ces projets ont pour finalité le soutien à l'action à fort impact émise par les différentes associations, coopératives et ONG, la promotion des activités génératrices de revenus et l'amélioration de l'accès aux équipements et services de base.

D'autre part, une enveloppe de 8,5 millions de DH a été consacrée au programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural, visant à améliorer les revenus et les conditions de vie des habitants. Dans ce cadre, 9 projets ont été réalisés au niveau de deux Communes rurales cibles, Menzla et Zinate, portant sur le développement de l'élevage des caprins de race pure, la réalisation d'unités de collecte de lait et d'une unité de fromagerie, l'acquisition de deux ambulances et d'une unité

mobile médicalisée et l'aménagement de 4 terrains de sport. Concernant la ventilation sectorielle des projets INDH, le secteur de l'éducation a bénéficié de 63 projets lancés ou réalisés durant la période 2005-2009, suivi notamment par les secteurs de la jeunesse et des sports (28 projets), l'agriculture (27), la santé et la formation et la culture.



La Préfecture de Tanger-Assilah abrite des nombreuses initiatives soutenues par la coopération internationale, conduites par des ONG étrangères en partenariat avec des contreparties locales. Ces interventions se situent notamment au niveau du développement socio-économique de quartiers et zones défavorisées (du périurbain et du rural) et déploient des effets immédiatement bénéfiques pour les populations bénéficiaires.

Au niveau multilatéral, trois sont les agences des Nations Unies œuvrant dans la Préfecture de Tanger/Assilah (et basées à Tanger) : il s'agit du PNUD Maroc, par le biais du Programme ART/GOLD, de l'UNICEF et du FNUAP.

Au niveau bilatéral, toutes les agences principales (espagnole, italienne, française, canadienne, belge, allemande, ...) œuvrent

sur le territoire de la Préfecture dans les différents domaines touchant au développement humain : activités génératrices de revenus, environnement, services sociaux, migration, protection de mineurs, ... En conséquence, le défi qui se pose porte sur la capacité du territoire et de ses institutions de coordonner les actions des différents bailleurs étrangers, et développer des synergies aptes à maximiser les impacts territoriaux de l'aide publique au développement, dans une logique d'intégration avec les politiques nationales existantes et déclinées au niveau local.

Les ONG étrangères œuvrant au niveau de la Préfecture sont également nombreuses : en provenance d'Italie, d'Espagne, de France, parmi les pays les plus représentés. Parmi les interventions les plus marquantes, celle de l'ONG italienne COSPE, portant sur un projet de réhabilitation socio-économique et architecturale de la Médina de Tanger, et celle de l'ONG espagnole Medicos Mundi, travaillant, à coté de la Junta de Andalucia, en matière de santé, notamment maternel-infantile.

Le travail de la coopération décentralisée se réalise plutôt en matière de gouvernance, en visant l'appui à la concrétisation de deux priorités nationales, telles que la capacitation des collectivités locales et le processus de décentralisation de l'État. Parmi les instruments les plus importants à disposition du territoire préfectoral, on rappelle : le Programme ART GOLD du PNUD Maroc, le Programme GLM du Canada, les Programmes PAD (France), PGL (USAid) et les initiatives de la GTZ (Allemagne). La coopération décentralisée trouve aussi un cadre favorable dans le statut avancé du Maroc auprès de l'UE, en ce qui concerne Politique de Voisinage entamée en 2007. Un exemple significatif de programme de coopération transfrontalière est celui du Programme AN^MAR, qui promeut la coopération entre Communes et d'autres collectivités locales du nord du Maroc et d'Andalousie. Le Programme de Gouvernance « ProGol », géré par l'association tangéroise ADELMA, a également facilité la naissance de partenariats territoriaux entre Communes du nord du Maroc et de Catalogne.

Lignes Directrices du développement de la Préfecture de Tanger Assilah

LIGNES DIRECTRICES Préfecture de Tanger Assilah Gouvernance et Décentralisation	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Renforcer les stratégies locales en matière de développement territorial, leurs cohérences et les modalités de coordination des intervenants	Collectivités locales, population, coopération internationale et décentralisée	OMD 8	DGCL, APDN, Université, Services déconcentrés, Conseil Préfectoral ; Collectivités Locales	Cadre normatif et programmes d'appui à la décentralisation	Appui technique et financier
Améliorer la concertation et l'engagement des acteurs institutionnels locaux en matière de politiques de développement communales	Communes, citoyens, OSC, services déconcentrés, acteurs privés, coopération internationale	OMD 8	DGCL, DCL, Communes, Conseil Préfectoral, Conseil Régional, HCP, Université, OSC, coopération internationale	Compétences locales (à valoriser), outils de planification stratégique, centres documentation et outils locaux de communication	Appui financier et technique ; partage de bonnes pratiques et échanges d'expériences
Appuyer la création de plans de développement communaux à travers l'établissement d'une méthode de diagnostic participatif au niveau communal	Elus et Administrations Publiques des Communes, Citoyens des Communes rurales.	OMD8	Communes Rurales Municipalité de Chefchaouen, Associations Talasemtane, ADL et INDH	Société civile active dans la Province	Appui technique et financier
Renforcer les liens entre les élus et la société civile et encourager la participation des citoyens dans le processus de développement par la création d'un comité de médiation	Elus Citoyens	OMD8	Collectivités Locales INDH, Association ADELMA	Ressources humaines (membres potentiels du Comité)	Appui technique Programmes d'accompagnement
Renforcer les capacités de gestion des acteurs locaux à travers des programmes d'encadrement et d'accompagnement adaptés et l'exploitation des NTIC	Représentants de la société civile, élus et fonctionnaires des collectivités locales	OMD8	Université, OSC, DGCL, secteur privé, instituts et programmes de formation ; coopération internationale	Compétences locales et outils de Renf Cap disponibles au niveau local	Appui financier et technique
Ouvrir à la transparence et rationalisation dans la gestion des ressources humaines des administrations locales	Fonctionnaires publiques et leurs administrations	OMD8	Ministère de Finances, DGCL, Collectivités Locales, Cour des Comptes, Ministères de la Fonction Publique et Modernisation des secteurs publics	Juridiction, lois	Bonnes pratiques en la matière

LIGNES DIRECTRICES Préfecture de Tanger Assilah Gouvernance et Décentralisation	Bénéficiaires potentiels	ODM	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Promouvoir la participation citoyenne à travers l'implication effective de la femme dans la gouvernance locale	Citoyens en général et femmes en particulier	ODM 3 ODM 8	OSC, Collectivités Locales (Communes), Education Nationale, Entraide Nationale	Charte communale, espaces de participation citoyenne	Appui financier et technique – des espaces de participation citoyenne dynamiques

LIGNES DIRECTRICES Préfecture de Tanger Assilah Services Sociaux	Bénéficiaires potentiels	ODM	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Généraliser et améliorer les centres de prise en charge sociale (loi 14/05), notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation	Population démunie, jeunes et femmes, personnes aux besoins spécifiques, personnes âgées	ODM 2 ODM 3 ODM 5 ODM 6 ODM 7	Délégations préfectorales de la Santé, de l'Education, de l'Entraide Nationale, de la Jeunesse et Sports ; l'INDH ; les collectivités locales (Communes et arrondissements) et le monde associatif	Les infrastructures existantes : hôpitaux, institutions sociales, établissements scolaires et internats ; structures sociales relevant du privé et du secteur associatif.	Financières et en capacités humaines
Renforcer et coordonner les programmes d'alphabétisation (préscolaire et éducation informelle) et de qualification professionnelle, entre autre en tant que moyens pour contrer la délinquance	Chercheurs d'emploi : jeunes et femmes en particulier	ODM 1 ODM 3	Délégations préfectorales l'Éducation, de l'Entraide Nationale, OFPPT, ANAPEC ; l'INDH, les collectivités locales (Communes et arrondissements) et le monde associatif	Établissements scolaires, instituts et programmes (publics et privés/no-profit) de formation et de promotion de l'emploi, coopératives, tissu économique local (manufacture, services).	Financières et en capacités humaines
Promouvoir et assurer l'égalité des chances dans l'accès aux Services Sociaux de base	La population en général ; les catégories démunies ; les femmes et les jeunes en particuliers.	ODM 2 ODM 3 ODM 4 ODM 5 ODM 6	Délégations préfectorales de la Santé, de l'Education, de l'Entraide Nationale ; institutions de Justice ; l'INDH ; les collectivités locales (Communes et arrondissements) et le monde associatif	Les infrastructures existantes : hôpitaux, institutions sociales, établissements scolaires et internats ; les programmes sociaux du monde associatif.	Financières et en capacités humaines
Mettre en place des espaces socio-éducatifs et culturels adaptés à la demande de la population.	La population en général ; les jeunes en particulier.	ODM 8	Délégations de la Santé, de l'Education, de la Culture ; l'INDH, les collectivités locales (Communes et arrondissements) ; monde associatif.	Institutions socio-éducatives existantes : Maisons des jeunes, théâtres, Maisons de la culture, complexes sportifs et culturels, parcs, centres de rééducation, conservatoires.	Financières et en capacités humaines

LIGNES DIRECTRICES Préfecture de Tanger Assilah Economie Locale	Bénéficiaires potentiels	ODM	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Oeuvrer au renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de développement économique local et promotion de l'entrepreneuriat.	Elus, fonctionnaires communaux ; associations, fonctionnaires des services extérieurs ; citoyens et acteurs économiques privés	ODM I ODM 8	Communes, DGCL, Université, ART International, INDH, ADS, APDN,	Personnes ressources, partenariat public privé	Appui technique et financier
Oeuvrer à l'organisation et à une coordination plus efficace des filières productives	Communes, acteurs économiques, associations	ODM I	Wilaya, Préfecture, OSC, Communes, Centre Régional d'Investissement, Chambre de Commerce, services déconcentrés économiques (agriculture, pêche, industrie, artisanat, etc.)	Connaissance technique des filières	Outils et instances de coordination et de contrôle de qualité
Améliorer le cadre juridique économique et du travail pour contrer l'expansion de l'économie informelle.	Acteurs économiques, consommateurs, Trésorerie de l'Etat.	ODM 8	Ministère du Commerce et de l'Industrie, Chambre de Commerce, services déconcentrés économiques, juridictions.	Loi, Ministère de Finances	Appui technique et financier; un cadre juridique plus claire
Mettre en place une stratégie pour maximiser les retombés du Port TangerMed sur le territoire de la Préfecture de Tanger Assilah	Population, acteurs économiques, OSC, Conseil Régional, Communes limitrophes, acteurs économiques privés.	ODM I ODM 8	Conseil Régional, Préfecture, Wilaya, TMSA, Centre Régional d'Investissement, Chambre de Commerce, Collectivités locales	Port Tanger Med, PCDs, Plan d'aménagement	Comité de coordination de tout acteur/institution concernés par le Port Tanger MED

LIGNES DIRECTRICES Préfecture de Tanger Assilah Environnement	Bénéficiaires potentiels	ODM	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Développer des programmes d'éducation environnementale, notamment en matière de préservation de l'eau et des espaces verts, de la biodiversité et de la gestion des déchets	Jeunes scolarisés ; associations de quartier, élus des collectivités locales ; le grand public	ODM 7 ODM 8	Associations environnementales et autres ; Délégations préfectorales de l'Environnement (SEEE), de l'Éducation, de la Culture ; collectivités locales Communes ; le nouveau Observatoire régional de l'Environnement	Formateurs et encadrant ; Programme d'urgence de l'éducation national ; les Clubs de l'environnement et centres d'éducation à l'environnement	Capacités humaines : formateurs et encadrant
Appuyer la mise en place de l'Observatoire Régional de l'Environnement	Grand public ; associations, institutions locales, Conseil Régional de Tanger Tétouan	ODM 7 ODM 8	Délégation préfectorale de l'Environnement (SEEE) ; Administration de l'Observatoire, Collectivités locales (Communes et CRTT) ; Haut Commissariat des Eau et Forêts ; Université ; associations environnementales	Local et budget affectés à l'Observatoire.	Appui technique et travail de sensibilisation
Assurer la gestion et la mise en valeur des espaces récréatifs à valeur environnementale, notamment les forêts péri urbaines	Grand public	ODM 7	Conseil préfectoral, Communes, ONG, Haut Commissariat des Eaux et Forêts, Délégation préfectorale de l'Environnement (SEEE), Conseil régional et PACA	Espaces forestières existantes ; des programmes initiés.	Organismes juridiques de gestion au sein des collectivités locales ; appui technique.
Promouvoir l'efficacité énergétique et l'emploi des énergies renouvelables, via l'innovation technologique et la sensibilisation des utilisateurs	Grand public, Collectivités locales, services déconcentrés, opérateurs économiques	ODM 7 ODM 8	Associations environnementales et autres ; Université, Collectivités locales ; Délégations préfectorales de l'Aménagement du territoire, de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Éducation nationale; Chambre de Commerce et CRI ; opérateurs économiques privés.	Programmes sectoriels existants d'efficacité énergétique.	Technologies et savoir faire ; sensibilisation institutionnelle ; renforcement des capacités pour une architecture «écologique »
Assurer la protection de la nappe aquifère de Charf Akab de la pollution, par la réhabilitation des carriers abandonnés	La population entière : les utilisateurs	ODM 7	Wilaya de Tanger, Commune de Boukhalef ; Délégation préfectorale de l'Environnement (SEEE) ; opérateurs économiques privés	Diagnostic, étude de faisabilité	Expertise ; ressources financières.

PROVINCE DE CHEFCHAOUEN



Présentation de la Province: Etat des lieux

I. Situation sur la carte et Contexte historique

La Province de Chefchaouen, située au Nord-Ouest du Maroc sur la chaîne rifaine, est limitée au Nord par la Méditerranée sur une longueur de 120 Km, au Sud par les Provinces de Taounate, Ouazzane, à l'Est par la Province d'Al Hoceima et à l'Ouest par les Provinces de Tétouan et Larache..

Historique :

La ville de Chefchaouen tire son nom du mot berbère « Chefchaouen » qui signifie « Cornes » en raison des sommets montagneux qui dominent la cité. Elle a été édifiée en l'an 876 de l'hégire (correspondant à l'an 1471) par Moulay Ali Ben Rachid.

La Province de Chefchaouen a été créée par Dahir portant loi n° 1-75-688 du 11 Rabia II 1395 (23 Avril 1975).

Situation géographique et relief :

Le relief de la Province, marqué par les montagnes du Rif Occidental, est très accidenté. Chefchaouen est la Province la plus montagneuse de la Région ; les problèmes liés au relief (accessibilité notamment) y sont donc plus aigus encore qu'ailleurs. La pluviométrie de la Province est la plus élevée également.

La ville de Chefchaouen, longtemps isolée, s'est ouverte à l'extérieur en plusieurs étapes, notamment à travers l'accueil touristique. Accusant un retard de développement jusqu'en 2000 par rapport au reste de la Région et surtout du pays, elle a connu ces huit dernières années un essor très important, avec la construction de 3 000 km de pistes, la restauration de la Medina de Chefchaouen et la promotion de l'écotourisme et de nombreux projets de développement durable. Ceci dit, de nombreux problèmes d'accessibilité dans le contexte rural persistent.

Climat :

Cette Province est caractérisée par trois variétés de climat :

- La zone montagneuse au climat typiquement méditerranéen, pluvieux et froid en hiver et doux en été, avec des précipitations importantes variant entre 800 et 1400 mm/an avec des chutes de neige.
- Un climat semi-aride qui domine la zone côtière avec des précipitations qui varient entre 300 et 400 mm/an.
- Un climat humide en hiver et sec en été qui règne dans la zone sud avec des précipitations variant entre 900 et 1.200 mm/an.



II. Structure administrative

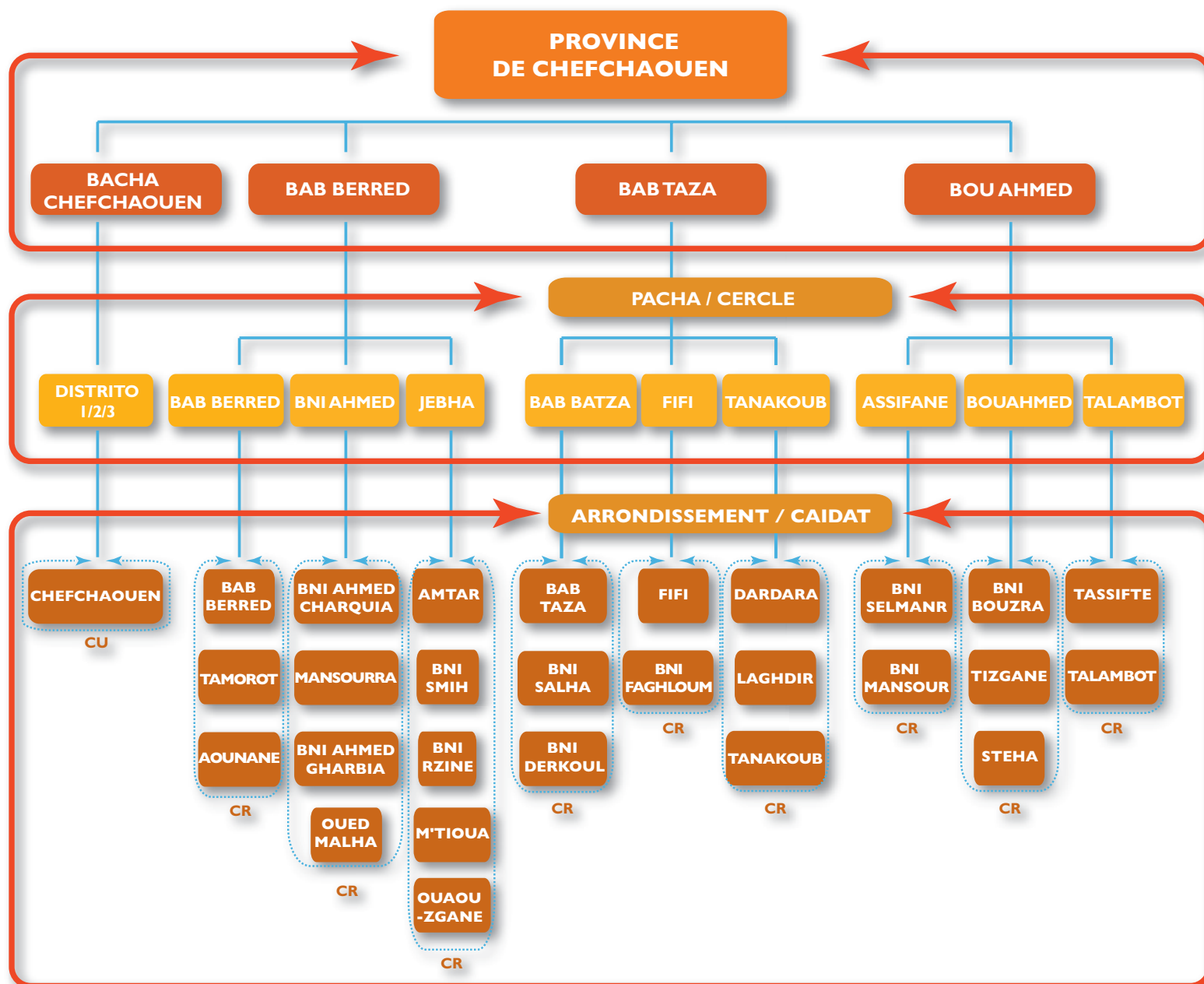
Chefchaouen est une Province largement rurale, avec une seule Commune Urbaine (Chefchaouen), pour 27 Communes Rurales. Elle est découpée en quatre cercles, et 10 caïdats.

Il est important de noter que certains cercles participent difficilement au développement de la Province à cause de leur isolement. C'est le cas par exemple de Bab Berred.

Le découpage communal de la Province est composé de :

- 3 cercles :
 - Bab Berred ;
 - Bab Taza ;
 - Bou Ahmed ;
- La Commune Urbaine de Chefchaouen, comprenant : 2 arrondissements urbains, un pachalik
- 27 Communes Rurales
- 965 douars (villages).







III. Données principales

Selon le recensement de 2004, la Province de Chefchaouen compte 524.602 habitants, dont 54.762 (12%) vivent en milieu urbain et 469.840 (88%) en milieu rural. Selon les projections disponibles en 2008, la population de la Province de Chefchaouen compte 555.000¹ habitants dont 493 000 (88,8%) dans le milieu rural et 62.000 (11,2%) dans le milieu urbain. Pour l'année 2015, ces chiffres passeraient à un total de 601.000 habitants dans la Province dont 73.000 habitants dans le milieu urbain et 528.000 dans le milieu rural. La Province s'étend sur une superficie de 4.350 km² avec une densité moyenne de 101 habitants par Km². Chefchaouen connaît la plus grande densité de tout le Maroc, la Région de Casablanca mise à part.

Le total de la population active était de l'ordre de 203.382 habitants en 2004. Le taux d'activité aurait augmenté de 38,8% en 2004 à 46,9% en 2006.

En matière de revenus, seules 2 Communes ont été identifiées par l'INDH comme comptant parmi les plus pauvres du pays. Pourtant, il convient de remarquer que la culture du cannabis a faussé la réalité. Si les revenus de la culture du cannabis sont, bien entendu, beaucoup plus importants que ceux dérivant de l'agriculture légale, il faut également prendre en compte des situations de marginalité liées à l'éducation, à l'accès aux services de santé, etc. De plus, ceux qui tirent le profit majeur de la culture du cannabis sont les trafiquants plutôt que les agriculteurs.

I. Situation de la femme

La population féminine de la Province de Chefchaouen s'élève à 258.790 unités² (soit 49,3% de la population totale). La Province présente l'indice synthétique de fécondité le plus élevé de la Région : 3,9 enfants par femme. Ce chiffre dépasse largement la moyenne nationale (2,5 enfants par femme).

1. Source : CERED – Annuaire Statistique du Maroc, 2009.

2. Source : RGPH 2004.

La Province de Chefchaouen est marquée par la prévalence du rural. Dans un tel contexte, les femmes travaillent surtout dans l'agriculture, et contribuent à rendre le taux d'activité féminin le plus élevé de toute la Région. (26,3% contre le 50,9% des hommes) ; ce taux est par ailleurs plus élevé en milieu rural (27,5%) qu'urbain (15,7%). Ceci dit, il existe un manque de données relatifs à l'effective participation de la femme à l'activité économique (tenant dument en compte l'économie informelle).

Or, le principal problème de la Province de Chefchaouen est l'analphabétisme féminin de la population âgée de 10 ans et plus, qui représente 73,9%, contre un taux masculin de 37,8%. Le taux féminin d'analphabétisme peut atteindre 78,1% dans le milieu rural.

Le rôle de la femme dans la vie politique reste très faible par rapport à celui l'homme. Selon les données des Collectivités Locales pour l'année 2004, la Province compte quatre femmes élues au sein des Conseils Communaux, contre 517 hommes. cependant la Province de Chefchaouen est la deuxième de la Région (après Tanger-Assilah) en termes de représentation de femmes élues dans les Conseils Communaux. On peut expliquer cette tendance par le fait que les mouvements associatifs de la Province en faveur de l'insertion des femmes dans le développement local sont très structurés.

2. Situation de l'enfance et de la jeunesse

Les enfants et les jeunes de la Province de Chefchaouen âgés de 0 à 24 ans représentent 74,95% de la population totale (dont 30,9 % de femmes). Ce chiffre montre qu'ils représentent la tranche de population la plus représentative de la Province. Malgré ce constat, la Province manque de centres d'accueil et d'infrastructures extrascolaires.

L'abandon scolaire et le manque de scolarisation des jeunes sont deux questions préoccupantes dans la Province. Dans ce contexte, le taux de scolarisation est de 62,8% (76% masculin et 73% féminin). Le taux de scolarisation féminin en milieu rural est plus bas, et concerne 68% des jeunes filles.

D'autre part, la Province de Chefchaouen enregistre un taux d'analphabétisme de 55,6% du total de la population, tandis que c'est 48,7% (68% femmes) parmi la population jeune âgée de 15 à 24 ans, soit le taux le plus élevé de la Région.



3. Situation des personnes âgées

Selon le RGPH 2004, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus dans la Province de Chefchaouen est de 35 449 (dont 17 362 femmes), soit 6,8% de la population totale. Parmi elles, 3 430 (dont 1 575 femmes) souffrent d'un handicap.

Malgré l'importance de cette tranche d'âge dans la Province de Chefchaouen, celle-ci ne dispose pas d'infrastructures d'accueil suffisantes, ni des capacités d'hébergement nécessaires aux personnes âgées en général, et à celles souffrant d'un handicap en particulier.

4. Flux migratoires

La Province de Chefchaouen notamment connaît des flux migratoires d'ouvriers agricoles, attirés par les possibilités de travail et de revenu dans le secteur des cultures illicites, mais aussi de travailleurs dans les domaines de la construction et du

tourisme. De même, la migration vers l'Europe et notamment vers l'Espagne reste un issu possible pour les jeunes de la Province, en quête de meilleurs opportunités et conditions de vie .

IV. Services Sociaux

1. La Santé

Les infrastructures sanitaires dans la Province consistent en 51 centres sanitaires, 15 centres de santé communaux et 12 centres communaux avec maison d'accouchement, 21 dispensaires ruraux et 1 hôpital provincial. Néanmoins, la plupart des centres sont en préfabriqué, et sont anciens. La Province dispose aussi des 4 gynécologues, affectés dans l'hôpital Provincial³.

Le principal problème du secteur concerne les ressources humaines. Chefchaouen est un point de transit pour le personnel sanitaire, qui ne reste jamais à long terme dans cette zone. Il en résulte une grande instabilité des travailleurs de la santé. Par ailleurs, la Province souffre du manque de spécialistes.

La Délégation de la Santé se base avant tout sur des équipes mobiles, afin d'atteindre les nombreux habitants qui vivent à plus de 10 km du centre de soins. Cette stratégie implique une augmentation des moyens de transport, et notamment des ambulances, qui font défaut dans plusieurs Communes enclavées.

Les actes préventifs en matière de santé sont gratuits, mais les habitants, faute de sensibilisation et de connaissance de la médecine moderne, ne souhaitent pas s'y soumettre.

2. L'Education, l'Enseignement et la Formation Professionnelle

La Province de Chefchaouen dispose de 152 établissements⁴ de l'enseignement primaire public dont 140 écoles dans le milieu rural. Les causes principales de l'analphabétisme et de l'abandon scolaire sont dues au manque d'infrastructures (surtout les routes) et d'accessibilité. De plus, la population rurale, vivant dans des zones reculées, comprend peu l'importance de l'éducation. De plus, Chefchaouen a été marquée par l'importance de l'éducation religieuse, ce qui affecte l'intérêt des habitants pour le modèle moderne de l'éducation. Des nouvelles dynamiques s'installant depuis peu ; cependant les problèmes liés aux chômages réduisent l'attractivité de l'option éducative.

La lutte contre l'analphabétisme est l'une des priorités de la Province en matière d'éducation. Or, de nombreux problèmes se posent, tel que la disponibilité des locaux, le manque d'activités qui accompagnent les séances d'alphabétisation, l'inadaptation des horaires des séances aux tâches quotidiennes des femmes rurales. Il est à noter tout de même qu'il existe une forte volonté de la Province, de la Délégation Provinciale de l'Education et d'un réseau important d'associations pour lutter contre ce fléau.

L'abandon scolaire est le deuxième grand problème de la Province. Il y a un taux de 1512 abandons d'élèves du primaire par an. Le problème est plus aigu encore que dans les autres zones de la Région, car les causes de l'abandon scolaire, à savoir les problèmes d'accessibilité, la dispersion des écoles,

3. Source : Délégation du Ministère de l'Éducation Nationale de Chefchaouen, 2007.

4. Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Annuaire Statistique du Maroc, 2009

les absences répétées des enseignants, l'absence de blocs sanitaires et d'adduction d'eau, le manque de sensibilisation des populations et les problèmes de transport et de logements des élèves, y sont plus marquées qu'ailleurs. Le problème se pose de manière plus aigue encore pour les filles : sur un total de 1.805 places disponibles au sein des internats dans les Dar Taliba, seulement 569 sont ouverts aux filles.

La dispersion des habitants rend difficile l'installation des structures scolaires. 53% des classes travaillent sur plusieurs

niveaux scolaires, et sont surchargées. La prise en charge spécifique des personnes handicapées reste faible (il n'existe que deux classes adaptées).

La Province de Chefchaouen compte 3 établissements de formation professionnelle relevant de l'OFPPT et offrant une capacité d'accueil de 1108 places pédagogiques, réparties par niveau et par secteur.

Secteur	Filière	Niveau	Nombre de places
Administration, Gestion et Commerce	Gestion des entreprises	Technicien spécialisé	56
	Comptable d'entreprises	Technicien	56
	Secrétariat de direction	Technicien	56
Technologies d'information	Techniques des réseaux informatiques	Technicien spécialisé	28
	Maintenance et Support Informatique et Réseaux	Technicien	28
	Informatique – bureautique	Technicien	50
Hôtellerie – Tourisme	Agent de restauration	Qualification	80
	Gastronomie Marocaine	Technicien	20
	Boulangerie – Pâtisserie	Technicien	20
	Employé d'étage	Qualification	40
Textile – habillement	Ouvrier spécialisé en coupe et couture	Spécialisation	200
	Tapisserie	Qualification	50
Bâtiment - Travaux Publics	Ouvrier qualifié ébéniste	Qualification	28
	Menuiserie Aluminium et bois	Qualification	56
	Électricité de bâtiment	Spécialisation	100
	Plomberie Sanitaire	Spécialisation	50
	Menuiserie aluminium	Spécialisation	50
Génie électrique	Électricité de Maintenance Industrielle	Technicien	28
	Électricité d'installation	Qualification	56
Réparation des engins moteurs	Réparateur de véhicules automobiles	Qualification	56

3. La Culture

La Province de Chefchaouen dispose d'un nombre important d'établissements culturels, dont la plupart sont concentrés dans la ville de Chefchaouen, à savoir :

- La maison de la culture, créée en 2000, qui s'assure le service culturel et artistique ;
- L'institut musical créé en 1975, ayant comme mission d'enseigner aux jeunes la musique d'assurer l'encadrement des groupes musicaux ;
- Le musée de la kasbah: créé en 1982 pour présenter tout ce qui est architectural et culturel originaire de Chefchaouen ;
- Le théâtre «Al kasabah» : créé en 2005, il s'occupe de la présentation des scènes de théâtre, musique, poésie.
- Le centre des études andalouses : créé en 1989, il s'occupe de la recherche dans l'art andalouse et de l'encadrement des étudiants chercheurs ;
- La galerie Sayida Al Horra: créée en 1989, elle abrite des expositions de peinture ;
- 3 bibliothèques rurales : créées en partenariat avec les Communes rurales pour assurer la consultation des ouvrages culturels et appuyer l'organisation de manifestations culturelles ;
- 2 Bibliothèques urbaines à Chefchaouen ;
- 1 Conservatoire de Musique.

La kasbah est le monument historique le plus important de Chefchaouen. Bâtie par le fondateur de la ville, Moulay Ali Ben Rachid, elle constitue un monument historique qui contribue au développement du secteur touristique.

Chefchaouen abrite aussi une large variété des Festivals en été, période de pointe de la saison touristique, tels que : de Musique Andalouse, Alegria (Shamalia), de la Poésie, Lemma,



etc. En plus, la Province compte une quarantaine environ de manifestations ou Moussems religieux qui s'étalent sur toute l'année dans les différentes Communes et douars.⁵

4. Le Sport et le Loisir

Les infrastructures sportives dans la Province sont limitées. Les principales causes de cette carence sont la faiblesse des moyens humains et financiers disponibles, ainsi que le relief accidenté. L'objectif principal de la Délégation Provinciale de la Jeunesse et Sports est d'encourager les jeunes à participer à la vie publique, à travers un encadrement socio-éducatif, sportif, artistique et culturel. Son intervention, se fait à deux niveaux :

1. Action Directe : organisation d'activités (exemple: colonies des vacances, voyages culturels au Maroc et à l'étranger, festival de théâtre pour les jeunes, écoles de sports).
2. Action indirecte : Soutien aux activités des associations des jeunes.

Ceci dit la Délégation dispose d'infrastructures importantes sur tout le territoire de la Province : 14 Maisons des Jeunes (1 urbaine et 13 rurales) ; 24 terrains de sport, plus 2 en cours de construction ; 3 projets de CSPI (centres socio-sportifs de proximité intégrés) à Zoumi, Laghdir, et Bab Taza ; une colonie des vacances à Jabha (Amtar) et un Centre d'accueil pour jeunes.

5. Délégation de la Culture de Tétouan et Chefchaouen, 2010.

V. Développement économique

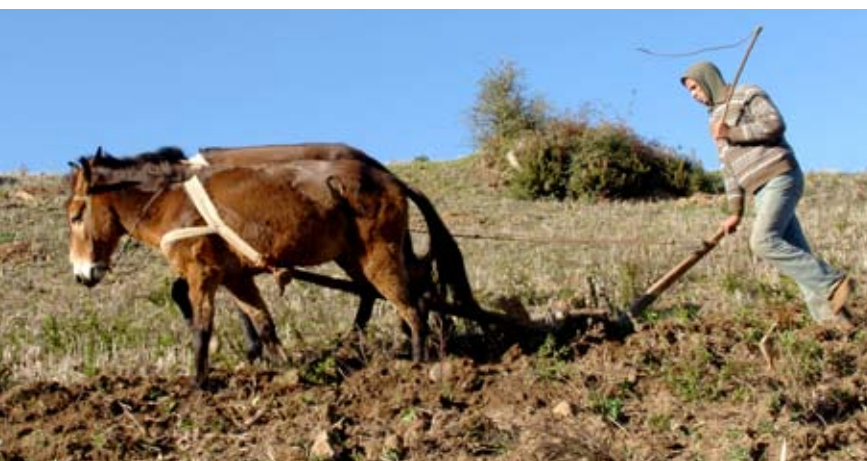
1. L'Agriculture

La production des céréales est conduite selon des méthodes traditionnelles, et destinée à l'autoconsommation. La céréaliculture occupe environ 44.820 ha dans la Province⁶ dont 22.520 ha en blé tendre, 4.800 ha en blé dur et 7.500 ha en orge.

L'arboriculture vient, avec ses 54 400 ha de superficie occupée, représente un secteur agricole important. L'olivier, le figuier, l'amandier, le prunier et la vigne constituent la grande majorité des cultures fruitières dans la Province. L'olivier représente le 38% des surfaces arboricoles ; la culture se fait de manière entièrement naturelle, ce qui pourrait représenter une valeur ajoutée importante, si la vétusté des unités de trituration ne portait pas atteinte à la qualité de l'huile produite. Viennent ensuite, par ordre d'importance parmi les cultures présentes sur le territoire, les légumineuses alimentaires.

L'extension rapide de la culture du cannabis, partie d'un noyau central aux environs de Bab Berred, a rayonné progressivement sur l'ensemble de la Province, et peu de zones y échappent complètement. Les agriculteurs ont introduit le cannabis dans leurs assolements à des degrés divers suivant des choix personnels. Les autorités entablent un Programme de lutte contre le cannabis qui complémente le Programme Provincial de Développement Intégré dans la Province de Chefchaouen, 2009-2011.

6. Source : Monographie de la Province de Chefchaouen, 2010..



2. L'Elevage

Le cheptel caprin a toujours été le plus important par rapport aux autres espèces animales. Même s'il a sérieusement régressé ces dernières années, avec ses 180.600 têtes, il représente plus de 68% de l'effectif total du cheptel. La dominance de l'espace forestier, représentant plus de 43% de la superficie de la Province a favorisé l'émergence d'un système d'élevage caprin extensif, basé sur l'utilisation des ressources des parcours forestiers et les résidus des cultures. Les populations caprines sont largement métissées, suite à l'introduction continue de géniteurs de races espagnoles dans la zone. Cependant les performances zootechniques du troupeau restent faibles en raison de la conduite qui demeure extensive dans la plupart des élevages. L'objectif principal du secteur reste la production de viande. En vue des potentialités de l'élevage, plusieurs projets visent au soutien l'élevage caprin à travers l'amélioration de la race.



3. La Pêche

La pêche artisanale est un domaine économique important au niveau du littoral de la Province de Chefchaouen. Cependant, Le manque de moyens techniques performants à disposition des pêcheurs est un frein au développement du secteur, qui s'organise autour de 7 associations professionnelles.

Des initiatives sont en cours, visant au développement du secteur, surtout en matière d'infrastructure ; c'est le cas de la mise à niveau du port de Chemaâla. En ce qui concerne l'encadrement, des coopératives de pêche ont été soutenues (équipement des coopératives, valorisation de la commercialisation). Il existe par ailleurs quelques associations de pêcheurs tout au long de la côte.

4. Le Tourisme

Il représente un axe de développement majeur de la Province. Longtemps lié à la consommation du cannabis, il a depuis quelques années connu une véritable révolution, avec l'essor du tourisme rural et de l'écotourisme, mais aussi du tourisme culturel, attiré par la magnifique Medina restaurée de la ville de Chefchaouen. Les infrastructures d'accueil demandent tout de même à être développées davantage, notamment en milieu rural, où font défaut les gîtes, les auberges, et les circuits touristiques.

De nombreux projets de «tourisme rural» ont été mis en place, notamment au niveau des Parcs Naturels de Talassemtane et Bouhachem ; le développement du secteur est soutenu à travers l'institutionnalisation de PAT (Pays d'Accueil Touristique) dans la Province de Chefchaouen, et par l'ouverture de la Route Touristique entre les Deux Rives de la Méditerranée.

5. L'Artisanat

L'artisanat constitue un secteur d'activité très important au niveau de la Province : entre 10 et 15% de la population s'y dédie. La fabrication de tissus typiques du Rif Occidental, entre autres, entretient la tradition artisanale de la ville. Le flux de



touristes offre des débouchés à ces produits de fabrication locale, mais le secteur demande à être organisé, et ces produits valorisés dans une optique commerciale. Différentes initiatives, issues d'acteurs locaux ou de la coopération internationale, ont vu le jour dans ce sens.

Le secteur artisanal de la Province de Chefchaouen se constitue de 16 associations professionnelles et de 21 coopératives, et intègre le Plan de Développement Régional de l'Artisanat 2009-2014, dont l'un des axes principaux est l'aménagement et la réhabilitation du complexe artisanale près de la ville de Chefchaouen.

VI. Ressources naturelles disponibles : environnement

La Province de Chefchaouen couvre une superficie totale de 354.00 ha dont : 154.000 ha de forêts, 107.000 ha de SAU (Superficie Agricole Utilisable - dont 42.000 ha sur pentes fortes) et 65.000 ha de parcours. C'est une Région très accidentée où les secteurs de pente faible et de plaine sont peu présents : une frange littorale semi-aride et chaude, des collines et moyennes montagnes subhumides tempérées, des sommets humides froids.

Les richesses naturelles de la Province, qui compte deux grands parcs naturels, ceux de Talassemrane et Bouhachem, sont mises en péril par la densité de population, qui s'accroît de plus en plus.

VII. L'INDH dans la Province

Après la création et l'installation de la Division d'Action Sociale, 167 projets de développement humain ont été réalisés entre 2005 et 2009, ce qui a mobilisé permis un investissement s'élevant à 75 millions dhs de la part de l'INDH, complété de fonds hors INDH dépassant les 100 millions de dhs.

Les projets issus de l'INDH se réfèrent à quatre programmes distincts :

1. Programme prioritaire

Ce programme a identifié quatre projets dans trois Communes rurales ciblées par l'INDH à savoir Bni Ahmed Charquia, Chefchaouen et Zoumi. Les projets touchent les domaines de l'éducation, de la santé et de l'art.

2. Programme de lutte contre la précarité

Ces projets ont porté essentiellement sur la construction et la mise à niveau de centres d'accueil.

3. Programme de lutte contre la pauvreté

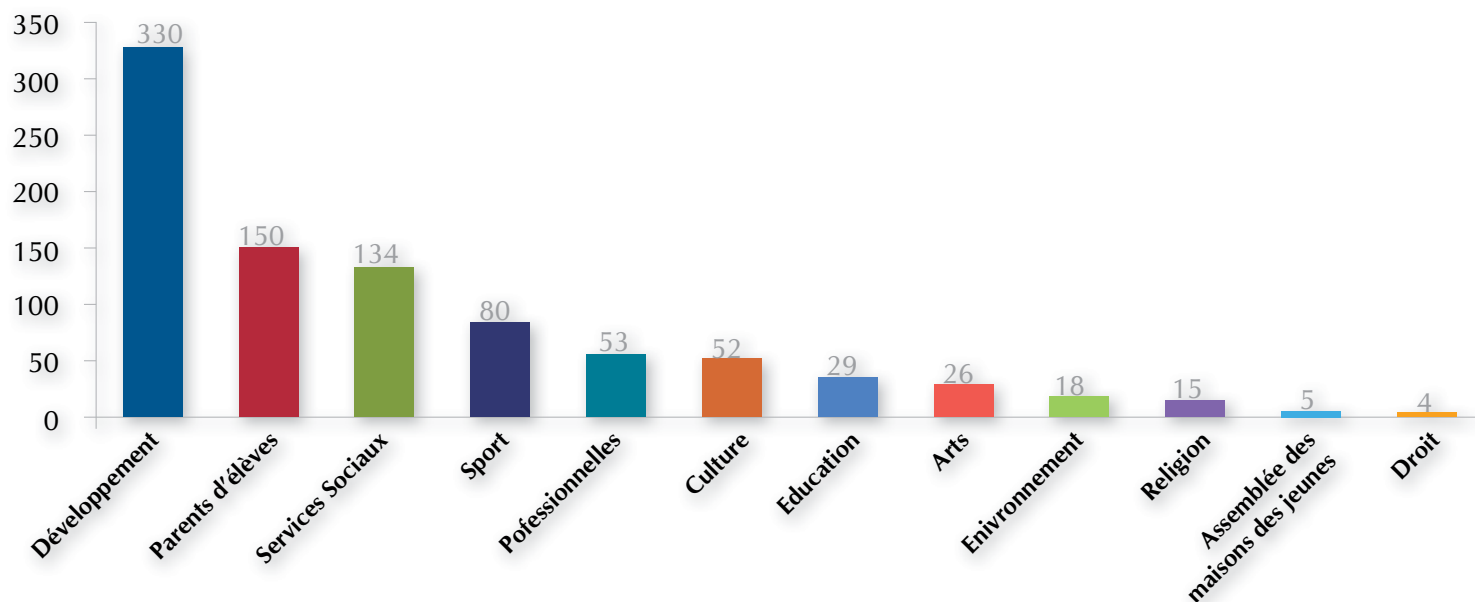
Il concerne neuf projets intéressant deux Communes. Ces projets ont touché les domaines de la santé, de l'éducation, du sport, de la culture et de la formation. Les projets d'Activités Génératrices de Revenus sont au nombre de deux, les deux au profit des pêcheurs traditionnels.

4. Programme Transversal

Ce programme a identifié 65 projets dans 31 communes rurales et urbaines, sur des thématiques afférentes au développement humain.

IIX. Société Civile

Le tissu associatif dans la Province de Chefchaouen se compose de 850 associations, que l'on peut classer selon les domaines suivants :



La société civile est particulièrement active dans la Province, et jouit d'une certaine expérience. Pourtant, le mouvement associatif reste faible dans le milieu rural. Les associations de la Province travaillent beaucoup dans le domaine des

activités génératrices de revenus, selon une approche genre et de développement durable, visant à mettre en valeur les ressources naturelles.

IX. Coopération Internationale dans la Province

La coopération internationale au développement est fortement présente et active au niveau de la Province de Chafchaouen ; des initiatives soutenues par les coopérations bilatérales d'Espagne, France, Belgique et Italie sont conduites – notamment en matière d'environnement, d'activités génératrices de revenus, de genre et des services sociaux – par le biais de partenariats entre des ONG « du Nord » et des ONG locales.

Le Système des Nations Unies est également actif dans la Région de Chaouen, à travers le Programme ART GOLD du PNUD Maroc – qui soutient une dynamique de coordination des initiatives de développement territorial dans un cadre de coopération décentralisée, ainsi que les programmes de l'OMS, de l'UNESCO et de l'UNICEF, conduits dans les dernières années.

En particulier, des nombreux projets ont été réalisés ces dernières années en réponse aux lignes directrices ; on rappelle notamment : le projet de parc naturel de Bouhachem, conduit en partenariat avec le conseil Régional et visant au développement du secteur du tourisme rural ; la réalisation d'un portail web de la municipalité de Chefchaouen ; les Ecoles Atelier dans les métiers de maçonnerie, du jardinage, de la peinture sur bois, dans un objectifs de promotion de l'emploi Juvénile. Dans ce contexte, le programme Art/gold a su valoriser l'apport de la coopération décentralisée, et notamment des îles Baléares et du FAMSI.

Le panorama de la coopération internationale est donc très varié et changeable, et pour cela un des thèmes majeur est celui de la coordination des différentes initiatives conduites sur le terrain, afin d'éviter des duplications et des inefficacités, et pour mieux répondre aux réelles exigences du territoire.

Lignes Directrices de la Province

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE CHEFCHAOUEN Gouvernance et Décentralisation	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Renforcer les capacités locales de l'ensemble des acteurs du développement (élus, fonctionnaires, société civile, etc.) à travers l'appui à la création d'un plan provincial de formation par l'INDH	Elus, Fonctionnaires, ONG, Associations, Acteurs Economiques	OMD 8	CPDH, OFPPT, Syndicats ADPN	Maison des Jeunes, CPHT, Association Talasemtane, Centre Saida Al Horra, Centre Agriculture	Appui technique et financier
Améliorer la communication intercommunale à travers la création de systèmes informatiques (site web & forum de discussion & réseau intranet.....)	Elus, Administration Publique Société Civile	OMD 8	Association Talasemtane, Centre information	Locaux	Équipement informatique Formation des formateurs
Appuyer la création de plans de développement communaux à travers l'établissement d'une méthode de diagnostic participatif au niveau communal	Elus et Administrations Publiques des Communes, Citoyens des Communes rurales.	OMD8	Communes Rurales Municipalité de Chefchaouen, Associations Talasemtane, ADL et INDH	Société civile active dans la Province	Appui technique et financier
Renforcer les liens entre les élus et la société civile et encourager la participation des citoyens dans le processus de développement par la création d'un comité de médiation	Elus Citoyens	OMD8	Collectivités Locales INDH, Association ADELMA	Ressources humaines (membres potentiels du Comité)	Appui technique Programmes d'accompagnement
Développer le système d'information au sein de l'administration locale à travers la création des bureaux d'accueil et d'information dans les institutions locales	Femmes et Hommes de la Province Les fonctionnaires La Société Civil	OMD8	Collectivités Locales Les administrations locales	Ressources humaines Espace dans les institutions, Informations disponibles	Équipement, Appui technique et financier Formation
Faciliter l'accès des femmes aux postes de responsabilité et de décision à travers la sensibilisation de la société civile, de l'administration et des partis politiques;	Femmes de la Province Associations et Coopératives Féminines	OMD8	Associations et Coopératives féminines	Associations Féminines Existent	Appui financier et technique à la campagne de sensibilisation

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE CHEFCHAOUEN Services Sociaux	Bénéficiaires potentiels	ODM	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Améliorer la santé maternelle à travers l'établissement de Comités de Soutien pour faciliter la création de: maisons d'accouchement, DAO et formation en accouchement traditionnel, campagne de sensibilisation	Femmes des Communes de Beni Slimane, Mtiwa, Beni Ahmed, Charqia, Beni Rzine INDH	OMD5	Ministère de la Santé, Associations Locales, ADC, Départements de Caractère Social, Entraide Nationale, Education Nationale, de jeunesse et sports, Membres Communaux, Autorités Locales, OMS	Maisons d'accouchement existantes ; Personnel Disponible	Appui financier et technique, Formation des membres du Comité,
Réduire le taux de mortalité infantile à travers - la prise en charge intégrée des enfants, - le développement de la vaccination, - et la formation du personnel de la santé et des partenaires sociaux	Les enfants de moins de 5 ans de la Province	OMD4	Les Institutions de Santé Autorités Locales Société Civile, OMS ADS, UNICEF	Ressources Humaines de la Santé Locales	Expertise, moyens de locomotion, carburant pour les Régions de la campagne
Lutter contre l'abandon scolaire, notamment dans des zones rurales, par l'amélioration de l'accueil des étudiants dans les internats (Dar Taliba) et l'aménagement et l'équipement en salles multimédia	Etudiants et étudiantes entre 9 ans et 14 de la zone rurale	OMD2	Entraide Nationale, Associations et les Communes, UNICEF	Fonctionnaires de l'Entraide Nationale, les Associations et des Communes	Aménagement, Equipement salles multimédia Formations
Améliorer l'accueil des femmes démunies et des enfants sans abri à travers la création des établissements sociaux	Les femmes démunies et les enfants sans abri	OMD1	Entraide Nationale Associations ONG	Ressources Humaines	Appui à la construction, équipement
Renforcer les connaissances des acteurs locaux pour répondre aux besoins des jeunes en matière de santé et d'éducation civique à travers la formation des cadres d'associations, des fonctionnaires et des élus	Les jeunes, garçon et filles	OMD8	Maison des Jeunes Foyers Féminins et Associations Sportives	Les centres existants	Aménagement Équipement Formation
Intégrer et responsabiliser les jeunes dans le processus de développement et soutien des clubs de jeunes, associations spécialisées, et des actions menées dans ce sens par la sensibilisation des Institutions locales.	Les Jeunes garçons et filles	OMD7	Associations Organisations Ministère de la Jeunesse et des Sports	Les centres existants	Aménagement, Équipement, Formation

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE CHEFCHAOUEN Services Sociaux	Bénéficiaires potentiels	ODM	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Intégrer les droits des handicapés dans les politiques publiques à travers la sensibilisation et la formation des acteurs.	Handicaps, hommes et femmes	OMD8	RBC, Associations Entraide Nationale Ministère de la Santé	L'association et des classes intégrées	Équipement Formation Ressources financières Ressources humaines
Lutter contre la discrimination sexuelle et la violence parmi les jeunes à travers des sessions de sensibilisation publique.	Jeunes de la Province, les éducateurs,	OMD3	Délégation de l'éducation Nationale, L'entraide Nationale et la Société civile	Les centres des jeunes et sport Associations ONG	Améliorer les infrastructures des centres des jeunes, des établissements scolaires, des formations et des ateliers aux jeunes.
Développer l'éducation non formelle et l'alphabétisation fonctionnelle à travers l'amélioration des infrastructures et la formation des formateurs	Les femmes et hommes du monde rural de la Province	OMD1, OMD2, OMD3, OMD5 OMD6, OMD7	Education Nationale, Pêche, Ministère des Habous, les associations, les Communes, l'ANAPEC, OFPTT	Centres des femmes au niveau rural, centres de qualification, classes au niveau rurales, Programme Nationale de Lutte contre l'Analphabétisation	Améliorer les infrastructures, formation globale, renforcement des ressources humaines

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE CHEFCHAOUEN Economie Locale	Bénéficiaires potentiels	ODM	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Lutter contre le chômage des jeunes à travers la création d'écoles ateliers professionnels en milieu rural.	Jeunes filles et garçons, Les Communes cibles de l'INDH et autres Communes besogneux.	OMD1	OFPTT, ONG, La Province, INDH, FAMC	Expérience, Associations Actives,	Appui Financier Formation des Formateurs, Sensibilisation
Valoriser les produits locaux à travers la formation des acteurs de production en matière de marketing et l'introduction de labels de qualité	Organisations Professionnelles et Producteurs	OMD	CQA, DPA, ONG, MZC, Secteur Privé	Centres de formation	Appui financier Formation

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE CHEFHAOUEN Economie Locale	Bénéficiaires potentiels	ODM	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Encourager et accompagner les entrepreneurs locaux par l'appui à la création des PME et des AGR à travers le développement des structures de microcrédit et la formation, notamment des jeunes chômeurs et la femme rurale	Producteurs, Porteurs de projets, Organisations Professionnelles Communes, jeunes chômeurs, femme rurale, agriculteurs	OMD 1 OMD3	Associations de Micro crédit banques, DPA, INDH ONG, Les Communes, MZC IPADE, coopératives, services extérieurs, groupements professionnels AMAPPE, ODCO.	ONG de microcrédit sur place (Zagora, Amana, MZC...)	Création de nouvelles associations de crédit avec un nouveau mode de crédit (délais, intérêts...) Expertise
Lutter contre le commerce du cannabis à travers la valorisation des produits agricoles et forestiers locaux	Les agriculteurs, les coopératives, toutes les Communes.	OMD	DPA, ONG, Coopératives Programme DERO, IPADE Fons Catalan, SPEF	Existence d'un plan sectoriel, DERRO	Financement, Échange d'expérience
Mettre en valeur le potentiel touristique de la Province à travers la création et la promotion de l'écotourisme, des circuits touristiques et des gîtes ruraux	Population, intervenant touristiques, Communes concernées par le tourisme, les deux parc SIB	OMD 1 OMD7	ONG, Délégation de tourisme Eaux et Forêts, USAID, Association des guides, La Province Pays d'accueil touristique	Savoir faire Tissu associatif Expertise	Appui de l'Office National du Tourisme, Appui international, (infrastructure de base, formation touristique).
Développer la pêche artisanale et les principales filières agricoles (céréaliculture, oléiculture) de la province par l'introduction de nouvelles techniques, la modernisation des équipements et la formation des professionnels	Agriculteurs Pêcheurs	OMD 1 OMD3	Associations, Coopératives, ADPN, INRA, AECID, Coopération Belge, FAO	Ressources humaines et naturelles Savoir-faire	Appui technique Equipements

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE CHEFCHAOUEN Environnement	Bénéficiaires potentiels	ODM	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Appuyer la gestion des parcs naturels de la Province par la promotion d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) au profit des populations locales dans le but de préserver la biodiversité	Population rurale, Conseil Régional	OMD 7	Services des Eaux et Forêts, La Région Tanger-Tétouan ATED, ADG	Plans d'aménagement, Cadre Législatif existant	Appui technique et financier

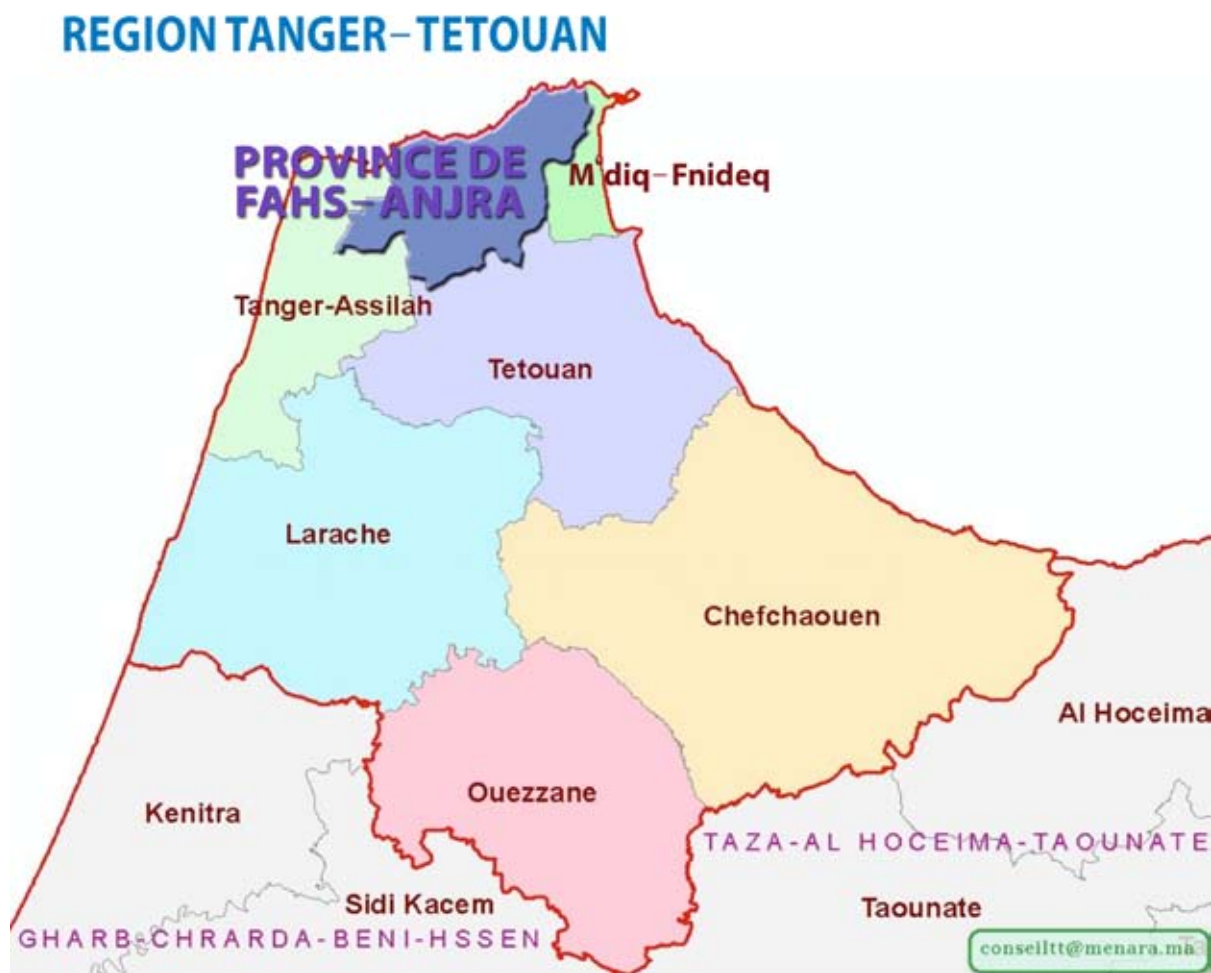
LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE CHEFCHAOUEN Environnement	Bénéficiaires potentiels	ODM	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Rationaliser l'usage de l'eau dans le domaine agricole par l'installation de systèmes d'irrigation économiseur d'eau (le goutte-à-goutte).	Irrigants Agricultures	OMD 7	DPA/SAM Direction Provincial de l'Agriculture Bassins Hydraulique Association des usages d'eau agricole	Études relatives par la DPA Subventions de l'Etat (Ministère de la Culture, Crédit Agricole)	Appui technique et financier
Appuyer et renforcer l'éducation à l'environnement au sein des structures scolaires dans le monde rural par la sensibilisation des élèves	Filles et garçons vivant en milieu rural	OMD 7	Ministère de l'Education nationale, Association des parents d'élèves, ASBI – Association appuie aux services base intégrée.	Charte Nationale de l'Education.	Appui technique et financier
Rationaliser l'usage des pesticides à travers la création d'un comité provincial de lutte anti- vectorielle	Population de la Province	OMD 7	Délégation provinciale de la santé publique, Délégation Province d'agriculture, Autorité locale, ONG	Archive de la délégation Provincial de la santé publique	Appui technique et Financier
Appuyer la mise en place d'une politique de pêche responsable à travers l'organisation et l'encadrement des intervenants	Pêcheurs, Organisation de la Pêcheuse.	OMD 7	Délégation provinciale de la pêche maritime.	Cadre législatif sur la pêche	Appui technique et financier
Améliorer la gestion des déchets solides et liquides dans les Communes rurales de la Province par l'amélioration de la collecte, l'aménagement de décharges publiques et l'utilisation des systèmes d'évacuation des eaux usées	CR, la population de la Province, municipalité	OMD 7	ONG national et international, (ADL, IPADE)	Étude pour la ville de Chefchaouen	Appui technique et financier
Diminuer l'érosion des sols et la désertification à travers la mise en place d'une alternative à la cannabiculture (valorisation des PAM – arboriculture fruitière).	Agriculteurs, Coopératives agricoles.	OMD 7	Service des Eaux et Forêt, Chambre de l'Agriculture, DPA, DP de Tourisme.	Étude GEFRI, Eaux et Forêt	Appui technique et financier

PROVINCE DE FAHS - ANJRA



Présentation de la Province: Etat des lieux

I. Situation sur la carte et contexte historique



La Province de Fehs-Anjra, née en 2003 d'une redéfinition des limites de la Province de Fehs-Bni Makada, est limitée au Nord par le Détroit de Gibraltar et la Mer Méditerranée, à l'Ouest par la Préfecture de Tanger-Assilah, au Sud par la Province de Tétouan et à l'Est par la Préfecture de M'diq-Fnideq. Il s'agit d'une Province entièrement rurale, ce qui devrait par

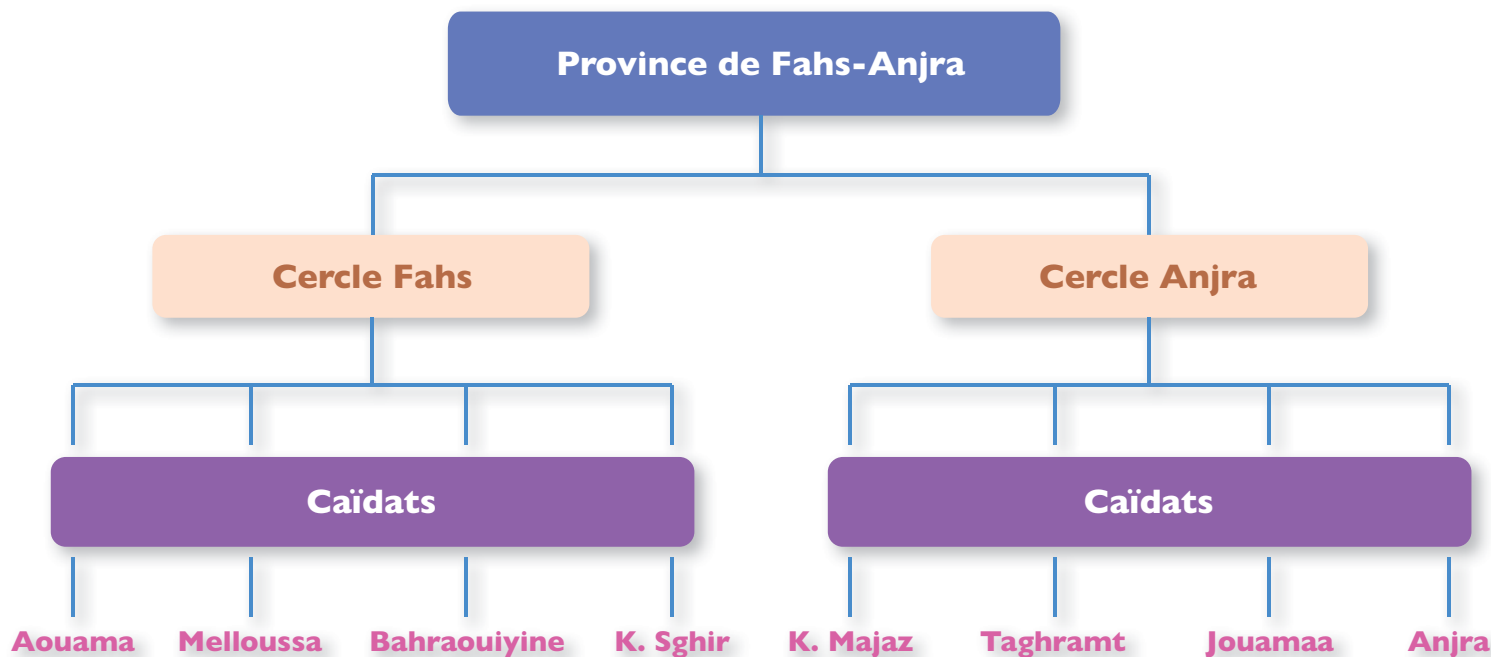
ailleurs évoluer, avec la création du port de Tanger Med et la plateforme logistique y annexée ; ceci amènera certainement, dans les prochaines années, à l'installation d'une population ouvrière nombreuse et, par conséquent, à la création de nouvelles villes, nécessitant des infrastructures et des services de base.

II. Structure administrative

La Province de Fahs-Anjra a été créée par le décret N° 2.03.527 du 10 septembre 2003

Elle est composée de 2 cercles, 7 Caïdats et 8 Communes Rurales :

- 4 Caïdats relevant du Cercle Fahs (Aouama – Melloussa – Ksar Sghir – Bahraouiine)
- 3 Caïdats relevant du Cercle Anjra : (Anjra – Kasr Majaz – Taghramt)



III. Données principales

I. Générales

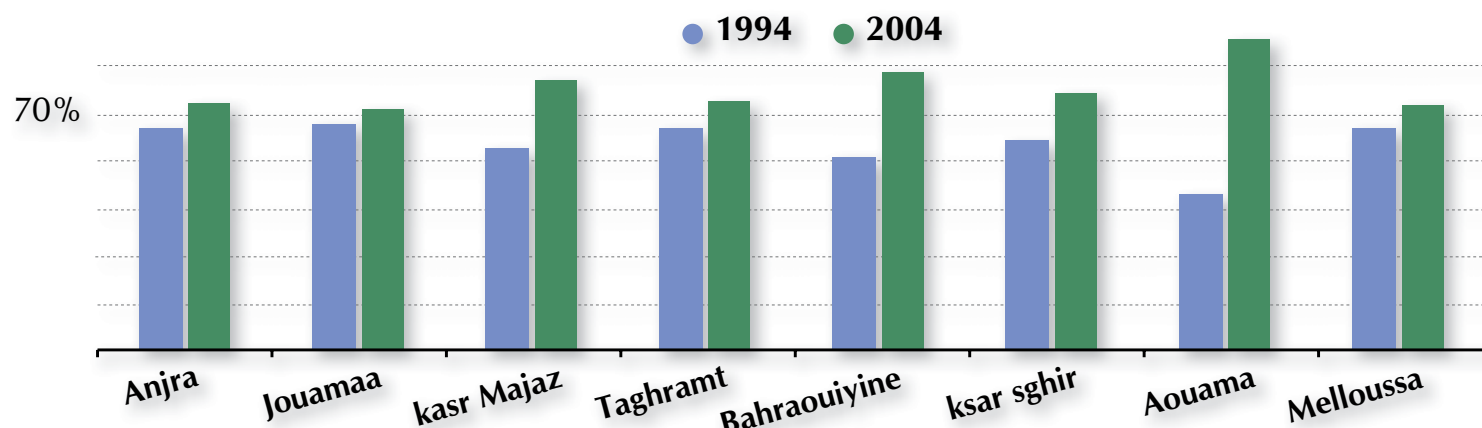
La Province de Fahs-Anjra comptait 97.295 habitants¹, avec une projection de 105.000 pour l'année 2008², pour une superficie de 737 km², soit une densité de 103,47 habitants par km. Le 22% de la population ont moins de 14 ans et la majorité de la population est en âge d'activité, soit entre 15 et 59 ans.

1. Source RGPH 2004.

2. Projections de la population des provinces, préfectures et Régions par milieu de résidence : 2004 à 2015, Haut Commissariat au Plan.

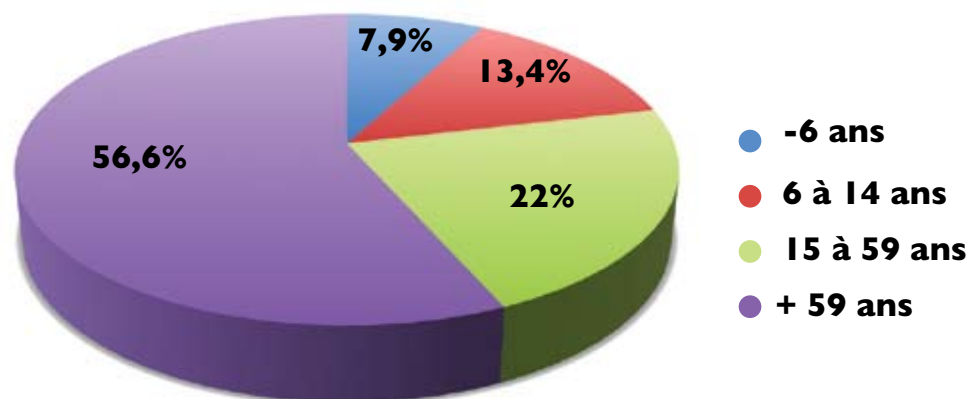
La création de la Province a été en partie liée à la construction du Port Tanger Med, une infrastructure très importante dont les retombées sont principalement économiques. Etant entièrement rurale aujourd'hui, la Province, qui deviendra une plateforme logistique imposante au service du port, devrait voir sa population plus que quadrupler et son territoire s'urbaniser largement. Dans ce cadre, les partenaires locaux s'attachent donc à accompagner ce projet pour allier développement social et développement économique.

Évolution de la population par Commune



La population (RGPH) : 1994 : 74.379 2004 : 97.295 soit un TA de 2,7%

Répartition de la population par tranche d'âge



2. L'indice du Développement Humain

L'indice de Développement Humain de la Province est de 0.432, et l'indice de Développement Social de 0.507.

Le taux de pauvreté est de 17,59 % contre 16.5% au niveau national, celui de la sévérité de pauvreté est de 2.34% contre

4.3% au niveau national. Quant au taux de vulnérabilité, il atteint 20.67% contre 39.3% au niveau national. De plus, 34,2% de la population est en activité et 74,5% est analphabète (68,8% chez les femmes en milieu rural). Ces chiffres sont proches des moyennes nationales.

3. Situation de la femme

La population féminine de la Province de Fahs Anjra selon le RGPH 2004 est de 47.292 femmes (49% de la population totale). Le taux synthétique de fécondité est de 3,3 enfants/femme, un chiffre supérieur à la moyenne régionale (2,7 enfants/femme).

La Province de Fahs Anjra est notamment rurale. Elle souffre d'un manque important en infrastructures de base, ce qui se répercute fortement sur les conditions de vie des femmes, en ce qui des possibilités d'accès aux services de santé, notamment dans le domaine de la maternité.



Le manque d'infrastructures de base se répercute aussi sur le niveau d'abandon scolaire, surtout chez les jeunes filles.

D'un autre côté, le taux d'analphabétisme des femmes âgées de 10 ans et plus est inquiétant : 68,8% contre un taux masculin de 39,9%.

Le taux d'activité des femmes est de 11,9% seulement contre un taux masculin de 55,7%, : elles sont employées principalement dans le secteur agricole.

La participation de la femme à la vie publique est très réduite : selon les données des Collectivités Locales pour l'année 2004, les femmes ne disposent pas de représentation politique au sein des Conseils Communaux de la Province.

4. Situation de l'enfance et de la jeunesse

Le pourcentage d'enfants et de jeunes âgés entre 0 et 24 ans s'élève, dans la Province de Fahs/Anjra, au 56% de la population totale (dont 28% sont des femmes)³.

La thématique de la jeunesse est prise en charge par les institutions locales. La Province dispose de trois maisons des jeunes, tandis que, trois autres sont projetées. En ce qui concerne les infrastructures sportives, la Province de Fahs Anjra ne dispose d'aucune installation proprement dite.

Le taux d'analphabétisme chez les jeunes entre 15 et 24 ans atteint 41% (dont 54% des femmes). Ce fait est le résultat de l'abandon scolaire au niveau rural notamment à cause du manque d'infrastructures de base et de transport dans les zones les plus enclavées.

5. Situation des personnes âgées

Les personnes âgées de 60 ans et plus sont 7.651 (dont 3.594 femmes), soit 7,9% de la population totale, dont 810 personnes (381 femmes) souffrent d'un handicap.

Malgré l'importance de cette tranche d'âge dans la Province, celle-ci ne dispose pas d'infrastructures d'accueil suffisantes, ni de la capacité d'hébergement nécessaire ou des soins de base pour les personnes âgées en général, et pour ceux souffrant d'un handicap en particulier.

3. Source RGPH 2004.

IV. Services Sociaux

Le caractère rural de la Province implique d'importantes contraintes au niveau des services sociaux et des infrastructures à disposition de la population résidente. Ce défi est fortement lié au développement rapide du territoire déclenché par l'implantation du Port de Tanger Med, qui représente l'une des principales infrastructures du Nord, et du Pays entier. Le conséquent exode de travailleurs attirés par la disponibilité d'emplois autour du nouveau port, ainsi que de la nouvelle industrie automobile Renault de Melloussa (qui sera achevée en 2012), demande une mise à niveau de l'offre de services sociaux nécessaires à satisfaire la demande d'une population croissante (deux villes nouvelles, devant accueillir chacune 100.000 habitants, vont voir le jour sur le territoire des Communes de Ksar el Sghir et Melloussa). De nombreuses actions sociales sont menées par la Fondation sociale de la TMSA (qui gère le projet Tanger Med), travaillant sur trois domaines d'intervention : la formation, la santé, et l'éducation.

1. La Santé

La Délégation Provinciale de la Santé fournit ses services à une population de 100.000 habitants, destinée à agrandir les prochaines années. Les infrastructures sont déficitaires et le réseau hospitalier est inexistant. Le manque d'infrastructures sanitaires représente donc la contrainte principale. En conséquence, la stratégie mobile est privilégiée pour se rendre à des localités lointaines et difficilement accessibles.

Le secteur de la Santé souffre en particulier de l'absence de maternités. Une seule maternité a été construite, dans la Commune rurale de Aouama, en coopération avec Medicus Mundi. De plus, les ressources humaines sont insuffisantes et le besoin en formation continue est important.

2. L'Education, l'Enseignement et la Formation Professionnelle

Trois grands chantiers marquent le domaine de l'Education dans la Province : le développement des infrastructures de

base, la lutte contre l'abandon scolaire et la lutte contre l'analphabétisme. Ces chantiers sont menés par la Délégation Provinciale de l'Education, en partenariat avec et l'INDH.

Le taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans est de 79,9%, Le taux d'abandon scolaire (2,1%) est presque trois fois inférieur à la moyenne nationale. L'enseignement secondaire compte 1.308 inscrits, dont 583 filles. Ce nombre est relativement faible en comparaison aux autres Provinces de la Région.

En ce qui concerne la formation, un des atouts de la Province est la présence de caravanes mobiles de formation pour faire face aux problèmes liés au caractère rural du territoire, ainsi que la présence de plusieurs foyers féminins. Or, il existe une insuffisance d'établissements spécialisés dans ce secteur, ainsi que de personnel qualifié.



3. La Culture

Il n'existe aucun établissement à vocation culturelle ; les seules activités culturelles sont menées au niveau des Maisons des Jeunes.

Etant relativement nouvelle, aucune réelle politique de développement culturel n'a encore été entreprise au niveau de la Province. Or, le développement social qu'implique le bouleversement de la morphologie de la Province de Fahs-Anjra devrait amener les autorités locales et les acteurs du développement en général à intégrer le volet culture dans les efforts fournis pour la mise à niveau des infrastructures sociales.

4. Sport et Loisirs

Les infrastructures de la Province de sports et loisirs ne sont pas nombreuses. Néanmoins, même s'il n'existe aucune infrastructure sportive proprement dite, l'INDH appuie fortement les projets développés en matière de jeunesse et de sport. Si trois maisons des jeunes sont opérationnelles, trois autres sont en cours de réalisation. Trois établissements de l'Entraide Nationale sont aussi en activité, Dar Taleb à Melloussa, Dar el Fatat et le foyer féminin de Bahraouiya.

V. Développement économique

Le développement économique local est largement marqué par la présence du port Tanger Med. Il s'agit d'une infrastructure stratégiquement située à 12 km de l'Europe et composé d'une zone économique spéciale, logistique, industrielle, commerciale et touristique.

L'ouverture de nouveau port implique la mise en place d'une plateforme logistique et de transport performante ; elle est aussi structurée :

- La voie expresse reliant le port à Fnidek (18Km)
- L'autoroute de 54 Km reliant le port à autoroute Tanger / Casa
- La connexion ferroviaire de 45 Km entre Tanger et le port
- Le projet du barrage Oued R'mel

L'importance du port réside dans les retombées économiques qu'il pourra engendrer. Il est prévue la création de 145.000

emplois, ainsi qu'un concours important à la Tva nationale : le 15% à l'horizon 2027.

1. L'Agriculture

La superficie agricole utile s'étend sur 27.000 hectares, soit 37% de la superficie de la Province, dont 1.225 hectares représentent la superficie irriguée.

L'agriculture est caractérisée par une faible mécanisation, et donc par l'importance de l'agriculture traditionnelle. Cela implique une rentabilité amoindrie. Le relief accidenté explique en grande partie le manque de mécanisation.

De plus, le secteur est peu organisé et enregistre un manque de coopératives et d'associations. Une seule association est opérationnelle actuellement, les autres ont des activités diversifiées mais elles ne fonctionnent pas. Cela est dû notamment au caractère fortement individuel qui caractérise la production agricole.

Le Ministère de l'Agriculture travaille à l'expansion des exploitations et à la promotion de l'arboriculture, à travers la subvention à des projets individuels, à la hauteur du 80%.

Le changement qui connaît la zone va nuire à l'agriculture puisque la superficie agricole devrait être largement réduite. De sa part, le développement agricole de Taghant ne peut être locomotive d'un développement important de zone.

2. L'Élevage

L'élevage est l'activité primaire la plus importante de la Province. L'élevage caprin prédomine, à cause du relief accidenté, avec des petits troupeaux répartis à travers les différentes Communes rurales. Mais le secteur est marqué par le manque d'organisation des éleveurs en coopérative, ce qui nuit au rendement de cette activité économique.

La race locale est largement prédominante. Dans ce contexte, des actions de sensibilisation sont menées auprès des éleveurs pour renforcer les techniques utilisées. Ainsi, des initiatives



visant l'amélioration de la race locale à travers des croisements ont été menées en coopération avec l'INDH et la DPA, Enfin, la DPA promeut l'organisation professionnelle dans le secteur, notamment à travers la création de coopératives.

3. La Pêche

La pêche maritime concerne une population importante (300 barques, 1.000 marins pêcheurs, qui font vivre 6000 à 7000 personnes). La pêche dans la Province représente 3% de la production nationale. Mais ces pêcheurs travaillent dans des conditions difficiles répartis sur six centres (Bel Younech, Oued Lmarsa, Dalia, Oued Aghmoun, Ksar Es Sghir, Oued Alia) et connaissent des problèmes d'enclavement et de manque des infrastructures (routes, assainissement...). De plus, le manque de halle aux poissons et d'équipements liés à l'hygiène et à la conservation, conditionnent lourdement la rentabilité du secteur. Enfin, le manque de points de débarquement aménagés constitue un véritable frein au secteur de la pêche.

Un projet de transfert de marins pêcheurs existe, mais la plupart de ceux-ci refusent d'y adhérer. D'où l'importance de prévoir la création de structures pour permettre aux pêcheurs de développer une activité malgré tous ces obstacles. Par ailleurs, le développement du Projet Tanger Med s'avère comme une véritable menace pour les activités liées à la pêche.



4. Le Tourisme

La Province dispose d'un important potentiel touristique, avec une côte magnifique, à quelques kilomètres de l'Espagne, et le parc du Jbel Moussa, ressource environnementale d'exception. Plusieurs projets sont en cours de réalisation, certains ont déjà vu le jour, mais les infrastructures d'accueil dont la Province est dotée restent faibles.

5. L'Artisanat

L'artisanat est une activité très importante au niveau de la Province, notamment le tissage traditionnel qui assure un travail pour trois cent femmes en milieu rural.

Le manque d'encadrement pose des problèmes dans ce secteur ; ceci dit, on voit naître de plus en plus de coopératives et, récemment, trois associations qui encadrent ces activités. Cependant, le problème de commercialisation se pose avec acuité. Pour remédier à ces problèmes, on prévoit l'installation d'un village de l'artisanat pour la vente représentant un investissement de 3.000.000 DH, à partir d'un partenariat entre plusieurs institutions.

VI. Ressources naturelles disponibles : Environnement

La Province est entièrement rurale et pourvue d'un littoral très étendu, et possède un environnement très riche. Le SIBE de Jbel Moussa, se situant au bord de la Méditerranée, à quelques kilomètres des côtes espagnoles, s'étend sur 4.000 hectares.

La forêt est une autre richesse naturelle de la Province. La superficie forestière atteint 23.838 hectares. La Forêt de Taghrant elle seule occupe 54% de la superficie forestière totale de la Province.

VII. L'INDH dans la Province

Le budget alloué à la Province durant les années 2005-2006 et 2007 est d'un montant d'environ 20.000.000 DHS

répartis sur 62 projets, selon les programmes détaillés ci-après :

Année Budgétaire	Programme	Nombre de projet	Budget allouée en DHS
2005	P. Prioritaire	10	1.500.000
2006	P. L.C Pauvreté	2	1.230.000
	P. L.C.Précarité	3	1.106.450
	P. Transversal	23	3.750.000
2007	P. L.C Pauvreté	4	1.375.000
	P. L.C.Précarité	3	6.241.915
	P. Transversal	17	4.125.000

Les points forts de l'INDH enregistrés au niveau de cette Province sont :

- Le développement du tissu associatif par l'organisation de campagnes de sensibilisation ;
- Le déclenchement d'une nouvelle dynamique entre les acteurs locaux ;
- Le renforcement du tissu associatif: création de nouvelles associations et coopératives ;
- L'adhésion massive des femmes ;
- Consécration de nouveaux principes INDH (Développement Humain).

Quant aux points faibles soulevés, on peut citer :

- L'incapacité de réaliser une stratégie de développement Local et de lancer des partenariats importants ;
- Le manque de professionnalisme et de compétence des ressources humaines ;
- L'incapacité de prise de décision ;
- Le déficit en infrastructure de base provoque un taux accru d'analphabétisme d'où l'absence d'esprit entrepreneurial ;
- La société civile est une population locale rurale et vulnérable d'où l'incapacité de participer aux dynamiques engendrées .

VIII. Société Civile

Le tissu associatif est très faible dans la Province. Les principales associations actives dans la Province sont l'Association Tadamun pour la solidarité, et l'Association Ayacha pour le développement rural. Les associations et les autorités de la Province souhaitent développer le tissu associatif par l'organisation des campagnes de sensibilisation sur l'importance du travail associatif, qui est aussi structuré :

- Le nombre des associations et coopératives locales recensées est de l'ordre de 85 ;

- Les associations et les coopératives bénéficiaires de l'INDH sont 20 (données 2007).

Le projet PESAGA, porté par l'association ADELMA dans le cadre du Programme Art/Gold du PNUD Maroc, vise à une mise à niveau de l'action associative dans le domaine des activités génératrices de revenus.

IX. Coopération Internationale dans la Province

La coopération internationale touche plusieurs domaines dans la Province. Ainsi, l'Union Européenne a choisi de travailler dans le domaine de la Santé, à travers le programme Méda. De sa part, le FNUAP s'est concentré sur la mise en place d'équipements informatiques dans 15 unités scolaires. L'ONG espagnole Medicus Mundi a construit une maternité dans la Commune rurale d'Aouama. Le programme Art/Gold Maroc, quant à lui, il a cofinancé le projet d'arboriculture dans la Commune rurale Jouamaa, Commune ciblée par le programme de lutte contre la pauvreté de l'INDH. Quant à l'ONG espagnole Paideia elle aborde des projets de développement intéressant les populations les plus démunies,

et axe ces programmes sur l'amélioration du bien-être social des citoyens. Elle a procédé à la construction d'un centre social de formation au profit des enfants en situation de précarité, surtout les mineurs qui présentent une forte propension à l'immigration.

A signaler enfin que le projet Tanger-Med favorisera la pénétration des marchés étrangers et fera de la Province un pôle d'attraction culturelle, économique, etc. ce qui implique des opportunités et des menaces pour le développement local.

X. Plans Stratégiques de Développement existants

Il existe un **plan de développement triennal 2007-2009** pour la Province de Fahs-Anjra, axé largement autour du Projet Med et de ses conséquences sur la Province. L'APDN est le principal partenaire de ce plan de développement.

Parallèlement il existe le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Détroit, **SDAUD**, qui définit la zone comme un vaste territoire à caractère rural, marqué par une forte croissance démographique et Caractérisée par un sous équipement en infrastructures.



Lignes Directrices de la Province

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE FAHS ANJRA Gouvernance et décentralisation	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Améliorer la gestion des plans stratégiques par la formation (notamment des élus et de la société civile) et le transfert d'expérience dans le cadre de la coopération internationale	Elus, associations et techniciens	OMD7 OMD3 OMD8	Université, ADS, OFPTT, ANAPQ, DGCL (DFC)/ EDT, FAAFE, FAMSI, FDL (ADS), INDH, Province, Région, TMSA, PASC	Ressources humaines des collectivités locales, administration et société civile	Ressources financières complémentaires, Echange d'expériences internationales
Appuyer la politique de proximité à travers le renforcement des capacités des comités locaux de l'INDH et les équipes d'animation locales	Equipes d'animations locaux et EAC Elus, associations et la population en générale	OMD1 OMD8	INDH, Services extérieurs, ONG, les Communes, Province, Région	Ressources humaines des collectivités locales, INDH, partenaires internationaux, FDL, Région	Budget complémentaire Echange d'expérience internationale
Promouvoir la sensibilisation de la population en matière de développement, par le renforcement des capacités des professionnels des médias dans la communauté de proximité, l'encouragement d'une cellule de communication	Population générale, Médias, Journaliste, Communes, Services de communication des C.L et départements	OMD1 OMD8	Université, Ministère de la Communication, syndicat régional des journalistes et le cercle, Cellule de communication de la Province, FDL, INDH, Province	Cellule de communication, Secteur privé (éditeurs..) partenaires Internationaux (RTL, OMD2M, Média OMD1, Cap Radio, Maroc Télécom)	Budget complémentaire Echange d'expérience internationale
Renforcer les services déconcentrés par le développement des connaissances techniques, politiques et juridiques des élus et fonctionnaires de la Province à travers la formation et la sensibilisation	Population Elus, fonctionnaires	OMD3	INDH, TMSA, ADS, Ministère de l'Education et la Formation Professionnelle, Ministère de la Famille, Commune, Province, Région, Ministère de la Justice ONG	FDL, INDH, Province, Région, TMSA, organisation internationales	Budget complémentaire Echange d'expérience internationale
Renforcer la gouvernance locale à travers la mise en place d'une instance de concertation et de coopération	Collectivités Administration Société civile Privé	OMD7 OMD8	Société civile, Collectivités Locales, AECID	Ressources humaines Locaux	Appui financier (logistique) Appui technique
Développer l'information au citoyen et l'interlocution et concertation entre les Communes par la création d'un système de communication informatique	1 ^{ère} étape : DGCL, DCL, CU, CR 2 ^{ème} étape : Services Extérieurs	OMD8	Administration territoriale, CL, DGCL, GLM, ART GOLD, Partenaires Internationaux, chercheurs privés, universités, secteur privé	connexion Internet/ Internet Expertise Existence du personnel	Budget (Financement pour équipement) Formation du personnel en Informatique

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE FAHS ANJRA Services Sociaux	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Appuyer la scolarisation des enfants par la création d'unités préscolaires et de jardins d'enfants	Enfants de moins de six ans	OMD2	AREF, UNICEF, Fondation Mohamed VI, TMSA, INDH, CL, Coopération Italienne, Coopération Belge, Entraide Nationale	Terrains collectifs, bâtiments à réhabiliter	Aménagement, équipement, construction quand il n'y pas de locaux
Améliorer les conditions de scolarité à travers la réhabilitation des classes primaires et la construction de sanitaires dans les écoles	Elèves de primaire (entre 6 et OMD15 ans), surtout les filles	OMD2	AREF, UNICEF, Fondation Mohamed VI, TMSA, INDH, Collectivités Locales, Entraide Nationale,	Ecoles en préfabriqué Branchements au réseau d'eau disponibles prochainement	Nouvelles constructions, aménagements extérieurs Système d'assainissement
Lutter contre l'abandon scolaire par l'extension et l'aménagement des internats et des centres d'accueil (Dar Talib)	Enfants de douze à dix-huit ans	OMD2 OMD 5	Entraide Nationale, Fondation Mohamed VI, ADS, TMSA, FNUAP, Education Nationale, UNICEF	Locaux existants,	Cofinancement Equipement, formation
Appuyer l'insertion au travail des jeunes par la formation professionnelle aux nouveaux métiers et à la pêche	Jeunes chômeurs et jeunes déscolarisés ou n'ayant pas de moyens	OMD I	OFPPPT, Département de la formation professionnelle, TMSA, Ministère de la Pêche, Coopération Belge	Foyers féminins, centres de jeunes, locaux du port	Equipements Formation des formateurs Financement des formations
Lutter contre l'analphabétisme à travers la formation des animateurs pour le soutien pédagogique extrascolaire des jeunes et l'alphabétisation des adultes	Adultes analphabètes et enfants en échec scolaire	OMD2	AREF, MEN, ONG, OFPPPT, Entraide Nationale, AECID	Locaux (Etablissements scolaires, mosquées)	Ressources humaines qualifiées
Renforcer les services sanitaires dans les zones rurales par l'amélioration et l'augmentation des unités sanitaires mobiles et des ambulances, et l'extension et construction de dispensaires	Habitants des zones reculées	OMD4 OMD5 OMD6	DPS, CL, TMSA, INDH, APDN, Délégation de la Santé, Société Civile	Moyens humains Terrains	Achat et équipement Locaux, recrutement et financement de ressources humaines
Appuyer l'amélioration de la santé materno-infantile par la formation d'un personnel spécialisé dans ce domaine et la dotation de 4 Communes en maisons d'accouchements et Dar Oumouma	Personnel médical et paramédical Jouamâa et trois autres Communes rurales	OMD4 OMD5 OMD 6	DPS, CL, TMSA, INDH, APDN, Entraide Nationale, Ministère de la Santé, Collectivités Locales, Société Civile	Locaux, Terrains	Prise en charge des formateurs Locaux, recrutement et financement de ressources humaines
Améliorer l'accès des jeunes et surtout des femmes aux ressources culturelles par la création d'un centre socio-culturel	Jeunes, femmes et filles	OMD8	DPS, MEN, Culture, Jeunesse et sports, ONG, APDN, ADS, TMSA, UNIFEM	Ressources humaines Locaux	Financement Aménagement et création Formation du personnel encadrant
Appuyer l'accès au réseau d'eau potable des foyers dépourvus de branchement individuel par l'augmentation et l'amélioration de l'équipement	Population non raccordée	OMD4 OMD5	DPS, CL, TMSA, INDH, APDN,	Réseau d'adduction vers tous les douars	Financement

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE FAHS ANJRA Economie Locale	Bénéficiaires potentiels	ODM	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Encourager les investissements dans les domaines agricole, industriel, artisanal, touristique et commercial par l'appui à la création des PME et AGR	Jeunes et porteurs des projets	OMD1	Associations agricoles locales, Coopératives, C.R., DPA, S. Ext, Jeunes promoteurs Association de microcrédits	Savoir faire local, Terres, Zone pluviale Ressources naturelles et humaines	Assistance technique et financière
Valoriser les produits de la pêche artisanale par l'organisation des marins pêcheurs locaux et l'intégration de la femme dans le secteur	Communauté des pêcheurs	OMD1 OMD3 OMD7 OMD8	D.P.M., ONP, INRH ONG, INDH, APDN, ADS, ODECO, Association de microcrédits	Disponibilité des Ressources halieutiques Existence d'un marché Savoir faire local	Appui technique et financière Équipement et Infrastructure
Promouvoir le tourisme rural par la valorisation des produits locaux, la mise à niveau des gîtes ruraux et la réalisation des actions promotionnelles	Animateurs touristiques Pop Locale Jeunes promoteurs	OMD7	D.R. Tourisme, CRT, SPEF, D.P. Artisanat ADL, D.P. Jeunesse et Education Nationale,	Ressources naturelles et humaines (SIBE Jble Moussa, Zemmij, ...)	Promotion du Pdt Touristique Préservation du SIBE, GI des Ress Nat, Organisation des éduc-tours
Diversifier et valoriser la production agricole par l'extension des plantations arboricoles et l'introduction de nouvelles espèces	Communauté rurale des C.R. Jouamaa, Anjra, K. Majaz	OMD1 OMD3 OMD8	Associations agricoles locales, Coopératives, C.R., DPA, INRA	Ressources naturelles et Humaines, Savoir faire local, SAU importante Zone pluviale	Assistance technique et financière, Création d'unités de transformation, Formation et encadrement des agriculteurs
Renforcer l'élevage caprin à travers l'aménagement de parcours pour le pâturage	Eleveurs (de caprins)	OMD1 OMD7 OMD8 OMD3	Associations et Coopératives, C.R., DPA, Collectivités ethniques, SPEF,	Parcours Effectif du cheptel Conditions climatiques	Etude technique et financière Mise en place d'un système de G.I. des parcours
Renforcer la durabilité des AGR mises en place à travers la formation, la qualification professionnelle et l'assistance technique aux porteurs de projets	Population locale active	OMD1 OMD8	ADL, Form Prof, OFPPT, ADECO, Centres de formations, INRH, universités et Instituts, Associations de microcrédit	Ressources Humaines et formateurs	Assistance technique et formation professionnelle Moyens financiers
Valoriser les produits de terroir par la modernisation des méthodes de production et l'échange d'expériences entre les agriculteurs	Agriculteurs	OMD1 OMD3 OMD7 OMD8	DPA, INRA, ONG locales, Délégation Régionale du tourisme, Associations de microcrédit	Matière première disponible, Ressources Humaines, Savoir-faire local	Appui technique et financier

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE FAHS ANJRA Environnement	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Coordonner les politiques de protection de l'environnement par la mise en place d'un centre autonome pour l'environnement	La population de la province de Fahs Anjra	OMD7	Les services extérieurs de l'Etat concernés par la thématique, les élus, le Secteur privé, ONG, le GTP Fahs Anjra.	Des cadres, un savoir faire local, des ONG avec expérience dans les thématiques, Structure de recherche, Budget du Ministère de l'Environnement et des CL (Conseil Rég)	Financement (local, équipement, fonctionnement) Personnel permanent
Contribuer à la mise en place d'une politique de l'environnement à travers l'élaboration d'un diagnostic environnemental de la Province Fahs Anjra	Les acteurs qui travaillent dans le domaine de l'environnement	OMD7	La Province, les services extérieurs de l'Etat concernés par la thématique, les élus, le secteur privé, les ONG, le GTP Fahs Anjra.	Diagnostic participatif territorial. Plan des aires protégées Plan énergie et mines ONG Université , INAS	Expertise, Financement
Renforcer les compétences locales par le biais de la formation, de la sensibilisation et de l'éducation en matière d'environnement.	Formation : ONG, élus, enseignants, Imams Sensibilisation : grand public, élèves, maison des jeunes,	OMD7	Délég. provinciale Education Nationale, Délég. Eaux et Forêts, Délég. provinciale des Affaires Islamiques, ONG, Délég. des Mines, Délég. de la Santé, CL, Délégation jeunesse et sport, DPA	Locaux (écoles, mosquées), Compétences, Savoir faire local	Financement, Expertise
Contribuer à la protection de l'environnement via la mise en place de projets de développement durable : Energie renouvelable, Assainissement liquide et solide, Industrie propre, Protection de la forêt et du milieu marin-Boisement et reboisement, création, parc naturelaccès au GPL, Protection et gestion des ressources	La population	OMD7	Les acteurs qui travaillent dans la thématique	Expertise	Financement, Encadrement
Développer l'écotourisme via la mise en œuvre des circuits touristiques et la sensibilisation	Les jeunes diplômés Les artisans La femme rurale Les agriculteurs	OMD7	Les ONG, Délégation de Tourisme, Office National de Tourisme, CRT, Pêche, les Eaux et Forêts	Savoir faire local Paysage touristique et patrimoine naturel, Patrimoine culturel, Programmes d'Etat	Accompagnement
Contrôler et rationaliser les pesticides à travers l'introduction de nouvelles technologies et de la sensibilisation	Les agriculteurs CR	OMD7		Ressources naturelles Ressources humaines	Expertise Formation
Assurer une gestion convenable des déchets solides et liquides à travers la promotion du recyclage et le tri des déchets, l'aménagement de décharges publiques et l'utilisation des systèmes d'évacuation des eaux usées	Collectivités Locales	OMD7	OND, CL, Province,	Ressources humaines	Expertise Equipements

PROVINCE DE LARACHE



Présentation de la Province: Etat des lieux

I. Situation sur la carte et contexte historique



La Province de Larache, créée en 1985, se situe au Sud Est de la Région de Tanger-Tétouan, entre la Préfecture de Tanger-Assilah, et les Provinces de Tétouan, Chefchaouen, Ouazzane et Kenitra. La Province se situe géographiquement, économiquement et humainement dans le bassin du Loukkos, et s'étale sur une superficie d'environ 2.783 Km².¹

Du point de vue du relief, on distingue dans la Province :

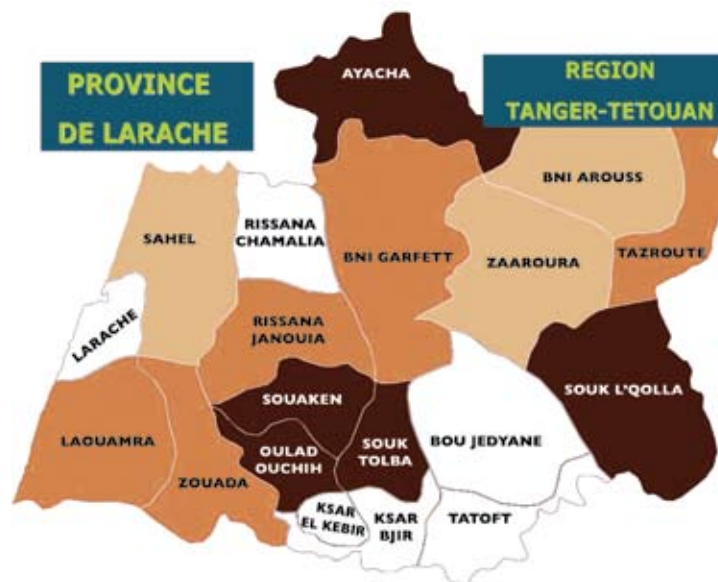
- Une zone montagneuse qui constitue le prolongement ouest de la chaîne Rifaine, située principalement au niveau des Communes rurales de Béni-Arouss, Zaaroura, Tazrout et Béni-Gorfet.
- Des collines marneuses entourant une plaine basse et marécageuse.
- Le long de la côte; un cordon de dunes constituant les plateaux du R'mel

Voici la répartition territoriale de la province.

Designation	Superficie (en ha)	%
- SAU	141.840	51,39
dont irriguée	25.970	9,40
- Forêts	70.028	25,37
- Parcours et incultes	64.132	23,24
Total	276.000	100

La Province de Larache bénéficie d'un climat méditerranéen caractérisé par l'alternance d'une saison humide et fraîche du mois d'octobre au mois d'avril et d'une saison sèche et chaude du mois de mai au mois de septembre.

II. Structure administrative



La Province est divisée administrativement en deux Municipalités : Larache (107.371 hab.) et Ksar El Kébir (107.380 hab.) et 17 Communes rurales.

1. Source : Monographie de la Province de Larache

La Province se divise en Deux Pachaliks :

- Larache, divisée en 3 districts urbains et 7 Annexes administratives
- Ksar el Kébir, divisée en 2 districts urbains et 4 Annexes administratives (un cinquième est en cours de réalisation)

• Trois Cerles :

- Loukous avec 3 Caïdats (un quatrième caïdat est projeté)
- Moulay Abdeslam Ben Mchich avec 2 Caïdats (un troisième caïdat est projeté)
- Oued El Makhazine avec 2 Caïdats (deux autres caïdats sont projetés)

Découpage administratif actuel de la Province de Larache

Pachaliks et Cercles	Districts et Caïdats	Communes	Nombre d'Elus
Pachalik de Ksar El Kébir	2 districts : My Ali Boughaleb et Mrina	C.U. de Ksar El Kébir	39
Pachalik de Larache	3 districts : Lalla Menana-Almghrib Jadid et Sidi Larbi	C.U. de Larache	39
Cercle de Loukous	Caïdat de Louamra	Zouada	25
		Louamra	27
		Ksar Bjir	17
	Caïdat de Tatouft	Boujediane	17
		Tattouft	15
	Caïdat de L'Qolla	Souk El Qolla	17
Cercle de Moulay Abdeslam Ben Mchich	Caïdat de Béni-Arouss	Ayacha	15
		Béni-Arouss	15
		Tazrout	13
	Caïdat de Béni-Gorfet	Béni-Gorfet	25
		Zaaroura	25
Cercle de Oued El Makhazine	Caïdat de Sahel	Sahel	25
		Raissana Chamalia	17
		Raissana Janoubia	17
		Ouled Ouchih	15
	Caïdat de Souk tolba	Souaken	15
		Souk Tolba	17
Total	--	19	399

III. Données principales

I. Informations Générales

La Province de Larache comptait selon le RGPH 2004 une population de 472.386 habitants, dont 46,5% en milieu urbain. La population de la Province représente donc 19,2% du total régional. Les deux Communes urbaines de Larache et Ksar El Kébir, sont peuplées respectivement de 107.371 et 107.380 habitants. La population totale de la Province estimée pour l'année 2008 est de 481.000 habitants².

La Province de Larache se caractérise par une densité de la population (170 hab/km²), plus forte que celle enregistrée à l'échelle régionale et nationale. Le taux d'urbanisation est de 46.6%.

2. Situation de la femme

La population féminine de la Province de Larache selon le RGPH 2004 est de 236.304 femmes (50,1% de la population totale). L'indice synthétique de fécondité est de 2,7 enfants/femme, ce qui correspond exactement à la moyenne régionale.

Le taux d'analphabétisme féminin de la population âgée de 10 ans représente une des principales problématiques au niveau de la Province. Il est estimé à 60,4%, contre un taux masculin de 37,4%, et il peut atteindre les 77,9% milieu rural.

Le taux d'activité féminine dans la Province de Larache est de 17,2%, contre un taux masculin de 53,7% ; il est plus élevé en milieu urbain (17,9%) qu'au niveau rural (16,6 %).

Enfin, en 2004, la femme larachi n'avait pas de représentation politique au sein des Conseils Communaux.

3. Situation de l'enfance et de la jeunesse

Le pourcentage des enfants et des jeunes âgés de 0 à 24 ans selon le RGPH 2004 est de 57% (dont 28,2% femmes). Malgré l'importance de cette tranche d'âge, celle-ci ne dispose pas d'infrastructures de sport et de loisir adaptées aux besoins des enfants et des jeunes.

Le taux d'analphabétisme chez les jeunes âgés entre 15 et 24 ans préoccupe puisqu'il s'élève à 39% (dont 49% de femmes). Le taux de scolarisation est plus élevé que dans d'autres Provinces de la Région (72,7% : à savoir 70,1% pour les hommes et 75,3% pour les femmes). Mais malgré cela, la Province de Larache souffre également d'un manque d'infrastructures d'éducation et de transport scolaire, notamment au niveau rural.

L'infrastructure du secteur de la jeunesse dans la Province se compose des établissements suivants :

• Maisons des jeunes	2
• Terrains de sports	7
• Centres féminin	3
• Centres de protection de l'enfance	1
• Centres d'accueil	1

Au niveau du tissu associatif on compte :

• Associations socioculturelles	54
• Associations sportives	60
• Associations féminines	24

4. Situation des personnes âgées

Les personnes âgées de 60 ans et plus sont au nombre de 37.115 (dont 19 149 femmes), soit 7,9% de la population selon le RGPH 2004 ; 3.762 personnes (dont 1.885 femmes) souffrent d'un handicap, soit 10,1%.

La Province de Larache est la seule de la Région disposant d'un club pour personnes âgées, créé en 2005.

2. Projections de la population des Provinces, Préfectures et Régions par milieu de résidence : 2004 à 2015, Haut Commissariat au Plan.

IV. Services Sociaux

I. La Santé

Le secteur de la Santé connaît un essor dans la Province. 100% de la population dispose d'une couverture médicale dans le monde rural. En ce qui concerne le milieu urbain, le service des urgences a récemment connu une extension à Larache, avec une plus grande facilité d'accès. Grâce au Plan national de mise à niveau des Etablissements hospitaliers (2007-2012) et à l'appui de l'Union Européenne et de l'USAID, le Centre Hospitalier de la Ville a été modernisé, des maternités ont été récemment aménagées et le plateau technique est en voie d'amélioration.

Le taux d'accouchement en milieu surveillé dépasse le 50% des cas, mais reste inégalement repartis : en milieu rural, par exemple, seul le 3% des accouchements se réalise de manière sécurisée pour la mère et l'enfant. Ceci dit le manque d'indicateurs spécifiques relatifs à la mortalité infantile et à la santé maternelle gêne l'adaptation des politiques aux réalités locales. Deux autres problématiques sont enracinées en matière de santé : une conscience sanitaire relativement faible de la population ce qui implique des risques majeurs pour le bien être de certaines catégories plus exposées, et l'inaccessibilité des infrastructures sanitaires en milieu rural

Les infrastructures de santé souffrent de vétusté et d'un manque d'équipement. On assiste à une insuffisance des moyens matériels et mobiles et de ressources humaines qualifiées (surtout infirmières, dans le rural). Le personnel de santé est marqué par l'instabilité, du fait des conditions de travail difficiles.

Structures de santé relevant du Secteur Publique :

Désignation	Nombre
Hôpitaux	2
Centres d'hémodialyse	2
Centre de diagnostic polyvalent	1
Banque de sang	1
Centre de Santé Urbains (CSU)	9
Centre de Santé Communaux (CSC)	17
Centre de Santé Communaux d'Accouchement (CSCA)	8
Dispensaires Ruraux	5
Ambulances	10
Ressources :	
Médecins	107
Infirmiers	298
Administratifs	80

Structures de santé relevant du Secteur privé :

Désignation	Nombre
Cabinets consultation	46
Spécialistes	14
Généralistes	32
Chirurgiens dentistes	16
Cliniques	4 avec 65 lits
Cabinets RX	2
Pharmaciens	69
Laboratoires médicaux	3

2. L'Education, l'Enseignement et la Formation Professionnelle

L'enseignement préscolaire moderne est absent en milieu rural (on trouve uniquement des écoles coraniques, fréquentées seulement par les garçons). On compte douze crèches dans la Province, relevant de l'Entraide Nationale. En milieu urbain, le préscolaire relève du domaine privé. L'éducation nationale n'intervient que dans les quartiers pauvres et dans les zones rurales où le privé est absent. Dans ces cas, il est possible de créer une classe de préscolaire intégrée au sein des écoles primaires en partenariat avec une association.

La politique de proximité développée par le Ministère a répondu à la demande sociale en matière d'éducation, mais a engendré une dispersion des unités scolaires qui pose des problèmes d'encadrement. Ces unités satellites, appelées sous-secteur scolaire et rattachés à une administration

scolaire d'un douar, ont été développées. En dépit des problèmes que représentent ces unités (absentéisme des professeurs, manque d'équipements...) on enregistre des effets positifs. Le taux de scolarisation des enfants a nettement augmenté : on est passé de quelques centaines à 75 000 élèves scolarisés ; le taux de scolarisation des filles, auparavant pratiquement nul, a dépassé celui des garçons. Cependant, la ville de Ksar Kébir souffre encore d'un manque d'écoles primaires.

Le problème de l'abandon scolaire (4% au primaire, 11% au secondaire collégial et 4% au secondaire qualifiant), lié en partie à l'absence de transport scolaire et de possibilités d'hébergement pour les élèves résidant loin des écoles, est important dans la Province.

Chiffres en Matière d'Éducation

Cycle	Primaire	Secondaire Collégial	Secondaire Qualifiant
Nb établissements publics	121	22	8
Nb établissements privés	10	2	2
Nb classes	2.236	465	200
Nb salles	1.699	347	157
Nb élèves secteur publique	68.454	19.018	7.908
Nb élèves secteur publique (filles)	33.061	8.953	4.243
Nb élèves secteur privé	2.286	203	182
Nb Elèves secteur privé (filles)	1.113	92	92
Nb total élèves	70.740	19.221	7.908
Nb total élèves (filles)	34.174	9.045	8.090
Nb professeurs	2.236	665	4.335
Nb internat	--	4	3
Nb élèves internes	--	700	720
Nb élèves internes (filles)	--	540	345

Taux de Scolarisation

Cycle	Primaire	Secondaire Collégial
Enfants 6 - 11 ans	Enfants 12-14 ans	Enfants 15-17 ans
75,90%	59,27%	38,90%

Il existe neuf centres d'hébergement pour les élèves (dar Talib et dar Taliba) dans le rural relevant des l'Entraide Nationale. Malgré les efforts entrepris, 5% des enfants en âge de

scolarisation n'a jamais profité des services offerts par l'école et sont analphabètes.

Formation professionnelle :

La Province de Larache dispose de 24 établissements de formation professionnelle dont 18 relèvent du secteur privé et 6 du secteur publique. La capacité totale de ces établissements

est de 1.909 places pédagogiques ventilées selon les secteurs formateurs comme suit :

Secteur formateur	Nombre d'établissements	Capacité d'accueil
OFPPT	2	628
Jeunesse	2	120
Agriculture	1	100
Pêches maritimes	1	80
Total secteur publique	6	928
Total secteur privé	18	981
Total général	30	2.837

Statistiques des stagiaires

Secteur formateur	Spécialisation	Qualification	Techniciens	Techniciens spécialisés	Total
OFPPT	429	649	354	89	1.521
Jeunesse	21	14	--	--	35
Agriculture	--	69	--	--	69
Pêches maritimes	--	92	-	--	92
Total secteur publique	450	824	354	89	1.717
Total secteur privé	374	62	83	159	678
Total général stagiaires	1.274	1.710	791	337	4112

3. La Culture

La basse vallée du Loukkos a connu des marques de civilisations anciennes remontant aux différentes époques depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. De nombreux vestiges archéologiques et monuments historiques existent sur le territoire. La rareté des fouilles dans les sites archéologiques a contribué à la conservation des vestiges toujours enfouis. Actuellement, plusieurs monuments sont protégés contre toute action d'expansion urbanistique.

Le site de Lixus est considéré comme patrimoine national depuis 2001, la tour « Borj Al-Qibat » à Larache depuis 2005, et cinq autres monuments depuis 2006 (banque du Maroc, Borj Al-Lqlaq, Borj Lihoudi, Commandancia, Bab al-Qasba). Ces sites n'ont jamais été affectés par l'urbanisme moderne, conservant de ce fait leur authenticité et leur intégrité. De sa part, la seconde ville de la Province, Ksar El-Kébir, compte de nombreux monuments historiques. Son voisinage immédiat abrite notamment le site de la célèbre Bataille des Trois Rois, qui a vu la mort du Roi Sébastien du Portugal au XVI siècle.

D'autre part, le nouveau projet de station balnéaire «Port Lixus» a certes une vocation balnéaire, cependant il mise sur les potentialités patrimoniales (naturelles et culturelles) de

la Région pour que l'affluence touristique soit étalée sur une longue période de l'année.

La Province est en fait dotée de plusieurs institutions culturelles, comme le musée archéologique, et le conservatoire de musique de Larache, le conservatoire de la musique de la ville de Ksar el Kébir, la bibliothèque « Oued el Makhazen » à Larache, la médiathèque Abdessamad el Kenfaoui à Larache, les bibliothèques rurales de Tatouft, Tazrout, Qsar Bjir et Laouamra. Le théâtre de Larache et la Maison de la culture à Ksar El Kébir, contribuent aussi à la richesse culturelle de la Province, avec leurs deux centres culturels, et une salle de conférence ; il est puis à noter la création d'une Cellule de gestion concertée du patrimoine de la Province, soutenue par le programme ART GOLD du PNUD Maroc et la ville de Barcelone. Ceci dit, de nombreuses infrastructures culturelles font défaut, comme les galeries d'exposition artistique, les maisons de la culture, une institution muséale proprement dite, etc. De même, le nombre de projets de restauration et de mise en valeur du patrimoine archéologique et historique est limité. Enfin, Larache accueille deux festivals : le Festival, Mata et Festival international de la Guitare.



4. Le Sport et le Loisir

L'âge moyen dans la Province de Larache est assez basse, comme dans toute la Région. Cependant, l'infrastructure, et les services destinés à cette tranche de population font défaut (voir tableau ci-dessous).

La Province de Larache est concernée par la Nouvelle Stratégie Nationale pour la Jeunesse et le Sport, recevant une dotation de 555 millions dhs pour la création d'un centre socio sportif de proximité, qui est en cours de finalisation et se compose de salles polyvalentes, espace de loisirs et jeux, jardins d'enfants, piscine et espace verts.

La ville de Larache et la ville de Ksar El Kebir connaissent le développement d'autres projets, à savoir : salles couvertes de sport, piscines, maisons de jeunes, complexes sportifs, etc. Malgré ces avancements, la Province de Larache demeure en besoin de projets répondants à des demandes actuelles et urgentes des jeunes, concernant la réhabilitation de quelques espaces existantes, et la mise en place de services et initiatives culturelles de niveau.

ville ou commune	Type d'infrastructure	Nombre
CU Larache	• Maison de Jeunes	1
	• Centre d'accueil	1
	• C.de Rééducation	1
	• Foyer Féminin	1
	• Centre Féminin de F.Prof	1
	• Camp de Vacances	1
	• Garderie d'enfants	1
	• Centre Socio Sportif de Proximité	1
	• Terrain de Foot	1
	• Terrain de basket	1
CU Ksar kebir	• Maison de Jeunes	1
	• Centre Féminin de Formation .Prof	1
	• Terrain de Foot	1
Commune Laouamra	• Ensemble sportifs	1
Commune Ksar bjir	• Maison de Jeunes + Terrain de Foot	2
Commune Sahel	• Maison de Jeunes	1
Commune Tatooft	• Maison de Jeunes	1
Commune Ayacha	• Terrain de Foot	1
Commune Beni gorfet	• Terrain de Foot	1

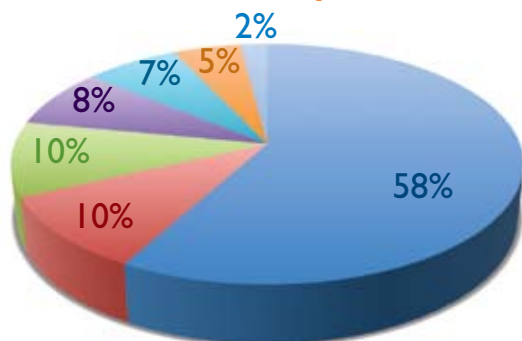
V. Développement économique

I. L'Agriculture

L'économie de la Province est marquée par la place prépondérante de l'agriculture, qui se pratique sur une superficie de plus de 29.900 ha - irriguées en grande

hydraulique à partir du barrage Oued El Makhazen - et de 12.500 ha en petite et moyenne hydraulique, à partir des eaux mobilisées des nappes et du bassin du Loukkos.

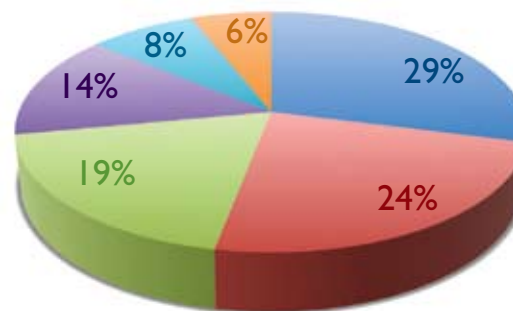
Cultures pluviales



Céréales	60000
Arboriculture	10600
Legumineuses	10000
Maraichage	8000

Fourrage	6700
Tournesol	5000
Sucre	2000

Cultures irriguées



Sucre	8000
Maraichage	6300
Arachide	5000

Fourrage	2000
Agrumes	1470
Céréales	3800



La superficie pluviale est de plus de 102.300 ha recevant annuellement une pluviométrie moyenne de 700 mm. Plusieurs cultures industrielles sont développées en irrigué : dont principalement, les cultures sucrières, du maraîchage, de l'arachide, de la fraise, des céréales, des légumineuses, du tournesol et de l'olivier, en zone de montagne.

Le périmètre agricole du Loukkos est géré par un Office Régional de Mise en Valeur Agricole (ORMVAL) basé à la ville de Ksar El Kébir et englobant 17 Communes de la Province de Larache et 4 Communes relevant de la zone d'action de la Délégation Provinciale de l'Agriculture de Tétouan (DPA). L'ORMVAL et la DPA travaillent au développement de l'agriculture dans ce bassin très propice à cette activité et dont le développement global dépend largement de ce secteur. Les structures d'encadrement de terrain sont bien

développées : on s'appuie sur 5 Centres de Développement Agricole relevant de l'ORMVAL et un centre de travaux relevant de la DPA, en plus de 2 Arrondissements de Développement Agricole et deux de Gestion du Réseau d'Irrigation et du Drainage.

Le secteur associatif et coopératif est très développé et compte plus de 24 associations, 160 coopératives et 3 unions de coopératives en plus de la Chambre d'agriculture de Larache. L'ORMVAL à lui seul compte plus de 23 partenariats avec des associations et le privé.

Compte tenu de l'importance du secteur agricole, l'industrie agroalimentaire occupe une place prépondérante dans l'économie locale. Voici un aperçu des installations agro-industrielles actives dans la Province.

Unités agro-industrielles	Nombre	Capacité
Sucreries	2	
Canne à sucre	1	420.000 T/an
Betterave sucrière	1	320.000 T/an
Minoteries	2	530.000 Qx/an
Laiterie (Unité de collecte et réfrigération du lait)	1	170 T/j
Unité frigorifique pour le conditionnement et le stockage des produits agricoles	1	6.000 T/an
Transformation de la tomate et de la niora	1	
Autres unités agro-industrielles pour la collecte et le conditionnement des produits agricoles	17	Capacité variant de 1.000 à 30.000 T/an

Des unités de fromagerie se développent en zone de montagne, tout comme des unités modernes d'extraction de l'huile d'olive, mais ces efforts doivent être soutenus financièrement. Pour l'irrigation, il existe un manque de financement en matière d'économie de l'eau ; à cet égard, il est pertinent de citer le projet d'installation d'un système d'irrigation « goutte à goutte » au niveau de Louamraa, issu

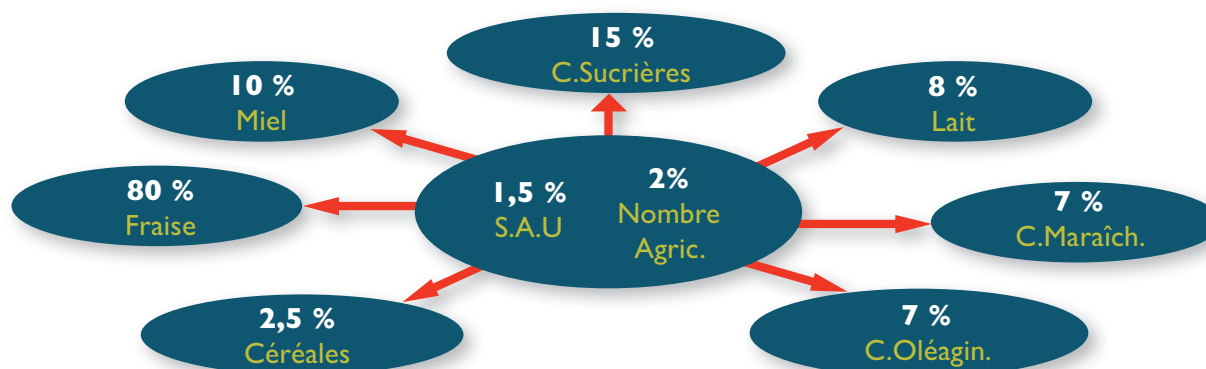
d'un partenariat entre l'ORMVAL et le Programme ART Gold. Enfin, des carences se font jour en matière d'unités frigorifiques.

En conclusion, le secteur agricole est central dans l'économie de la Province ; le Tableau ci-dessous donne un aperçu des niveaux de production.

Cultures	Superficie réalisée (en ha)			Production (en t)
	Irrigué	Bour	Total	
Céréales	4.761	84.432	89.193	178.108
• Blé tendre	3.218	33.790	37.008	85.052
• Blé dur	203	36.778	36.981	68.992
• Divers	1.340	13.864	15.204	24.064
Légumineuses:	8.900	5.760	14.660	238.700
• Arachide	8.890	20	8.910	234.765
• Divers	10	5.740	5.750	3.935
Fourrages	8.387	2.600	10.987	398.444
Maraîchage	7.809	5.345	13.154	336.818
• Pomme de terre	3.585	40	3.625	97.275
• Melon	1.505	5.305	6.810	144.163
• Tomate	736	--	736	20.209
• Fraise	1.983	--	1.983	75.171
Cultures	5.496	4.320	9.816	540.758
sucrières :	1.198	4.320	5.518	252.355
• betterave		--	4.298	288.403
• canne à sucre	4.298			
Oléagineux : (Tourne sol)	1.841	100	1.941	2.543
Arboriculture	1.728	13.636	15.364	75.938
• Agrumes	1.515	--	1.515	39.367
• Olivier	--	13.172	13.172	33.596
• Avocatier	213	5	218	1.682
• Figuier	--	392	392	1.176
• Divers	--	67	67	117

L'importance de la production agricole dérive de la fertilité du bassin du Loukkos, qui contribue de manière significative à

la production agricole nationale, comme le montre le schéma ci dessous :



Enfin, le secteur agricole est caractérisé par l'existence d'un nombre consistant

d'organisations professionnelles ; en voici le détail :

Désignation	Nombre	Observations
Coopératives de la réforme agraire	15	907 lots de terrain agricole
Coopératives laitières	63	Dont 1 au périmètre DPA
Coopératives apicoles	8	Dont 3 au périmètre DPA
Coopératives de caprins	7	Zone ORMVAL
Coopératives de services	8	Dont 2 au périmètre DPA
Coopératives féminines	11	Dont 1 au périmètre DPA
Coopératives d'utilisation de matériels agricoles	18 avec 279 adhérents	Zone ORMVAL
Coopérative de plantes aromatiques et médicinales	1 avec 9 adhérents	Zone ORMVAL
Coopérative de collecte et commercialisation des champignons	1 avec 7 adhérents	Zone ORMVAL
Coopératives de producteurs d'olives	4 avec 112 adhérents	Zone ORMVAL
Organisation de jeunes promoteurs	1 avec 7 adhérents	Zone ORMVAL
Association de producteurs des plantes sucrières	1 avec 4.000 adhérents	Zone ORMVAL
Association de conditionneursetexportateurs de fraises	1 avec 8 adhérents	Zone ORMVAL
Association de producteurs d'olives	1 avec 90 adhérents	Zone ORMVAL

2. L'Elevage

En raison de l'abondance de l'agriculture moderne et irriguée et du climat favorable de la zone, la Province connaît un développement de l'élevage moderne, notamment bovin, destiné à la production laitière ; par ailleurs, en zone de montagne 60% du territoire de la Province, ce secteur est caractérisé par l'importance socio-économique de l'élevage caprin ce qui s'explique par la présence de zones montagneuses favorables; et par la demande croissante en produits et sous produits caprins. Le principal problème réside dans le faible potentiel génétique du cheptel (race locale).

L'agriculture représente aussi un secteur porteur en matière l'élevage. Le programme Art Gold du PNUD Maroc a fourni son soutien à deux projets visant au renforcement des capacités agricoles, à travers l'échange et la formation en partenariat avec des acteurs de ointe andalous.

Effectif du Cheptel

Espèces	Effectif en têtes
Ovins	326.651
Bovins	97.465
Caprins	133.911
Equidés	40.240

3. La Pêche

La Circonscription Maritime de Larache s'étend sur 80 Km de côte, située dans la zone Atlantique nord entre Asilah et Moulay Bousselham. Sa Zone Economique Exclusive recèle des ressources halieutiques importantes et variées. Le secteur des pêches maritimes constitue le principal noyau de développement de la Province. L'activité de pêche est dominée par la pêche côtière qui représente l'épine dorsale de l'économie locale.

L'activité de pêche est pratiquée par une flottille composée en 2010 de 250 unités qui débarquent leurs apports au port

de Larache dont : 65 Sardiniers ; 99 Chalutiers ; 55 Palangriers et 165 barques de pêche. La part du poisson pélagique dans cette production est de 84 %, en particulier les maquereaux et la sardine qui représentent le 56 % des produits débarqués. Les apports en produits de pêche en 2007 sont estimés à 12000 T, avec une valeur de 113 Millions de DH.



4. L'Industrie

La Province de Larache compte 89 unités industrielles dont 61 sont implantées dans la zone industrielle du port.

La zone industrielle du port englobe 35 unités industrielles qui opèrent dans les branches d'activités suivantes :

- Chantier naval : 5
- Fabrique de glace : 5
- Unité de traitement de poissons : 6
- Madrague : 4
- Frigo : 15

La zone d'activités économiques Hostal compte 12 unités industrielles qui opèrent dans les branches d'activités suivantes : Menuiserie, Agroalimentaire, Confection, Chaussure, Marbre, Plastique, produits pharmaceutiques, etc. La zone d'activités économiques M'laleh compte 5 unités industrielles qui opèrent dans construction métallique. La zone d'activités économiques Hyayda englobe 4 unités industrielles qui opèrent dans les branches d'activités suivantes : Gaz butane, Agroalimentaire, Matériaux de construction. La zone d'activités économiques S'nadla englobe 5 unités industrielles.

En plus des unités industrielles situées dans la zone industrielle du port et dans les quatre autres zones d'activités économiques, la Province compte 28 unités industrielles qui sont implantées en dehors de ces zones et qui opèrent dans des branches d'activités telles que l'agroalimentaire, la construction et la confection.

5. Le Tourisme

Le potentiel touristique de la Province est immense : au niveau du tourisme balnéaire, avec des kilomètres de côtes vierges sur l'Atlantique ; du tourisme rural, avec un milieu naturel particulièrement riche ; et du tourisme culturel, grâce à la présence de traces de civilisation datant de 10.000 ans, et de ruines préhistoriques et romaines importantes.

Parmi les sites touristiques plus importants, sont à citer les sites archéologiques de Mzoura (préhistorique), de la Bataille Oued El Makhazine, le site archéologique romain de Lixus, le site archéologique de Azib Slaoui et le cimetière Rakada, dans la ville de Larache. Des monuments historiques enrichissent également le potentiel de la Province en tant que destination de tourisme culturel : les forteresses de Hjar Ensser et d'Eddamna, le village de Tazrout et son Mausolée Moulay Abdessalam Ben Machich et, évidemment, les anciennes Medina de Larache et Ksar El Kebir.

Ceci dit, le projet de développement touristique principal concerne la construction du complexe de Port Lixus, situé juste au nord de Larache, sur le littoral. D'une superficie totale de 462 ha, il présente une capacité d'accueil de 12.000 lits, une marina, 2 terrains de golf, 18 hôtels et 245 villas. Ce projet, d'une valeur certaine en termes économiques et d'emploi, risque de générer un impact négatif sur les ressources naturelles du littoral et de la forêt environnant.

Pourtant, malgré le gigantesque projet de station balnéaire du Port Lixus, en cours de construction, la Province de Larache manque d'infrastructures d'accueil. Seuls trois hôtels sont classés (146 lits), 26 hôtels non classés (508 lits) et deux restaurants classés viennent compenser l'absence presque totale de gîtes et d'auberges en milieu rural.

6. L'Artisanat

Les villes de Larache et de Ksar El Kébir sont des sites historiques et traditionnels d'envergure nationale, ce qui explique l'importance de l'activité artisanale dans la Province, localisée essentiellement dans les anciennes Médinas de ces deux villes. Cependant, le secteur est relativement faible puisqu'il souffre d'un manque d'organisation et de l'absence de centres de promotion et de vente de produits artisanaux.

Voici quelques chiffres permettant de quantifier la taille du secteur :

- Artisans recensés : 2.067 répartis sur 580 unités.
- Coopératives artisanales : 11 avec 357 adhérents.

- Associations artisanales : 35 avec 1.739 adhérents.
- Exportateurs de produits artisanaux : 24
- Bazars : 40

7. Le Commerce

Le secteur du commerce et des services représente le plus grand pourvoyeur l'emploi de la Province, avec ses 12.000 commerçants patentés, nombre auquel on doit ajouter la main d'œuvre active employée dans le secteur commercial et les commerçants ambulants dont l'effectif est jugé important.

Dans le passé et à l'instar des villes traditionnelles du Maroc. à la Larache et Kasr El Kebir des « Souikat » rassemblaient des magasins commercialisant des produits d'artisanat traditionnels. Ces souks ou marchés traditionnels existent toujours dans les villes et centres de la Province, mais les produits qu'y sont vendus actuellement ne sont plus exclusivement des articles traditionnels, suite à l'invasion des produits manufacturés.

La distribution des produits alimentaires et manufacturés à l'intérieur de la Province est assurée par plusieurs commerçants grossistes dont la plupart sont implantés au niveaux des villes de Larache et de ksar El kébir.

Pour ce qui est des lieux de transaction de gros existant au niveau de la Province, il y a lieu de citer :

- Deux marchés de gros de fruits et légumes, à Larache et Ksar El Kébir
- Une halle aux poissons au port de Larache.
- Deux halles aux grains, une à Larache et l'autre à Ksar El Kébir.

Les sources d'approvisionnement de la Province en produits alimentaires et manufacturés varient selon la nature des

produits ; toutefois, la principale source d'approvisionnement reste la Wilaya de Casablanca.

Le commerce de détail occupe une place très importante dans l'économie de la Province ; l'effectif des commerçants en détail, est difficile à cerner avec exactitude pour plusieurs raisons, telles que la non inscription au registre de commerce d'une bonne partie de ces détaillants et le changement fréquent de la nature du commerce et des points de vente des marchands ambulants.

Quant à l'activité commerciale au niveau rural, elle s'exerce principalement aux niveaux des douars par des commerçants détaillants et aux niveaux des souks hebdomadaires organisés dans les différentes Communes Rurales de la Province.

8. Infrastructures

La Province est traversée par 45 km de voie ferrée et dispose de 2 gares de trains et de 1 halte voyageurs. La Province dispose d'un réseau routier de 398 km (revêtu à 100%) : la densité spéciale de ce réseau ($\text{km}/1000\text{km}^2$) est de 143, alors qu'elle est de 106,3 au niveau régional et de 80 au niveau national. La densité sociale du réseau ($\text{km}/1000\text{hab}$) est de 0,84, alors qu'elle est de 0,75 au niveau régional et de 1,90 au niveau national.

Le port de Larache se situe sur la rive gauche de l'oued Loukous à 750 m de l'embouchure et sur la côte Atlantique, à 90 km au sud de Tanger et à 200km au nord de Rabat. La vocation principale du port est la pêche, mais il reçoit également une trentaine de plaisanciers par an. Le port participe au développement économique et social de la Région et assure plus de 3.000 emplois directs et 5.000 emplois indirects. Le port est doté de toutes les infrastructures nécessaires à l'exploitation ; c'est le deuxième port de pêche de la Région et dispose d'une grande capacité de terre-pleins destinés à l'investissement dans le secteur de la pêche³

3. Source : Monographie de la Province de Larache.

VI. Ressources naturelles disponibles : environnement

Le potentiel environnemental de la Province de Larache est réellement extraordinaire. Depuis son littoral, une côte Atlantique de plus de 50 kilomètres, jusqu'aux forêts (25 % de la superficie totale), comme celle de "Hipica", aux portes de la ville de Larache, toutes sortes de paysages entièrement vierges font la richesse environnementale exceptionnelle de la Province. La zone humide du Bas Loukkos a vocation à devenir un parc naturel, pour protéger les nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs, qu'elle abrite.

Les principales problématiques liées à l'environnement sont la démographie et l'urbanisme. En effet, les villes de Larache et Ksar El Kébir sont en forte extension, ce qui constitue un risque pour l'environnement. De plus, les ressources aquatiques, telles que le fleuve Loukkos, dont l'embouchure se situe aux pieds de la ville de Larache, et la zone humide, sont menacées par la pollution. Ce problème est renforcé par les carences en matière de traitement des déchets liquides et solides. La coopération allemande (GTZ) travaille dans ce secteur dans la Province.



VII. L'INDH dans la Province

Le programme INDH de lutte contre la pauvreté en milieu rural dans la Province de Larache a ciblé six Communes rurales : Ayacha, Bni gorfet, Tazroute, Souaken, Kolla et Raissana Janoubia.

Les dites Communes rurales ont bénéficié de plusieurs Projets INDH durant les années 2005, 2006 et 2007, visant à la promotion des activités génératrices de revenus et de l'emploi, l'accès aux infrastructures et services de base et l'animation socioculturelle et sportive.

Indicateurs de Pauvreté, de Vulnérabilité et Indices de Développement

Communes Rurales	Taux (%) de		Indices Communaux de Développement	
	Pauvreté	Vulnérabilité	Humain	Social
Ayacha	18.62	22.34	0.536	0.28
Bni Gorfet	20.72	22.73	0.535	0.371
Tazroute	25.45	23.36	0.508	0.361
Raissana Janoubia	19.63	26.09	0.505	0.381
Kolla	18.14	21.81	0.514	0.286
Souaken	19.53	25.24	0.475	0.403

ETAT RECAPITULATIF DU PROGRAMME INDH 2005-2007

Type du projet	Nombre de projets		
	2005	2006	2007
Programme de Lutte contre la précarité	7	5	7
Programme de Lutte contre la pauvreté en milieu rural	2	6	20
Programme de Lutte contre l'exclusion en milieu urbain	0	13	8
Programme transversal	0	17	60
TOTAL	9	41	95
TOTAL GENERAL	145		

IIIX. Société Civile

Malgré son jeune âge, le secteur associatif au niveau de la Province de Larache joue un grand rôle dans le renforcement de la société civile locale et sa participation effective dans le processus de développement local.

Plusieurs facteurs limitent l'effective capacité d'action de la société civile, dont le potentiel semble ne pas être entièrement

exploité, et ce en raison du fait que le secteur associatif, tout en étant très jeune et en phase de consolidation, ne cesse de croître : à titre indicatif, plus de 300 associations locales sont opérationnelles au niveau de la Province.

En effet, le secteur associatif local connaît encore des insuffisances à plusieurs niveaux :

- Insuffisance dans la capacité institutionnelle en raison du manque de formation, d'information et de savoir-faire en management associatif et de projets ;
- Un manque de visions et de stratégies ;
- Une faible communication interne et externe ;
- Une relation très fragile avec l'environnement extérieur, notamment institutionnel.

Le renforcement des capacités de ses organisations s'impose et doit avoir pour mission :

- L'amélioration des capacités de négociation et de gestion des O.N.G pour gérer des projets de développement, notamment des projets à caractère social au profit des groupes les plus démunis ;
- L'établissement de relations de partenariat et de concertation entre les O.N.G, les institutions et les collectivités locales ;
- La transparence et la démocratisation dans le fonctionnement des O.N.G ;
- L'implication des populations dans les décisions et les activités des O.N.G ;
- La promotion des valeurs de citoyenneté, de démocratie, d'équité et de responsabilité ;
- Encourager la coopération et la complémentarité des activités entre les O.N.G qui travaillent dans le même champ d'action.

IX. Coopération Internationale dans la Province

La présence de la coopération internationale dans la Province de Larache se consolide au cours des dernières années ; les acteurs plus présents sont ceux en provenance d'Espagne (coopération bilatérale, décentralisée – Junta de Andalucia, FAMSÍ, etc. – ainsi qu'un nombre croissant d'ONG).

La coopération allemande GTZ travaille dans le domaine du traitement des déchets avec la Province. Un Volontaire de la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur travaille au classement

- Promouvoir la mise en place de structures de coordination formelles et informelles
- Promouvoir l'échange d'expertise et d'expérience en matière de gouvernance entre les acteurs locaux.

Un environnement partenarial peu favorable à l'épanouissement du travail associatif

Malgré les relations partenariales très diversifiées développées par les associations marocaines durant les dernières années, les rapports avec les pouvoirs publics demeurent très informels en raison des difficultés à institutionnaliser les relations de travail avec les collectivités et les administrations locales.

En effet, une des orientations à développer est le renforcement des politiques de partenariat et d'échanges inter ONG en vue d'une meilleure capitalisation des ressources, une valorisation accrue du savoir-faire et une optimisation de la concertation et coordination à même de garantir une intervention efficiente des associations en tant qu'acteur incontournable du développement local.

L'objectif visé est de prôner une politique de développement durable dans laquelle le mouvement associatif aurait l'autorité requise pour occuper les espaces qui lui reviennent et qui lui seront reconnus par tous les autres intervenants.

de la Zone Humide du Bas Loukkos en Parc Naturel Régional. Enfin, l'USAID apporte son appui technique dans le domaine de l'accès à l'eau potable.

A noter qu'en plus de la coopération bilatérale, plusieurs O.N.G étrangères (France, Espagne, Italie, Belgique, Pays-Bas,...) sont actives au niveau de la Province de Larache et travaillent dans plusieurs secteurs : qualification, alphabétisation, santé, éducation, amélioration des équipements sociaux,...



X. Plans stratégiques de développement

La Province de Larache, en concertation avec les différents acteurs de développement (Communes, départements déconcentrés de l'Etat, Agences de développement, privé,...) a mis en place une stratégie de développement à l'échelle provinciale.

Cette stratégie de développement durable de la Province de Larache a été élaborée selon une approche d'ensemble préconisant la réalisation d'un certain nombre de projets visant à solutionner les problèmes infrastructurels et remédier aux nombreux et profonds déséquilibres dans le développement socio-économique qui subsistent au niveau provincial.

En effet, la stratégie prônée est axée sur les secteurs prioritaires susceptibles de permettre à cette Province d'être au diapason de la forte dynamique de développement initiée par les pouvoirs publics, tant au niveau régional que national, concrétisée par la réalisation de grands projets structurants tels que l'INDH, le plan Azur, le port Tanger Med, la Zone Franche aéroportuaire d'exportation de Tanger,...

En outre, ce programme «d'avenir» ambitionne la réalisation de plusieurs programmes sectoriels de développement économique et social, visant, d'une part, la promotion de l'emploi et de l'investissement et, d'autre part, un équilibre accru entre le milieu urbain et le milieu rural .

Lignes Directrices de la Province

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE LARACHE Gouvernance et décentralisation	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Appuyer la bonne gouvernance locale à travers la mise en place d'une instance de concertation et de coopération entre l'ensemble d'acteurs du développement de la Province	Collectivités Locales, Administration, Société civile, Secteur Privé	OMD7 OMD8	Les Collectivités Locales, la Société civile, AECID, ADPN	Ressources humaines, des locaux	Ressources humaines, logistique, appui technique, formation
Renforcer les capacités pour la mise en place des stratégies de développement local par la formation spécifique aux acteurs locaux (élus, fonctionnaires, associations, syndicats, etc.)	Élus, cadres associatifs, cadres administratifs, syndicalistes, organisations professionnelles	OMD7 OMD8	Société civile, les Universités, les ONG, AECID, les syndicats	Expertise locale et régionale, disponibilité des locaux	Appui financier; appui technique, formation
Améliorer et accélérer les gestions des administrations à travers l'informatisation et la mise en réseau des services	Communes, Départements ministériels	OMD7 OMD8	Centres de formation, Université, ESAN (ONG), les collectivités locales	Expertise nationale Disponibilité des locaux	Appui financier; appui technique, équipements
Encourager la participation des citoyens dans la gestion publique par la mise en place des structures d'accueil qui facilitent la communication entre citoyens et administration	Population locale, Société civile, Communes, Administrations, Établissements publics	OMD7 OMD8	Les Communes, la Société Civile, AECID, Administration, UNFPA	Disponibilité des locaux, bonnes pratiques	Appui financier, ressources humaines, Équipements et logistique, Encadrement et assistance, renforcement des ressources humaines
Promouvoir l'éthique dans les administrations à travers la sensibilisation des cadres administratifs	Population, Cadres administratifs	OMD7 OMD8	Partis politiques, Société Civile, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur et de l'Education	Arsenal juridique, les cadres administratifs	Appui financier et technique, qualification des cadres

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE LARACHE Services Sociaux	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Encourager la scolarisation par un appui social en faveur des enfants scolarisés issus des familles pauvres à travers l'attribution des bourses, matériels scolaire, construction de Dar Taliba/ Dar Talib, disponibilité de transport scolaire, etc.	Enfants entre 6 ans et 12 ans en milieu rural (37350)	OMD 2 OMD 3	Ministère de l'Éducation National (AREF) Communes, ONG, autres partenaires sociaux, UNICEF, AECID, Coopération Belge, Coopération Italienne	Budget de fonctionnement du Ministère d'Education National, Personnel	70% des besoins, moyens logistiques, construction des infrastructures, transport scolaire

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE LARACHE Services Sociaux	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Améliorer l'encadrement des jeunes par le renforcement de l'infrastructure sportive à la Province de Larache (création de terrains de quartiers et Aménagement de terrains de Basketball)	Associations et jeunes de la Province de Larache	OMD I	Délégation Jeunesse et Sport, UNICEF, la société civile, les Collectivités Locales	Locales, encadrant, équipement	20% du budget pour l'achat des équipements
Renforcer les centres féminins d'éducation et de formation en milieu rural par la création des filières en fonction des besoins locaux	Femmes rurales et filles non scolarisés	OMD I OMD3	INDH, secteur de l'Etat en coordination, UNICEF, UNIFEM, les Collectivités Locales, AECID, UNFPA	Equipements, locaux disponibles, ressources humaines	Formation professionnel en fonction des besoins, équipements
Soutenir les jeunes et notamment les filles en situation précaire à travers la création de centres de prise en charge des enfants abandonnés et des centres d'insertion des ex-détenues	Jeunes et notamment filles en situation précaire	OMD I OMD3	INDH, ONG, Secteur de l'Etat, Commune, UNICEF, UNIFEM, AECID, UNFPA	Part du Budget INDH	Renforcement des animateurs par la formation, aménagement de locaux, équipements
Améliorer les conditions d'accouchement en milieu rural et la prise en charge des complications par la mise en place d'un programme de sensibilisation, d'équipements complémentaires et d'ambulances	Femmes rurales et femmes des quartiers défavorisés	OMD5 OMD3	Collectivités Locales, Ministère de la Santé, Entraide Nationale, ONG, OMS, UNIFEM, AECID, UNFPA	Centres d'accouchements existants, personnel sanitaire	Equipements, renforcement du personnel sanitaire existant
Améliorer la santé de l'enfant de moins de cinq ans en milieu rural et des quartiers périphériques par le développement des centres de santé, et la sensibilisation des familles	Enfants ruraux et des quartiers défavorisés	OMD 5	Délégation de la Santé, ONGD, Collectivités Locales, Entraide Nationale, Coopération Belge	Personnel qualifié	Encadrement du personnel, construction et équipement des centres de santé
Améliorer la couverture sanitaire pour les zones rurales enclavées par la construction de nouvelles formations sanitaire et l'acquisition de véhicules pour les équipes mobiles	Femmes et hommes des zones rurales	OMD5	Ministère de la Santé, Collectivités Locales, INDH, Entraide Nationale, OMS, ADS, AECID	Personnel qualifié, centres, équipements	Construction des centres sanitaires, véhicules, ressources humaines, équipement

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE LARACHE Economie Locale	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Appuyer la mise en place d'une plateforme commerciale de distribution des produits agricoles par la réalisation des études de faisabilité	Agriculteurs, population rurale, collectivités locales	OMD8	Province, Communes rurales et urbaines, DPA et ORMVAL, CRI, Chambre d'Agriculture, ADPN, Coopération Italienne et Belge	Données, compétences humaines	Appui technique, étude du marché local, renforcement des capacités
Renforcer la production oléicole par le développement des unités modernes de trituration et la mise en bouteille de l'huile d'olive	Populations des zones montagneuses, coopératives oléicoles	OMD7 OMD8	ODCO, DPA, ORMVAL, ADPN, Chambre d'Agriculture, Direction des Eaux et des Forêts, AECID, Coopération Belge et Italienne	Formation, encadrement, production abondante	Financement, appui technique, équipement
Appuyer la production et la valorisation de l'arachide à travers l'amélioration des machines de décortications des coopératives et des associations et par la mise en sachet du produit	Femme rurale (coopératives)	OMD7 OMD8	ODCO, ORMVAL, CRI, Promotion de l'emploi, associations et coopératives, Chambre de Commerce	Formation, encadrement, production abondante	Financement, appui technique, équipements
Mettre en valeur les produits dérivés de l'élevage caprin à travers la création de fromageries dans les zones montagneuses	Population des zones montagneuses, coopératives laitières	OMD7 OMD8	ODCO, ORMVAL, Chambre de Commerce, Promotion de l'emploi, associations, AECID	Formation, encadrement, production abondante	Financement, appui technique
Améliorer le conditionnement et le stockage de la pomme de terre par la mise en place d'unités frigorifiques	Coopératives agricoles	OMD7 OMD8	ODCO, ORMVAL, Chambre de Commerce, coopératives	Formation, encadrement, production abondante	Financement, appui technique, équipement
Renforcer les petites exploitations par la promotion de l'utilisation du système d'irrigation de goutte à goutte	Petits agriculteurs (zones irriguées)	OMD7 OMD 8	ODCO, ORMVAL, Chambre de l'Agriculture, Eaux et Forêts	Agriculteurs, zones irriguées, savoir-faire	Financement, appui technique
Développer l'écotourisme à travers la mise en place de circuits et de gîtes dans les zones remarquables	Habitants des villages ruraux	OMD7 OMD8	Province, Délégation de Tourisme, Groupe de recherche pour les oiseaux du Maroc, associations locales	Patrimoine naturel et culturel, savoir-faire	Financement, appui technique, encadrement, ressources humaines, échange d'expériences
Développer l'artisanat local par l'amélioration des outils de travail des artisans, surtout des femmes	Artisans, femmes	OMD7 OMD8	ODCO, Délégation de l'Artisanat, Chambre de l'Artisanat, UNIFEM	Formateurs, appui technique	Financement, matériaux, formation des formateurs
Qualifier et améliorer les conditions de travail des pêcheurs traditionnels à travers le développement de la formation et l'échange d'expériences	Pêcheurs	OMD7 OMD 8	ODCO, Délégation des Pêches Maritimes	Façade maritime, ressources humaines	Financement, appui technique, matériaux

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE LARACHE Economie Locale	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Renforcer les capacités des coopératives et associations existantes à travers la formation et l'encadrement, ainsi que la mise en place des locaux	Coopératives et associations,	OMD7 OMD 8	ODCO, DPA, ORMVAL, coopératives, associations, PASC	Coopératives créées	Matériels, locaux, formation

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE LARACHE Environnement	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Protéger et exploiter à des fins de développement durable de la forêt « la hippique » de Larache par la réalisation d'un parc de distraction et de sensibilisation à l'environnement (jeux d'enfants, ateliers, pépinières...)	Habitants de la Commune de Larache	OMD7	Eaux et Forêts, ONG, Province et Commune de Larache, société civile	Moyens humains, nature	Appui technique, matériaux
Améliorer les conditions de vie des populations riveraines des forêts et zones humides exceptionnelles pour en prévenir la dégradation par la création de coopératives, l'appui à l'artisanat et à l'écotourisme	Population des douars riverains des zones humides et forêts	OMD7	Eaux et Forêts, Province et Communes rurales de Larache, ORMVAL, ONG, Délégation de l'Artisanat, Délégation du Tourisme	Moyens humains, Sites remarquables	Appui technique, équipements, encadrement
Préserver et valoriser les aires protégées (Parc naturel régional, réserve naturelle...) par la mise en place d'un organe de gestion	Acteurs et institutions locaux	OMD7	Province et Communes Administrations (Eaux et forêts, ORMVAL...), ONG	Moyens humains, Etudes	Ressources humaines, qualification des ressources humaines
Valoriser les produits de la mer par le développement de l'aquaculture et la création de coopératives dans ce domaine	Marins pêcheurs	OMD7	ONP, DPM, Collectivités Locales, associations,	Ressources naturelles, ressources humaines	Appui technique, matériel, équipement
Améliorer la qualité des eaux superficielles de l'Oued Loukkos par la mise en place de station d'épuration et la prévision d'un débit sanitaire à partir du Barrage de l'Oued Makhazine pendant la période d'été	Population, Biodiversité	OMD7	Radeel, Province, Eaux et Forêts, Agence de bassin hydraulique du Loukkos, ONGD, Collectivités Locales	Etude, Schéma directeur d'assainissement, moyens techniques et humains	Équipement, renforcement de la capacité des ressources humaines existantes

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE LARACHE Environnement	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Améliorer la qualité des eaux souterraines par la rationalisation des engrais et de l'eau d'irrigation (sensibilisation des agriculteurs sur l'intérêt des analyses du sol et l'introduction de l'irrigation localisée) et la mise en place d'un réseau d'assainissement des agglomérations rurales	Population, Agriculteurs, Biodiversité, Nature	OMD7	ORMVAL, Radeel, Agence de bassin hydraulique du Loukkos, ONG, Collectivités Locales	Moyens techniques et humains	Financement, équipes, encadrement
Atténuer l'effet de l'érosion et introduire des cultures biologiques à travers la création de périmètres reboisés (essences fruitières)	Population rurale, Agriculteurs	OMD7	Eaux et Forêts, ORMVAL Province (INDH), Collectivités Locales,	Moyens techniques et humains	Financement, équipement, encadrement
Lutter contre la pollution des cours d'eau (oued, canaux d'irrigation, zone humide...) par l'aménagement de lavoirs communautaires pour la population rurale	Population rurale, Biodiversité	OMDj7	Province (INDH), Communes, ORMVAL, INDH, ONG, AECID, Coopération Belge	Moyens techniques et humains	Financement, qualification des ressources humaines, équipements
Sensibiliser la population locale à l'environnement par des outils pédagogiques et la création d'un centre d'éducation à l'environnement	Population (scolaires, professionnels...)	OMD7	Délégation de l'Education Nationale, Communes, Province, ONG	Moyens techniques et humains, Locaux disponibles	Ressources humaines, construction d'un centre, outils pédagogiques et de sensibilisation

PREFECTURE DE M'DIQ - FNIDEQ



Présentation de la Préfecture: Etat des lieux

I. Situation sur la carte et Contexte historique

La Préfecture de M'diq-Fnideq a été instituée en 2005. Sa superficie est d'à peine 178.5 km², et représente seulement 1% de la superficie de la Région Tanger Tétouan¹.



La situation géographique de la Préfecture dans la Région, le long du littoral méditerranéen, coïncée entre les Provinces de Tétouan et de Fehs-Anjra et la frontière de Sebta, participe de sa spécificité. M'diq et Fnideq sont deux villes balnéaires très touristiques. Leur territoire constitue l'essentiel de la surface de la Préfecture. En effet, l'appellation Préfecture plutôt que Province est due au caractère urbain du territoire. La Préfecture de M'diq Fnideq est composée de 4 Communes : M'diq, Fnideq, Martil et Allienne ; cette dernière est la seule Communes Rurale du territoire.

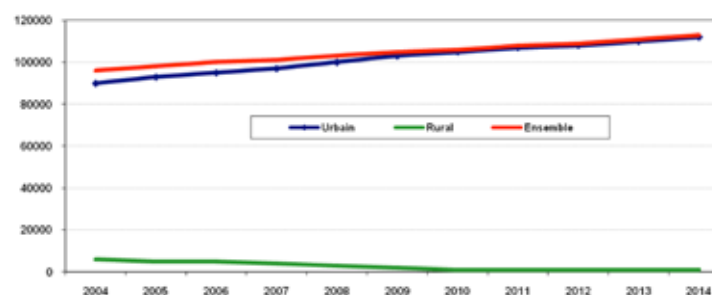
1. Insérer note en bas de page : « C'est à noter qu'en mars 2010, les territoire de Cabo Negro et de la ville de Martil ont été rattaché à la Préfecture ; ceci a un impact sur l'ensemble de données statistiques qui sont présentés dans ce document, sauf si différemment mentionnés, notamment en correspondance des parties plus thématiques.

II. Données principales

La Préfecture M'diq Fnideq compte une population de 96343 habitants, soit une densité de 538,23 habitants/km² et 26 km de littoral. La projection de la population de la Province pour 2008 est de 103.000 habitants².

La majorité de la population de la Préfecture M'diq – Fnideq, soit 93,55% de la population, est urbaine, tandis que la population rurale ne représente que 6,45 %.

Projections de la population de la Préfecture à l'horizon 2015



III. Services Sociaux

I. La Santé

La Délégation de la Santé de M'diq Fnideq a été créée en 2006. La Préfecture dispose d'un total de quatre établissements de santé de base et de deux établissements hospitaliers avec une capacité de 113 lits. L'hôpital Mohammed VI de M'diq constitue l'établissement le plus important au niveau préfectoral. Il est équipé de services spécialisés de médecine, chirurgie, pédiatrie, maternité, bloc opératoire, service de radiologie, laboratoire, unité de soins intensifs et d'un caisson hyperbare. Ce dernier, étant un don royal, constitue l'unique caisson hyperbare du Ministère de la Santé à l'échelon du Royaume.

2. Projections de la population des Provinces, Préfectures et Régions par milieu de résidence : 2004 à 2015, Haut Commissariat au Plan.

2. L'Education, l'Enseignement et la Formation Professionnelle

L'alphabétisation est gérée par l'Education Nationale, en collaboration avec la société civile et certains départements (pêche, agriculture, Ministère des Affaires Islamiques, Entraide Nationale, Jeunesse et Sports...). Des programmes sont en cours dans les écoles et dans les locaux des associations. Le manque se situe au niveau des locaux capables d'accueillir ces programmes, et de l'équipement de ceux-ci.

Pour le préscolaire moderne, il existe un manque d'infrastructures, surtout en milieu rural. Il relève du privé, tout en étant sous la tutelle de l'Éducation Nationale. A partir de 2009-2010 il y a une progressive amélioration du préscolaire, car il relève du Système de l'Éducation National.

Le taux de couverture des écoles primaires est de 100% dans toute la Préfecture. Mais il existe des sous-douars (petits villages) sous-équipés, dans lesquels les habitants doivent se déplacer vers un village voisin pour aller à l'école. Le taux de scolarisation ainsi que le taux d'abandon est en cours de recensement.



Huit collèges couvrent la Préfecture, trois à Fnideq et trois à M'diq et deux à Martil, accueillant 7.968 élèves, dont 3.913 filles. Les élèves issus du milieu rural sont peu nombreux à s'inscrire dans ces collèges. Ce manque est dû au problème de transport en milieu rural. Un internat pour filles (Dar Taliba), construit dans le cadre de l'INDH et appuyé par l'Education Nationale, existe à M'diq ; complété par un moyen de transport entre d'Allyenne, la seule Commune rurale de la Préfecture, et Fnideq. Cependant, ces infrastructures d'accueil restent insuffisantes. Le développement de la zone rurale implique la nécessité de la construction, à court terme, d'un collège doté d'un internat à al Allyenne.

Trois lycées assurent l'enseignement secondaire qualifiant : un à Fnideq un à M'diq, et un à Martil, pour un total de 3.349 élèves, dont 1.918 filles.

Le taux de déperdition, au moment du passage au Lycée, est très important. L'éloignement des zones rurales par rapport aux collèges et lycées explique la difficulté d'accès des habitants de ces zones à l'enseignement secondaire.

La formation professionnelle est partagée entre privé et publique. Dans la Préfecture, un institut spécialisé de technologie appliquée au métiers du tourisme a été établis, dans le cadre de l'INDH, dans la Commune de Mdiq.

3. La Culture

Il existe une Maison de la Culture à Mdiq, gérée en partenariat entre la Commune et la Délégation de la Culture de Tétouan. Mais jusqu'à présent, il n'y a pas de Délégation de la Culture dans la Préfecture de Mdiq Fnideq. Une Maison de la culture est en cours de réalisation à Fnideq.

Les infrastructures culturelles restent insuffisantes pour la Préfecture, d'autant plus compte tenu de sa vocation touristique et d'accueil. Cependant, plusieurs avancements étaient achevés ces dernières années : ouverture d'une la bibliothèque à Martil et construction de bibliothèques de quartier à Mdiq et Fnideq (qui s'ajoutent à la bibliothèque de l'association Assaidfa al Horra à Mdiq) ; d'autres projets

en cours concernant la mise en place d'un Théâtre et d'une Maison de la Culture à Mdiq, et d'une Maison d'Arts à Fnideq. A noter aussi la mise en place d'une Maison des associations à Mdiq, avec le concours de l'INDH.



4. Le Sport et le Loisir

Quelques colonies de vacances pour les enfants existent dans les villes de Mdiq et de Fnideq, ainsi qu'un foyer féminin à Mdiq, qu'il est nécessaire d'aménager, et une Maison des Jeunes à Fnideq. Les ressources humaines sont suffisantes, le personnel de la Jeunesse et Sport étant complété par des bénévoles des associations locales. Mais les infrastructures restent vétustes. Le foyer féminin souffre de l'absence d'équipements nécessaires (ordinateurs, jouets, projecteurs, machines, tables, chaises et autres). Il n'existe pas de Maison des Jeunes à Mdiq.

Quatre terrains de proximité existent à Fnideq, mais la seule infrastructure sportive construite à Mdiq est un stade pour

l'équipe locale jouant en troisième division. Les corniches de Mdiq et Fnideq ont été dotées en terrains de basket, de volley, etc.

IV. Développement économique

1. L'Agriculture

La Préfecture de Mdiq a une Surface Agricole Utile largement inférieure à celle des autres Provinces. Considérant le classement géographique de la zone agricole, proche des grands villes de Tétouan et Tanger, la présence de la côte, les potentialités de la zone et les ressources naturelles (forêt, parcours, sources d'eau...) ; considérant aussi la vocation touristique de la zone, les conditions climatiques favorables (pluviométrie moyenne dépassant les 650 mm), les agriculteurs abandonnent progressivement l'agriculture vivrière et ancestrale et s'orientent vers des activités plus rentables.

Les cultures majoritaires sont les céréalières (2.200 ha), fourragères (2.000 ha), maraîchères (1.100 ha) ; l'arboriculture (518 ha). Les axes de développement sont l'arboriculture, avec la réhabilitation des plantations existantes (environ 350 ha) et l'extension du périmètre pour passer à un potentiel de 1.000 ha ; l'apiculture, qui contribue à la conservation des ressources naturelles, à travers le développement des ruches modernes, et la mise en valeur des périmètres irrigués.

2. L'Elevage

La zone montagneuse est majoritaire dans la Préfecture (plus de 70%). Les axes de développement dans cette zone sont l'intensification de l'élevage caprin, mettant l'accent sur la conservation des ressources naturelles, mais aussi sur l'amélioration du revenu des agriculteurs. Actuellement, la zone compte environ 7.000 têtes de caprins. Le but est l'amélioration de la race, plus que l'augmentation du cheptel. Ce but est poursuivi notamment à travers l'incitation des agriculteurs à effectuer des sélections et l'organisation des éleveurs en association. Les bovins représentent 5.200 têtes, les ovins 5.500.

3. La Pêche

La tradition de pêche maritime est très forte à Mdiq-Fnideq. Le nombre de marins actifs est de 1551 pour la pêche côtière, et de 1610 marins canotiers pour la pêche artisanale. La flottille de pêche de Mdiq compte 63 navires pour la pêche côtière, tandis que la pêche artisanale est forte de 253 canots, dont 180 rattachés au port de Mdiq. Il convient de mettre en perspective ces chiffres avec la longueur du littoral de la Préfecture de Mdiq-Fnideq, largement inférieur à ceux des autres Provinces de la Région. Ces effectifs sont répartis entre le port de Mdiq et le centre de Fnideq.

Le Port de Mdiq est situé à 25 km de Sebta et à 13 Km de la ville de Tétouan. C'est un port dont les activités principales sont la pêche et la plaisance. Il constitue un élément moteur de l'activité économique de son environnement immédiat. Le port de Mdiq a connu depuis décembre 2006 plusieurs travaux pour son extension, pour un investissement total de 200 millions de dirhams ; de ce fait, le port constitue l'un des moteurs de l'économie du territoire, générant en 2007 un chiffre d'affaires dépassant 2 millions de dirhams³

La production totale annuelle de poisson dans la Préfecture dépasse les 6 tonnes, produisant une valeur globale de 70 millions de dirhams. Cette production se traite dans 2 unités de conserve, une unité de congélation et une unité de traitement du poisson frais.

Le secteur est relativement bien organisé, avec 5 associations professionnelles, la présence d'une industrie de transformation et de valorisation des produits de la pêche, un centre de formation et de qualification des marins, une antenne médicale offrant aux pêcheurs ses services gratuitement et la disponibilité d'une vedette de sauvetage.

3. Note : Fiche Technique du Port de Mdiq, Agence Nationale des Ports, Division Régionale de la Zone Détroit. Division du Port de Mdiq.



4. L'Industrie

Le secteur industriel est faible dans la Préfecture, en raison du manque de zones d'activité économique et industrielle, et de sa vocation plutôt touristique. On compte 17 unités industrielles de petite taille sur l'ensemble du territoire de la Préfecture.

5. Le Tourisme

Le tourisme dans la Préfecture de Mdiq Fnideq est essentiellement balnéaire. D'importantes structures ont été créées pour accueillir la masse de touristes marocains et étrangers qui viennent chaque été sur les plages de la Méditerranée. La corniche de Mdiq, les nombreux restaurants et cafés bordant la côte et la lagune de Smir, sont autant d'atouts infrastructurels pour le tourisme balnéaire.

De plus, une gigantesque station touristique, nommée Tamuda Bay, est en cours aménagement. Les investissements qu'y sont liés sont issus d'acteurs marocains ainsi qu'étrangers, notamment espagnols. L'objectif est de développer un contexte attractif pour un tourisme d'élite, en provenance des grandes villes du pays, mais aussi de l'Europe, si proche.

Cependant, ce tourisme balnéaire ne dure que 2 ou 3 mois par an. L'objectif de la Délégation du Tourisme et des autorités locales est donc de diversifier l'offre touristique, en développant notamment le tourisme rural. Ainsi, un circuit a été dessiné loin de la côte, pour profiter des richesses naturelles de l'arrière pays, et voir les retombées économiques de l'afflux de touristes toucher également les zones rurales de la Préfecture. Cette initiative en est à ses débuts, et nécessite un appui technique et financier.

6. L'Artisanat

Le secteur de l'artisanat dans la Préfecture de Mdiq Fnideq est relativement peu développé par rapport aux autres Provinces de la Région. Les raisons sont diverses, parmi lesquelles on peut citer l'absence d'un tissu d'opérateurs, d'acteurs et de producteurs suffisamment organisés. Les



statistiques approximatives disponibles révèlent l'existence de plus de 350 structures (la plupart des artisans individuels) au niveau de la Commune de Mdiq et près de 450 personnes dans la Commune de Fnideq. Parmi les branches d'activité les plus pratiquées, on compte la menuiserie, la ferronnerie, la couture, la bijouterie, le zellige (mosaïque), le plâtre, ainsi que des activités liées au secteur de l'artisanat de service (plomberie, coiffure, entretien des véhicules, etc.)

Deux secteurs prédominent dans la Préfecture : celui de la vannerie, utilisant des fibres naturelles (le rotin) ainsi que le secteur de la pierre utilisée dans le bâtiment (pierre de Tefza). Deux coopératives ont été récemment créées à ce niveau. Dans la perspective de donner du dynamisme au secteur de l'artisanat dans la Préfecture. Un village d'artisans sera développé à Fnidek. De manière générale, le secteur de l'artisanat se heurte à plusieurs obstacles parmi lesquels il y a la rareté et la cherté des matières premières, la faiblesse de la capacité de production, l'utilisation de moyens de production vétustes, le manque de formation et de perfectionnement des compétences professionnelles des artisans, et la faible promotion du produit artisanal.

7. Economie informelle

Il est utile de remarquer le rôle important de l'économie informelle, notamment celle liée à la contrebande de produit à travers la frontière de Sebta, sur l'ensemble de l'économie de la Préfecture. Ce phénomène présente également des effets qui touchent le tissu social et humain du territoire.

V. Ressources naturelles disponibles : environnement

La Préfecture compte deux sites d'intérêt biologique et écologique (SIBE) : la lagune Smir et la forêt de Koudiat Taifour (625 ha).

La Préfecture dispose d'une superficie forestière importante, avec 10.800 ha (chêne liège, eucalyptus, pins, thuya et essences secondaires). Ces ressources contribuent à l'alimentation des caisses des Communes rurales et urbaines, ainsi qu'au développement rural par le recrutement de main d'œuvre, l'offre d'emploi, et la réalisation l'infrastructures (pistes, points d'eau et tranchées pare-feu). Dans le même domaine, la Préfecture dispose du barrage de Smir, qui alimente la Préfecture en eau potable, et de la lagune de Smir, un site touristique accueillant plusieurs types d'oiseau migrateurs, et un potentiel important de poisson. La pêche traditionnelle et sportive se développe dans la Préfecture. Le potentiel en matière de tourisme rural et éco-tourisme est important.

VI. L'INDH dans la Préfecture

La Préfecture de M'diq Fnideq a bénéficié pour l'année 2007 de 4 projets de l'INDH avec un montant total de 51,5 Millions Dhs

Les axes d'intervention de l'INDH dans la Préfecture de M'diq Fnideq sont :

- Jeunesse en situation précaire
- Marchands ambulants
- Monde rural

Les pourcentages de précarité identifiés par l'INDH ont montré que le problème est plus aigu dans la Commune rurale

de Allienne avec un pourcentage de 19,88% ; ensuite vient la Commune urbaine de Fnideq avec un pourcentage de 15,9% et la Commune urbaine de M'diq avec 14,81%.

En ce qui concerne la carte de pauvreté, elle montre que le 15,94% de la population pauvre se concentre dans la Commune rurale Allienne, le 11% dans la Commune urbaine Fnideq et le 10% dans la Commune urbaine M'diq.

VII. Société Civile

Le nombre total d'associations actives dans la Préfecture de M'diq Fnideq est estimé à 110, l'action de la Société Civile dans la Préfecture est relativement faible. La plupart des associations travaillant à Mdiq-Fnideq sont basées à Tétouan.

En 2010, un projet développé dans le cadre d'ART Gold a porté sur le renforcement des capacités locales en matières de bonne gouvernance et participation citoyenne, selon une approche se basant sur un dialogue entre société civile, institutions et collectivités locales

VIII. Coopération Internationale dans la Préfecture

De par la jeunesse de la Préfecture, aucune action de la coopération internationale n'est centrée précisément sur Mdiq-Fnideq. Or, certaines activités des ONG étrangères et Coopérations Décentralisées travaillant à Tétouan concernent le territoire de la Préfecture.

Certaines associations situées à Mdiq Fnideq travaillent avec la coopération internationale, notamment dans le secteur de la pêche artisanale, de l'appui aux familles de pêcheurs, de l'environnement et de l'artisanat.

Lignes Directrices de la Préfecture

LIGNES DIRECTRICES PREFECTURE DE MDIQ FNI DEQ Gouvernance et Décentralisation	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Améliorer et accélérer les procédures administratives par la modernisation de l'administration locale à travers : - le développement des NTIC - l'adéquation des ressources humaines par la formation en nouvelles technologies	Fonctionnaires, citoyens, élus, entreprises locales	OMD8	Communes, Préfecture, DGCL, Université, Institut de Technologie Appliquée (ISTA), AECID, Coopération Italienne	Techniciens formés dans le domaine de l'informatique, ressources humaines, locaux	Equipement informatique, fourniture, et formateurs
Renforcer la capacité de gestion des agents locaux de développement à travers l'élaboration d'un plan de formation continue aux élus, aux fonctionnaires et à la société civile	Fonctionnaires, élus, société civile	OMD8	Communes, Préfecture, INDH, Agence de Développement Social, DGCL, Université, Société civile	Locaux, ressources humaines	Formateurs des gestionnaires locaux
Améliorer la communication institutionnelle et renforcer la participation de la population dans la vie politique locale à travers la sensibilisation des citoyens sur l'importance de leur contribution à la gestion des affaires locales	Citoyens, fonctionnaires de l'administration locale, les collectivités locales	OMD8	Partis politiques, société civile, Collectivités Locales, services déconcentrés de l'Etat, Coopération Internationale	Locaux, matériaux, une citoyenneté active	Matériaux, renforcement des ressources humaines existants, échanges techniques
Promouvoir la planification locale participative à travers la création des cellules locales qui appuient l'implication des citoyens dans l'élaboration des budgets et des projets locaux	Citoyens, cadres administratives, élus	OMD8	Collectivités Locales, société civile, Ministère de l'Education, Coopération Internationale	Locaux, budget local, cadres spécialisés dans la formulation des projets	Moyens logistiques, appui technique,
Encourager la représentativité de la femme au niveau de la gestion des affaires communales à travers la sensibilisation des hommes et femmes de la Préfecture (élus, fonctionnaires et société civile)	Citoyens, société civile, femmes	OMD3 OMD8	Société civile, partis politiques, DGCL, délégation de l'éducation, Agence de développement social, INDH, ADPN, AECID, UNIFEM, Coopération Italienne	Ressources humaines	Appui technique, renforcement des capacités
Assurer l'application des principes de l'approche genre transversal lors l'élaboration des projets de développement par la mise en place de cellules spécialisées	Elus, Société civile	OMD3 OMD8	Collectivités locales, bureaux d'étude, le secteur privé, Agence de développement local, UNIFEM, INDH, AECID, Coopération Italienne	Cadres spécialisés dans la formulation des projets de développement	Moyens logistiques, renforcement des capacités, échanges techniques

LIGNES DIRECTRICES PREFECTURE DE MDIQ FNIDEQ Services Sociaux	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Améliorer la santé de la femme par l'appui à la stratégie IEC, la construction de centres de santé et le soutien à la stratégie mobile	Femmes rurales Femmes enceintes	OMD5	Délégation de la Santé Collectivités Locales, UNIFEM, AECID, Société Civile,	Ressources humaines Plan d'action Information Education et Communication	Véhicules Construction et réaménagement de centres de Santé Formation continue
Lutter contre la déscolarisation à travers le développement du transport scolaire en milieu rural, la sensibilisation des familles et le renforcement des infrastructures	Elèves des classes primaires Parents d'élèves Populations vivant dans les zones enclavées	OMD2 OMD3	Délégation de l'Education Nationale Collectivités locales Délégation des Transports Associations de parents d'élèves ONG	Locaux disponibles, cadres éducatifs	Véhicule, campagnes de sensibilisation, l'aménagement des infrastructures
Développer l'enseignement préscolaire à travers la création de jardins d'enfants et la formation des professionnels de l'enseignement	Enfant de trois à cinq ans	OMD2	Entraide Nationale Collectivités Locales Délégation de l'Education Nationale Délégation de la Jeunesse et des Sports Associations	Personnel encadrant disponible	Construction et aménagement des jardins d'enfants
Appuyer les programmes d'alphabétisation existants à travers la réhabilitation et l'équipement des centres relevant de l'Entraide Nationale	Femmes et filles issues des couches sociales vulnérables	OMD3	Entraide Nationale Collectivités Locales Délégation de l'Education Nationale INDH	Locaux	Réhabilitation des centres de l'Entraide Nationale
Lutter contre l'habitat insalubre, notamment dans des zones défavorisées, à travers l'appui aux associations de quartiers et la promotion des programmes de mise à niveau des infrastructures de base	Habitants des quartiers défavorisés ONG	OMD1 OMD7	Délégation de l'Habitat Communes, Agence de Développement Social, INDH, Société Civile, AECID	Ressources humaines ONG actives	Moyens logistiques et financiers
Améliorer les conditions de vie des femmes par la création d'un centre d'écoute et d'hébergement pour les femmes victimes de violence et la création de coopératives de femmes	Femmes maltraitées Femmes vulnérables	OMD3	Ministère de la Justice Collectivités locales ONG Délégation de la Santé Délégation de l'Entraide Nationale	Ressources humaines ONG actives	Construction d'un centre d'écoute et d'hébergement, formation, campagnes de sensibilisation

LIGNES DIRECTRICES PREFECTURE DE MDIQ FNIDEQ Services Sociaux	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Encourager les activités en faveur des jeunes par l'aménagement et l'équipement des centres et des colonies de vacances urbaines et par la création d'espaces à vocation sportive	Jeunes de la Préfecture	OMD8	Délégation de la Jeunesse et des Sports, société civile, Collectivités Locales	Ressources humaines Infrastructures existantes	Aménagement et équipement des centres de jeunes et des colonies de vacances
Développer l'animation socioculturelle par la création d'espaces spécifiques, de bibliothèques virtuelles, rurales et mobiles, et la formation des enfants à l'informatique	Population de la Préfecture en général Enfants de moins de douze ans	OMD2	Délégation de la Culture Collectivités Locales Associations	Animateurs socioculturels, locaux	Infrastructures et bibliobus
Lutter contre la marginalisation des toxicomanes dans la Province par la mise en place de campagnes de sensibilisation et la création d'un centre de désintoxication	Toxicomanes Population défavorisée	OMD6 OMD1	Délégation de la Santé Collectivités locales Secrétariat d'Etat chargé de la Famille et de la Solidarité, Coopération Internationale	Ressources humaines à former	Campagnes de sensibilisation et de la construction d'un centre de désintoxication
Lutter contre l'exclusion sociale par la création d'un centre d'accueil pour personnes âgées et handicapées	Personnes âgées Handicapés	OMD8	Secrétariat d'Etat chargé de la Famille et de la Solidarité Délégation de l'Entraide Nationale ONG	Ressources humaines	Création du centre d'accueil

LIGNES DIRECTRICES PREFECTURE DE MDIQ FNIDEQ Economie Locale	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Améliorer l'insertion socioéconomique de la femme rurale à travers le développement de l'élevage caprin	Femmes rurales	OMD1 OMD3	Associations locales, DPA, Centre de Travaux Agricoles	Présence de parcours, disponibilité de terrains pour la chèvrerie et la fromagerie	Construction de la chèvrerie et de la fromagerie Achat des animaux
Promouvoir l'agriculture locale dans des zones montagneuses par la modernisation des techniques d'apiculture et le développement de l'arboriculture	Population des zones montagneuses, apiculteurs	OMD1	DPA, ONG, Centre de Travaux Agricoles coopératives	Couvert végétal, forêt, plantes mellifères,	Acquisition des ruches modernes et la plantation des arbres.

LIGNES DIRECTRICES PREFECTURE DE MDIQ FNIDEQ Economie Locale	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Renforcer l'élevage en plaine par l'intensification des cultures fourragères et la mécanisation de la production laitière	Eleveurs des zones de plaine	OMD I	DPA, ONG, Centre de Travaux Agricoles coopératives	Terrains Cheptel	Mécanisation agricole et achat de deux géniteurs de race pure Appui technique et financier l'intensification des cultures fourragères
Promouvoir le secteur de l'artisanat par le renforcement des techniques productives et la création d'un village d'artisans	Artisans	OMD I	Ministère du Commerce et d'Artisanat, Chambre de l'artisanat, Coopératives, ONG	Locaux de la coopérative des rosiers à Fnideq	Equiperment et formation
Valoriser le potentiel maritime de la Préfecture et améliorer les conditions de travail des pêcheurs à travers : – la mise à niveau des sites de débarquement – la promotion des excursions touristiques côtières. – l'appui à la création des AGR, notamment par des femmes – la formation des gens de mer, notamment des coopératives de pêcheurs	Gens de mer, familles pêcheurs, femmes	OMD I OMD3	Associations Coopératives de pêcheurs Délégation des pêches maritimes Institut Nationale de Recherche Halieutique Groupement « Dar Assiad » INDH	Salle de formation Points de débarquement aménagés Local « Dar Assiad »	Formation, Equipements, matériaux
Développer et promouvoir le tourisme rural à travers la création d'un circuit touristique et la formation des métiers du tourisme rural et du sport de montagne à la population des CR	Population rurale Communes rurales Techniciens des associations sportives	OMD I OMD7	Délégation du Tourisme Agences de voyage Associations locales	Arrière pays et ses richesses naturelles Ressources humaines Sentiers et balisage des circuits	Formation Financement des infrastructures
Valoriser les produits de terroir par la promotion des AGR dans les zones rurales et le développement de points d'exposition et de vente	Population rurale	OMD I OMD7	Délégation du Tourisme Communes rurales Délégation des Eaux et Forêts Délégation de l'Agriculture	Financement de l'APDN et de la Coopération Italienne	Formation à la production des produits de terroir Création du label

LIGNES DIRECTRICES PREFECTURE DE MDIQ FNIDEQ Environnement	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Intégrer les problématiques de développement durable aux politiques menées au niveau de la Préfecture par la formation et la sensibilisation du personnel en matière d'environnement en mettant en place des exercices de simulation	Personnel de la pêche maritime, Agence Nationale des Ports, la Marine Royale, la protection civile, la société civile, service de l'environnement de la Préfecture de M'diq Fnideq	OMD7	ANP, Institut supérieur des études maritime de Casablanca, délégation des mines et environnement, Université Abdelmalek Essaadi.	Experts, ANP Mohammedia.	Matériel et équipements nécessaires à la formation.
Protéger les richesses naturelles à travers la mise en place de campagnes de sensibilisation des habitants, l'installation d'équipements adéquats et l'introduction des SIBE dans les circuits touristiques	Population rurale	OMD7	La société civile, les Eaux et Forêts, les Communes, l'autorité local, l'université, délégation de tourisme, la Préfecture de Mdiq Fnideq, la Commune urbaine, les associations.	La société civile (associations), les élèves des écoles existence des SIBE, les ingénieurs des Eaux et Forêts, des associations intéressées, expertise dans le domaine du tourisme rural	Les encadrant et les formateurs, Equipements, études, et matériel
Limitier l'impact négatif des déchets sur l'environnement par l'installation d'unités de traitement des déchets solides et liquides	Population de la Préfecture	OMD7	La Commune urbaine, AMENDIS, la Préfecture de M'diq Fnideq, les associations.	Plan d'aménagement de ma ville existant, associations concernées, experts	Equipement, appui technique
Sensibiliser la population aux problématiques de l'environnement par la création d'un centre scientifique d'éducation environnementale (laboratoire, musée, zoo, salles, bibliothèque...)	Les élèves, les étudiants, les chercheurs, les associations, les touristes et toute la population locale.	OMD7	Associations environnementales, délégation des mines et environnement, les eaux et forêts, institut national des recherches halieutiques, université, la pêche maritime.	Le terrain, les experts, associations intéressées	Equipement, création d'un centre scientifique d'éducation environnementale

LIGNES DIRECTRICES PREFECTURE DE MDIQ FNIDEQ Environnement	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Lutter contre la dégradation du milieu naturel par la mise en place des plans à faveur de l'environnement, notamment un plan local d'urgence contre la pollution, et la formation spécialisée	L'ensemble des intervenants en matière d'environnement	OMD7 OMD8	Associations intéressées, délégation des mines et environnement, délégation de la pêche maritime, Préfecture, la Marine Royale, la protection civile (voir les intervenants cités dans le plan national), ANP	Un plan national d'urgence pour la lutte contre la pollution, existence d'un plan directeur de la ville de M'diq	Les formateurs et les encadrant
Appuyer la création des espaces verts par leur exploitation en tant que jardins d'enfants	.Les habitants locaux, la Commune urbaine	OMD7	La Commune urbaine, la Préfecture de M'diq Fnideq, les associations, délégation des mines et environnement, l'agence urbaine.	Plan d'aménagement, cadres de l'agence urbaine, architectes de la Commune et de la Préfecture.	Encadrants, appui technique
Lutter contre la déforestation à travers l'implantation d'espèces autochtones animales et forestières	Population rurale	OMD7	Les Eaux et Forêts, les associations intéressées, délégation des mines et environnement, l'université.	Les pépinières des Eaux et Forêts, stations d'élevage à l'étranger concernant des stations d'élevage cercles et autres espèces	Renforcement de la capacité de gestion

PROVINCE DE TETOUAN



ميناء طنجة المتوسط

تطوان

PORT TANGER MED
TETOUAN

Présentation de la Province: Etat des lieux

I. Situation sur la carte et contexte historique



La Province de Tétouan se situe au centre de la Région. Elle est limitée à l'Est par la Méditerranée, au Nord par la Province de Fchs-Anjra et la Préfecture de M'diq-Fnideq, à l'Ouest par la Préfecture de Tanger-Assilah, au Sud Ouest par la Province de Larache et au Sud par la Province de Chefchaouen.

Parmi les portes historiques de l'Afrique, Tétouan était le chef-lieu du Nord du Maroc et capitale khalifienne, grâce à la présence du représentant du Sultan. Son rayonnement sur la Région était à la fois culturel et économique. Les investissements étaient très importants et variés à Tétouan,

qui jouissait jusqu'à l'indépendance du Maroc d'un dynamisme économique et culturel parmi les plus vifs du pays. Il y a lieu de noter que depuis le début de la décennie 80, la ville de Tétouan est considérée comme un pôle majeur dans les domaines de la recherche scientifique, de l'éducation et de la culture.

Le relief de la Province est tourmenté : 70% de sa superficie est couverte de montagne. Elle jouit d'un climat méditerranéen, et d'une pluviométrie de 700 mm par an sur toute la Province, marquée par une grande disparité entre les différentes zones.

II. Structure administrative

DISTRICTS URBAINS, PACHALIKS ET CERCLES	ARRONDISSEMENTS URBAINS ET CAÏDATS	COMMUNES URBAINES ET RURALES	NOMBRE DE CONSEILLERS	
District Urbain Tétouan Sidi Al Mandri	4 arrondissements	COMMUNES URBAINES	55	
District Urbain Tétouan Al Azhar	4 arrondissements			
Cercle de Tétouan	Pachalik de Martil	Municipalité de Oued Laou	15	
	Caïdat Beni Hassan	C.R Beni Leït	13	
		C.R Al Hamra	15	
		C.R El Ouad	15	
		C.R Oulad Ali Manssour	13	
	Caïdat Ben Karrich	C.R Beni Idder	13	
		C.R Sahtrienne	13	
		C.R Bghaghza	13	
		C.R Al Kharroub	13	
		C.R Zaïtouné	15	
		C.R Azla	17	
		C.R Zinat	13	
		C.R Dar Ben Karrich	13	
	Caïdat Beni Saïd	C.R Béni Saïd	15	
		C.R Zaouiat Sidi Kacem	15	
	Cercle de Jbala	Caïdat Aïn Lahsen	C.R Aïn Lahsen	13
			C.R Souk K'dim	13
Caïdat Jbel Hbib		C.R Jbel Hbib	13	
		C.R Beni Harchen	15	
Caïdat Mallalienne		C.R Mallalienne	13	
		C.R Saddina	13	
TOTAL		23 Communes	346	

III. Données principales

1. Générales

La Province de Tétouan compte 514.377 habitants dont 371.030 urbains et 143.347 ruraux, La ville de Tétouan compte 318.698 habitants. 70% des habitants de la Province habitent en milieu urbain. La Province connaît par ailleurs un fort exode rural, qui s'est accéléré ces dernières années¹.

Le taux de chômage dans la Province de Tétouan est largement supérieur à celui des autres Provinces et Préfectures de la Région, selon les chiffres du Haut Commissariat au Plan de 2006. Il est de 13,2% pour une moyenne régionale de 8,4%. Dans les campagnes, ce taux est presque deux fois plus élevé que la moyenne régionale, et le poids de l'emploi dans l'informel est très fort.

2. Indice du Développement Humain

L'Indice de Développement Humain de la Province est de 0,554, ce qui fait de Tétouan la deuxième Province de la Région selon cet indicateur, derrière Tanger-Assilah.

3. Situation de la femme

La population féminine de la Province de Tétouan selon le RGPH 2004 est de 304.300 femmes (soit 49,8% de la population totale). Les programmes de planification familiale ont connus un certain succès dans la Province. En effet, l'indice synthétique de fécondité est de 2,4 enfants/femmes. Il est donc inférieur à la moyenne régionale de 2,7 enfants/femme.

L'analphabétisme reste un problème important chez les femmes âgées de 10 ans et plus. Ce taux est de 48,4%, alors que le taux masculin représente 26,4%, et il atteint 78% au milieu rural.

Le taux d'activité féminine est de 18,5%. Il reste encore loin du taux masculin qui représente 56,8%. Il est plus élevé dans le milieu rural (23%) que dans l'urbain (17,1%). L'agriculture est le secteur où travaillent en majorité les femmes de la Province, mais elles commencent à s'insérer dans le secteur industriel même si elles le font dans des circonstances plus précaires que les hommes, et qu'elles occupent toujours des postes moins élevés.



La participation politique de la femme dans la Province de Tétouan selon les données des Collectivités Locales en Chiffres 2009 est faible : 27 femmes (7 pour cent) sont conseillères communales dans toute la Province, contre 319 hommes ; cependant, ces valeurs sont en augmentation et sont plus élevées que dans le reste des Provinces de la Région.

1. Projections de la population des Provinces, préfectures et régions par milieu de résidence : 200 à 205, Haut Commissariat au Plan.

4. Situation de l'enfance et de la jeunesse

Le pourcentage des enfants et des jeunes de la Province de Tétouan âgés de 0 à 24 ans est de 51,5%. Malgré l'importance de cette tranche de population dans Province, celle-ci manque de centres d'accueil pour les jeunes et les enfants, ainsi que d'équipements pour les centres disponibles.

Le taux d'analphabétisme chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans est de 24% (dont 30% de femmes), un chiffre qui reste préoccupant mais moins élevé que dans d'autres Provinces de la Région.

Le taux de scolarisation s'élève à 94.69% au primaire, 84.44% au collégial et 52.82% au qualifiant. Elle est ainsi la deuxième de la Région pour le taux de scolarisation après la Préfecture de Tanger-Assilah. Cependant, l'abandon scolaire, surtout en milieu rural, reste une question préoccupante.

5. Situation des personnes âgées

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus dans la Province de Tétouan est de 49 832 (dont 25 243 de femmes), soit 8,2% de la population totale. De ces personnes âgées, 4 938 ont un handicap (dont 2 532 de femmes).

La Province de Tétouan est la seule de la Région avec Tanger-Assilah à disposer de deux maisons pour personnes âgées (Dar Al Ajaza, Maison Boussafou), qui d'ailleurs accueillent d'autres catégories sociales vulnérables. Cette Maison est gérée par l'Association Musulmane de Bienfaisance et elle offre l'hébergement, la nourriture et les soins de base aux bénéficiaires.



IV. Services Sociaux

1. La Santé

Le coordonnateur de la Santé au niveau régional est situé à Tétouan. Le nombre de lits d'hôpitaux est beaucoup plus important pour la Province de Tétouan que pour la moyenne régionale (1,7 contre 0,9 pour 10000 habitants, soit 640 lits répartis en trois hôpitaux), mais les hôpitaux manquent de ressources humaines et matérielles. La Province de Tétouan est tout de même considérée comme l'une des Provinces les plus performantes, en matière de santé et a obtenu divers prix de qualité.

Les milieux ruraux souffrent d'un manque de spécialistes en premiers soins, de sages femmes et de transport d'urgence des malades. Par ailleurs, malgré l'importance de son chef lieu, la Province de Tétouan ne compte pas d'un nombre de médecins supérieur à la moyenne régionale.

2. L'Éducation, l'Enseignement et la Formation Professionnelle

L'académie régionale est située à Tétouan. Elle dépend du Ministère de l'Éducation Nationale et est relayée au niveau provincial par des Délégations. L'enseignement privé ne touche que 11.8% des élèves, un taux qui reste loin de l'objectif stratégique, au niveau national, qui doit atteindre les 20% à l'horizon 2012.

L'analphabétisme représente un problème important, aussi bien en milieu rural qu'urbain. Il convient de noter que ce taux varie très fortement entre les différentes Communes (on passe du 25.2% pour Tétouan au 76.5% pour la Commune rurale d'Ouled Ali Mansour). D'autre part, l'abandon scolaire en milieu rural est un phénomène préoccupant : on compte jusqu'à 15.7% d'abandons au primaire dans la Commune Rurale de Sahtreine et 24.14% de non réinscrits en secondaire dans la Commune Rurale de Ben Karrich.

Pour le cycle primaire, la Province compte 113 établissements, accueillant 58.664 élèves, dont 29.330 filles. Les infrastructures



sont suffisantes, le problème réside dans la qualité des bâtiments et des services. Le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 14 ans est 91%.

Pour l'enseignement secondaire, les problèmes sont inverses, de nature tout d'abord infrastructurelle. Parmi les 20 Communes que compte la Province, seules 5 disposent de collèges, ce qui est inférieur à la moyenne nationale ; dans la Province de Larache, par exemple, la couverture est deux fois supérieure : pour palier à ce problème le Programme d'Urgence de l'Éducation Nationale prévoit la construction de 15 collèges dotés d'internats au niveau des Communes de la Province, à l'horizon 2012.

Dans le domaine de l'Enseignement supérieur, l'Université Abdelmalak Saâdi, qui rayonne sur tout le nord du pays, et dont les facultés sont réparties entre Tétouan Martil et Tanger, est située à Tétouan.

En matière de formation professionnelle, la Province possède, au titre de l'année 2006/2007, un appareil de formation composé de 41 établissements de formation relevant des secteurs public et privé de formation, offrant une capacité d'accueil de 3.184 places pédagogiques.

	Nombre d'établissements	Capacité d'accueil	Nombre d'inscrits 2009/2010	Lauréats 2009	Nombre d'établissements accrédités dans le secteur privé
Secteur public	7	1615	3368	1114	---
Secteur privé	34	1725	1464	951	15
Formation par apprentissage	8	738	738	337	---

A noter qu'en 2006 le taux d'emploi des ressortissants de cours de formation professionnelle s'élevait à 39,40% par rapport au taux d'emploi à l'échelon national qui est de 40,90%²

3. La Culture

La « plus hispano-mauresque des villes marocaines », de par son histoire, est caractérisée par une culture andalouse forte, qui participe de l'incroyable richesse de sa culture et de son identité, et qui se reflète au niveau de l'habitat dans la ville coloniale et dans la Médina, classée dans le patrimoine mondial de l'humanité. Si celle-ci fait partie des Médinas les mieux conservées à l'échelle nationale, elle souffre néanmoins de certains problèmes qui affectent son cadre bâti en général et ses monuments historiques en particulier. La ville possède, entre autres structures, une magnifique Ecole des Beaux Arts, et un Conservatoire de Musique. Il convient de préciser que la culture fait partie des trois axes de vocation définis par Sa Majesté le Roi Mohamed VI pour Tétouan, avec la recherche scientifique et l'Education. Pourtant, un diagnostic de l'état de la Culture dans la Province de Tétouan, souligne le manque d'infrastructures culturelles. Plusieurs bibliothèques ont été ouvertes dans des quartiers défavorisés, à l'initiative de l'INDH, mais elles font défaut en milieu rural.

En définitive, les infrastructures culturelles de la Province de Tétouan, selon la Délégation de Culture, sont : le Musée Archéologique, le Musée Ethnographique, le Musée de l'Art

Moderne, des Maisons de Culture, l'École des Beaux Arts, une Galerie d'Art Moderne et la Bibliothèque Générale et les Archives, la Bibliothèque Moulay Al Hassan des Recherches.

Il faut aussi noter les manifestations culturelles qu'ont lieu à Tétouan, telles quelles : Festival Luth, Fête du livre, Festival de la voix de femmes, Festival international de la bande dessinée, Festival du cinéma, Festival méditerranéen de la Guitare, plus les participations dans les fêtes nationales et internationales ; les Journées du théâtre, de la femme, de l'enfant, les nuits de Ramadan (ramadaniat), la Semaine culturelle de Dar Sanaea, l'École des Arts et métiers, etc³

4. Le Sport et le Loisir

La Province de Tétouan dispose d'un bon nombre de complexes sportifs et de terrains de proximité. Par ailleurs, la Province de Tétouan souffre d'une carence en aires de jeux destinées aux enfants, ainsi qu'en parcs et centres de loisirs en général. Le nombre de jardins d'enfants est de loin, avec Tanger-Assilah, le plus réduit de la Région.

La politique de santé a un volet spécifique pour les jeunes. L'absence de centres d'accueil, de salles de sport, de maisons de la jeunesse et d'aires de jeux a des répercussions importantes sur la santé physique, mentale et sociale de la jeunesse. Un programme est développé dans ce domaine par le Fonds des Nations Unies pour la Population.

2. Source : www.formationemploi.gov.ma

3. Source : Délégation de la Culture de Tétouan, 2010.

V. Développement économique

Si Tanger a une vocation industrielle, Chefchaouen une vocation touristique, et Larache une vocation agricole, Tétouan manque d'un réel dynamisme et d'une vocation claire, et risque de se convertir en ville-dortoir caractérisée par une économie léthargique.

1. L'Agriculture

Les superficies cultivables de la Province sont très importantes, ce qui en fait une zone à vocation rurale, ou la campagne prime sur l'urbain. De par le relief de la Province, l'agriculture de Tétouan reste une agriculture de montagne. Les exploitations sont très morcelées avec une multitudes de petites parcelles (70% des exploitations ont une superficie inférieure à cinq hectares). Le caractère accidenté du relief empêche la vulgarisation de techniques agricoles nouvelles, à cause des difficultés d'accès à une grande partie des agriculteurs. Ceci est un frein au développement de l'agriculture, à travers la mécanisation notamment.

L'adaptation de l'agriculture à la sécheresse qui marque la Région est nécessaire. Les systèmes d'irrigation en particulier doivent être aménagés et modernisés pour permettre une utilisation économe de l'eau (goutte à goutte, développé en Espagne, sur l'olivier notamment). La réduction du débit des sources rend ce problème plus préoccupant encore et urgent à résoudre.

L'arboriculture, et la culture de l'olivier notamment, est en train d'être développée dans la Province : il s'agit surtout d'anticiper les différents phénomènes collatéraux, comme la pollution due aux marjins (déchets résultants de la trituration) liés. La Délégation de l'Agriculture travaille dans ce sens avec l'Agence Hydraulique du Bassin du Haut Loukkos et avec l'ORMVAL.



Bilan arboricole au titre de la campagne agricole 2008-2009

Tétouan	Superficie Totale	Superficie Productive	Production en Tonnes
	23022,5	16073,5	50101,75

Spécialement : Olivier, Figuier, Pommier, Grenadier, etc. parmi d'autres arbres fruitiers

Source - Projet MCA et PDI

Le développement du tissu associatif dans le domaine de l'agriculture est important, car le morcellement des exploitations implique un grand nombre d'agriculteurs qui doivent mettre en commun leurs efforts par le biais de coopératives. Cela permettrait l'acquisition d'équipements modernes. La formation doit elle aussi se développer, car les ressources humaines sont affaiblies, par les départs volontaires notamment. L'agriculture est donc marquée par un faible taux d'encadrement et une disponibilité réduite d'équipements performants.

2. L'Elevage

Le territoire est marqué par l'importance de la forêt (zone montagneuse), tandis que les étendues plates de la plaine de l'Oued Martil sont propices à l'élevage, ce qui a pour résultat l'existence d'un cheptel important. La zone compte :

- 60280 bovins
- 57460 ovins
- 112960 caprins

L'élevage caprin de par son effectif et son rôle générateur de revenu pour la population rurale, occupe une place importante dans l'économie de la Province. Il est constitué essentiellement de race locale (90 %), et se concentre principalement dans les zones montagneuses et forestières. C'est un élevage de type traditionnel, sujet à un mode de conduite extensif, ce qui le rend peu productif.



Cet élevage doit donc être minutieusement conduit, encadré et amélioré pour intensifier la production laitière. La valorisation de cette production se réalise à travers sa transformation en fromage et dérivés laitiers et l'amélioration des circuits de commercialisation.

3. La Pêche

La Province de Tétouan possède un littoral étendu, propice au développement des activités liées à la pêche. Le port d'Oued Laou est parmi les plus importants de la Région. La Province souffre pourtant des mêmes carences que la Région en général dans ce domaine (équipements, encadrements, commercialisation). Une coopérative de pêcheurs a vu le jour, ce qui devrait permettre une organisation du métier.

4. L'Industrie

Le secteur industriel de la Province de Tétouan représente une partie importante de l'économie manufacturière de la Région. Avec la création de la zone industrielle de Tétouan, ce secteur a pris un nouvel élan et une nouvelle orientation marquée par deux caractéristiques principales :

- La diversité, puisque tous les secteurs y sont présents
- La jeunesse, dans la mesure où à l'exception de quelques unités implantées depuis le protectorat, la majorité des entreprises a été créée durant les années 80.

5. Le Tourisme

La création de la Préfecture de Mdiq-Fnideq, si elle a ôté du territoire de la Province de Tétouan des stations balnéaires très prisées, représente une locomotive pour le développement touristique de la Région toute entière, et de la Province de Tétouan en particulier, en lui permettant de se spécialiser dans d'autres secteurs du tourisme notamment. Un développement du tourisme culturel, du tourisme rural, et du tourisme de niche, est en cours à Tétouan. Le Plan Régional vise à une mise à niveau du secteur du tourisme :

- Requalifier les infrastructures et ressources existantes ;

- Rehausser la capacité, qui ne dépasse pas les 5.000 lits, ainsi que le standing des établissements ;
- Diversifier le tourisme.

6. L'Artisanat

Il s'agit de l'un des secteurs stratégiques qui contribuent au développement de la Province. Il participe aux investissements, et procure à la trésorerie de l'Etat des sommes importantes de devises, à travers l'importation et les achats des touristes étrangers. Le nombre d'artisans dans la Province dépasse les 5.000 unités, dont 70% d'artisans d'art, et 30% de services.

VI. Ressources naturelles disponibles : environnement

La Province de Tétouan compte des richesses naturelles extraordinaires mais menacées. Les problématiques liées à l'environnement sont nombreuses dans la Province, du fait même de la richesse de son milieu naturel.

La préservation des ressources en eau représente une problématique essentielle. L'obligation contractuelle d'Amendis est d'atteindre d'ici 2012, 100% du taux de raccordement sur l'eau potable et l'électricité, et 93 % sur l'assainissement liquide. Les zones les plus ciblées sont les quartiers périphériques de Tétouan. L'INDH participe à cet effort. Les carences qui touchent les différents domaines, et notamment l'assainissement liquide, sont avant tout liées au manque d'infrastructures lourdes.

La Province compte 105.000 hectares de forêt. La superficie forestière de la Province est la deuxième de la Région, derrière Chefchaouen. Un élément de fragilité lié aux forêts est celui des incendies. Tétouan est l'une des Provinces les plus vulnérables aux incendies, avec plus de 40 par an, surtout en saison estivale.

Le littoral de la Province est encore relativement vierge, comparé aux autres Provinces de la Région. Les paysages de la Province sont très convoités parce qu'ils rassemblent



montagne et plage, et il est nécessaire de les préserver. Enfin, sur l'usage abusif du sable, l'ouverture de carrières de façon anarchique, se répercute sur les ressources naturelles (disponibilité, végétation ...).

VII. L'INDH dans la Province

5 Communes Rurales et 6 quartiers périphériques sont ciblés par l'INDH dans la Province. Trois programmes ont été développés ces cinq dernières années, pour une enveloppe totale de près de 153 Millions de dhs. Ces programmes ont été mis en place à travers un réseau d'une centaine de partenaires. Les principaux axes ont été la création d'AGR, le développement de l'accès aux services sociaux de base, la construction et l'équipement des centres d'accueil et le soutien à l'animation socioculturelle et sportive. Le plan d'action 2010 vise l'amélioration de l'accès aux équipements de proximité ; la création d'un site web pour l'amélioration de la communication auprès de la population et de l'accès à l'information au sujet des réalisations INDH. Enfin, l'INDH poursuivra son action en matière de renforcement des capacités des organes de gouvernance et des porteurs de projet.

IIIX. Société Civile

La politique de décentralisation engagée au Maroc vise à renforcer le rôle des acteurs locaux dans la conduite de politiques territoriales, en les dotant de nouvelles prérogatives. La société civile connaît dans la Province de Tétouan un développement aussi bien quantitatif que qualitatif puisque le nombre d'associations ne cesse d'augmenter, et que leurs modes d'organisation et d'action gagnent en qualité et en professionnalisme. Malgré ces indicateurs d'une

évolution positive, l'affirmation d'une véritable dynamique de développement durable pâtit encore de nombreuses difficultés, parmi lesquelles on peut citer le niveau bas de qualification des ressources humaines des associations, et leur difficulté à participer à la gouvernance locale en partenariat avec les acteurs institutionnels.

IX. Coopération Internationale dans la Province

L'expérience de la Province de Tétouan en matière de coopération décentralisée est très importante. La plupart des initiatives de coopération impliquent des entités espagnoles, andalouses en particulier ; tandis que la coopération décentralisée française, au niveau communal notamment, reste moindre. Ceci s'explique par la présence en Andalousie de nombreux espagnols étant nés à Tétouan, et par les relations très étroites qui se maintiennent entre la Province de Tétouan et le Sud de l'Espagne.

Le FAMSI, la Junta de Andalucia, et de nombreuses ONG travaillent sur le territoire de Tétouan. La coopération française se résume à une intervention de la Région PACA dans le domaine de l'environnement, à travers la réhabilitation de la Plaine de l'Oued Martil.

Par ailleurs, le projet canadien GLM travaille avec la Wilaya de Tétouan sur le domaine de la gouvernance.

En matière de planification stratégique et participative du développement urbain, la commune de Tétouan a abouti à la réalisation de son Plan Commercial de Développement, grâce à l'appui du programme ART GOLD du PNUD Maroc et de Med Cités.

Lignes Directrices de la Province

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE TETOUAN Gouvernance et Décentralisation	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Renforcer les capacités locales en matière de gestion des Collectivités locales à travers la formation continue aux fonctionnaires et élus	Elus, Fonctionnaires	OMD8	Administration territoriale, CL, DGCL, GLM, ART GOLD, Partenaires Internationaux, chercheurs privés, universités, secteur privé	Personnel administratif	Formations en gestion locale, équipement
Développer les réseaux de communication et de transmission de l'information au citoyen par la création d'un système de communication informatique	1 ^{ère} étape : DGCL, DCL, CU, CR 2 ^{ème} étape : Services Extérieurs	OMD8	Administration territoriale, CL, DGCL, GLM, ART GOLD, Partenaires Internationaux, chercheurs privés, universités, secteur privé, AECID	Connexion Internet/Internet Expertise Existence du personnel	Equipement, Formation du personnel en Informatique
Renforcer les compétences en matière de gestion des projets à travers les formations spécifiques, notamment à la société civile et aux élus, et le développement des partenariats nationaux et internationaux.	Elus, Fonctionnaires Société Civile	OMD8	Administration territoriale, CL, DGCL, GLM, ART GOLD, Partenaires Internationaux, chercheurs privés, universités, secteur privé, PASC	Existence du personnel Associations (forum urbain du Maroc) Universités Expertise	Formations, échanges techniques
Améliorer la gestion des communes à travers l'analyse du processus des recettes communales	Elus, Fonctionnaires, Citoyens	OMD8	Administration territoriale, CL, DGCL, GLM, ART GOLD, Partenaires Internationaux, chercheurs privés, universités, secteur privé	Programme du Gouvernance	Expertise, RH Spécial
Accompagner les Collectivités Locales dans la planification stratégique participative, notamment à travers l'appui technique et le transfert d'expérience dans ce domaine	Elus, Fonctionnaires, Citoyens	OMD8	Administration, DGCL, Partenaires Internationaux, Associations, Collectivités Locales	Personnel Local Programme GLM, ART GOLD, FEC Existence des plans nationaux	Expertise, formations, échange technique
Développer la participation citoyenne à travers l'éducation, la sensibilisation et la mise en place de méthodologies participatives	Citoyens	OMD8	Partis politiques, Associations, Medias, Administration (jeunesses, ADS, APDN...)	Partis politiques, Administrations, Expertises	Ressources humaines, formation
Renforcer la participation de la femme dans la vie politique par la sensibilisation des citoyens et le soutien aux associations œuvrant dans ce domaine.	Société	OMD8	Administration territoriale, CL, DGCL, GLM, ART GOLD, Partenaires Internationaux, chercheurs privés, universités, secteur privé, UNIFEM	Militantes qui veulent participer Université	Formations, ressources humaines.

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE TETOUAN Services Locaux	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Améliorer la couverture sanitaire en milieu rural par le développement de la stratégie mobile	Toute la population rurale de la wilaya de Tétouan	OMD4 OMD5 OMD6 OMD7	Ministère de la Santé, Ministère de l'Equipe- ment, Ministère de l'Intérieur, ONG, Collectivités Locales, coopération internationale, INDH, AECID	Equipe médicale pluridisciplinaire plus protocoles de prise en charge	Véhicules équipé mobile, hôpital mobile, équipement
Améliorer la prise en charge des handicapés moteurs au niveau de la Région Nord (3 Provinces) par la construction et l'équipement d'une structure régional spécialisée.	Population handicapée des 3 Provinces (Tétouan/ Mdiq Fnideq et Chefchaouen)	OMD 6	Santé, services sociaux, Collectivités Locales, ONG, Coopération Internationale	Equipe médicale, et ressources humaines	Construction et équipement spécifique
Améliorer les conditions d'hébergement et de prise en charge des malades mentaux par l'équipement des centres d'accueil et la spécialisation du personnel médical	Toute la population des Provinces du Nord : Tétouan, Mdiq, Chefchaouen.	OMD 6	Santé, INDH, ONG, Ministère du Social, Entraide Nationale, Collectivités Locales, associations	Hôpital, personnel, associations de soutien	Réhabilitation de l'hôpital : réaménagement, équipement
Renforcer l'assistance aux collectifs les plus vulnérables (toxicomanes, femmes victimes de violence) à travers la création d'un centre médicosocial dédié aux jeunes et à la femme	Toute la population de la Wilaya de Tétouan et sa région	OMD 6	Santé, Collectivités Locales, INDH, ONG, UNIFEM	Locaux existants	Réhabilitation, équipement, formation du personnel
Améliorer la santé de la mère et de l'enfant par la réhabilitation et l'humanisation des maisons d'accouchement et des centres de santé, plus particulièrement en milieu rural.	Population rurale et plus particulièrement les femmes enceintes et les enfants	OMD 4 OMD 5	Ministère de la Santé, CI, Fondations, INDH, Collectivités Locales, UNIFEM, FNUAP	Existence des centres de santé et des maisons d'accouchement au niveau des certaines communes	Personnel (médecins, infirmiers,...) Moyens de mobilité
Promouvoir l'égalité des sexes par la facilitation de l'accès à l'enseignement collégial et secondaire des enfants au milieu rural	Les filles et garçons des communes ; C. Azla, C. Sidi Kasem, C. Mallaliyine, C. Bani Lailh, C. El Oued, C. Zaitoune	OMD 3 OMD5	Collectivités Locales, ONG, Associations des parents des élèves, Entraide Nationale, AECID, UNIFEM,	Collèges existants	Construction de Dar Talib et Dar Taliba (structures d'accueil des garçons et des filles)
Encourager la participation des jeunes dans les communes par la création des espaces récréatifs (maisons des jeunes, terrains de sport, colonies de vacances)	Jeunes de Tétouan	OMD3	Jeunesse, ONG, Santé, Education Nationale, Coopération internationale, INDH, UNICEF	Population jeune (6 à 18 ans), animateurs et éducateurs	Formations des ressources humaines, espaces récréatifs, équipements

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE TETOUAN Services Locaux	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Renforcer les actions de développement intégrant l'approche genre à travers la création de structures d'accueil pour les associations et les foyers féminins	Population locale	OMD3	Collectivités Locales, INDH, Entraide Nationale, Education Nationale	Tissu associatif actif	Structures d'accueil
Renforcer l'action sociale et plus particulièrement au niveau du milieu rural par la création de structures d'apprentissage et de formation des filles et des femmes en métiers artisanaux	Filles et femmes rurales	OMD 3	Entraide Nationale, INDH, Coopération Belge et Coopération Italienne, ONG,	Population intéressée, animateurs/animatrices	Formation du personnel, équipement
Conserver et restaurer les monuments historiques et l'héritage culturel en général à travers la création des structures de sauvegarde du patrimoine	Population en général par le développement du tourisme	OMD 8	Inspection des monuments historiques, écoles des arts et métiers, Direction générale de la culture, ONG, Coopération Internationale, Education Nationale, UNESCO	Maîtres spécialisés en restauration, techniciens spécialisés en restauration, archéologues	Ressources humaines, ressources financières

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE TETOUAN Economie Locale	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Développer l'écotourisme en milieu rural, à travers la valorisation de la gastronomie biologique, la création des circuits touristiques et la commercialisation des produits locaux	Communes rurales Populations Coopératives agricoles et artisanales	OMD I	Délégation du Tourisme ONG locales et internationales	Potentiel touristique. Infrastructures rurales.	Ressources Financières pour l'amélioration des infrastructures Assistance technique pour la gestion touristique et le marketing des produits touristiques.
Mettre à niveau les activités agricoles, pêche et élevage (notamment l'oléiculture, l'élevage caprin et l'apiculture) par la modernisation des techniques de production.	Communes rurales, Petits agriculteurs, Coopératives agricoles, Femme rurale, Associations	OMD I	M.Agriculture, ONG, Coopératives agricoles, Coopération Internationale	Produits agricoles, Organisation, Technologie rurale, Centres formation agricole	Ressources Financières, Assistance technique dans la transformation des produits (secteur agro-alimentaire), dans l'irrigation et dans la mise en valeur des produits.
Promouvoir l'emploi dans le secteur des petits métiers par l'amélioration de l'organisation sectorielle	Professionnels, CU, Assoc. Profess.	OMD I	Commune, Chambre Commerce, ANAPEC,	Terrains Professionnels	Ressources Financières, formations

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE TETOUAN Economie Locale	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Encourager la commercialisation de l'artisanat local par la formation en marketing et l'introduction de labels de qualité	Artisans	OMD I	Ministère du Commerce et d'Artisanat, Chambre de l'artisanat, Coopératives, ONG	Maison de l'artisanat Salle d'expo Associatif.	Ressources Financières, formation marketing
Renforcer les capacités des jeunes professionnels par la création d'écoles et de centres de formation continue	Jeunes professionnels Province de Tétouan	OMD I	ONFP, ONEP, Coopératives Professionnels, Coopération Belge et Coopération Italienne	Formateurs Centres et écoles qui existent déjà Programme National à la Province	Ressources financières assistance technique formation formateurs
Appuyer la création d'AGR par le biais du microcrédit et de l'assistance technique notamment la femme rurale et les jeunes diplômés	Femme rurale, Jeunes diplômés	OMD I OMD3	Institutions financières, Fondations et associations, ONFP,ADPN	Associatif Formateurs	Ressources financières pour associations micro financières, formations

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE TETOUAN Environnement	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Lutter contre les effets néfastes du développement urbanistique sur le milieu naturel par l'élaboration d'un plan de rationalisation de l'urbanisme dans la Province	C. Urbaine Tétouan, Martil, Oued Laou, et C.R. limitrophes	OMD7	Agence urbaine Tétouan, Délégation de l'Habitat, IRAT,APDN,Veolia, Conseils municipaux	Documents d'urbanisme existants, cartes de différents services extérieurs	Appui financier et technique à l'élaboration du plan
Préserver les ressources naturelles et protéger les sites environnementaux par l'élaboration d'une Charte du Patrimoine environnemental	Communes rurales et urbaines, administration locale	OMD7	Inspection Régionale de l'Aménagement du Territoire VEOLIA, Eaux et forêts, Université A. Saadi, Délégations de la Santé, des Transports et du Tourisme	Etudes environnementales, images et cartes satellites	Appui technique, encadrement, étude du territoire
Promouvoir la propreté des espaces publics et espaces verts à travers le développement des équipements sanitaires publics	Communes Urbaines et rurales Visiteurs	OMD7	Communes Urbaines et Rurales Délégations de la Santé et du Tourisme VEOLIA	Quelques équipements sanitaires obsolètes et sporadiques	Fabrication et installation de sanitaires publics sur les plages, les sites touristiques de la Province et les places et jardins publics des communes

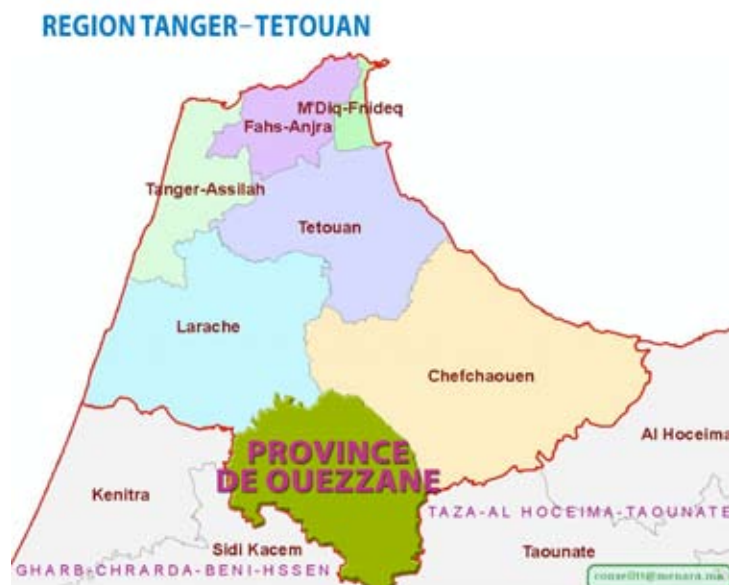
LIGNES DIRECTRICES PROVINCE DE TETOUAN Environnement	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Minimiser l'impact négatif des installations scolaires sur l'environnement à travers l'accès des écoles rurales à l'eau potable à partir des sources environnantes, à l'assainissement liquide, et à l'électricité à travers les énergies renouvelables	Elèves et personnel de l'éducation	OMD2 OMD7	Académie Régionale de l'Education Communes Rurales Délégation de la Santé ONEP et ONE VEOLIA	Sources à proximité des douars, Pluviométrie élevée, Ensoleillement important	Abduction d'eau potable depuis les sources, Mise en place de fosses d'aisance, Mise en place de panneaux solaires
Réduire les dégâts des anciennes carrières sur le milieu naturel à travers leur réhabilitation, leur drainage et leur remblaiement	Population rurale et des quartiers urbains périphériques	OMD6 OMD7	Communes Urbaines et Rurales, Eaux et Forêts, Délégations du Ministère des Mines et de la Santé, Inspection Régionale de l'Aménagement du Territoire	Carrières abandonnées, Ressources humaines laissées libres par la fermeture des carrières	Appui technique d'institutions d'expérience
Lutter contre la déforestation à travers la plantation d'espèces autochtones	Communes Rurales, Habitants des zones à risques, Agriculteurs, Professionnels dont l'activité est liée à la faune et/ou la flore	OMD7	Eaux et Forêts, Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Travaux Publics Inspection Régionale de l'Aménagement du Territoire	Pépinière des Eaux et Forêts et de la Délégation de l'Agriculture, Ressources Humaines (techniciens, ingénieurs)	Assistance technique, Financement des pépinières
Renforcer l'expérience des acteurs locaux en matière de lutte contre les catastrophes naturelles (incendies, pollution de la mer, séismes...) par le développement des échanges techniques	Protection Civile, Communes, Habitants des zones à risque	OMD7	Protection Civile, Eaux et Forêts, Société Civile, Collectivités Locales	Ressources humaines, Faible équipement	Formation du personnel concerné, Achat de matériel plus performant
Sensibiliser la population à leur milieu par la mise en place de plaques de signalisation et d'information	CR et CU, Visiteurs Professionnels du tourisme	OMD2 OMD7	Délégations de l'équipement et du tourisme, Communes Associations de quartiers ou de douars	Existence de quelques panneaux de signalisation à Tétouan	Mise en place d'un système de signalisation cohérent et d'information environnementale et patrimoniale
Promouvoir le recyclage par la création d'unités de décharges spécialisées et de recyclage	Santé de la population, Agriculteurs, Eaux et forêts	OMD7	Communes Urbaines, Agence du Bassin, Hydraulique du Loukkos, Coopération Belge	Décharges non contrôlées	Sensibilisation du citoyen, Transfert de savoir-faire, Appui financier, Promouvoir les solutions alternatives et biodégradables au sac plastique

PROVINCE DE OUAZZANE



Présentation de la Province : état des lieux

I. Situation sur la carte et contexte historique



L'étymologie du Mot «Ouezzane¹» demeure de nos jours obscure. On en trouve trois versions différentes:

1. Le mot serait d'origine latine et aurait été donné à la ville de Ouezzane par un empereur romain dont le prince hériter aurait porté ce nom.
2. Le mot «Ouezzane» viendrait du mot arabe «Al ouazzane» (le peseur) qui aurait été attribué à un nommé Abdeslam propriétaire de balance qu'il entreposait à l'entrée de la ville au lieu dit aujourd'hui « R'mel », les commerçants étant obligés de recourir à ses balances pour peser leurs produits.
3. Le mot serait dû à la contraction de l'expression «Oued Ezzine» du fait de la beauté frappante des sites panoramiques de la ville de Ouezzane.

1. Monographie de la ville de Ouezzane.

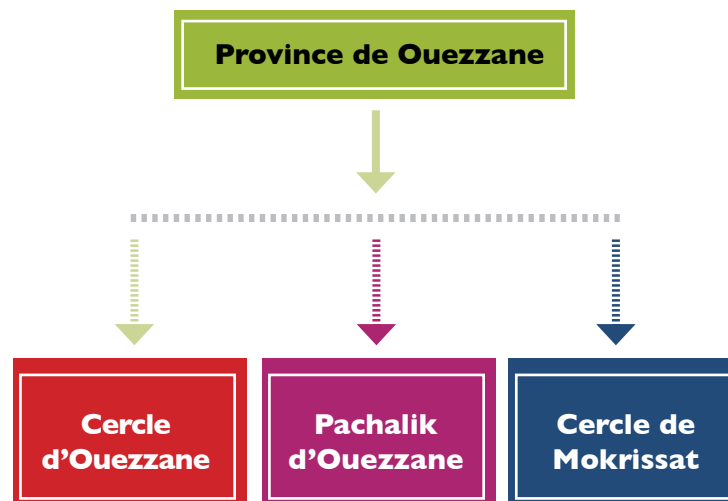
La Province de Ouezzane se situe sur la chaîne rifaine, montagnes d'une structure géologique relativement récente, formées de couches siliceuses et calcaires très accidentées. On distingue dans cette Province deux variétés de climat:

- la zone montagneuse au climat pluvieux et froid en hiver et doux en été.
- la zone sud est caractérisée par un climat humide en hiver et sec en été.

II. Structure administrative

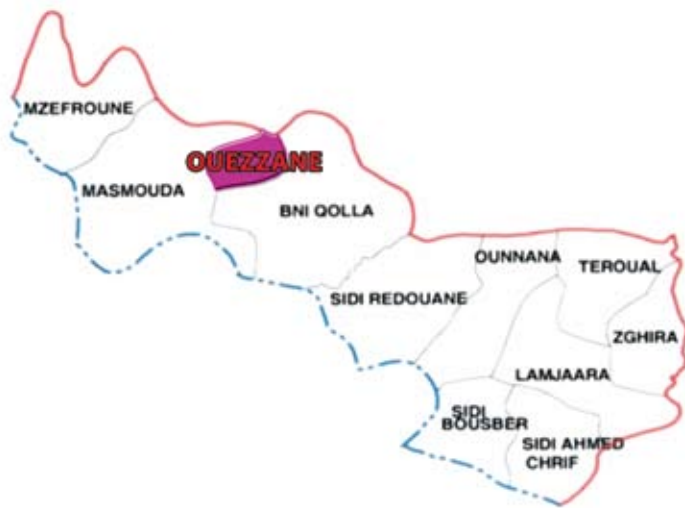
Celle d'Ouezzane est une nouvelle Province, créée en mars 2010 du découpage de territoires appartenant aux Provinces de Chefchaouen et Sidi Kacem. De ce fait, l'administration provinciale est en cours d'installation.

La Province est découpée en deux cercles et un Pachalik.



Le Pachalik est composé de la Commune Urbaine de Ouezzane qui est divisée en 3 arrondissements. La Province de Ouezzane est une Province largement rurale, avec une seule Commune urbaine (Ouezzane), pour 16 Communes rurales.

Carte du Cercle d'Ouezzane



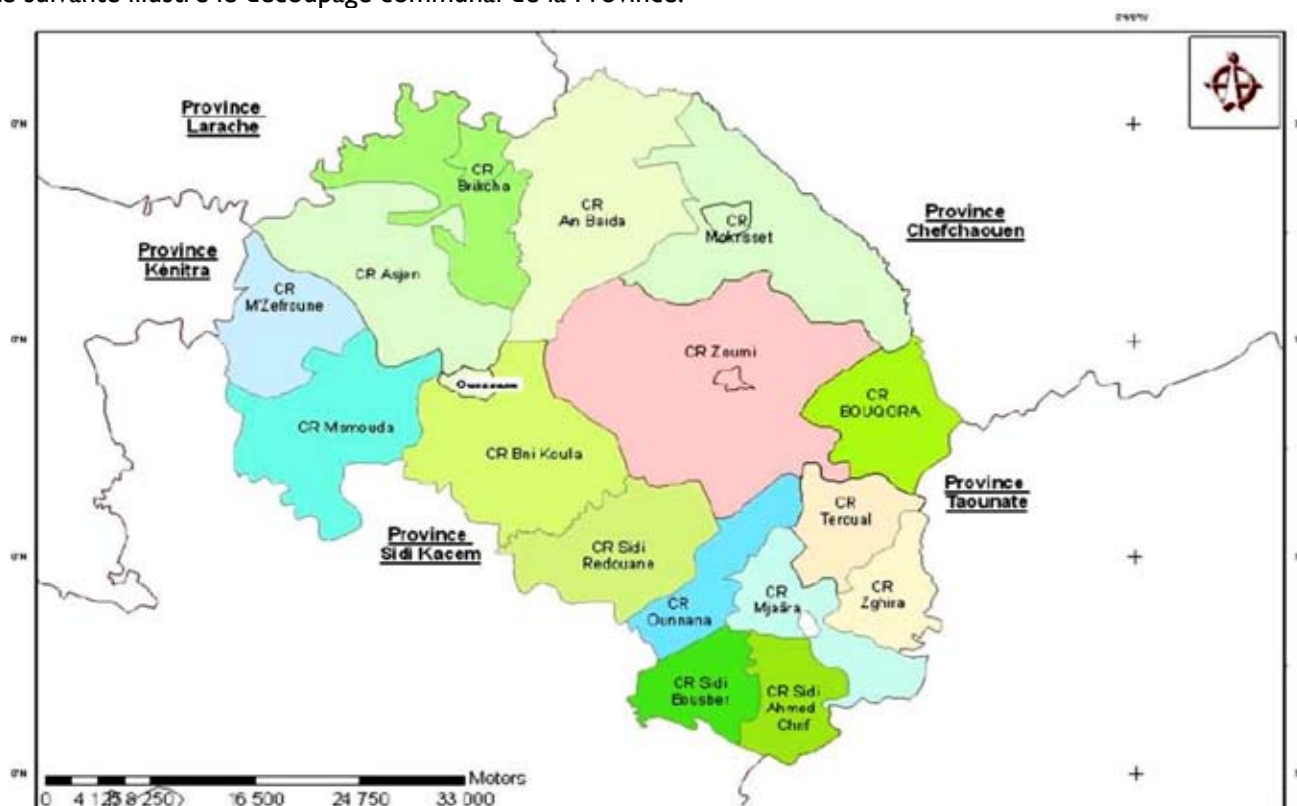
Carte du Cercle de Mokrissat



Les deux cercles de la Province sont découpés de la manière suivante :

Nom du Cercle	Nom du Caidat	Nom de la Commune Rurale
Ouezzane	Teroual	Teroual
		Mjaara
		Ouennana
		Azghira
	M'zefroun	M'zefroun
	Sidi Redouan	Massmouda
		Sidi Redouan
Moqrissat	Sidi Bousber	Bni Kolla
		Sidi Bousber
		Sidi Ahmed Cherif
	Moqrissat	Moqrissat
		Ain Beida
	Zoumi	Zoumi
	Brikcha	Bou Kourra
		Brikcha
		Asjen

La carte suivante illustre le découpage communal de la Province.



Source : Division des affaires sociales (DAS) de la Province d'Ouazzane

III. Données principales²

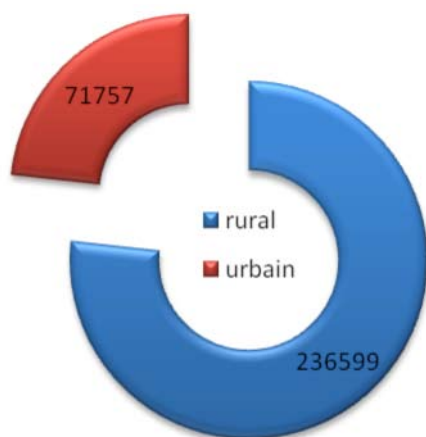
1. Données démographiques :

Si l'on se réfère au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2004), la Province de Ouezzane compterait 296.849 habitants, dont 57.367 (19,3% de la Population totale) vivent en milieu urbain et 239.482 (80,7%) dans le milieu rural. La population en 2004 serait composée de 56.761 ménages. Pour l'année 2010, la Population de la Province est estimée à 308 356 habitants, avec 23,3% dans le milieu urbain et 76,7% dans le milieu rural.

2. C'est à noter que l'ensemble de données inscrites dans le présent document sont extrapolées des statistiques relatives aux Provinces de chefchaouen et Sidi Kacem, car aucun recensement spécifique pour la Province n'est pour l'instant disponible.



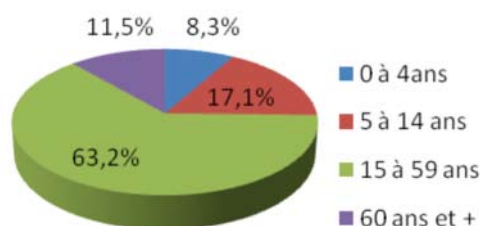
La répartition de la population de la Province selon le milieu est la suivante :



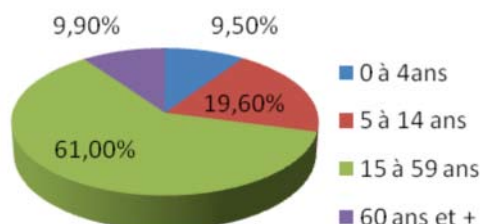
Selon les projections pour l'année 2014, ces chiffres passeraient à un total de 307 820 habitants, dont 73 053 habitants dans le milieu urbain et 234 767 dans le milieu rural.

La répartition de la population en 2014 par tranche d'âge selon le milieu sera la suivante :

En milieu urbain



En milieu rural



Au fil des années, la population de la Province de Ouezzane connaîtra une diminution au niveau de sa population et cela s'explique par la baisse de la natalité, comme, il est montré par l'indice synthétique de fécondité. La Province pourrait aussi être touchée par le phénomène de l'exode rural dans les années à venir.

2. Situation de la femme

La population féminine de la Province d'Ouezzane serait de 153.542 femmes (soit 50,5% de la population totale). Dans le milieu rural, le nombre de femmes serait de 119.622 et de 33.920 dans le milieu urbain. Par ailleurs, selon les estimations faites pour l'année 2010, la population féminine serait de 156.741, avec 23,2% dans le milieu urbain et 76,8% dans le milieu rural.

La Province d'Ouezzane est une Province rurale. Elle souffre d'un manque très important au niveau des infrastructures de base. Les femmes du milieu rural ont difficilement accès aux services de santé, la Province manque en particulier de structures de maternité. L'emploi féminin est à forte majorité agricole et ne contribue que modestement à l'émancipation économique de la femme.

Le rôle de la femme dans la vie politique de la Province de Ouezzane reste faible comparé à celui de l'homme. La Province compte 37 femmes au sein des Conseils Communaux, contre 355 hommes (soit 10,4%).

Dans toute la Province, il existe seulement un centre d'écoute et d'orientation pour les femmes battues. Le nombre de bénéficiaires de ce centre est estimé à plus de 300. A noter enfin qu'il existe 10 centres d'éducation et de formation, réservés aux femmes et aux filles en situation difficile.

Enfin, dans le cadre de l'établissement du programme Art GOLD du PNUD Maroc dans la Province, un projet d'équipement d'une maison de la femme à Ouazzane est en cours de réalisation.

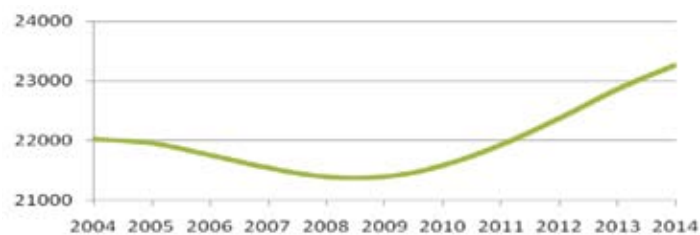
3. Situation de l'enfance et de la jeunesse :

Le pourcentage des enfants et des jeunes âgés de 0 à 24 ans, selon les estimations de l'année 2010, est de 52,6% dans la Province de Ouezzane. 32.599 personnes de cette tranche d'âge vivent en le milieu urbain et 129 629 vivent en le milieu rural.

Le taux d'analphabétisme est très élevé dans la Province. La population du milieu rural est la plus touchée. Le manque d'infrastructures de base (écoles, internats, maisons de jeunesse, bibliothèques,...), le manque de transport et la situation de la famille, souvent marquée par la pauvreté et l'analphabétisme, sont les principaux facteurs de l'abandon scolaire et de la non scolarisation des enfants.



Milieu urbain



Le pourcentage des personnes âgées est donc en augmentation. Pour répondre à ce phénomène, la Province doit mettre en place les infrastructures nécessaires pour prendre en charges ces personnes et leurs soins.

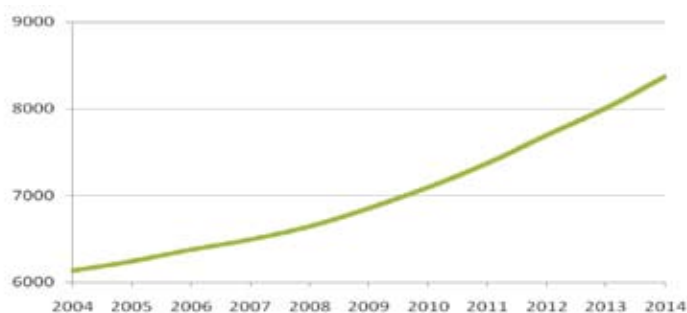
A ce jour, la Province d'Ouezzane dispose seulement d'une maison pour les personnes âgées (Dar Al Ajaza). La capacité de cette dernière est de 40 personnes. Actuellement cette maison abrite 17 personnes dont 7 femmes.

4. Situation des personnes âgées

Selon le RGPH 2004, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus dans la Province de Ouezzane est de 28.173 (dont 14.561 femmes), soit 9,5% de la population totale.

Les graphiques suivants montrent l'évolution de la population âgée de 60 ans et plus à l'horizon 2014 dans la Province selon milieu de vie :

Milieu urbain



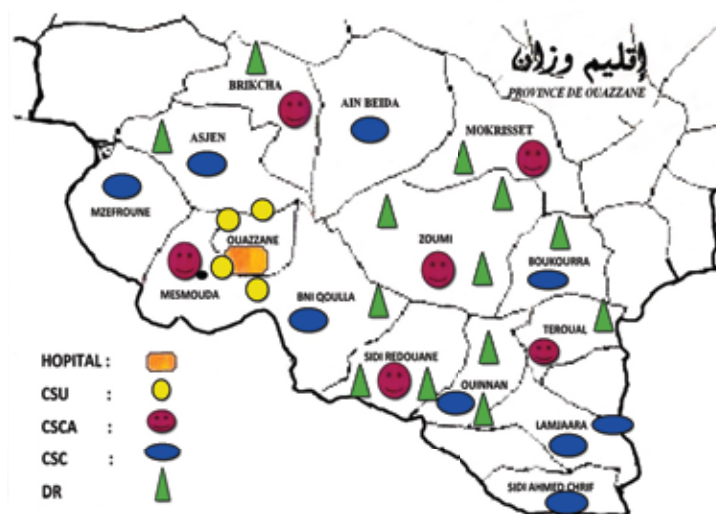
IV. Services sociaux

1. La santé

La Province d'Ouezzane dispose d'un seul hôpital avec une capacité de 113 lits. Il est équipé des services suivants : médecine générale, urgences, pédiatrie, chirurgie et maternité. Dans ce dernier, on trouve aussi un bloc opératoire central, un service radio centrale, 3 unités d'échographie et un service de laboratoire. Sur le plan des ressources humaines, au niveau médical, il y a 15 médecins dont 3 spécialistes ; au niveau paramédical, il y a 50 professionnels dont 24 polyvalents (8 sages femmes, 1 kinésithérapeute, 6 Anesthésistes...).

Pour ce qui concerne le réseau de soins de santé de base, il y a 7 circonscriptions sanitaires avec 22 médecins, 24 sages femmes...

La répartition des établissements sanitaires dans la Province de Ouezzane est la suivante :



La Province a mis en place plusieurs programmes afin d'atteindre l'objectif principal du Ministère de la Santé, qui concerne la diminution du taux de mortalité maternelle et infantile. Parmi les programmes existant dans la Province, on trouve : programme de lutte antipaludique, programmes

de surveillance épidémiologique, programme de planification familiale, programme de surveillance de la grossesse et de l'accouchement.

En outre, le milieu rural souffre d'un manque de spécialistes, de salles d'accouchements, des sages femmes et de transport d'urgence des malades.

2. L'éducation, l'enseignement et la formation professionnelle

La Province de Ouezzane compte 83 écoles pour l'enseignement primaire, 17 collèges/Lycées et 10 lycées pour l'enseignement secondaire qualitatif dans le domaine public ; 6 établissements primaires et 2 lycées dans le secteur privé.

Pour l'année scolaire 2009-2010, la Province aurait enregistré 25.815 élèves (dont 12.466 filles) dans le primaire; 10.828 élèves (dont 3.852 filles) dans l'enseignement secondaire (collège + lycée) et 5.259 élèves (dont 2.173 filles) dans l'enseignement secondaire qualitatif.

La Province dispose d'un seul centre spécialisé de technologie appliquée, le nombre global a été estimé à 900 élèves au cours de l'année scolaire 2009-2010. Ce centre se situe dans la Commune Urbaine d'Ouezzane, et accueille les élèves de la CU de Ouezzane et des autres Communes rurales périphériques. Ce qui justifie la densité croissante de ce centre, dont capacité d'accueil reste insuffisante pour répondre au nombre croissant des élèves.



L'analphabétisme représente un problème important en milieu rural. La Province souffre de l'absence d'une structure d'accueil et d'accompagnement des enfants et des jeunes en situation d'abandon et d'échec scolaire.

3. La culture

La Province dispose seulement d'une Bibliothèque. Cette bibliothèque se situe dans la Commune Urbaine d'Ouezzane. Elle est construite sur une superficie de 414 m², et elle dispose d'environ 14.000 ouvrages. Ce qui constitue une collection unique d'ouvrages sur la théologie, la spiritualité, la philosophie, les sciences humaines, l'astronomie ou encore le soufisme. Ces collections étaient sélectionnées pour servir de base de travail aux étudiants qui venaient suivre leur enseignement dans la zaouïa, à l'époque où Ouezzane jouissait d'un rayonnement spirituel et culturel qui dépassait le cadre de la Région.

La Province dispose d'un patrimoine musical très riche. Ce patrimoine nécessite un soutien et un encadrement dans le paysage touristique par le biais des manifestations culturelles comme le festival de Moulay Abdellah Cherif.

4. Sport et Loisirs

Au niveau des infrastructures sportives dans la Province, il existe seulement un stade d'environ 20 ha. Ce stade se trouve dans une situation délabrée et les autorités compétentes ont programmé de le réaménager. Les établissements de loisirs sont concentrés dans la Commune Urbaine de Ouezzane tandis que les 16 Communes rurales en sont pratiquement dépourvues. Dans la ville d'Ouezzane, on trouve trois maisons des jeunes et une maison pour la jeune fille (Dar Chabiba). En plus de Dar Chabiba, on trouve un centre féminin, en cours de rénovation. Ces espaces organisent plusieurs activités telles que : Théâtre, cinéma, musique, informatique, sensibilisation sur le SIDA et les maladies sexuellement transmissibles et des cours pour les jeunes analphabètes.

V. Développement économique

La Province d'Ouezzane se caractérise par une économie rurale, fondée sur l'arboriculture et l'élevage.



I. L'agriculture

La Province d'Ouazzane dispose de grands atouts dans le domaine agricole.

L'arboriculture constitue le pilier de l'économie rurale. Elle est toujours dominée par l'olivier. Jusqu'aux années soixante, les jbala (habitants des montagnes) disposaient d'importants vignobles et vergers de figuiers et d'arbres fruitiers de tout genre.

L'olivier est une culture ancestrale bien adaptée au climat méditerranéen et aux précipitations irrégulières mais suffisantes. Il occupe la place de première culture locale et a donné lieu à une industrie agricole artisanale très particulière et très répandue: les maâsras, des moulins à huile à traction animale. L'olivier a donné également lieu à l'installation d'unités de production d'huile d'olive mécanisées et modernisées.

La superficie des exploitations présentes sur le territoire est inférieure à 5 hectares. en ce qui concerne la superficie des terres ensemencées dans la Province ; on compte 2.171 ha de terres irrigués et 142.526 ha en bour. Parmi les autres cultures, il y a la céréaliculture (blé dur, orge, maïs, sorgho) ; les légumineuses (fève, lentille, haricot, petit pois) ; le fourrage (orobe, bersim, orge four), le maraichage (tomate, piment, pomme de terre, melon,...) ; et des plantations fruitières (prunier, figuier, agrume,...) sur une superficie de 63.600 ha.

La Province se caractérise aussi par la présence sur son territoire des plantes aromatiques et médicinales.

En somme, la Province possède des atouts pour le développement agricole: sol et climat favorables, présence de la main d'œuvre locale, participation des femmes et des enfants aux travaux agricoles. A noter également l'aménagement d'un barrage, le barrage El Wahda.

On rencontre aussi des contraintes : exiguïté de la propriété (la majorité possédant une superficie inférieure de 5 ha), terrain en pente non accessible au tracteur, faible technicité des agriculteurs, densité du réseau routier encore insuffisant, terrains soumis à l'érosion. L'analphabétisme touche plus de 95% des agriculteurs.

2. L'élevage

L'espèce ovine est la plus importante dans la Province par rapport aux autres espèces animales. Dans le Cercle de Mogrissat, c'est le cheptel caprin, qui est le plus important. La répartition⁵ des effectifs des espèces animales dans la Province est la suivante :

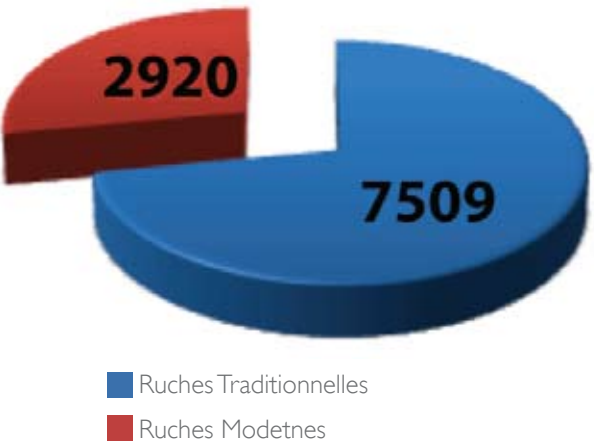
Espèces	Effectif en têtes		
	Race locale	Race améliorée	Race pure
Bovine	43504	5783	591
Ovine	81628	6600	1000
Caprine	38976	200	-
Equines	10 075	-	-

L'élevage des vaches laitières pose un problème dans la Province car il y a un manque au niveau des vétérinaires et un manque de nourriture.

4. Ministère de l'Agriculture Et des Pêches Maritimes.

5. Direction Provinciale de l'Agriculture de Chefchaouen, Direction Provinciale de l'Agriculture de Sidi Kacem.

L'apiculture est présente aussi dans la Province. Elle est de race locale, l'effectif des ruches étant le suivant :



3. L'industrie

L'industrie occupe une place moins importante dans l'économie de la Province, qui ne dispose pas de zone industrielle, ni de zone d'activité. La Province dispose principalement des huileries traditionnelles et mécanisées. On trouve six huileries modernes et plusieurs huileries traditionnelles. Il existe aussi des coopératives de production de miel. La Province abrite des unités de traitement des olives dans toutes ses étapes, y compris la conservation et la mise en bouteille de l'huile. Ces unités agro-industrielles ont un caractère saisonnier.

Dans la Province, on note également l'implantation d'une unité de traitement de plantes aromatiques et médicinales (caroube).

4. Le tourisme

La Province dispose d'un important potentiel touristique grâce à ses paysages, mais ce dernier reste non exploité. Il existe des sites naturels remarquables : Jbel Hjar Bni Aïch, Grotte Tayr Ellil. La Province est connue par la présence des Zaouïas et de Mazarats dans l'ancienne ville d'Ouezzane. On trouve aussi la terre de plusieurs Moussems comme : Mossem Moulay Abfallah Cherif, Hayloulou. La Province possède une zone de chasse très réputée et des lacs comme le lac « Boudroua », qui constitue un site naturel de grande valeur paysagère et touristique.

La Province dispose seulement d'un motel et de dix hôtels, les infrastructures d'accueil restent donc faibles. Les infrastructures d'accueil devront être développées afin de développer des projets de tourisme rural.

5. L'artisanat

L'activité artisanale occupe une place importante dans la Province. Les principales activités artisanales sont :

- Les métiers du bois qui se sont développés grâce à l'abondance de la matière première offerte par l'arboriculture.
- Poterie : cette activité artisanale est basée dans une Commune rurale de la Province.
- La broderie traditionnelle, environ 100 femmes exercent cette activité.
- Produits à base de végétation dans la Commune Rurale Asjen.



Le secteur artisanal connaît énormément de difficultés. La majorité de ses activités s'exercent à domicile. Les activités souffrent d'un manque de soutien, d'organisation et de qualification (formation professionnelle). Dans la Commune Urbaine de Ouezzane, on trouve un village d'Artisanat (Karyate Al Sinaaa). Ce village est en aménagement, et par la suite il devra pouvoir rassembler 76 artisans. A l'intérieur de ce village, on trouve une Coopérative de Tapis. qui a reçu un appui de la part de l'INDH. En plus de cette coopérative, on trouve une coopérative de menuiserie dans le centre ville d'Ouezzane.

L'artisanat dans la Province de Ouezzane nécessite plusieurs actions qui viseront à soutenir les artisans dans la modernisation des techniques de production, l'amélioration de la productivité et la diversification des produits.

6. Le commerce

Dans le milieu rural, on trouve 13 souks hebdomadaires et un souk urbain à Ouezzane. Dans la Commune Urbaine de Ouezzane, il existe des petits commerces dans le centre avec 2 kissarites (galeries marchandes). Dans ces marchés hebdomadaires, on pratique principalement, la vente de produits de base.

7. Infrastructures générales

Le réseau routier de la Province est s'étale sur 445,312 km répartis comme suit: Routes nationales : 55,403 km, Routes régionales : 78,181 km et Routes provinciales : 311,728 Km.



La Province intègre le PNRR2, qui est le Programme Nationale des Routes Rurales (Phase 2). Ce Programme vise l'amélioration des routes dans le milieu rural, mais aussi la sensibilisation des Communes rurales pour l'entretien les routes. Ce Programme concerne la période 2007-2010.

La troisième phase de ce programme se réalise entre 2011 et 2015. C'est l'Etat qui finance ces projets, toutefois, chaque Commune contribue de manière proportionnelle à l'extension du réseau sur son territoire.

VI. Ressources naturelles disponibles : environnement :

La superficie totale de la forêt dans la Province est de 29.424 ha. Les arbres plus présents sont : chêne de liège : 845 ha, pins : 4.067 ha, eucalyptus : 553 ha.

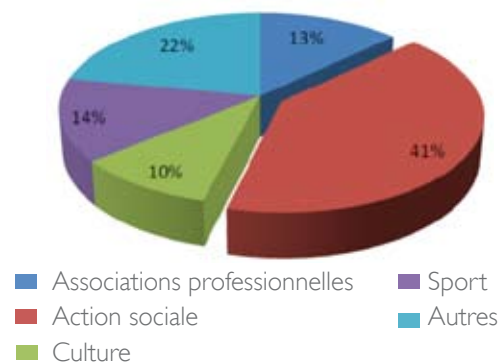
Il existe dans la Province d'Ouezzane environ 2.180 sources naturelles d'eau (laayoun) et puits, 52 oueds (rivières), un barrage (barrage El Wahda) et un lac.

Deux problèmes majeurs exercent le plus d'impact sur l'environnement dans la Province. D'une part le problème de la décharge publique, l'actuelle étant sauvage. Elle se trouve en plein cœur de plantations d'oliviers, ce qui entraîne une pollution environnementale caractérisée par la fumée des brulures, poussées par les vents vers la Commune Urbaine de Ouezzane. D'autre part, il s'agit du problème de la pollution de l'eau par le résidu (Al Marjane).

VII. Société Civile :

Dans la Province, on compte plus de 512 associations. Ces associations travaillent dans les domaines suivants : religieux, social et développement, professionnel, domaine de la chasse, la pêche et l'agriculture, sport,...

Selon les données du cercle d'Ouezzane de 2008, il existe 231 associations. Ces associations travaillent dans plusieurs domaines (associations professionnelles, associations d'action sociale, associations culturelles,...). La répartition selon les domaines est la suivante :



La majorité des associations travaillent dans le domaine du social. Les associations inscrites ne sont pas toutes actives et la multiplication des associations a été remarquée depuis la mise en place de l'Initiative Nationale du Développement Humain dans la Province. Ces associations sont très fragiles et rencontrent des obstacles divers. Parmi les plus renommées, on peut citer : l'association Racines pour le développement humain, Association Dar Dmana, Association Jedour pour le développement, Forum marocain des jeunes pour le troisième millénaire, Association Dar Ouezzane pour le développement et la culture.

En ce qui concerne l'action de l'Entraide Nationale dans la Province, on trouve 21 établissements de protection sociale, une maison d'enfants en situation difficile, une maison de personnes âgées (Dar Al Ajaza) et 19 foyers d'étudiants. Le nombre de bénéficiaires de ces établissements est de 1.513 personnes.

VIII. L'INDH dans la Province :

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain a mis en place trois programmes dans la Province : un programme de lutte contre la précarité, un programme de lutte contre la pauvreté rurale et un programme transversal.

Pour l'année 2010, il existe 99 projets en cours, dont 15 qui concernent la Commune Urbaine de Ouezzane et 84 les Communes rurales de la Province. Les projets les plus importants se situent dans la Commune Rurale de Zoumi et aussi dans la Commune Rurale d'Azghira. Le Coût total de ces projets est de 27.055.057 dhs, dont 12.975.169 dhs. fournis par l'INDH.

Parmi les projets du programme de lutte contre la précarité, on peut citer la construction d'une maison d'accouchement à la Commune Rurale Lamjaara, et l'équipement de la bibliothèque de Dar Taliba dans la Commune Rurale Sidi Redouane. Pour le programme contre la pauvreté rurale : l'aménagement des points d'eau dans la Commune Rurale d'Azghira, la construction d'un pont dans la Commune Ouennana... Parmi les projets réalisés dans le cadre du programme transversal, il y a lieu de citer; l'équipement d'un local de la Coopérative de menuiserie pour les jeunes, une formation dans le domaine d'art culinaire,...

La plupart des projets touchent les domaines de l'éducation, de la santé et de la jeunesse.

IX. La coopération Internationale dans la Province :

L'expérience en matière de coopération au développement est assez importante dans le Cercle de Mogrissat, car ce Cercle faisait partie de la Province de Chefchaouen, et a connu de nombreux projets avec les autorités et les associations locales.

Lignes Directrices de la Province d'Ouezzane

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE D'OUZZANE Gouvernance et Décentralisation	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Renforcer les capacités des élus, des fonctionnaires et de la société civile à travers la mise en place de programmes de formations et la réalisation d'échanges techniques.	Les Elus, Les fonctionnaires communaux, La société civile	OMD1 OMD8	Université, Société Civile et experts	Acteurs locaux	Appui technique et financier
Promouvoir les échanges d'expériences avec les collectivités locales européennes dans le domaine Agricole, Artisanale et Touristique.	Les collectivités locales La Société Civile	OMD8	Les collectivités Locales Européennes	Ressources Humaines locaux	Appui technique et financier
Mettre à niveau les connaissances et les capacités des Elus Communaux dans le domaine de l'Urbanisme.	Les Elus, Les fonctionnaires Communaux	OMD8	Ministère de l'Urbanisme	Acteurs Locaux	Appui technique et financier
Accompagner le processus de modernisation administrative et renforcer les capacités des communes dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication	Acteurs locaux	OMD8	Université Administrations Coopération entre les communes	Expertise Ressource humaine locaux	Appui technique et financier
LIGNES DIRECTRICES PROVINCE D'OUZZANE Services Locaux	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Améliorer l'accès aux soins de santé de base de la population rurale démunie et la prise en charge des malades chroniques	Population des localités rurales démunies	OMD4 OMD5 OMD6	Communes Ministère de la Santé publique ONG	Personnel du Ministère de la Santé	Moyens de mobilité Echographie mobile ONG Création d'un centre Mise en place du RAMED Mise en place de la mutuelle communautaire
Lutter contre la déperdition scolaire à travers la généralisation de l'enseignement préscolaire, l'acquisition de moyens de mobilité, le renforcement du nombre d'internat, le soutien scolaire pédagogique et social, la lutte contre l'analphabétisme, la création d'un centre Universitaire...	Population en âge scolaire et préscolaire	OMD2 OMD3	Eduction Nationale Collectivités locales (Communes) Autorités locales ONG	Personnel de l'Enseignement Etablissements scolaires	Acquisition de moyen de transport Scolaire Construction de « Dar Talib » et d'internat pour accueillir davantage les élèves issus du milieu rural

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE D'OUEZZANE Services Locaux	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Appuyer la création d'un centre spécialisé pour la prise en charge multidisciplinaire des handicapés	Handicapés (E+AD)	OMD1 OMD8	Education Nationale Entraide Nationale Santé Publique ONG	ONG travaillant dans le domaine de l'handicapé	Construction et Aménagement du centre Formation de personnel qualifié
Améliorer la situation des jeunes et notamment leur insertion professionnelle à travers la création de centre de qualification professionnel, d'espaces de loisirs, de connaissances et d'échanges.	Population jeunes	OMD2 OMD3 OMD7	Education Nationale Entraide Nationale Jeunesse et sport Ministère de la Santé ONG Ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle	Locaux existants	Construction de centre et équipement Ressources Humaines qualifiées

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE D'OUEZZANE Economie Locale	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Valoriser la production d'huile d'olive par l'amélioration de la culture de l'olivier, de l'encadrement des agriculteurs et du circuit de commercialisation du produit	Les citoyens de la province	OMD1 OMD3 OMD7	Les ONG, les associations, les grandes coopératives	Disponibilité de l'olivier Existence du terrain Abondance de la main d'œuvre	Marque de commercialisation Appui technique
Valoriser la filière artisanale en encourageant la formation professionnelle	Les artisans -les coopératives -les associations -création de dar moualam (femme rurale ou citadine)	OMD1 OMD3	L'Etat Chambre de l'artisanat les privés	Artisans Filature traditionnelle, Tapisserie, couture traditionnelle	Etude de marché Centre de formation
Lutter contre le chômage et la pauvreté par la promotion de la formation professionnelle	Les jeunes de la province	OMD1 OMD3	L'intervention de l'Etat par la création de centre de formation	Existence de jeunes de différents niveaux	Centre de formation Création d'un pôle emploi
Promouvoir l'emploi et la vente des produits de la Province à travers la création d'une zone industrielle et de complexes commerciaux.		OMD1	Les collectivités locales	Disponibilité du terrain -Richesse de la main d'œuvre	Renforcement du secteur routier ; Appui technique et financier

LIGNES DIRECTRICES PROVINCE D'OUEZZANE Environnement	Bénéficiaires potentiels	OMD	Organisations qui peuvent travailler sur ce domaine	Ressources disponibles	Ressources Nécessaires
Valoriser les résidus de la trituration des olives déversés dans les cours d'eau	Population locale de la commune et les investisseurs	OMD1 OMD7	La commune l'industrie l'agriculture	Carrières abandonnées, Ressources humaines laissées libres par la fermeture des carrières	L'appui technique Aides financières de l'Etat (subvention du ministère de l'industrie)
Atténuer la pollution de la nappe phréatique des communes rurales en luttant contre la problématique des fosses sceptiques.	Population locale de la commune Les Eaux et Forêts	OMD7	la commune l'intérieur l'équipement	La commune INDH	Appui technique Montant équipement
Lutter contre la déforestation des versants des montagnes, la disparition du couvert végétal sauvage et l'érosion.	Population locale La commune Les Eaux et Forêts	OMD7	La commune Les Eaux et Forêts	Aides de l'Etat Projet de développement	Appui technique Participation de la population L'appui financier
Promouvoir une gestion rationnelle et responsable des déchets ménagers solides et des emballages plastiques (collecte et lieu de déversement des déchets).	Population locale	OMD7	La commune Associations de promotion de l'environnement	Participation de la population La CR	Appui technique

ACRONYMES

ABHL	Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos	CRT	Conseil Régional du Tourisme
ACCD	Agence Catalane de Coopération au Développement	CRTT	Conseil Régional de Tanger Tétouan
ADELMA	Association de Développement Local Méditerranéen	CRPM	Conférence des Régions Périphériques Maritimes
ADL	Association de Développement local de Chefchaouen	CU	Commune Urbaine
ADS	Agence de Développement Social	DAO	Dar Al Oumouna. Maison Communautaire
AECID	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement	DCL	Division des Collectivités Locales
AESVT	Association des Enseignants de Sciences et Vie de la Terre	DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales (Rabat)
AFD	Agence Française de Développement	DMT	Document de Marketing du Territoire
AGR	Activité Génératrice de Revenu	DPA	Direction Provinciale de l'Agriculture
ANAPEC	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences	DPM	Délégation des Pêches Maritimes
APDN	Agence de Promotion et de Développement des Provinces du Nord du Royaume (Taza-Alhoceima-Taounate et Tanger-Tétouan)	EN	Entraide Nationale
AREF	Académie Régionale de l'Education et de la Formation	ESAN	Fondation Espagne du Sud- Afrique du Nord (ONG)
ATED	Association Talasemtane pour l'Environnement et le Développement	FAD	Fonds Africain de Développement
BAD	Banque Africaine de Développement	FAFFE	Fondation Andalouse de Formation et d'Emploi
CAFRAD	Centre Africain de Formation et de Recherche Administratives pour le Développement	FAMSI	Fonds Andalous des Municipalités pour la Solidarité Internationale
CCIS	Chambre de Commerce, de l'Industrie et des Services	FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
CHU	Complexe Hospitalier Universitaire	FCCD	Fonds Catalan pour la Coopération au Développement
CI	Coopération Internationale	FIDA	Fonds International de Développement Agricole
CIDEAL	Centre de Recherche et de Coopération pour le Développement (ONG espagnole)	FNUAP (UNFPA)	Fonds des Nations Unies pour la Population
CL	Collectivité Locale	GLM	Gouvernance Locale au Maroc (projet canadien)
CLDH	Comité Local de Développement Humain	GSM	Système Global de Communication Mobile
CNC	Comité National de Coordination	GTP	Groupe de Travail Provincial
CP	Conseil Provincial	GTR	Groupe de Travail Régional
CPDH	Comité Provincial de Développement Humain	GTZ	Coopération technique bilatérale allemande
CR	Commune Rurale	HCP	Haut Commissariat au Plan
CRDH	Comité Régional de Développement Humain	IDD	Immigration Développement et Démocratie
CRI	Centre Régional d'Investissement	IDH	Indice de Développement Humain
		IEC (Service)	Projet Information, Education et Communication pour les jeunes
		IGP	Indication Géographique Protégée
		ILDH	Initiative Locale de Développement Humain
		INDH	Initiative Nationale pour le Développement Humain

INRA	Institut National de Recherche Agronomique	PNR	Parc Naturel Régional
INRH	Institut National de Recherche Halieutique	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
IPADE	Institut de Promotion et d'Appui au Développement (ONG espagnole)	PT	Port Tanger Med
IRAT	Inspection Régionale de l'Aménagement du territoire	MEDA	Mesures d'accompagnement financières et techniques à la réforme des structures économiques et sociales dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen
IRCOD	Institut Régional de Coopération et de Développement	MEDOCC	Programme Interreg III B Medoc de l'Union Européenne visant à renforcer l'intégration des territoires du Sud de l'Europe et de la rive Sud de la Méditerranée à travers l'appui à la coopération transnationale
MEN	Ministère de l'Education Nationale	RADEEL	Régie Autonome de Distribution de l'Eau et de l'Electricité-Larache
MMA	Medicus Mundi Andalousie	RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
MRE	Marocains Résidents à l'Etranger	RH	Ressources Humaines
MST	Maladie Sexuellement Transmissibles	RTT	Région Tanger-Tétouan
MZC	Femmes en Zones de Conflit (ONG espagnole)	SAU	Surface Agricole Utile
NTIC	Nouvelle Technologie de l'Information et de Communication	SCAC	Service Coopération et Action Culturelle du Ministère français des Affaires Etrangères
NU	Nations Unies	SEFEPH	Secrétariat d'Etat Chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées
ODECO	Office de Développement de la Coopération	SIBE	Site d'Intérêt Biologique et Ecologique
OFPPT	Office pour la Formation Professionnelle et la Promotion du Travail.	SIG	Système d'Information Géographique
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement	TMSA	Agence Spéciale Tanger Méditerranée
OMS	Organisation Mondiale de la Santé	UE	Union Européenne
ONCF	Office National des Chemins de Fer	UNFM	Union Nationale des Femmes Marocaines
ONE	Office National de l'Electricité	UNICEF	Fond des Nations Unies pour l'Enfance
ONP	Office National des Pêches	UNIFEM	Fond des Nations Unies pour la Femme
ONEP	Office Nationale de l'Eau Potable	UNIVERSITAS	Réseau International d'Echanges Universitaires
ONG	Organisation Non Gouvernementale	USAID	Agence des Etats Unies pour le Développement
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement Industriel	VNU	Volontaire de Nations Unies
ORMVAL	Office Régional de la Mise en Valeur Agricole du Loukkos	ZI	Zone Industrielle
PAD MAROC	Programme d'Appui à la décentralisation au Maroc		
PASC	Programme d'Appui à la Société Civile –PNUD		
PAM	Programme Alimentaire Mondial		
PDR	Plan de Développement Régional		
PGR	Projet Générateur de Revenu		
PIB	Produit Intérieur Brut		
PIC	Programme Indicatif de Coopération		
PME	Petite et Moyenne Entreprise		
PMI	Petite et Moyenne Industrie		